DICTIONNAIRE TECHNIQUE

du bâtiment et des travaux publics

par
M. BARBIER
R. CADIERGUES
J. DELEFOSSE
G. STOSKOPF
J. VENIEN





DICTIONNAIRE TECHNIQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

par

Maurice BARBIER — Roger CADIERGUES

Gustave STOSKOPF — Janine FLITZ

Huitième édition

mise à jour et augmentée par

Jean DELEFOSSE et Jacques VENIEN

Ingénieurs E.T.P.



EYROLLES

61, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris

1982

01

EN VENTE AUX ÉDITIONS EYROLLES :

BUCKSCH. — **Dictionnaire allemand-français** pour les travaux publics, le bâtiment et l'équipement des chantiers de construction.

— **Dictionnaire anglais-français.**

— — **français-allemand.**

— — **français-anglais.**

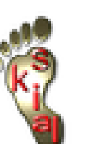
— — **français-espagnol.**

PIRAUX. — **Dictionnaire anglais-français** des termes relatifs à l'électronique, l'électrotechnique et aux applications connexes.

— **Dictionnaire français-anglais.**

— — **allemand-français.**





PRÉFACE

L'absence d'un recueil donnant les définitions des termes les plus couramment employés dans l'industrie du Bâtiment et des Travaux Publics constitue depuis des années une incontestable lacune.

L'abondante diffusion de Revues techniques spécialisées, la haute valeur de cette documentation, semblent devoir exiger la parution d'un dictionnaire qui se propose d'apporter à tous les techniciens, quelle que soit leur formation, la connaissance d'un vocabulaire de base.

Il ne saurait s'agir en l'occurence d'une Encyclopédie. Le présent ouvrage ne veut être qu'un dictionnaire au sens strict du terme. Il ne contient que des définitions, rédigées avec le maximum de précision et de clarté, à l'exclusion de tout commentaire.

Les mots existants ou bien connus qui se trouvent correctement définis dans les dictionnaires usuels et ne présentent pas de difficultés orthographiques n'ont pas été retenus. Il nous a semblé qu'il y avait lieu de rejeter, en outre, les mots plus ou moins désuets appartenant davantage à l'Histoire de l'Architecture ou à l'Archéologie qu'aux techniques modernes. Enfin, de très nombreuses définitions qui relèvent des disci-

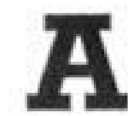
plines pouvant prétendre à la rédaction d'un dictionnaire qui leur serait propre ont dû nécessairement être écartées.

Il importait de faire un choix.

Ce choix devait conduire les auteurs à la rédaction d'un ouvrage commode susceptible de donner le maximum de renseignements nécessaires ou simplement utiles sans alourdir sa tenue et sans l'éloigner de ceux auxquels il est essentiellement destiné.

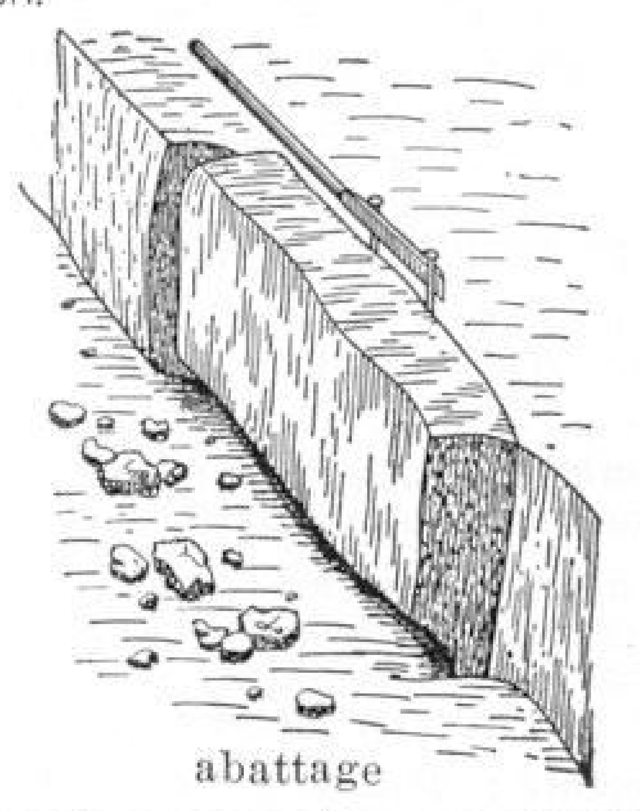
LES AUTEURS

A





abaque (architecture) : tablette carrée couronnant un chapiteau, une colonne ou un pilastre (syn. tailloir). — Mathématiques : graphique permettant de déterminer la valeur numérique d'une fonction.



abattage

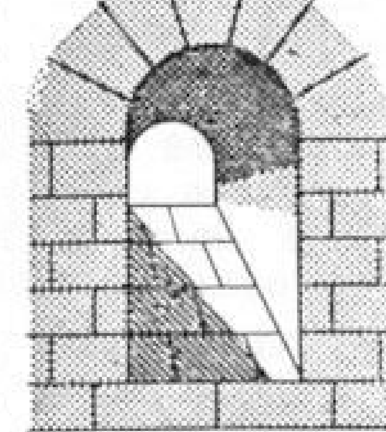
abattage : suppression de parties de construction en saillie. — Opération dans le creusement d'un tunnel consistant à déblayer le terrain entre la galerie d'avancement et l'extrados de la voûte jusqu'au niveau des naissances d'un côté de la galerie d'avancement.

— **de retombée :** taille biaise sur assise en pierre pour former sommier et servir de butée à un arc ou plate-bande.

— **(fouille en) :** procédé de terrassement sur front sensiblement vertical, consistant à pratiquer des saignées verticales et horizontales encadrant des parallélépipèdes de terre que l'on détache.

— **(front d') :** face sensiblement verticale d'une tranchée dans laquelle on pratique une fouille en abattage.

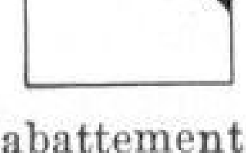
abat-jour : ouverture dans un mur de façade avec ébrasements très ouverts sur la face intérieure afin de laisser passer le maximum de lumière.



abat-jour

abat-son ou **abat-sons :** auvents inclinés vers le bas, vers l'extérieur, placés dans les baies de clochers ou beffrois pour rabattre le son vers le sol et protéger les cloches des intempéries.

abattement : action d'abattre une partie d'assise en pierre ou une pièce de bois pour la réduire aux dimensions voulues.



abattement

abattu (angle) : angle dont une partie a été supprimée pour réduire l'aigu.

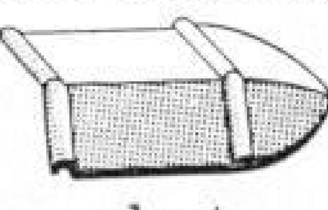
abat-vent : dispositif de construction placé sur une souche d'un conduit de fumée afin de faciliter le tirage et éviter le siphonnage.

abat-voix : plafond placé au-dessus d'une chaire, d'une estrade, d'une scène afin de renvoyer la voix vers l'auditoire.

abée : ouverture permettant de diriger l'eau d'un moulin pour mettre celui-ci en mouvement.

aboucher : mettre bout à bout deux tuyaux ou deux planches.

about : extrémité d'une pièce quelconque. — Partie extrême de rives ornées en terre cuite en partie basse de combles. — (charpente) : joint d'assemblage simple (voir aboutement).



about de faîtière

— **(assembler à) :** joindre une extrémité de planche à une autre trop courte.

aboutement : joint d'assemblage simple de deux poutres ou de deux éléments tubulaires bout à bout.

abouter : disposer bout à bout.

Abrams (essai d') : essai consistant à remplir de béton un moule tronconique de dimensions déterminées ouvert aux deux extrémités et à mesurer la diminution de hauteur verticale du cône de béton lorsqu'on enlève le moule.

Abrams (cône d') : moule tronconique utilisé pour l'essai d'affaissement du béton.

abrasin : arbre des régions orientales fournissant de l'huile incolore très siccative, destinée à préparer le mastic à vernir le bois et à fabriquer certains vernis gras.

abreuver : mettre sur un fond poreux une couche d'huile ou d'enduit pour boucher les pores et rendre la surface lisse. — Jeter de l'eau sur une paroi en maçonnerie, avant d'appliquer un enduit, de façon à en faciliter l'adhérence.

abreuvoir : en maçonnerie de pierre de taille : entaille verticale ou oblique pratiquée dans une face de joint pour humidifier le mortier.

abricotine : marbre du même genre que la brèche violette.

abside : fond de l'église, généralement de forme demi-circulaire ou polygonale, où se trouve le chœur.

absidial : relatif à l'abside.

absidiole : synonyme de chapelle absidiale

absorption (facteur d') : rapport entre le flux de rayonnement absorbé par une surface et le flux qu'elle reçoit.

— **(coefficient d') :** synonyme de facteur d'absorption (préférer ce dernier mot).

acajou : bois exotique de couleur vive, rouge brunâtre, qui devient foncé lorsqu'il a été exposé à l'air et à la lumière.

acanthe : plante ayant des feuilles harmonieusement découpées qui, sous forme stylisée ou naturelle, servent de motif de décoration, particulièrement en bas-relief.

accélérateur de prise : produit qui, ajouté à un mortier ou un béton, en accélère la prise.

accoinçon : pièce de charpente servant à rendre régulière la pente d'un toit.

accolade : forme d'arc (voir arc).

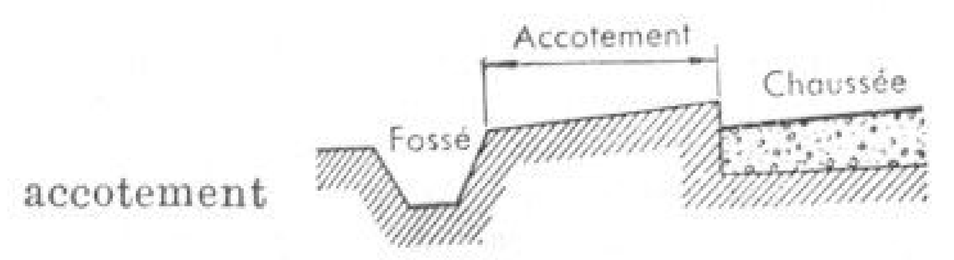
accolement : synonyme d'accotement (voir ce mot).

accoler : juxtaposer plusieurs pièces de bois. — (Architecture) : entrelacer des motifs d'ornementation.

accore : pièce de bois sensiblement verticale servant à étayer ou à soutenir.

accorer : étayer ou soutenir avec des accores.

accotement : espace sur le côté d'une chaussée entre la bordure et le fossé ou les propriétés riveraines.



accotement

accotoir ou **accoudoir :** balustrade ou mur à hauteur de coude.

accoulins : alluvions servant à la fabrications des briques.

accrochage : terme de métier caractérisant la solidité de l'assemblage de deux feuils de peinture successifs, ou d'un feuil sur son subjectile.

accul : piquet placé à la base des étais obliques pour éviter leur glissement.

accumulateur : dispositif destiné à accumuler l'énergie électrique, solaire, thermique ou autre pendant une partie réduite de son fonctionnement et à restituer ensuite cette énergie.

ache (feuille d') : élément de décoration en feuille à trois lobes en forme de lys.

achromine : produit permettant la coloration en rouge du béton.

acier allié ou spécial : acier auquel on a incorporé un élément autre que le carbone tel que le nickel, le chrome, le tungstène pour en modifier les qualités.

— **cémenté :** acier que l'on a recarburé en le mettant en contact, dans des caisses fermées, avec un cément qui est ordinairement du charbon de bois de chêne. Il sert à la fabrication d'outils.

— **comprimé :** armature venant renforcer une section de béton comprimé insuffisante.

— **crénelé :** acier destiné à armer le béton présentant des aspérités en forme de créneau permettant une meilleure adhérence.

— **demi-doux :** employé dans la fabrication des tôles, des profilés divers et des ronds en béton armé. Teneur et carbone 0,300 à 0,400 et résistance de 48 à 55 kg.

— **demi-dur :** acier dont la teneur en carbone varie de 0,400 à 0,600 et dont la résistance varie entre 55 et 65 kg. Sert dans la fabrication des rails, éclisses, essieux, etc.

acier dur : acier dont la teneur en carbone varie de 0,600 à 0,700 et dont la résistance varie entre 60 et 75 kg. Employé dans la fabrication de ressorts, marteaux, bandages.

— **doux :** teneur en carbone variant de 0,150 à 0,300 et la résistance de 40 à 48 kg. Sert dans les ouvrages courants des travaux publics.

— **émaillé :** acier ayant reçu un traitement par émaillage afin d'éviter la corrosion.

acier extra-doux : sert pour le tréfilage et en général pour la fabrication de tôles très façonnées.

— **extra-dur :** teneur en carbone variant de 0,700 à 1,200 et résistance supérieure à 75 kg. Employé pour les ressorts, les scies, la coutellerie.

— **galvanisé :** acier ayant reçu un traitement par galvanisation afin de le protéger contre la corrosion.

— **laminé :** acier que l'on passe au laminoir pour obtenir des barres, profilés, rails, tôles. Les aciers extra-durs ne se laminent pas car ils cassent au laminage.

— **rapide :** acier ayant une faible teneur en carbone (0,5 à 0,7 %), une teneur élevée en tungstène 12 à 20 % et une teneur moyenne en chrome 3 à 7 %. Utilisé pour les machines-outils.

— **recuit :** acier trempé ayant subi une cuisson supplémentaire pour en diminuer la fragilité.

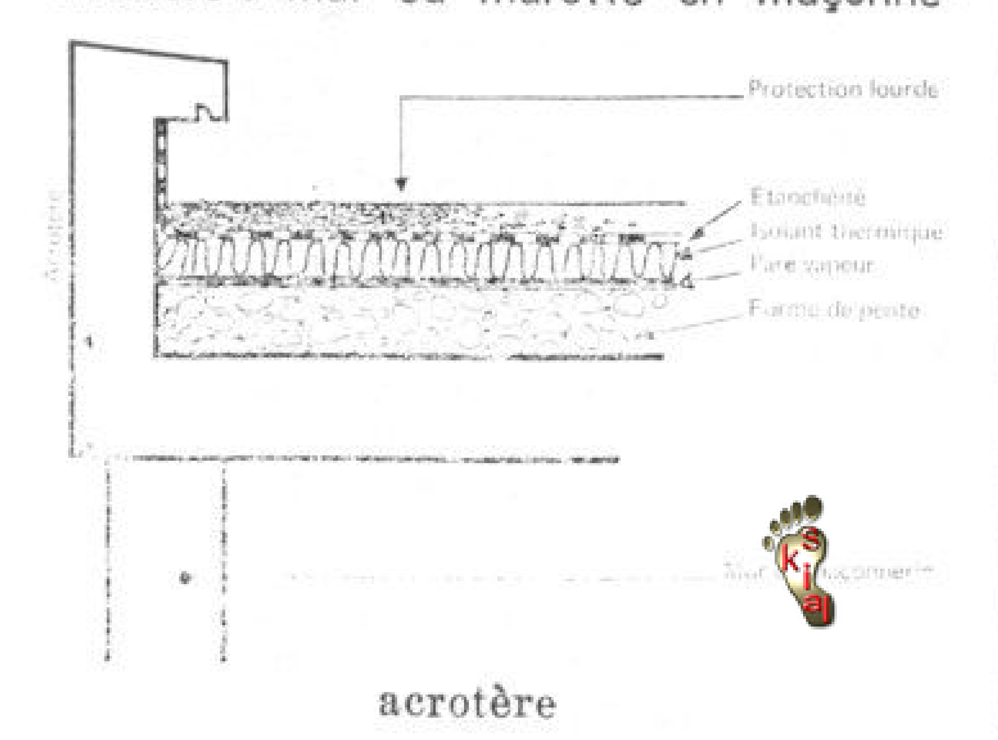
— **trempé :** acier soumis à une haute température puis à un refroidissement brusque en étant plongé dans l'eau ou l'huile. Il acquiert ainsi une plus grande dureté, une grande résistance au choc et à la traction, mais devient plus cassant.

— **en attente :** longueurs de barre hors du béton destinées à permettre la continuité avec d'autres armatures.

— **de couture :** armatures destinées à parer à divers risques d'ouverture de fissures dans une pièce de béton armé.

acompte : somme versée à un entrepreneur durant le chantier en fonction des travaux exécutés et à valoir sur le règlement final.

acrotère : mur ou murette en maçonnerie au-dessus d'un entablement ou bandeau. — Jadis, petits piédestaux sur base destinés à porter des vases, statues, etc.



acrotère

actualisation : modification d'un prix remis antérieurement au jour de l'ordre de service permettant de tenir compte de l'évolution des données économiques.

adduction : action de diriger les eaux d'un lieu dans un autre.

adent : entaille ou partie saillante de pièces de charpente permettant de les assembler exactement.

adhérence : phénomène de liaison entre le béton et l'acier en béton armé. — Coefficient de frottement en mécanique.

adhérent (nœud) : nœud mort qui ne se détache pas des tissus du tronc.

adhésivité : propriété que possède une matière de coller à la surface d'un corps solide.

adjudicataire : bénéficiaire d'une adjudication publique de travaux ou de fournitures.

adjudication : acte par lequel on adjuge un travail ou une fourniture. — Par extension, opération consistant à mettre en concurrence un certain nombre d'entrepreneurs ou de fournisseurs pour rechercher le meilleur prix.

— **publique :** mise en concurrence d'entreprises avec publicité.

— **restreinte :** mise en concurreence d'un nombre restreint d'entreprises sélectionnées.

adjuvant : produit ajouté à petite dose à un béton ou à un mortier afin d'en modifier les propriétés.

adobe : argile qui mélangée d'eau et d'une faible quantité de paille hachée ou d'un autre liant, peut être façonnée en briques séchées au soleil.

adoucie (taille) : (voir taille).

— **au collet :** qualifie des marches dont les bords sont arrondis pour faciliter les changements de direction.

adoucir : rendre un ornement moins saillant. — Rendre une surface lisse et égale avec un enduit d'apprêt avant de recevoir une couche de peinture. — Affleurer deux points d'assise dont le nu n'est pas exactement de même aplomb. — Eliminer d'une eau les sels de calcium ou de magnésium susceptibles de provoquer la formation de tartre.

adoucissement : réunion de deux éléments par une moulure circulaire. — Action d'affleurer deux joints d'assises présentant une différence minime de nu. — Action d'adoucir une eau.

adoucisseur : produit assurant, plus ou moins automatiquement, l'adoucissement des eaux.

— d'eau : appareil évitant, par traitement chimique, électrolytique ou électromagnétique, le dépôt de tartre dans les tuyauteries et sur les parois des réservoirs d'eau chaude.

aérateur : dispositif spécial, en général à lames vitrées mobiles, placé dans les parois externes pour faciliter et régler la ventilation naturelle — Produit utilisé pour obtenir du béton aéré.

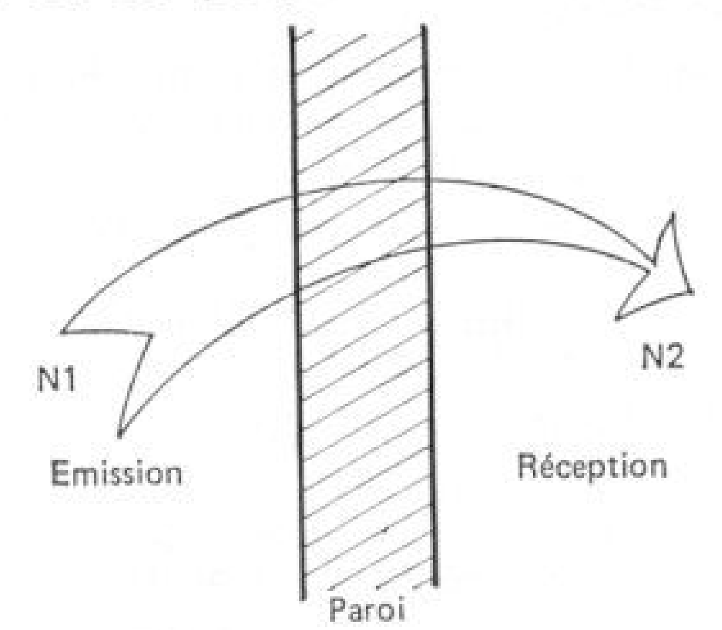
aération (de solive) : vide ménagé sur les trois faces verticales d'une extrémité de solive dans un mur en maçonnerie.

aérien (transporteur) : transporteur sur câble.

aérobie : en présence d'air. Ex. : fermentation aérobie.

aérotherme : appareil comprenant un ventilateur et une batterie de chauffe et pulsant directement l'air chaud dans le local à chauffer.

affaiblissement phonique : différence de niveau sonore N1-N2 entre un local dans lequel émet une source sonore à un niveau N1 et un local voisin où est perçu un niveau N2.



Affaiblissement phonique

affaissement (essai d') : voir Abrams (essai d').

affaler : manier un cordage pour l'aider à courir dans sa poulie et faciliter la descente des charges. — Par extension, descendre avec un cordage.

affermir : rendre un sol plus consistant pour éviter des tassements ultérieurs.

affiler : donner le fil à un outil après un affûtage.

affleurage : action d'affleurer.

affleurement : résultat de l'affleurage.

affleurer : aligner deux éléments de surface contigus pour supprimer les saillies (parquets, etc.). — (Charpente) : mettre de niveau la partie supérieure des solives d'un plancher.

affouillable (terrain) : susceptible d'être l'objet du phénomène d'affouillement. Ex. : sable, cailloux, argile.

affouillement : excavation sous des fondations provoquée par l'action des eaux. — Fouille effectuée en sous-œuvre.

affourchage : action d'affourcher.

affourcher : faire entrer une languette dans une rainure pour assembler les deux pièces de bois correspondantes. — Disposer les amarres d'une sapine ou d'une chèvre comme les amarres d'ancrage d'un navire.

affût : monture d'un ciseau, d'un rabot.

afnor : abréviation : Association Française de Normalisation.

agglomérant : produit enrobant les particules de pigments d'une peinture et formant pellicule.

aggloméré : bloc préfabriqué en béton.

agitateur : appareil pour la fabrication d'émulsion par mouvement rotatif d'un arbre à palettes.

agrafe : pièce métallique destinée à relier deux assises de pierre ou à fixer un revêtement de dalles verticales contre un mur. — Genre de bride placée sur les ailes de filets en fer pour les unir. — Pièce en S se plaçant dans la feuillure d'un fer à T pour éviter le glissement du verre dans les châssis inclinés. — Boucle en fer servant à fixer un volet à sa partie supérieure et à fermer en même temps la croisée. Synonyme de bande d'agrafe.

— (bande d' ou patte d') : bande métallique en couverture pour empêcher le soulèvement des feuilles près des tasseaux. — Crochet ou crampon de fer servant à unir deux éléments tels que pierres, panneaux, etc. — Ornement de sculpture placé à la tête des arcs et reliant les moulures de l'archivolte avec la clef de l'arc et le nu du mur.

agrafe

agrafe (serrurerie) : boucle de fer fixée à un volet et qui sert à fermer en même temps la croisée et le volet lorsqu'on l'accroche à l'espagnolette.

agrafer : fixer des pattes d'agrafes clouées sur le voligeage d'une couverture pour maintenir les feuilles de zinc.

agrafure : façon de couverture en zinc à pente normale avec des agrafes.

agrégat : produit pierreux ou non, utilisé avec le liant et l'eau pour fabriquer les bétons.

— concassé : agrégat issu du concassage de pierres brutes.

— roulé : agrégat provenant d'un lit de rivière.

agrégation : matériau fin à base de sable de carrière ou de débris de pierre, servant à former un revêtement de route lorsqu'on le mélange aux agrégats pierreux.

agressivité : pouvoir corrosif d'un liquide.

aiguille : tige de fer boulonnée reliant deux pièces de charpente afin de maintenir leur écartement ou de les soulager. — Types de pointes minces et sans tête pour l'assemblage des bois. — Pyramide élancée couronnant un clocher ou une toiture. — Cornières ou fers plats verticaux, fixés au-dessus des montants d'une huisserie, noyés dans une cloison et scellés dans le plafond, composés, éventuellement, de deux éléments fixés bout à bout pour le réglage et servant à maintenir en place le cadre de la porte. — Pièce de bois qui, placée presque verticalement et en léger contrebas avec d'autres éléments identiques, constitue le rideau étanche et mobile de certains barrages.

— de Proctor : ressort taré permettant de suivre l'avancement du compactage et la teneur d'eau.

— de Vicat : appareil servant à évaluer la consistance ou la prise d'un béton ou d'un mortier.

— vibrante : vibrateur placé dans la masse de béton frais de manière à en faciliter la mise en place et en accroître la compacité.

aile : côté d'un édifice.

— de poutre : renforcement d'équerre aux deux extrémités de l'âme de la poutre (voir âme).

aile de moulin (en) : imparfaitement dressé (pièce de bois par exemple).

— de pont : mur soutenant les berges d'une rivière ou d'un fleuve pour protéger les culées d'un pont contre le courant de l'eau, le choc des péniches ou de tout corps flottant ou entraîné.

— (mur en) : mur de soutènement prolongeant le nu d'une culée avec jonction continue et non anguleuse.

aileron : console renversée, généralement en décoration de couronnement de lucarne. — Palette en planche fixée sur la roue d'un moulin à eau. — Bord de rainure des plombs à vitraux.

ailettes (tube à) : tube sur lequel sont soudées ou serties des plaques perpendiculaires à l'axe du tube.

aire : revêtement de sol extérieur. Ex. : aire en asphalte, etc. — Partie supérieure d'un pont sur laquelle a lieu la circulation.

— d'élan : surface en cendrée de sautoir ou de lançoir servant à l'élan.



— de plancher : remplissage du vide entre des solives, en général en plâtre, sur bardeaux, destinée à recevoir le revêtement de sol.

— de réception : surface en sol stabilisé ou gazon, après un sautoir ou autour d'un lançoir, pour réception de l'athlète ou de l'engin de lancer.

— de traînée : surface couverte par le parcours d'un véhicule.

ais : grosses planches de bois de 3 à 6 cm d'épaisseur.

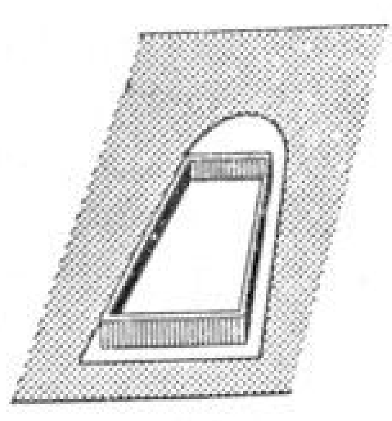
aisselier : pièce de charpente droite ou courbe servant à trianguler l'assemblage de deux pièces (voir comble).

aisselle : partie de voûte d'un four situé entre la naissance de la voûte et la mi-hauteur.

ajour : petite ouverture ou échancrure dans une pièce, laissant passer la lumière. Ex. : bois découpé.

ajout : constituant secondaire du ciment (pouzzolane, cendres volantes, etc.) ajouté au clinker.

ajutage : dispositif spécial placé à l'ouverture d'une canalisation pour régler l'ouverture et la portée du jet.


alaise de chatière

alaise : pièce de bois rapportée, pour élargir ou allonger une pièce de bois insuffisante. — Pièce de métal raccordant la toiture à une souche ou à un châssis tabatière, partie visible du cadre de l'ossature d'un vantail.

alandier : four à foyers multiples utilisé pour cuire faïence et porcelaine.

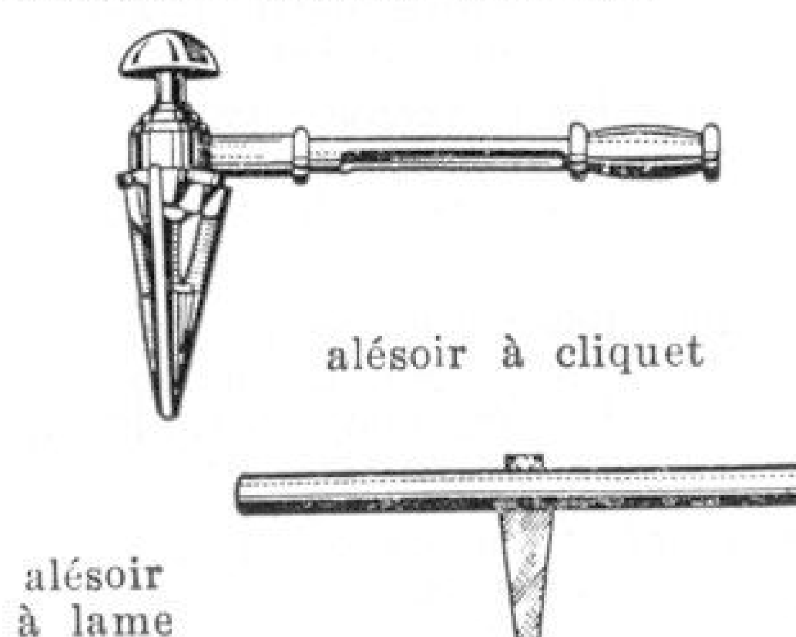
albâtre : marbre à texture fibreuse, plus ou moins translucide, blanc laiteux, uni ou veiné de diverses couleurs.

Alep (brèche d') : marbre de provenance de Turquie à galets roulés de couleur rose ou jaune.

alésage : action d'aléser.

aléser : mettre au diamètre exact l'intérieur d'un trou cylindrique.

aléseuse : machine à aléser.


alésoir à cliquet

alésoir à lame

alésoir : outil d'alésage.

alette : parement d'un pied-droit s'étendant de l'arête jusqu'au pilastre. — Par extension : tout le panneau du pied-droit.

alidade : instrument servant à mesurer les angles lors d'un relevé de plan.

alignement : tracé de voirie pour délimiter la propriété en bordure de rue.

alignement (lever par) : procédé topographique servant à situer planimétriquement un point inaccessible à partir de points du pourtour commun.

alisier : bois d'une essence très fine convenant surtout pour les menus ouvrages d'ébénisterie.

alite : silicate tricalcique, composant du ciment Portland, et qui en possède la plus grande partie des propriétés hydrauliques

allège : partie de mur généralement moins épais que l'embrasure et montant jusqu'à hauteur d'appui entre les jambages d'une baie.

allégir : réduire l'épaisseur ou le volume d'une pièce. — Placer une moulure pour donner plus de légèreté à une pièce lourde d'aspect.

allongeage : mise au point de la peinture en ajoutant du vernis, du diluant ou du siccatif.

allouchi : résine soluble dans l'alcool servant à la fabrication de vernis.

allumeur : appareil électrique servant à amorcer l'explosion d'un explosif, en général, dans le cas de plusieurs coups de mines simultanés.

allumeur-extincteur : appareil permettant de mettre en circuit ou hors circuit à distance et automatiquement des appareils électriques.

almagra (rouge d') : pigment tiré d'une argile ocreuse et nommée parfois rouge indien — Produit utilisé pour polir les glaces.

alpax : alliage d'aluminium et de silicium.

Alpes (vert des) : marbre de provenance des Hautes-Alpes, d'un vert foncé.

alternateur : appareil transformant du courant électrique continu en courant alternatif.

aluminage : revêtement d'aluminium.

alundum ou **aloxite :** alumine cristallisée employée comme abrasif ou comme produit réfractaire (céramique).

aluné (plâtre) : plâtre obtenu par imprégnation d'alun à du plâtre fin cuit à 600-700° C et moulu.

alvéolaire : se dit d'un matériau qui présente une structure composée d'alvéoles juxtaposées.

alvéole technique : gaine dans laquelle sont disposées les canalisations de fluides. Syn. : gaine technique.

amaigrir : réduire une pièce d'épaisseur pour permettre de l'ajuster à la place qu'elle doit occuper. — Ajouter à un ciment une poudre inerte de façon à réduire le pouvoir liant.

amarrage : fixation d'un cordage à un élément fixe. Ex. : amarrage à la charpente ou à une cheminée de cordages de suspension d'échafaudages ou amarrage à une pierre du cordage de levage de cette pierre.


amassette

amassette : petit couteau en corne ou en bois employé par les peintres pour ramasser les couleurs fines, dont les nuances s'altèrent au contact du fer.

ambon : tribune élevée sur le devant du chœur d'une église.

âme : partie centrale d'une poutre en **I** ou en **U**; matériau simple ou composite qui se trouve placé entre deux parois.

amenuiser : réduire l'épaisseur d'une pièce en la rabotant.

amiante : substance minérale de couleur grisâtre ou blanche, incombustible.

amiante-ciment : matériau composé d'amiante et de ciment comprimé et séché.

aminci : aplatissement en pointe d'une extrémité d'un motif en fer, obtenu en le forgeant.

amorçage : voir amorce.

amorce : synonyme de harpe. — Début de percement de trou ou d'une ouverture. — Extrémité et forme de pièce préparée par la soudure. — Elément servant à provoquer l'explosion d'un explosif.

— **en retour :** moellon posé en retour.

amorces de mur : maçonneries réalisées aux extrémités d'un mur facilitant son alignement.

amorceur : petit robinet à entonnoir placé sur un corps de pompe pour permettre l'amorçage avec une petite quantité d'eau.

Fil conducteur
Charge d'allumage
Explosif
Explosif sensible à la chaleur
amorce instantanée

amorçoir : outil de charpentier permettant d'amorcer des trous avant l'usage d'autres outils.

amorphe : forme non cristallisée d'un corps existant aussi sous forme cristalline.

amortissement : élément terminant une partie d'édifice et, en particulier, un comble. — Raccordement d'une saillie par profil continu.

amortisseur (d'ascenseur) : dispositif sur lequel bute un ascenseur à une extrémité de sa course et destiné à amortir les chocs correspondants.

ampasite : matériau fait en utilisant la bagasse.

ampère : unité légale d'intensité de courant électrique.

ampère-heure : unité de quantité d'électricité.

ampèremètre : instrument destiné à mesurer l'intensité d'un courant électrique.

amphibole : roche fibreuse ou lamelleuse verte ou brune.

amphibolique : qualifie une roche où l'on trouve de l'amphibole.

anaérobie : en dehors de la présence d'air. Ex. : fermentation anaérobie.

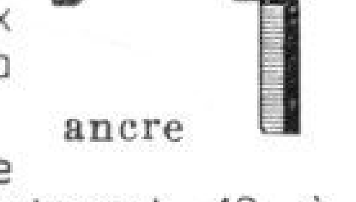


anas de lin : fibres résultant du rouissage et du teillage du lin.

ancon : sorte de console soutenant une corniche. — Pierre de coin.

ancrage : fixation par barres ou parties métalliques scellées d'un élément tel que le tablier d'un pont sur le massif de culée ou d'un barrage sur le sous-sol. — Appareil ou dispositif de fixation d'extrémités de câbles de pont suspendu ou de câbles de béton précontraint ou de barres à béton armé ou analogue.

— **(massif d') :** massif en béton servant de fixation à un câble ou à une structure.


ancre

ancre : pièce fixée à l'extrémité d'une tige de tirant retenant un mur ou un élément de charpente. — Par extension tige d'acier reliant deux éléments de construction et destinée à éviter l'écartement de ces deux éléments; par exemple, deux murs ou une souche et la charpente.

andésite : roche acide basique à mica noir contenant 48 à 55 % de silice.

angélique : bois de Guyane assez dur, d'excellente qualité, employé pour les parquets et les charpentes spéciales.

anglaise : partie peinte en ton plus foncé sur le battant d'une porte.

anglaise (fermeture à l') : rideau en acier ondulé s'enroulant sur une bobine et guidé par deux coulisses.

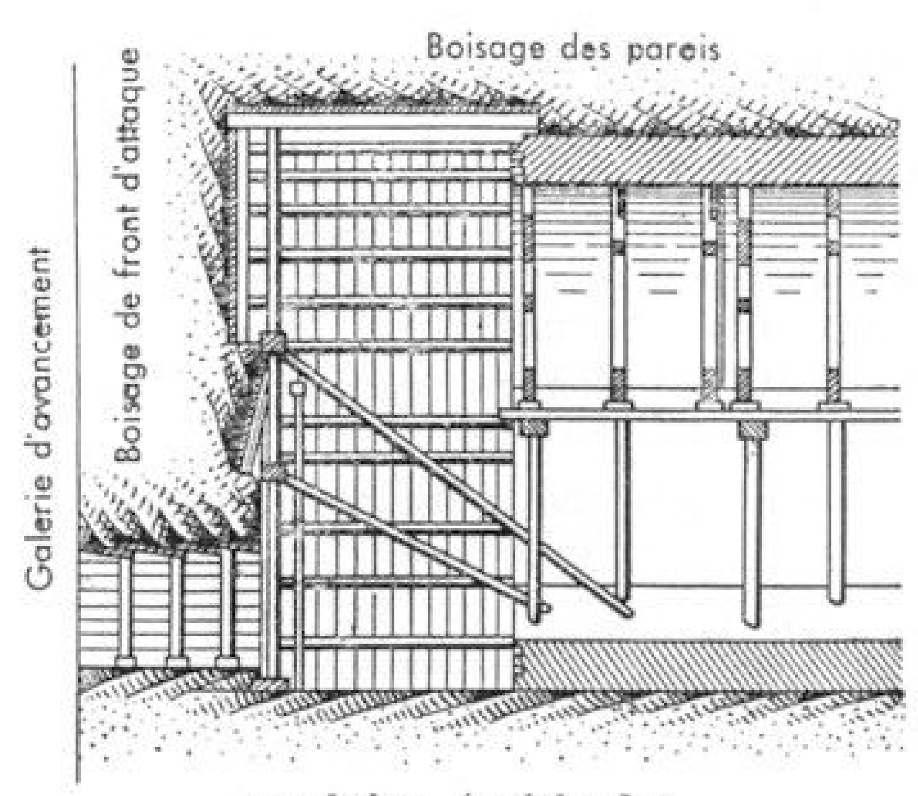
anglaise (chéneau à l') : pose par laquelle le chéneau ne pend pas et est placé au-dessus d'une corniche (fig. p. 48).

— **(limon à l') :** synonyme de limon à crémaillère.

— **(parquet à l') :** (voir paqruet).

— **(escalier à l') :** escalier à crémaillère (voir ce mot)

— **(méthode) :** méthode d'exécution de galerie boisée par sections entières et par couches horizontales successives.

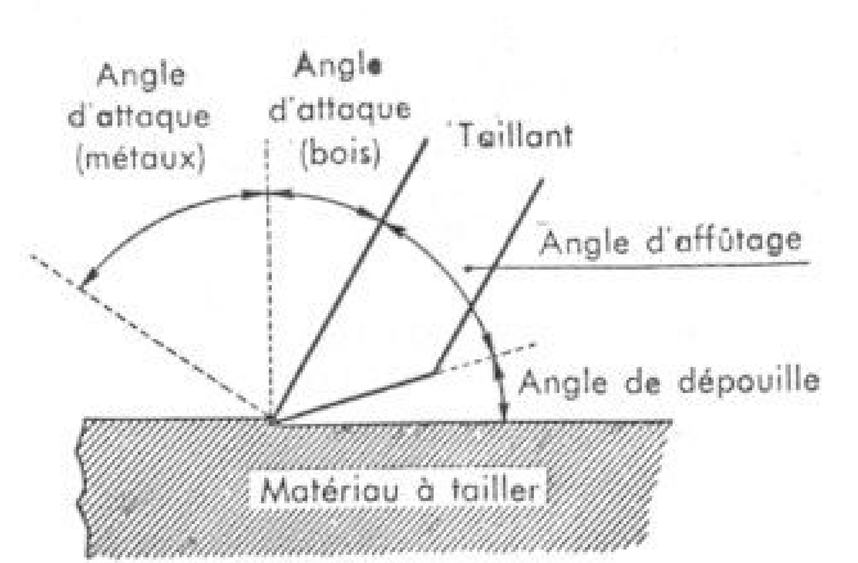


anglaise (méthode)

angle arrondi : façon circulaire de la rencontre de deux lignes.

— **à deux coupes d'onglet :** assemblage de deux pièces avec coupes d'onglet à 45° pour mettre d'équerre.

— **à deux coupes de faux onglet :** assemblage de deux pièces avec coupes d'onglet à plus ou moins de 45° et donnant un angle aigu ou obtus.



— **battu :** bande de plomb emboutie pour épouser la forme d'un relief.

angle d'éboulement : angle formé par un talus naturel par rapport au plan horizontal.

angle stadimétrique : angle sous lequel est vue une mire.

angles : d'attaque, d'affûtage de dépouille d'un outil de coupe (voir figure).

angledozer : utiliser bouteur biais.

anglet : cavité à angle droit en forme de V séparant les bossages.

anhydrite : sulfate de calcium totalement déshydraté (plâtre de cuisson très poussée).

anneau : élément cylindrique de relativement faible longueur dans l'exécution d'un tunnel. — Moulure convexe qui entoure le fût d'une colonne. — Organe d'assemblage en forme circulaire utilisé en charpente pour améliorer l'adhérence entre les pièces de bois. — Rocade interne la plus proche du centre d'une ville.

annelée (colonne) : colonne comportant un anneau.

anodisé : se dit d'un produit métallique ayant reçu un traitement électrolytique.

anse de panier : courbe obtenue par des arcs de cercles raccordés.


anse de panier

anspect : levier.

ante : pilastre placé à un angle d'édifice ou à l'extrémité de murs pour consolider l'édifice.

antefixe : relèvement décoratif vertical de faîtière spéciale destinée à l'extrémité du faîte.

anter : mettre bout à bout deux pièces de bois.

antibalançant : dispositif évitant le balancement d'un caténaire ou le maintenant dans une direction.

anti-bélier : dispositif situé généralement au point le plus élevé d'une colonne montante, en vue d'atténuer les chocs produits par les brusques variations de pression d'eau.

antibois : assemblage disposé sur le sol pour éloigner les chaises des murs pour éviter les dégradations.

antibois

antidéflagrant : appareil permettant d'éviter que l'échauffement d'un équipement ne provoque l'explosion de l'air ambiant.

antifouling (peinture) : peinture empêchant l'adhérence des algues et des mollusques aux surfaces métalliques baignant dans l'eau de mer, syn : antisalissure (peinture).

antigel : adjuvant évitant le gel du béton frais.

antigiratoire (câble) : câble spécial compensant automatiquement les efforts de torsion dus au toronage en hélice.

antimousse (agent) : adjuvant incorporé pour éviter la formation de mousses.

antipeau (agent) : adjuvant susceptible de ralentir ou d'empêcher la formation de peaux à la surface des peintures au contact de l'air.

antivibratile : destiné à éviter la transmission des vibrations aux structures voisines.

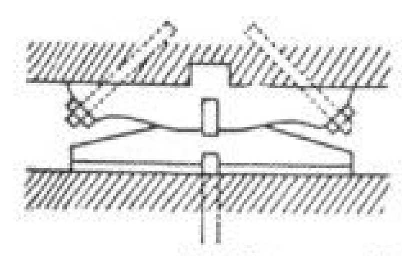
aplanisseuse : appareil à deux ou plusieurs lames, en bois ou en acier, découpant et aplanissant les irrégularités du sol de la route.

aplatissement : façon d'extrémité de motifs en fer obtenu à chaud.

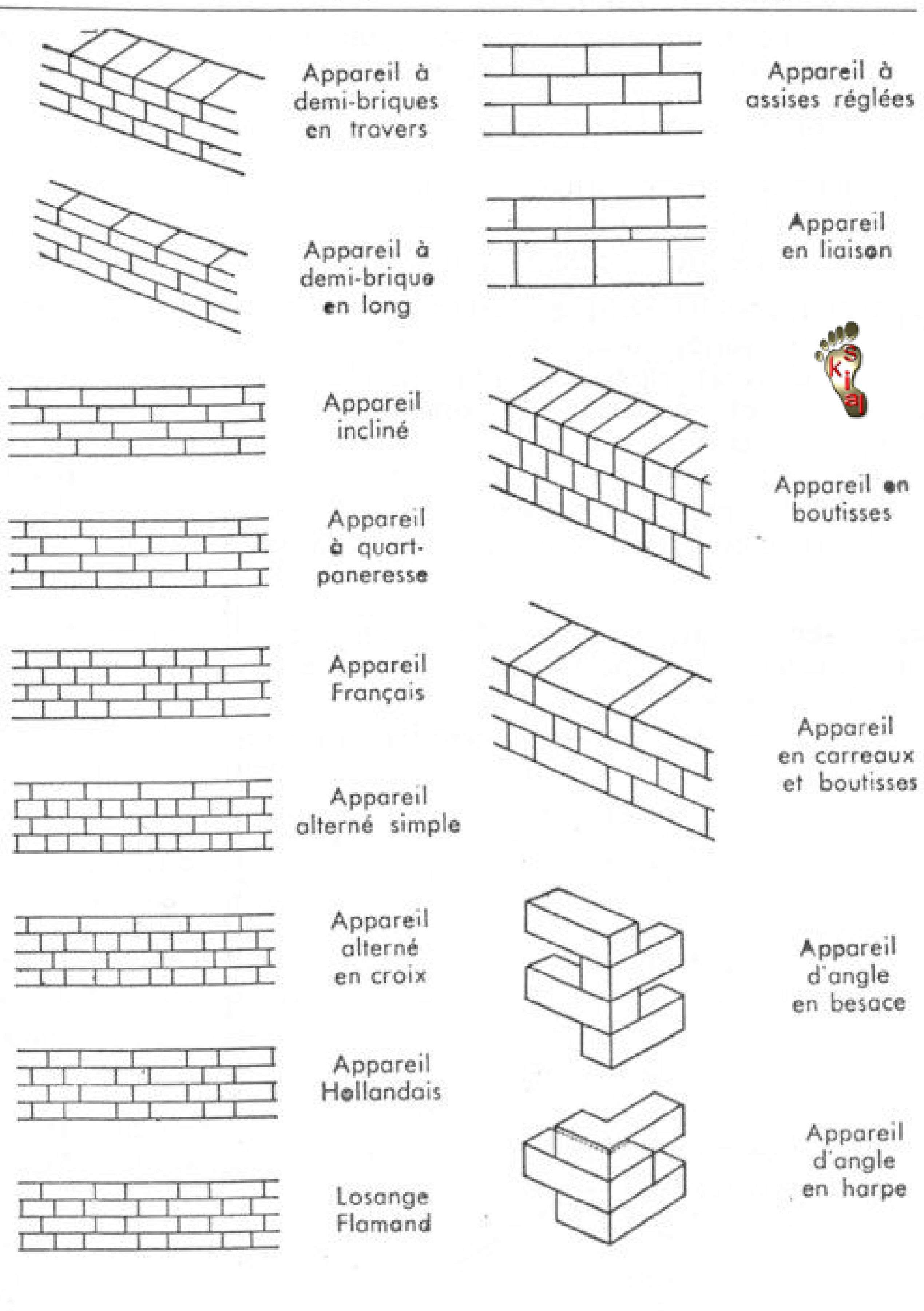
aplomb : verticale

appareil : disposition apparente des pierres ou des briques et agglomérés (voir opus incertum).

— **d'appui :** appareil assurant l'appui d'un pont, une partie supérieure re-


appareil d'appui

posant ou étant articulée sur une partie inférieure pivotante pour permettre au pont de se dilater.



appareils simples

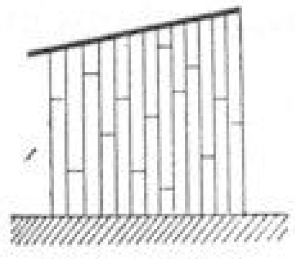
appareillage : disposition de l'ensemble des joints horizontaux et verticaux.

— **(calepin d') :** carnet sur lequel est indiqué l'appareil d'un ouvrage en pierre.

appareiller : donner les mesures précises pour tailler les pierres. — (Charpente) : choisir le bois, le mettre à l'épure, tracer les assemblages, les couper et poser les marques.

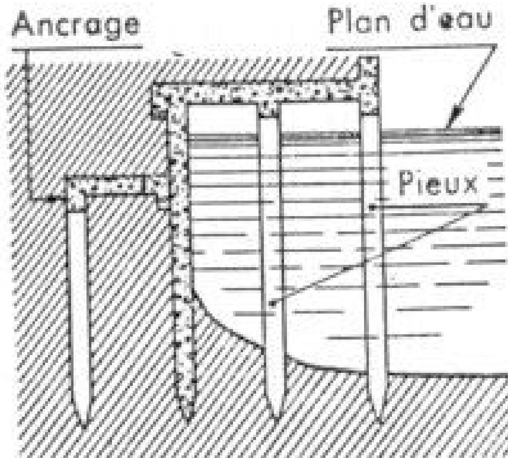
appareilleur : technicien ayant la charge de tous les travaux de pierre de taille dans un bâtiment.

appentis : petit toit à un seul égout appuyé à un mur d'un côté. — Par extension : partie de bâtiment couverte par un toit en appentis.


appentis

application (point d') : point matériel sur lequel agit une force.

applique : appareil d'éclairage destiné à être fixé sur une paroi verticale. — Revêtement mural de mosaïque ou de marbre.



appontement

appontement : construction en bois ou en fer dans le genre d'une passerelle et destinée à permettre l'accostage de bateaux ne pouvant atteindre des berges ou un quai.

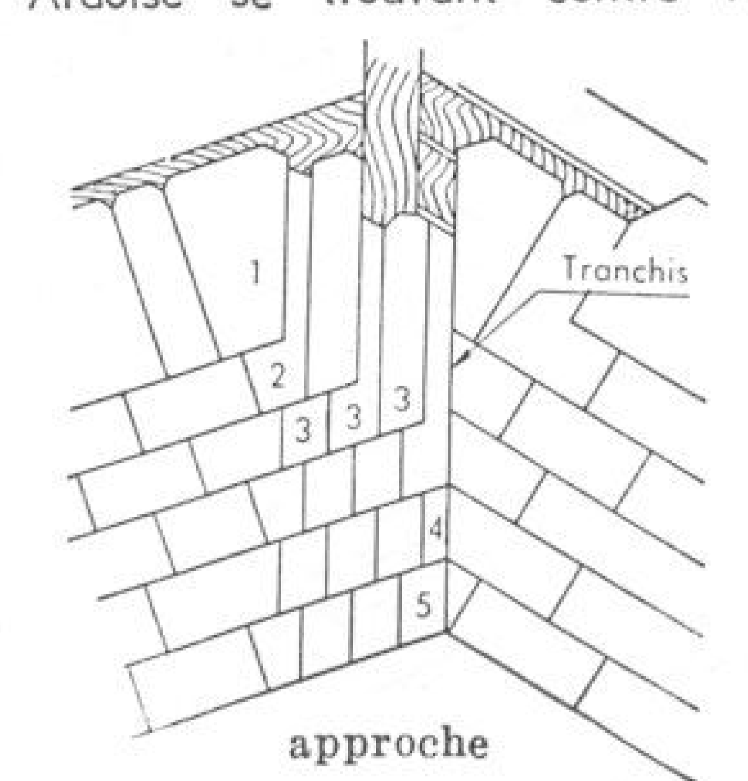
apport (métal d') : métal additionnel utilisé pour réaliser la soudure non autogène de deux éléments métalliques.

— **(baguette d')** : baguette de métal d'apport.

— **(bassin d')** : étendue de terrain pour laquelle les eaux de pluie alimentent un réseau d'assainissement.

apprêt : couche dont on enduit un support en toile, bois, métal, etc., sur lequel on doit appliquer une couche de peinture et destinée à améliorer la mise en œuvre et l'aspect final du revêtement. — Papier spécial (dit aussi papier d'apprêt) appliqué sur un support sur lequel on applique un papier peint.

approche : dans la manœuvre de pose de pierres, transport sur le chantier avant le brayage et après le débrayage. — Ardoise se trouvant contre l'arêtière et taillée en conséquence. On distingue parfois la première approche (ardoise la plus voisine de l'arêtière de même niveau) et la seconde approche située après la première approche et avant la contre-approche.



approche

1. Grandes approches ; 2. Petites approches ; 3. Fendis ; 4. Petites requêtes ; 5. Grandes requêtes.

appui : couronnement au-dessus d'une allège sous croisée ou en garde-fou sur lequel on peut s'appuyer.

— **(hauteur d')** : hauteur des appuis (de 0,60 à 1 m).

— **(mur d')** : mur de garde-fou supportant l'appui.

appui (appareil d') : appareil reliant le tablier d'un pont à l'appui et destiné à permettre les déformations du tablier et à centrer les réactions sur les appuis.

— **articulé** : voir articulation.

— **de baie** : partie basse d'une fenêtre sur laquelle repose le châssis et rejettant les eaux de pluie vers l'extérieur.

— **élastique** : appui dont le déplacement est proportionnel à la réaction.

— **encastré** : voir encastrement.

— **à glissement** : système d'appui d'une structure permettant sa libre dilatation.

— **à rouleau** : système d'appui permettant le libre déplacement horizontal et comportant généralement des cylindres métalliques.

appuyoir : morceau de bois de forme triangulaire servant à appuyer et à rapprocher des feuilles de tôle de zinc pour permettre d'effectuer une soudure.

aquastat : appareil limitant la température de l'eau d'une chaudière.

aqueduc larron : aqueduc alimenté par l'aqueduc de remplissage d'une cale sèche et courant le long des bajoyers pour distribuer l'eau sans courant trop violent.

— **de remplissage** : canal permettant de remplir une cale sèche.

— **de vidange** : canal permettant de vider une cale sèche jusqu'au puisard des pompes.

— **de refoulement** : canal permettant de vider une cale sèche des pompes jusqu'à la mer.

aragonite : carbonate de chaux naturel à cristaux orthorhombiques.

araignée : appareil en fer se fixant à l'orifice supérieur d'un tuyau de descente pour éviter la chute d'immondices susceptibles de provoquer un engorgement.

arase : dernière assise de niveau d'un mur ou d'une partie de mur dressée de façon à supporter d'autres matériaux. — Pierre de faible épaisseur destinée à combler un vide de mur en pierre de façon à mettre la partie supérieure du mur de niveau.

arasement : action d'araser. — Opération consistant à couper le bord d'un papier de tenture pour supprimer un recouvrement.

araser : mettre de niveau ou couper une partie dépassant un alignement de façon à réaliser une face sensiblement plane ou régulière.

arbalétrier : pièce de bois de charpente posée obliquement pour recevoir les pannes et fixée sur l'entrait. L'arbalétrier peut être courbe dans les combles dits « à l'impérial ».

arc : courbe que décrit une voûte.

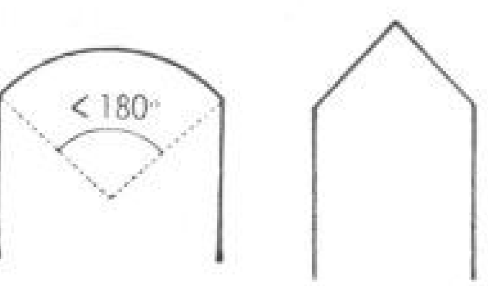
— **angulaire** : arc constitué de deux segments rectilignes symétriques.

— **articulé** : arc lié à ses appuis par l'intermédiaire d'une rotule.

— **bombé ou en segment de cercle** : arc circulaire dont le centre est au-dessus de la naissance.

arbalétrier

— **brisé** : **a)** synonyme d'arc angulaire; **b)** arc en ogive dont les centres des arcs de cercle sont au niveau des naissances.



arc bombé   arc brisé

— **de cloître** : voûte composée de portions de berceaux se rencontrant en angle rentrant.

arc de décharge : arc d'ossature placé dans un mur au-dessus d'un linteau pour améliorer la distribution des contraintes.

— **déprimé** : arc en plate-bande raccordé aux pieds droits par des quarts de cercle, de rayon de l'ordre du quart au moins de la largeur de la baie.

— **droit** : arc droit ou arc en plate-bande (voir figure).

— **droit à encorbellement** : arc en plate-bande prenant appui de chaque côté sur un corbeau.

≤60°

arc en plate-bande ou arc droit

— **en accolade** : arc en forme d'accolade (voir figure).

— **en anse de panier** : arc dont la forme est celle de l'anse de panier, en général, surbaissé.

— **encastré** : arc solidaire à ses naissances des massifs sur lesquels il s'appuie sans rotation possible.

— **en doucine** : arc constitué de deux doucines symétriques.

— **en fer à cheval** ou **outrepassé** : arc circulaire dont le centre est au-dessus de la naissance.

arc en ogive : arc dont la courbe est constituée de deux arcs de cercles symétriques par rapport à l'axe de l'arc.

— **en ogive à contre courbe** : arc en ogive renversé.

— **en ogive aiguë** (ou **en lancette**) : arc en ogive dont la largeur est inférieure au rayon des arcs de cercle constituants.

— **en ogive obtuse** : arc en ogive dont la largeur est supérieure au rayon des arcs de cercle constituants.

— **en plate-bande à coussinets arrondis** : arc analogue à l'arc déprimé mais à rayon de raccordement aux pieds droits très petit.

— **en plein cintre** : arc formant un demi-cercle.

— **en plein cintre brisé** : arc en ogive dont les centres des arcs d'ogive sont très rapprochés de façon à ce que la pointe soit peu sensible.

— **en talon** : voir arc en accolade.

— **en talus** : arc dont les voussoirs sont plus courts au sommet qu'à la base.

arc en tas de charge : arc dont les claveaux sont aux naissances à face verticale et horizontale.

— en tiers-point : arc brisé dont les arcs sont constitués chacun de 3/16 de cercle.

arc exhaussé : arc semi-circulaire dont le centre se situe au-dessus des impostes.

— extradossé : arc dont les voussoirs sont d'égale longueur (intrados et extrados concentriques dans le cas d'arc circulaire).

arc surhaussé : arc en demi-ellipse ou anse de panier à grand axe vertical.

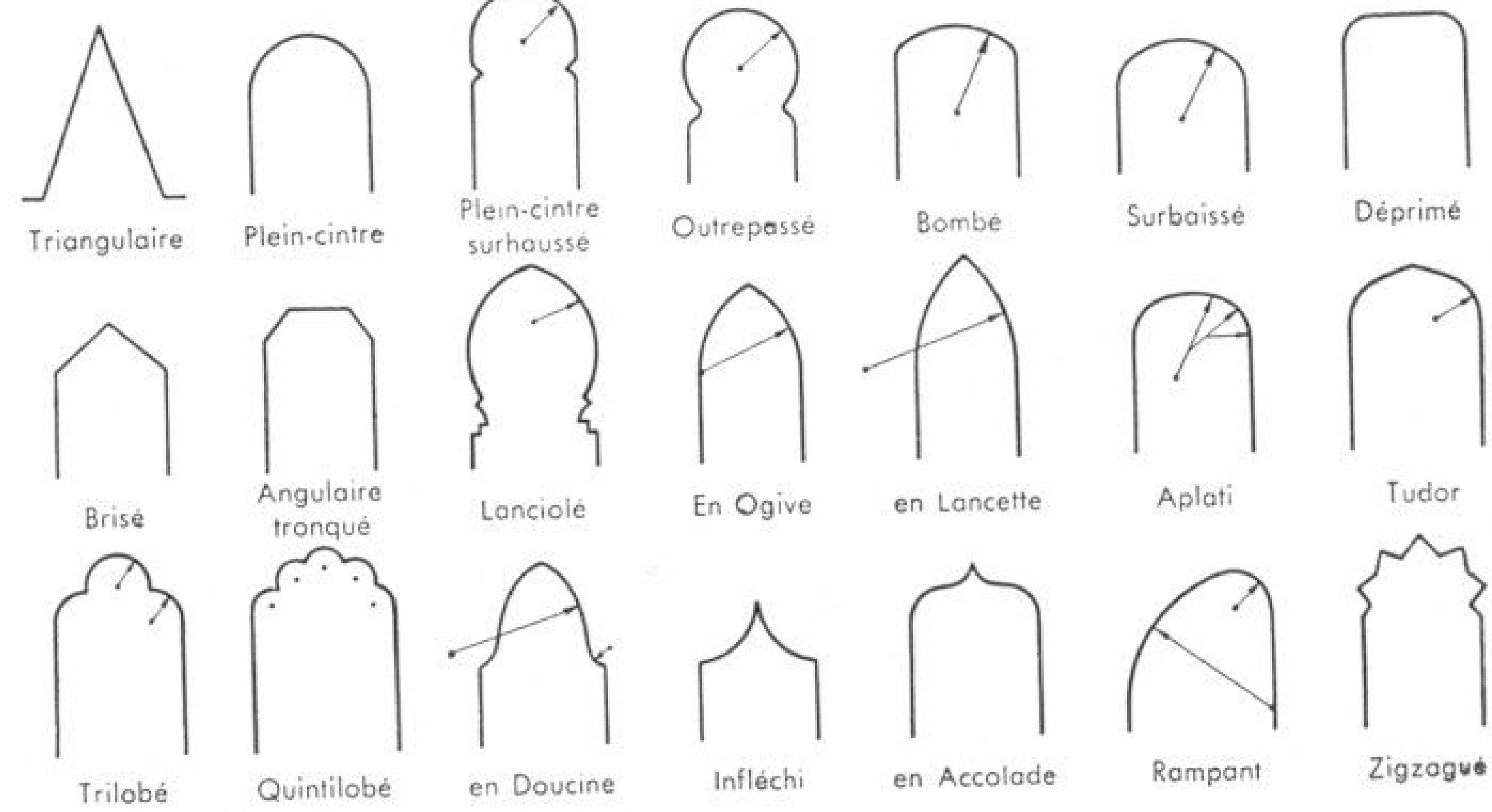
— Tudor : arc en ogive dont les centres sont au-dessous de la naissance de l'arc.

arc : en statique, poutre à ligne moyenne courbe.

— à trois rotules : arc (au sens statique) isostatique comportant deux rotules de même niveau et une articulation au sommet.

— de référence : arc (au sens statique)





arcs

— gothique prolongé : voir arc en accolade.

— gothique surbaissé : voir arc Tudor.

— infléchi : arc dont la courbe est constituée par deux arcs de cercle symétriques ayant leurs centres au-dessus de l'arc.

— lancidé : arc en ogive, c'est-à-dire dont les centres sont au-dessus des naissances.

— polylobé : arc composé de plusieurs arcs de cercle en nombre impair.

— rampant : arc dont les deux naissances sont placées à des hauteurs différentes.

— renversé : arc dont la clef est à un niveau inférieur à celui des naissances.

— surbaissé : arc en demi-ellipse ou anse de panier à petit axe vertical.

isostatique comportant une liaison, un appui simple et une rotule.

— de radier : mur en arc de cercle, destiné à protéger contre les chocs de circulation fluviale, une pile de pont.

— doubleau : arcade formant saillie sur la partie inférieure d'une voûte et perpendiculaire à l'axe de la voûte.

— formeret : arcade en saillie sur la partie inférieure d'une voûte et dont la direction est celle de l'axe de la voûte.

arc : décharge lumineuse à travers un fluide isolant.

arcade : ouverture dont la partie supérieure est en forme d'arc.

— composée : arcade comprenant des arcs polylobés.

— géminée : arcade comprenant deux arcs successifs.

arcade incomplète : arcade tronquée sur un de ses côtés.

— quaternée : arcade comprenant quatre arcs successifs.

— simple : arcade comprenant un seul arc à un seul lobe.

— ternée : arcade comprenant 3 arcs successifs.

arcature : suite d'arcades décoratives sur mur plein, ou devant ce mur.

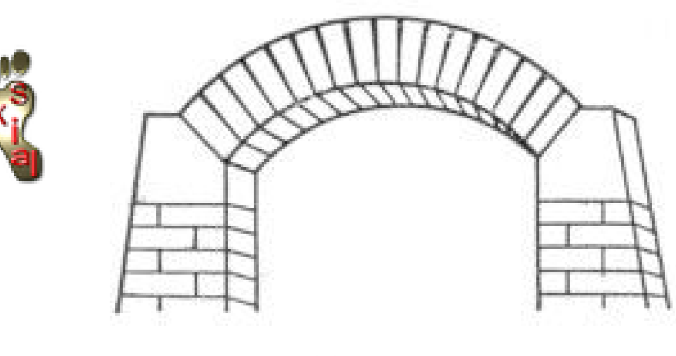
— en claire voie : arcature détachée légèrement du mur de fond.

— à jour : arcature nettement détachée du mur de fond, de sorte que les arcades sont visibles sur les deux faces.

arc-boutant : pilier se terminant en arc et servant à buter un mur ou une voûte pour le soutenir ou le renforcer. — Renforcement de montants de grille en fer pour la rendre indéformable.

arc-bouter : placer un arc-boutant pour soutenir ou étrésillonner un point faible d'une construction ou d'un étai. — Plus généralement : placer un pilier, un massif, etc., pour soutenir une partie de construction.

arceau : courbure d'une voûte en berceau. — Partie cintrée d'une porte ou d'une fenêtre. — Ornement en bas-reliefs de la forme d'un arc trilobé.



arceau

arche : voûte en forme d'arc supportée par les piles d'un pont.

— maîtresse : la plus grande arche d'un pont.

— marinière : arche de grande dimension pour assurer la circulation fluviale. (Les désignations des arches sont les mêmes que celles des arcs (voir ce mot) : arche surbaissée, arche en plein cintre, etc.).

archée : portée d'un arc

architrave : partie de l'entablement placée au-dessous de la frise portant immédiatement sur les chapiteaux des colonnes ou des pilastres.

archivolte : moulure en saillie sur la face des voussoirs d'une arcade.

arcs orthogonaux : procédé de pavage mosaïque avec rangées en arc de cercle de 1 m de rayon et 1,50 m de corde environ.

ardoise : schiste de couleur bleue, grise ou rousse, se divisant en lames plates et unies. — Elément quadrangulaire ou de forme plus complexe fabriqué avec ce schiste.

— de remplissage : ardoise tranchée placée au voisinage d'une rive latérale et utilisée pour éviter que la tranchée ne fasse apparaître des ardoises trop étroites (moins de la moitié de leur largeur).

ardoise de remplissage

aréole : petite tache circulaire.

aréolé : recouvert de petites taches circulaires.

arénace : qualifie un terrain « perméable en petit », c'est-à-dire dont la perméabilité est due à la structure poreuse des matériaux et non aux fissures.

arête : angle saillant formé par la rencontre de deux surfaces. L'arête peut être vive ou arrondie.

— de poisson : disposition croisée des pavés.

arête de poisson

— profilée : angle de profil en about de moulure formant jouée unie.

— (voûte d') : voûte produite par l'intersection de deux voûtes en berceau qui se pénètrent.

arêtier : pièce de charpente droite ou courbe formant angle à la rencontre d'une face et d'un versant de comble. — Nervure d'une voûte d'arête (terminologie non recommandée). — Arête d'intersection de deux versants de toiture se coupant à angle saillant.

arêtière : ardoise taillée en rive d'arêtier.

arganeau : gros anneau de fer scellé dans le mur d'un quai et qui sert à amarrer les bateaux (syn. organeau).

arganeau

argile expansée : matériau à structure alvéolaire obtenu par cuisson à haute température d'argile. Sert à la confection de béton léger.

arkose : sorte de grès composé de grains de quartz plus ou moins volumineux agglomérés par feldspath.

armature : ensemble en métal utilisé en maçonnerie, béton armé, charpente, pour soutenir ou augmenter la résistance. — Ensemble des tringles métalliques d'une verrière destinées à supporter des vitrages. — Toile textile ou métallique assurant la solidité d'un produit en feuille.

Barre droite

Barre relevée

armatures

— **crénelée :** armature réalisée en acier à adhérence améliorée. Voir acier crénelé.

— **de compression** (voir acier comprimé) : armature soumise à un effort de compression.

— **de liaison :** acier pour béton armé mis en place au droit d'un arrêt de coulage.

— **de précontrainte :** armature préalablement tendue, permettant la mise en compression du béton.

— **préfabriquée :** armature fabriquée en usine suivant les plans de l'Ingénieur Conseil.

— **transversale :** armature perpendiculaire à la ligne neutre assurant, pour les poutres, la résistance à l'effort tranchant.

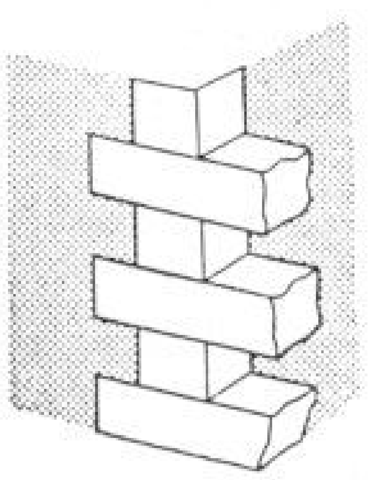
— **tendue :** aciers placés dans une zone où le béton est en tension.

armement : ensemble de supports d'une ligne électrique ou téléphonique en haut d'un mât (fermes et isolateurs).

aronde : crampon de fer bois ou pierre en forme de double queue d'aronde servant à relier deux pièces de charpente ou deux pierres.

— **(queue d')** : forme particulière de tenon ou d'entaille rappelant la queue d'hirondelle.

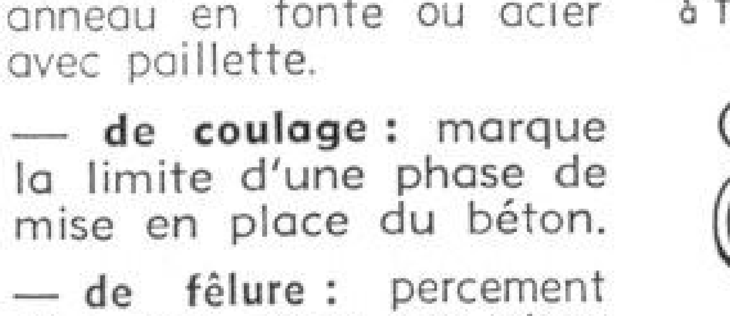
arrachement : ensemble de pierres en saillie destinées à faire liaison entre un mur inachevé et des parties de construction ultérieure. — Action d'enlever des pierres de parement pour contrôler l'intérieur d'un massif de maçonnerie. — Retombée inférieure d'une voûte engagée dans un mur.

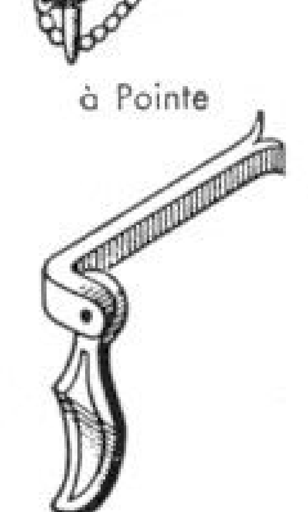


arrachement

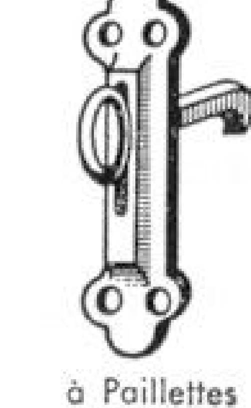
arrêt : 1) interruption de chanfrein, moulure ou feuillure sur une pièce lorsqu'il ne se poursuit pas sur toute la longueur de la pièce. — Arrêt en chanfrein, en carré, en biseau, en cuiller, mouluré, simple. — **2)** Pièce de quincaillerie pour tenir fermée une porte, un châssis, une persienne. On distingue les **arrêts de corde à septain** avec boule en cuivre ou à fourchette, les **arrêts de porte** en bois garnis de caoutchouc, à monture en cuivre, à galets, les **arrêts de persiennes** avec broche et chaînette, anneau en fonte ou acier avec paillette.

à Pointe





à Tourniquet



à Paillettes

arrêts de persiennes

— **de coulage :** marque la limite d'une phase de mise en place du béton.

— **de fêlure :** percement d'un trou dans une glace à l'extrémité d'une fêlure pour éviter que celle-ci se poursuive.

— **à fourchette :** petite pièce en fonte maintenant ouvert un châssis tabatière au moyen d'une corde.

— **simple** (ou **arrêt arrondi**) : arrêt réalisé automatiquement à la machine.

arrêt de vasistas : pièce métallique recourbée perpendiculaire au châssis d'un vasistas et limitant l'ouverture du vasistas.

arrêtage : nom donné à une couche de vernis sur un fond pour isolement de celui-ci.

arrêt de fourchette

arrêt de corde de store

arrêt de vasistas

arrêtoir : saillie arrêtant le mouvement d'une pièce sur une autre. — Petite digue que font les paveurs pour arrêter l'eau d'un ruisseau pendant leur travail.

arrière-bec : éperon de chaque pile de pont côté aval, en forme de pointe ou de demi-cercle pour faciliter le courant d'eau et écarter les corps durs flottants.

arrière-chœur : dans certaines églises, second chœur situé derrière le premier.

arrière-corps : partie de bâtiment ou de façade en retrait d'une autre.

arrière-voussure : arcature placée derrière une porte ou fenêtre pour améliorer la fermeture ou décharger le linteau.

arrimage : catégorie de chêne suivant la grosseur.

— **(petit) :** de 0,30 à 0,36 de grosseur ou au-dessous, de plus de 8 de longueur.

— **(moyen) :** de 0,37 à 0,42 de grosseur et de toutes longueurs.

— **(gros) :** de 0,43 à 0,50 de grosseur et de toutes longueurs.

arrondi : façon d'arête supprimant l'angle par un arc circulaire.

artère : toute ligne électrique entre postes de transformation et en dehors des lignes de réseaux de distribution aux usagers.

artichaut : pièce de serrurerie hérissée de pointes et garnissant la partie supérieure d'une clôture.

articulation : liaison ne permettant pas la transmission d'un moment fléchissant.

asphalte : matériau constitué par un mélange à proportions variables de sable, gravillon, de filler et de bitume tel que le produit puisse être appliqué à chaud par coulée.

— **armé :** revêtement obtenu par coulage de béton asphaltique sur une armature constituée de carton sur lequel ont été fixées au bitume de petites pierres dures.

— **bricks :** briques imprégnées d'asphalte pour revêtements routiers.

— **comprimé :** matériau de revêtement obtenu par compression, sous pilons chauffés, de poudre d'asphalte chaude.

— **coulé :** produit d'étanchéité obtenu en mélangeant à chaud, au moment de l'emploi, des produits riches en bitume et du mastic d'asphalte.

— **coulé sablé :** produit de revêtement obtenu en adjoignant, à la pose, à de l'asphalte coulé, un tiers environ de sable.

— **liège :** béton asphaltique à agrégats en liège.

— **naturel :** roche sédimentaire naturellement imprégnée de bitume natif (lorsque l'on parle de la matière première), ou asphalte coulé dans lequel le filler est apporté en totalité par la roche d'asphalte broyée (lorsque l'on parle de produits élaborés).

— **porphyrique ou porphyré :** béton asphaltique à agrégats en porphyre.

— **(mastic d') :** produit d'étanchéité noir et solide à la température ordinaire obtenu par addition des produits riches en bitume à l'asphalte naturel.

asphaltique (chape) : roche asphaltique pauvre en bitume.

aspirateur : appareil destiné à aspirer des fumées, vapeurs, buées ou poussières fines, etc. — Elément de turbine servant à ramener l'eau à la pression atmosphérique lorsqu'elle quitte la roue mobile à une pression inférieure.

— **statique :** dispositif placé au sommet d'un conduit d'évacuation et utilisant l'action du vent pour augmenter le tirage. — Aspirateur sans partie mobile.

assainissement : ensemble des dispositions permettant la collecte, le traitement et l'évacuation des eaux résiduelles.

asseau (ou **assette**) : outil de couvreur servant à couper et à clouer les lattes et les ardoises.



assemblage : manière de joindre des pièces de bois ou métalliques.

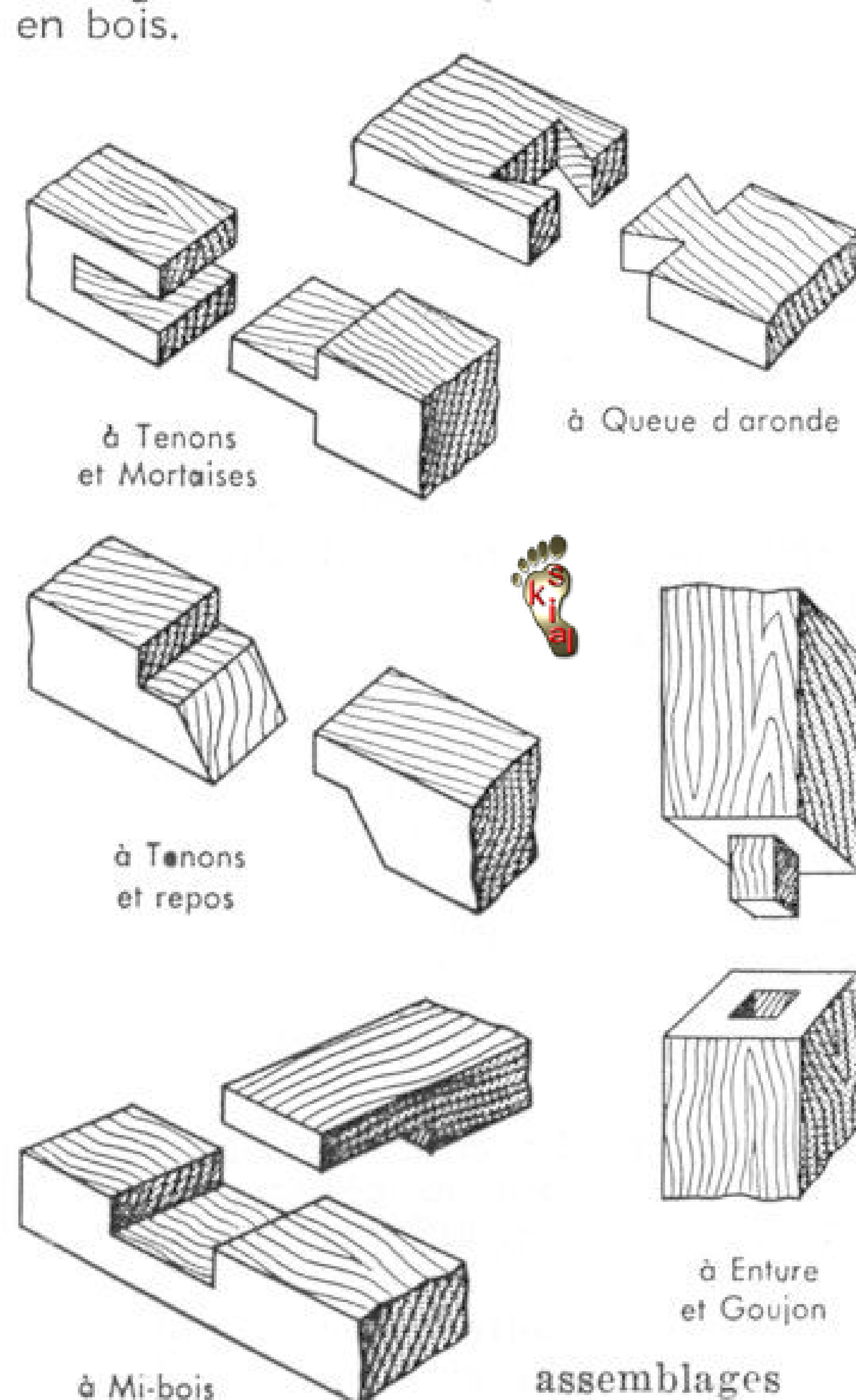
fausse languette — joints plats

mi bois — fausse coupe

grains d'orge — rainures et languettes

double rainure et double languette — rainure et languette à joints recouverts

— à clef : type d'assemblage dont le blocage est réalisé par une cheville en bois.



assemblages

assemblage en crémaillère : assemblage de 2 pièces de bois découpées en forme de crémaillère et s'emboîtant l'une dans l'autre.

— par glissement : assemblage d'éléments du'n système, tel qu'un point d'un élément reste constamment sur un plan d'un autre élément.

— rigide : assemblage d'éléments d'un système tel, qu'une section d'un élément coïncide constamment avec une section d'un autre élément.

— (porte d') : porte dont le vantail est fermé par assemblage.

assiette : position stable d'un corps (assiette d'une poutre). — Face d'un pavé devant être posée sur le sol. — Surface occupée par la route et les parties accessoires.

assise : rang de pierres, briques, etc., posées horizontalement et sensiblement de même hauteur. — Partie servant à asseoir un élément de construction (exemple, assise haute et basse d'un étai).

assise

— en retraite : assise placée au-dessus du mur de fondation et en retrait sur celui-ci.

— de libage : assise en gros moellons mal taillés du type généralement réservé aux fondations.

— de retombée : première assise d'une voûte reposant sur le pied droit.

— parpaigne : assise réalisée en parpaings.

— (plan d') : fond de fouilles destiné à supporter un mur avec ou sans semelle.

assises réglées : construction par assises de hauteur régulière et dont les pierres sont correctement alternées (le centre de chacune se trouve au-dessus ou au-dessous du point des assises inférieure et supérieure).

assourdir : revêtir ou doubler une paroi existante avec un matériau absorbant, pour éviter la réverbération du son. — Rendre une teinte moins éclatante avec des bleus, verts ou violets, sans assombrir.

astragale : moulure couronnant la partie d'une colonne, d'un trumeau, d'une marche, ou courant sur toute la longueur

d'une façade, entre un clavage et un bandeau, pour diviser une partie unie trop importante. — Dans un revêtement en faïence, on appelle astragale, la frise plus ou moins large en faïence ou en mosaïque qui se trouve au-dessous du rang supérieur, ou assez haute dans le cas d'un revêtement dans toute la hauteur de la pièce.

astragale (bande d') : façonné de zinc ou de tôle mouluré.

asynchrone (moteur) : moteur dont le courant inducteur est produit dans une armature fixe, le courant induit étant développé dans l'armature mobile, ce qui crée le mouvement dans cette armature, à une vitesse de rotation décroissante quand augmente l'énergie mécanique demandée au moteur.

âtre : sol sur lequel repose le combustible d'une cheminée. — Atre creux utilisé sous les poêles de construction et composé d'une plaque de fonte supportée à quelques centimètres du sol par des tasseaux en briques, pour être en communication avec la ventouse amenant l'air extérieur.

atrium : cour de séjour intérieure, syn : patio.

attache : façon de ligature des aciers de béton armé pour maintenir en place les armatures pendant le coulage du béton. — Petite bande de plomb soudée sur le plomb des vitraux pour fixer les panneaux de verre. — Appareil fixant une suspente de pont suspendu.

— (de façade) : dispositif servant à fixer au gros œuvre un élément de façade.

attachement : document écrit ou dessiné, remis immédiatement après l'exécution de travaux servant à l'établissement des mémoires, dans le cas où les travaux ne pourraient être ultérieurement contrôlés ou vérifiés, soit par suite de l'applica-

attelé : pièce de bois ou métallique reliant deux aboutements tendus (voir aboutement).

attelle : pince mobile à mâchoires demi-cylindriques utilisées en couverture.

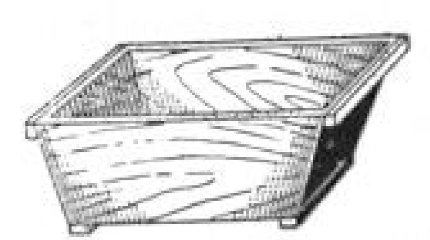
attente (pierre d') : synonyme de harpe (voir ce mot).

attinage : charpente en bois soutenant un navire en cale sèche. — Exécution de cet ensemble.

attique : dernier étage de façade, généralement en retrait et construit plus légèrement. — Lambris couronné d'une corniche placé au-dessus d'une baie.

aubier : partie de bois tendre qui se trouve entre le cœur et l'écorce.




auge

auge : récipient de forme rectangulaire à vannes latérales évasées, servant à gâcher du plâtre ou à déposer du mortier. — Lavabo en tôle galvanisée, en général collectif et d'aspect esthétique peu soigné.

augée : volume que peut contenir une auge de maçon.

auget : hourdis en plâtre formant remplissage entre des poutres à la partie inférieure d'un plancher. — Scellement au plâtre de lambourdes sur un plancher uni tel que plancher en béton armé. — Sorte d'entonnoir en plâtre fait sur les bords du joint de deux pierres pour faciliter l'introduction de mortier dans le joint.

aune : arbre dont le bois est employé en ébénisterie pour sa facilité à être teinté en noir et dans les constructions hydrauliques, l'eau n'ayant que peu d'action sur lui.

aussière (ou **haussière**) **:** cordage servant au halage des bâtiments.

australienne (châssis ou fenêtre à l') : châssis à deux cadres superposés, reliés par des bras articulés équilibrés, la traverse la plus basse et la traverse la plus haute coulissant dans le plan du châssis et les traverses centrales étant projetées hors de ce plan lors de l'ouverture.

auto-ancrage : ancrage de câbles d'un pont suspendu par fixation aux extrémités de poutres de rigidité, qui absorbent la compression horizontale.

autocommutateur : appareil assurant automatiquement la sélection et la commutation de circuits électriques

autocurage : phénomène de nettoyage des égouts par écoulement des eaux.

auto-épuration : phénomène d'élimination des bactéries pathogènes d'une eau, par action de la lumière ou d'autres bactéries.

autogène (soudure) : soudure par fusion sans aucun métal d'apport.

autoporteur (ou **autoportant**) **:** qualifie une structure qui assure par elle-même sa propre stabilité sans lien à d'autres ouvrages.

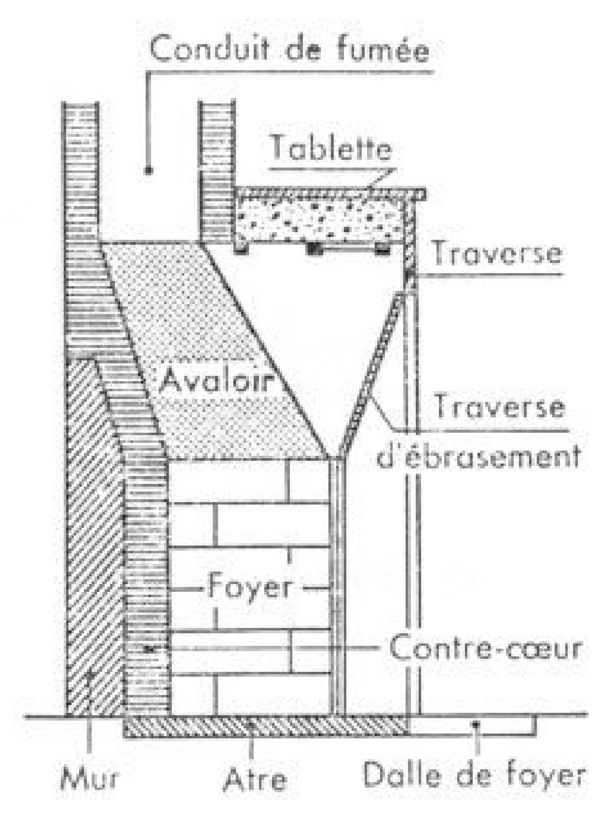
autoréducteur : qualifie un appareil de topométrie donnant directement les distances horizontales.

autotransformateur : transformateur dans lequel les enroulements primaire et secondaire ont des parties communes.

autrichienne (méthode) : méthode d'exécution de galerie boisée par sections entières et par l'exécution préliminaire d'une galerie d'avancement servant de noyau aux exécutions latérales.

auvent : petit toit à un seul rampant placé au-dessus d'une ouverture. — Saillie très importante mais plate formant entablement de façade. — Partie de toiture faisant saillie au-delà des murs gouttereaux (synonyme queue de vache).

avaloir : vide de construction d'allure tronconique reliant, par exemple, le foyer d'une cheminée au conduit de fumée ou une chaussée à une bouche d'égout.

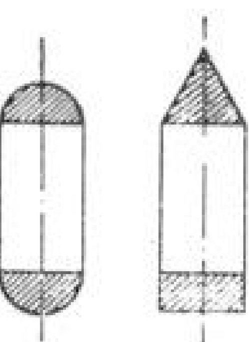


avaloir

avaloire : dans l'industrie céramqiue, ensemble de deux disques entre lesquels on broie les minerais avant de les mélanger avec la pâte pour les colorer.

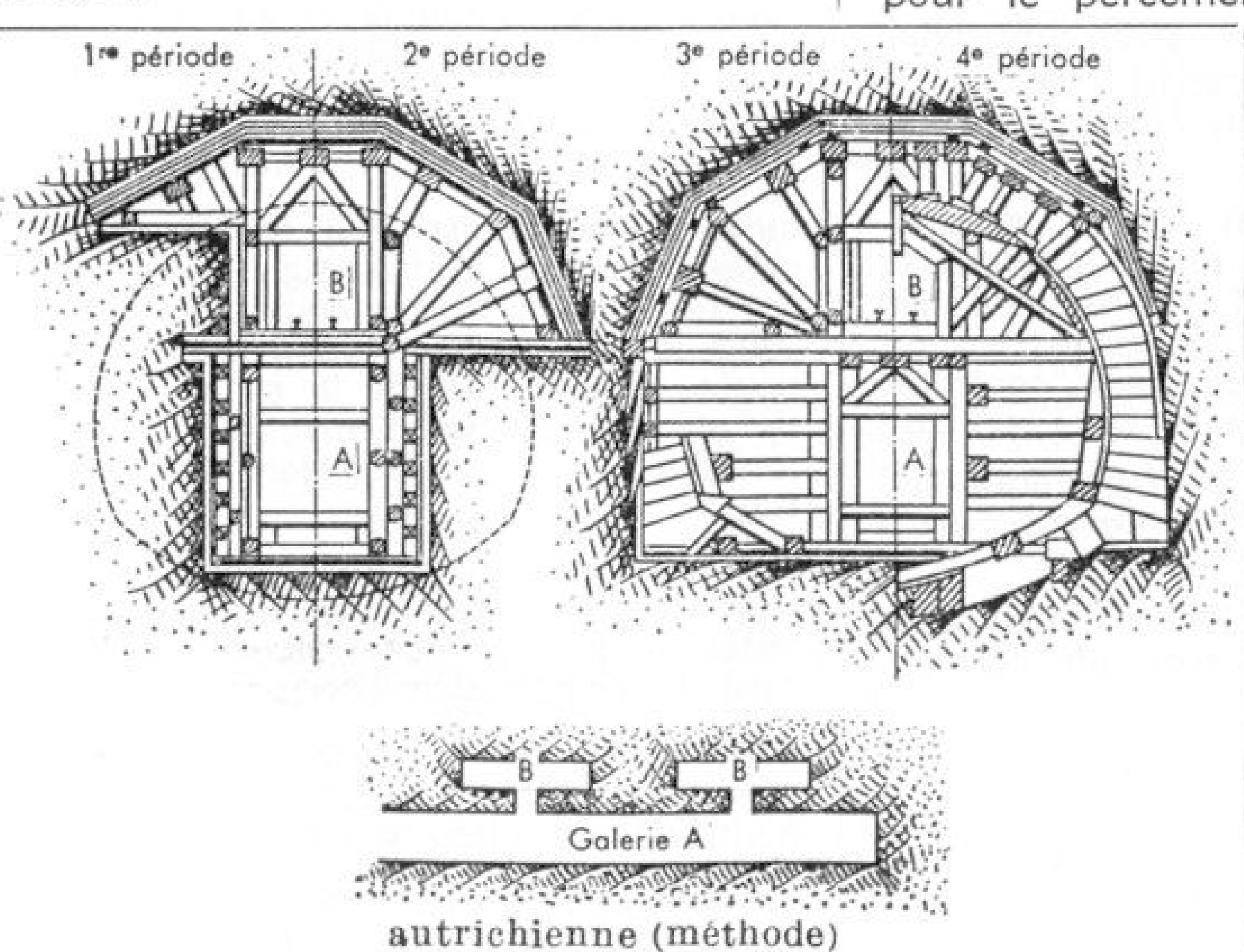
avance : distance etre la pointe d'un outil de tour et le diamètre horizontal du cylindre en usinage.

avant-bec : éperon de chaque pile de pont face à l'amont, servant à écarter les corps durs flottants. — Poutre supérieure d'une trousse coupante de bouclier pour le percement d'un tunnel se prolongeant en forme de visière et protégeant les ouvriers.


avant-becs

avant-cale : plan incliné prolongeant une cale sous l'eau pour permettre toutes manœuvres nécessaires au halage de tous navires.

avant-chambre : local placé au départ d'une conduite d'adduction d'eau et contenant les appareils de jaugeage, vidange, retenue des sables, etc.



autrichienne (méthode)

avant-chœur : principale entrée du chœur d'une église, située entre la grille entourant l'enceinte et celle qui ferme le chœur.

avant-corps : partie de bâtiment en saillie sur la façade principale. — Par extension : toute pièce en relief sur un ouvrage (tourelle, pilastre, etc.), ou même un élément de charpente ou de serrurerie.

avant-cour : cour qui précède la cour principale d'un bâtiment.

avant-foyer : appareil placé en avant du foyer d'une chaudière et dans lequel a lieu le début de la combustion.

avant-métré : devis quantitatif d'un travail à exécuter pour se rendre compte de la dépense à envisager.

avant-mur : mur qui est adossé à un autre.

avant-pieu : parallélépipède en bois placé sur la tête d'un pilotis pour permettre de l'enfoncer à fond.

avant-pieu

avant-portail : portail construit en avant d'un autre.

avant-porte : porte extérieure l'un ensemble à double porte

avant-projet : étude préparatoire graphique, technique et économique d'un projet.

avant-solier : poutre en bois, fer, béton armé, soutenant une partie de construction faisant saillie en encorbellement.

avant-toit : toit faisant saillie sur la façade d'une construction.

avenant : complément à un contrat ou à un marché modifiant, ajoutant ou supprimant une ou plusieurs clauses.

aveugle (arcature, fenêtre) : qualifie une ouverture qui est simulée par ses contours mais qui est remplie en maçonnerie ou autre matériau.

— (bouclier) : bouclier avançant toutes pièces fermées (terrains fluides).

aveugler : rendre une ouverture aveugle. — Empêcher par un moyen quelconque des infiltrations d'eaux.

avis technique : jugement par des experts de l'aptitude à l'emploi des procédés et des produits non traditionnels. (Remplace l'agrément technique).

aviver : redonner du brillant à un marbre, une pierre polie ou une pièce métallique. — Réparer les arêtes détériorées. — Couper le bois à arêtes vives.

avivoir : outil de peintre pour aviver la dorure sur métal et étaler l'amalgame d'or.

axe de balancement : axe de symétrie d'un projet d'architecture.

— central : droite telle que la résultante générale et le moment résultant d'un système de vecteurs soient portés par cette droite en tous points de celle-ci.

— central d'inertie : axe de l'ellipse ou de l'ellipsoïde d'inertie d'un élément.

— neutre : lieu des points de contrainte normale nulle dans une section transversale de poutre.

azara : lattes de tronc de palmier servant d'armature au mélange à base d'argile, employé pour construire les planchers et les toits dans les zones arides de l'Afrique occidentale.

azurage : addition légère de bleu à une teinte blanche pour faire paraître celle-ci plus pure.

B

bac acier : élément en tôle mince (de l'ordre du mm) plissée.

— — **autoportant :** bac acier capable de supporter sans renfort entre deux files d'appui les efforts appliqués.

— **décolloïdeur :** élément d'assainissement permettant d'arrêter les matières en suspension.

bâche : toile épaisse protégeant les bâtiments découverts. — Réservoir où est accumulée de l'eau introduite par pompage.

— **alimentaire :** bâche (réservoir) recevant l'eau pour l'alimentation d'une ou plusieurs chaudières à vapeur.

bâcle : barre de bois ou de métal renforçant la fermeture d'une porte.

bacula : lattis de bois.

badigeon : peinture à la détrempe, relativement grossière, utilisée pour les murs de façades, les murs de cave, etc., généralement à la chaux éteinte et à la colle ou à l'alun.

badigeonnage : action de badigeonner. — Ouvrage au badigeon.

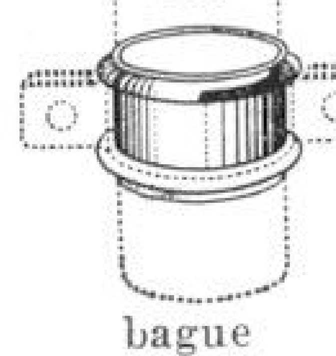
badigeonner : peindre au badigeon.

badours : petites tenailles de forgeron.

bagasse : nom donné aux résidus des cannes à sucre qui ont passé par le moulin.

bague : petite moulure ronde formant anneau et constituant le fût d'une colonne. — Baguette en applique sur des pièces rondes destinées à renforcer ou à masquer un joint. — Ceinture moulurée en zinc soudée, en tête de chaque élément de descente d'eau pluviale, pour retenir le collier.

— **de membron :** dessus en zinc rapporté sur les joints de membron.



bague de collier

— **de paumelle :** bague formant calage sur une paumelle pour remonter un battant de croisée ou de porte.

— **saillante :** élément de couverture en zinc dont le profil est en U renversé.

baguette : petite moulure de forme demi-ronde ou quart de rond servant à la décoration ou à cacher un joint. — Liseré de revêtement de couleur différente de l'ensemble de celui-ci. — Bande de plomb portant un évidement sur deux faces latérales pour recevoir les morecaux de verre dans un virtail.

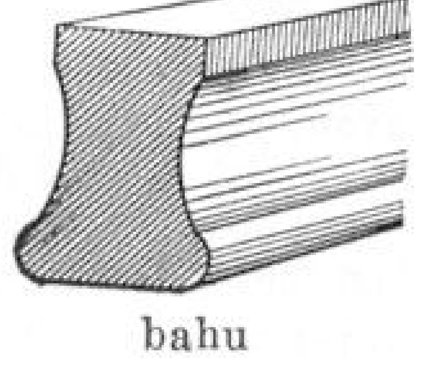
baguette d'angle : angle arrondi de revêtement en bois, métal, etc.

— **de soudure :** baguette d'alliage servant à effectuer certaines soudures.

bahia : bois tropical fourni principalement par la Côte-d'Ivoire, utilisé pour la fabrication de certaines moulures et baguettes d'encadrement.

bahu : profil de chaperon légèrement convexe.

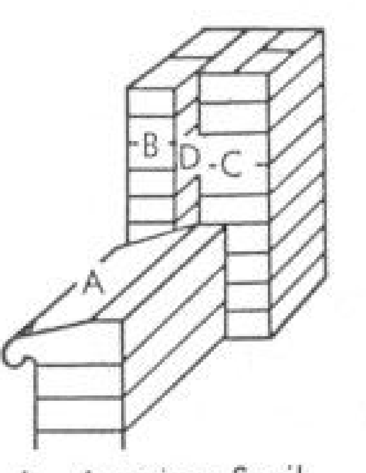
bahut : mur de faible hauteur, ne masquant pas la vue (on dit aussi **mur bahut**).



bahu

baie : ouverture dans un mur ou une charpente. — Ensemble de frises dont la longueur est réduite par rapport à celles qui constituent la travée normale dans le parquet à point de Hongrie.

— **libre :** baie sans porte ni fenêtre.



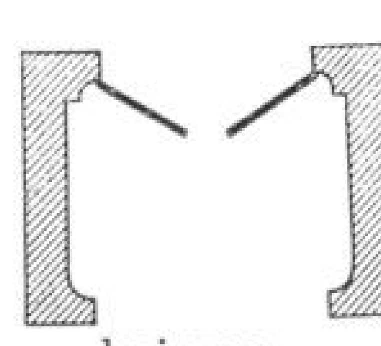
A - Appui ou Seuil
B - Tableau
C - Ebrasement
D - Feuillure ou Battée

baie

bain de mortier : grande quantité de mortier dans laquelle on « noie » les pierres pour réaliser une maçonnerie.

bajoue : revêtement en maçonnerie d'un talus, d'un bord de fossé ou de cours d'eau.

bajoyer : pile ou mur latéral soutenant les portes d'une écluse ou d'une forme (on dit aussi **mur bajoyer).**



bajoyer

bakélisation : imprégnation de bois au moyen de bakélite.

bakélite : résine artificielle à base de phénol et d'aldéhyde formique.

balancelle : plateau mobile grâce à un système de cordes et poulies permettant de travailler sur une façade. Syn. : échafaudage volant.

balancer : réaliser une symétrie dans la construction ou la décoration.

— **un escalier :** tracer des divisions égales sur les lignes de foulée et réduire les marches dans les tournants, pour faciliter la montée et la descente de l'escalier.

balancier : pièce en acier formant avec deux coussinets l'articulation basse sur une pile de pont en arc.

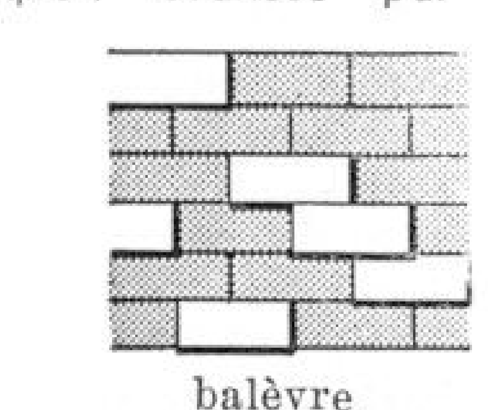
balatas : bois blanc originaire de Guyane.

balatum : revêtement sol d'aspect analogue au linoléum, mais de structure différente et moins résistant.

balcon : saillie en forme de dalle sur façade, — Par extension (parfois) : garde-corps de balcon ou de baie.

baldaquin : dais en matériau rigide ou non au-dessus d'un autel, d'un tronc, etc.

balèvre : irrégularité dans le nu d'une maçonnerie, telle que : avancée par rapport aux autres pièces ou au parement; éclat d'une pierre à côté d'un joint; bavures de mortier séché. — Irrégularité dans un ouvrage en ferronnerie, telle que prolongation anormale de l'extrémité d'un barreau de fer qui devrait être au droit d'autres barreaux.



balèvre

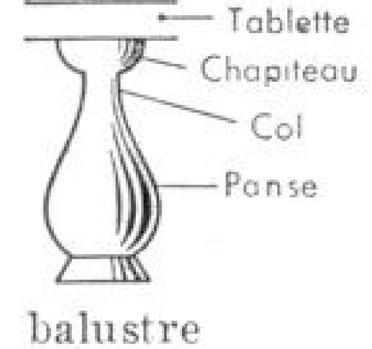
balise : perche indiquant le tracé d'un ouvrage (route, voie etc.), pour faciliter sa réalisation.

ballast : agrégat d'une dimension supérieure à 3 mm.

ballastière : lieu d'extraction d'agrégats.

balustrade : mur plein ou ajouré se terminant à hauteur d'appui.

balustre : petite colonne du support d'une tablette de balustrade.



balustre

banc : épaisseur naturelle de pierre dans une carrière.

— **franc :** pierre calcaire à grains peu apparents et sans trace de fossiles.

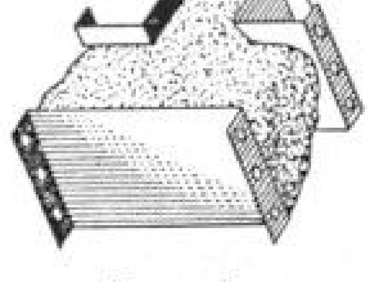
— **royal :** pierre calcaire, à grains très fins et de teinte uniforme, utilisée surtout en sculpture.

— **d'œuvre :** banc d'église spécial, placé devant la chaire.

banchage : mise en place du béton à l'aide de banches. — Ensemble de ces banches.

banche : coffrage préparé à l'avance permettant de couler le béton sur une certaine hauteur.

bancher : couler du béton à l'aide de banches.



banche métallique

bandage : ensemble des claveaux et de la clef d'un cintre en place (voir bander).

bande : bossage en bande formant décoration ou éléments plats et longs tels que : bandes de zinc ou de plomb servant à différents usages en toiture, bandes de zinc clouées sur le joint des portes pour masquer l'ouverture sous une tenture, bandes de toile coloriées à la céruse ou de papier cachant des joints ou fissures, avant l'application de papier de tenture.

— **d'agrafe :** bande métallique plate placée sur une rive en saillie, en renforcement d'un ourlet.

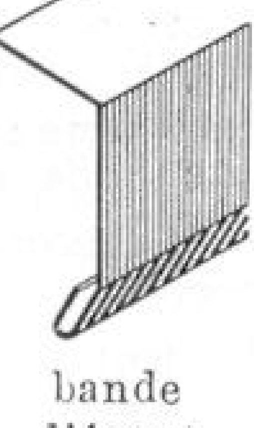
— **coulisseau :** bande métallique formant coulisseau, entre deux abouts de feuilles métalliques relevées de chaque côté d'un tasseau.



bande coulisseau

— **d'égout :** bande métallique avec deux pinces rabattues, placées sous la feuille de rive près d'une gouttière ou d'un chéneau et se rabattant à l'intérieur de ceux-ci.

— **de recouvrement :** bande métallique recouvrant une saillie.



bande d'égout

— **résiliente :** bande en matériau élastique pla-

cée sous certains ouvrages tels que les cloisons plâtrières, destinée à absorber les déformations ou les bruits de choc.

bande transporteuse : système de manutention par tapis roulant.

bandeau : bande horizontale mince en saillie.

bandelette : petite moulure plate, analogue à la plate-bande, mais plus étroite.

bander : placer les claveaux d'un cintre et fermer avec la clef.

bang-lang : bois gris rosé originaire d'Indochine.

banne : store de grande largeur, placé au-dessus des devantures.

banquette : appui d'une fenêtre lorsqu'il ne s'élève qu'à hauteur de siège. — Berge de petite hauteur. — Palissade taillée à hauteur d'appui entre des arbres d'une allée.

— chemin de faîtage.

bar : unité de pression voisin du kg/cm^2.

barbacane : ouverture étroite dans un mur de soutènement pour faciliter l'écoulement des eaux. — Ouverture étroite en partie haute d'une cloison de cour, pour faciliter l'aération entre caves. — Fenêtre de hauteur normale mais très étroite.

barbacane

barbe : bavure sur une pièce métallique restant après fraisage ou traitement analogue. — Petite saillie placée au-dessous du pêne d'une serrure et dans laquelle s'engage le panneton, qui se déplace à chaque tour de clef.

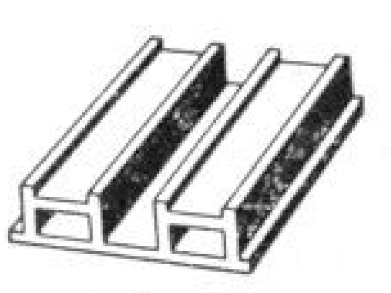
barbelé (fil de fer) : comportant des dents ou des pointes destinées à rendre l'accès difficile.

barbotine : mélange pâteux, mais fluide de ciment et d'eau.

bard : brancard servant au transport à bras.

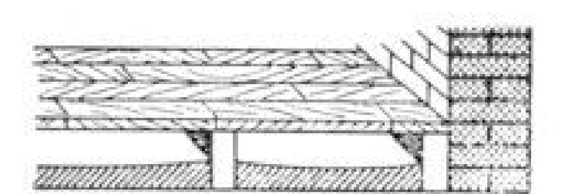
bardage : transport des matériaux sur un chantier. — Revêtement en planches ou autres matériaux de parties verticales d'une construction en bois.

bardage à clin : bardage réalisé avec planches placées en rangées horizontales, celles d'une rangée recouvrant en partie celle de la rangée immédiatement inférieure.



a) bardeau de sous-toiture

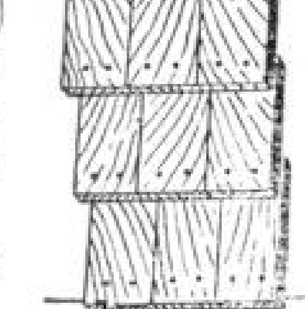
bardeau : a) latte de bois posée sur solive pour recevoir une aire en plâtre ou un carrelage. — b) Briquette peu épaisse reposant sur les ailes inférieures des solives pour former hourdi. — c) Petite planchette servant à couvrir en bois des toits ou à revêtir des murs particulièrement exposés à la pluie.



b) bardeaux pour plancher

barder : charger et transporter des matériaux.

barge : bateau à fond plat utilisé en travaux maritimes pour le transport des matériaux et matériels.



c) bardeaux de façade

barillet : bloc cylindrique d'un bloc de sûreté.

barlong : qui a une forme allongée plus ou moins irrégulière (ni rectangulaire, ni ovale).

barlotière : tige de fer traversant horizontalement et verticalement les verrières.

barrage poids : barrage résistant à la poussée de l'eau par son propre poids.

— voûte : barrage en forme de voûte, réalisé en béton, prenant appui sur les versants de la vallée.

barre en béton armé : syn. d'armature.

— à haute adhérence : barre en acier à haute résistance dont la surface latérale est pourvue de saillies afin d'améliorer son adhérence au béton.

— à mine : outil métallique en forme

barre à mine

de barre ronde, aux extrémités aplaties, servant de levier ou d'instrument de perforation du sol ou à tous autres usages analogues.

barreau : barre de bois ou de fer servant de clôture.

— de costière : barreau supportant les gonds d'une porte.

— de battement : barreau d'une porte de fer qui supporte la serrure.

barreaudage : petit ouvrage de défense se plaçant devant une baie.

barre d'appui : barre horizontale à hauteur d'appui.

— de fermeture : barre en fer avec boutons pour fixation de volets, éventuellement coudée avec renflement et congé pour emboîtement et trous pour cadenas.

— de languette : armature de pigeonnage d'une hotte en plâtre.

barrette : barre métallique de faible longueur.

barrière d'étanchéité : syn. de masque étanche.

— de vapeur : syn. de pare-vapeur. Film ou revêtement ne laissant pas passer la vapeur d'eau.

barytine : minerai de densité voisine de 4,5 utilisé pour la confection de béton lourd.

barytine : minerai utilisé comme granulat pour des bétons lourds.

basalte : roche volcanique très dure, très résistante et très dense, verdâtre, brune ou noire.

basaltine : pierre reconstituée à base de basalte concassé, très résistante à l'usure ou aux actions corrosives.

basculante (fenêtre) : fenêtre à un ou plusieurs châssis superposés ouvrant par rotation autour d'un axe horizontal quelconque.

bascule : porte-à-faux recherché pour porter dans le vide une partie de paliers d'escalier, de balcon, ou de toute autre saillie.

basculement : support du ou des rangs inférieurs du bas de pente d'une couverture en porte à faux sur solive maçonnée.

basècles : marbre noir demi-fin, servant à la confection de carreaux.

basin : tissu raide servant à faire des pochoirs pour certains travaux de peinture.

bassin : fosse revêtue de maçonnerie. — Légère dépression sur la surface d'une glace due à l'usure. — Partie de port ou de canal close.

— de construction : bassin utilisé pour la construction des navires.

— d'épargne : bassin destiné à économiser l'eau nécessaire au trafic des canaux en récupérant la vidange d'une écluse.

— à flot : bassin reliant un autre bassin à l'avant-port.

— de fontaine : bassin recevant les eaux d'une fontaine.

— de forme : synonyme de bassin de construction.

— de radoub : bassin utilisé pour le nettoyage ou la réparation des navires.

bastaing : synonyme de basting.

bastide : (midi de la France) très petite maison de campagne.

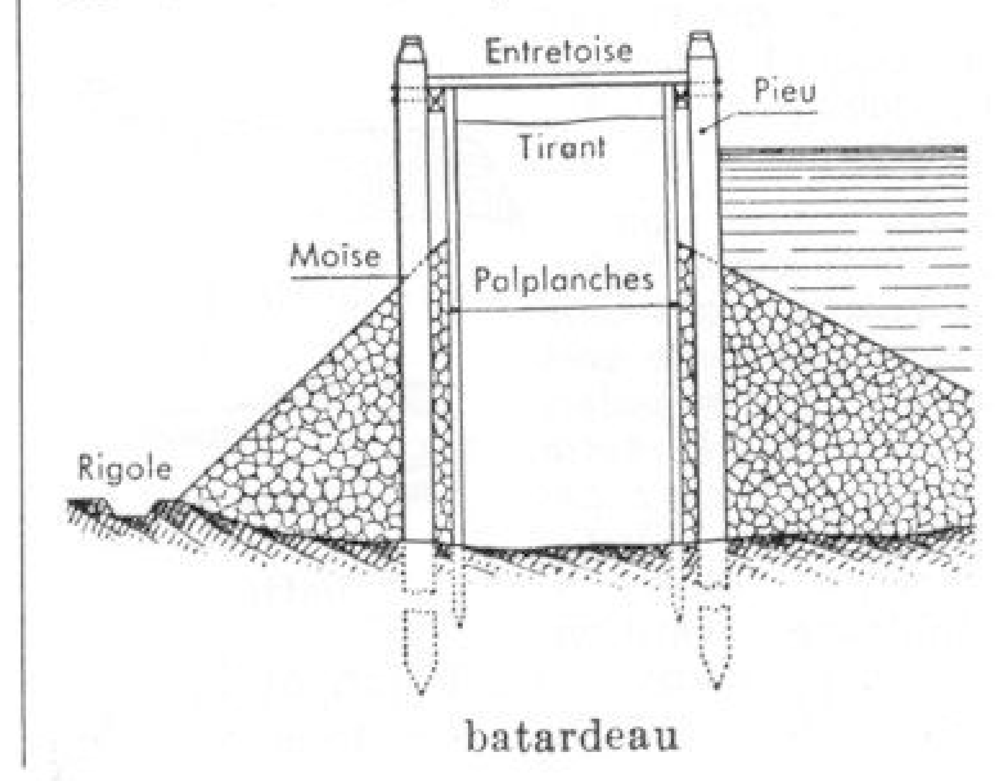


basting

basting : pièce de bois débitée à quatre sciages, à arêtes vives et normalement de 0,065 x 0,17 de section.

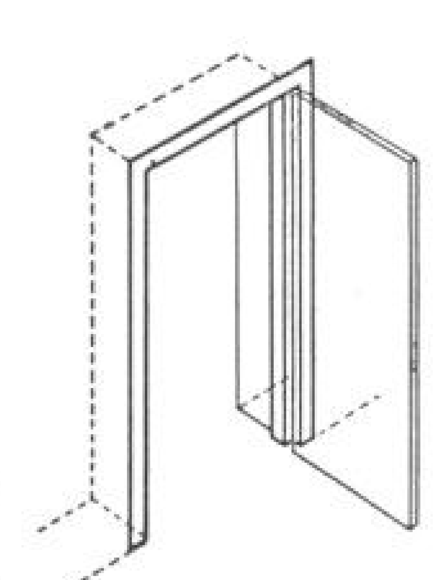
bâtard (mortier) : mortier dont le liant est un mélange de ciment et de chaux.

batardeau : digue mince en palplanches ou pieux, destinée à détourner les eaux ou à les retenir pendant les travaux.



batardeau

batellement : dernier rang de tuiles ou d'ardoises en bordure de gouttière ou chéneau, rejetant les eaux dans celui-ci.


bâti

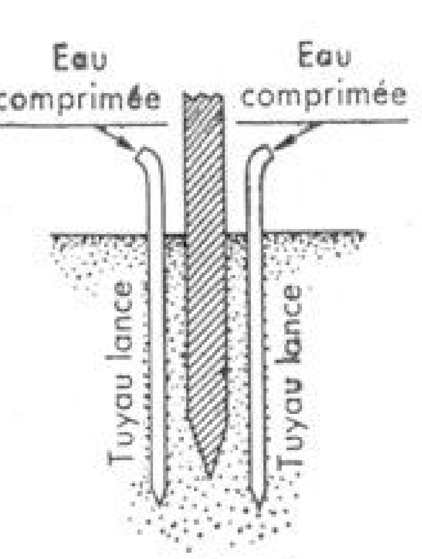
bâti : assemblage de montants et traverses servant d'encadrement ou de support.

— dormant : cadre fixe d'une porte, croisée, etc.

batière (clocher en) : clocher à deux versants.

bâton : disposition de sol en briques, carreaux, dalles ou parquet avec pose d'équerre, mais sans coupe d'onglet.

— de maréchal : poignée pour porte.



battage des pieux dans le sable ou lançage

battage : action d' enfoncer des pieux ou des palplanches dans un terrain.

battant : partie mobile d'une porte tournant sur des gonds. — Montant de chaque côté d'une porte ou croisée ouvrante. — Serrure sans clé à poignée comportant un foliot dont les deux positions donnent l'ouverture et la fermeture d'une porte.

battant

— mouton : montant de vantail de croisée ou de châssis à deux vantaux, ayant une forme arrondie et se logeant dans la gueule de loup battant ouvrant.

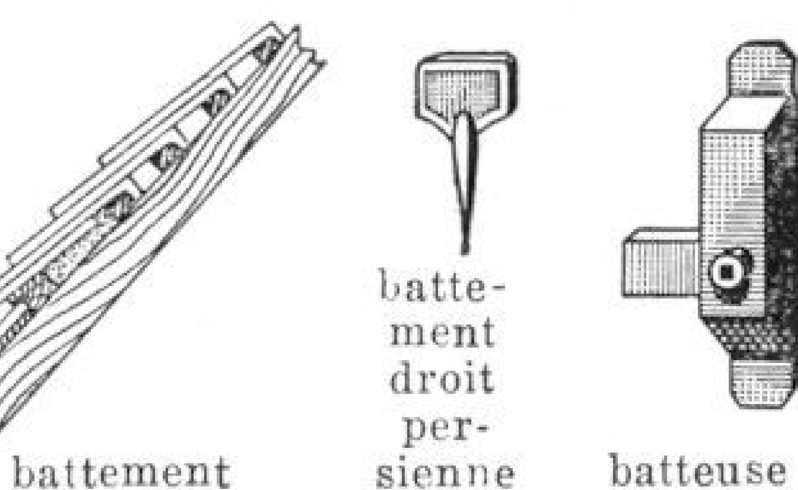
batte de zingueur

batte : outil comportant une masse de bois au bout d'un manche dont se servent les terrassiers pour battre la terre ou enfoncer des pieux. — Outil analogue, mais de meilleure finition, utilisé pour tasser du béton et l'aplanir. — Outil de couvreur pour aplatir ou façonner des plaques métalliques. — Outil de vitrier servant à battre et à malaxer le mastic.

batte

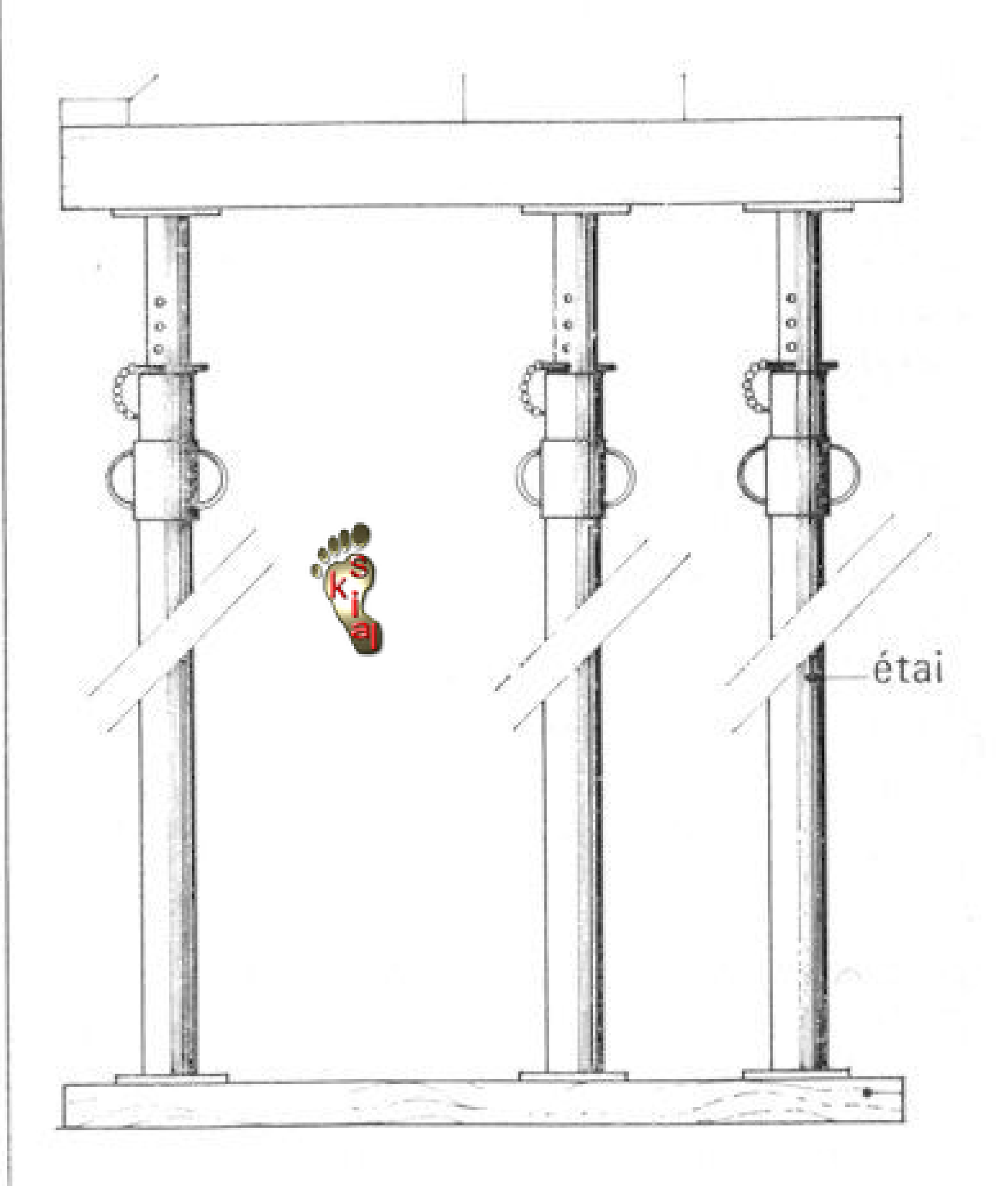

batte

battement : barre de faible section fixée sur le dormant d'une porte ou d'une fenêtre qui arrête à la fin de sa course la partie ouvrante. — Moulure ou barre établie sur la rive du battement opposée aux paumelles et recouvrant le joint des deux vantaux.


battement
battement droit persienne

batteuse

batterie d'étais : ensemble de plusieurs étais.



batterie d'étais

batteuse : genre de bec de cane manœuvré au moyen d'une tige de foliot.

battre : enfoncer des pieux ou pilotis dans le sol.

batture : composition spéciale à base de colle utilisée par les peintres décorateurs anciens.

baudet : instrument de scieurs de long comportant une pièce de bois horizontale (sommier) et quatre pieds, destiné à couper le bois en longueur.

baudrier de sécurité : ceinture reliée à une corde fixe permettant d'assurer la sécurité de l'ouvrier en cas de chute. (Syn. ceinture de sécurité.)

bauge : synonyme de torchis.


bavette de chéneau

bavette : lame métallique posée autour des châssis et des tabatières ou sur les arêtes du toit pour éviter les infiltrations d'eau.

bavoché (trait) : trait de lavis ou peinture comportant des bavures.

bavochure : bavure d'un trait de lavis ou peinture.

bavure : trace de peinture, d'enduit, de mortier, etc., débordant du tracé recherché ou en excédent.

bec : petit filet au bord d'un larmier. — Partie saillante pointue ou arrondie d'une pile de pont ou d'une jetée (voir avant-bec, arrière-bec).

— d'âne : voir bédane.

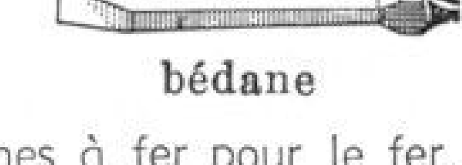
— de cane : serrure ne comportant qu'un pène de un demi-tour, fonctionnant par un foliot au moyen d'un bouton double ou d'une béquille, sans le secours d'une clef, utilisée pour les portes ouvertes fréquemment. — Poignée de porte en forme de bec. — Clou à crochet utilisé par les serruriers. — Petit outil de sculpteur pour terminer les moulures rondes.

— de corbin : forme de bec pointu et recourbé. — Plus précisément, moulure très saillante en forme de bec recourbé.

bec de corbin

becquet : petite pièce métallique fixée sur un égout de toiture pour l'écoulement des eaux de pluie.

becquillon : dépassement du verre à un endroit où le diamant a insuffisamment mordu.


bédane

bédane : ciseau utilisé pour évider les mortaises et embrèvements (bédanes à fer pour le fer, bédanes à bois pour le bois).

bélier : poutre lourde suspendue à des câbles et lancée par à-coups avec violence contre une construction à démolir.

belvédère : petite construction au haut d'un édifice ou sur une élévation, d'où l'on a une large vue.

bénarde (clef) : clef dont la tige n'est pas creuse.

— (serrure) : serrure s'ouvrant en dedans et en dehors.

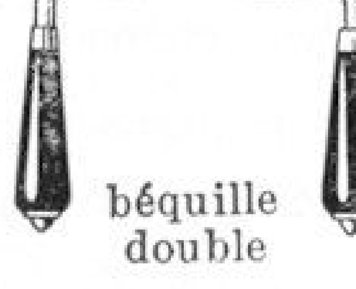
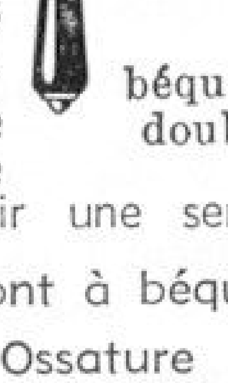
benne

benne : grand seau de 50 à 500 litres, ne pouvant être manœuvré qu'au treuil ou à la grue.

— à bascule : benne ayant la possibilité de se retourner sans être décrochée.

bentonite : matériau d'origine argileuse possédant des propriétés thixotropiques.

béquette : pince plate de serrurier ou de ferrailleur de béton armé servant à courber les fers de petite section.



béquille double

béquille : poignée allongée sur laquelle on appuie pour ouvrir une serrure.

— (pont à) : voir pont à béquille.

ber : syn. berceau. Ossature en bois sur laquelle repose un navire en construction.

berceau : ouvrage d'assise horizontale.

— (voûte en) : voûte en demi-cylindre circulaire. — Plus généralement (extension non recommandée), toute voûte quelle que soit sa courbure.

berge : rive ou bord relevé ou escarpé.

berme centrale : partie d'une route à double chaussée séparant l'une de l'autre les chaussées.

berthelet : outil de maçon comportant un fer à deux tranchants, l'un denté,

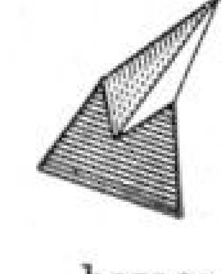
l'autre droit et affûté, servant à dresser les plâtres.

besace : construction de maçonnerie comportant alternativement une assise de panneresses et une assise de boutisses. — Petite cloison métallique fixée dans un chéneau pour diriger les eaux vers le tuyau de descente.

besace

— de dilatation : couvre-joint en couverture métallique.

besant : disque plat employé pour former frise de décoration.



besace

bété : bois brun-jaunâtre ou brun-gris originaire d'Afrique tropicale.

bétoire : trou rempli de caillou pour absorber l'eau de pluie.

béton : matériau obtenu par liaison de granulats (ou fillers) au moyen de liants.

— activé : syn. de béton colloïdal.

— aéré : béton comportant une très faible proportion d'air sous forme de très petites inclusions, plus résistant au gel, plus maniable que le béton ordinaire et obtenu par addition au béton ordinaire de produits spéciaux (résines, etc.). Syn. : béton à air occlus, à entraînement d'air.

— d'agrégats légers : béton léger dans lequel les agrégats ordinaires sont remplacés par des agrégats légers.

— alumineux : béton dont le liant est du ciment alumineux.

— alvéolaire : syn. : béton cellulaire.

— apparent : béton dont la surface n'a reçu aucun revêtement.

— d'argile : béton dans lequel l'argile tient lieu de liant.

— d'argile expansé : béton généralement léger dont les agrégats sont du type argile expansé.

— d'asphalte : béton à liant constitué par de l'asphalte et à agrégat constitué par des graviers séchés au four.

— asphaltique : béton dont le liant est de l'asphalte. Ne pas confondre avec le béton d'asphalte dont l'agrégat est traité.

— banché : béton coulé dans des banches.

— à la bentonite : béton dont la workabilité et la résistance au gel ont été améliorés par addition de bentonite.

— bitumineux : béton hydrocarboné dont le liant est du bitume.

— de bois : synonyme de fibragglo.

— de briquaillons : béton dont l'agrégat est constitué de débris de briques (voir béton de gravats).

— brut de décoffrage : béton tel qu'il apparaît après décoffrage, sans traitement de sa surface.

— à la calcite : béton normal auquel a été ajoutée de la calcite qui a pour résultat d'améliorer : la workabilité, la résistance mécanique, la résistance aux eaux de mer ou eaux agressives et, en général, les réactions de durcissement.

— caverneux : béton léger de densité de l'ordre des deux tiers des bétons courants, dont l'agrégat est constitué de gravier de grosseur uniforme, à l'exclusion de sable. Syn. : béton sans éléments fins.

— cellulaire : mortier de ciment où l'on a produit artificiellement des porosités. Densité : 0,3 à 1,5. Voir également béton au gaz et béton mousse.

— de cendres volantes : béton dont l'agrégat est constitué de cendres volantes, éventuellement frittées.

— aux cendres volcaniques : béton contenant comme plastifiant des cendres volcaniques.

— de cendrée : béton léger dont une partie de l'agrégat est constitué de cendres, le reste pouvant être du sable, du laitier granulé, de la sciure, etc.

— centrifuge : béton compacté par la force centrifuge.

— chaud : béton préparé à partir de constituants chauffés avant mélange.

— chauffé : béton chauffé en place, au moyen de coffrages chauffants.

— de ciment et de chaux : béton dont le liant est un mélange de ciment et de chaux.

béton de ciment éteint : voir béton de ciment et de chaux.

— de ciment étendu : voir béton de ciment et de chaux.

— colloïdal : béton dans lequel les agrégats sont mélangés à un mortier ou coulis colloïdal à base de méthil cellulose.

— coulé sous l'eau : béton mis en place dans l'eau — éviter la désagrégation.

— coulé sur place : béton qui durcit une fois mis en place.

— cyclopéen : béton contenant des agrégats de forte grosseur (blocs de pierre).

— de diatomée : béton léger dont l'agrégat est constitué de carcasses siliceuses poreuses : les diatomées (terres d'infusoires).

— dur : béton dont l'agrégat est très dur : copeaux métalliques ou grains de carbure de silicium (carborundum).

— sans éléments fins : synonyme de béton caverneux.

— émaillé : béton recouvert d'un émail à froid.

— essoré sous vide : béton dont l'eau est extraite sous vide avant durcissement.

— étuvé : béton ayant subi un traitement hygrothermique accélérant le durcissement.

— de fibres : béton dont les agrégats sont de nature fibreuse et peuvent être très variés.

— fondu : voir béton alumineux.

— frais : béton récemment mélangé par opposition à béton durci.

— au gaz : béton cellulaire où les pores sont produits par dégagement gazeux (réaction chimique).

— à la glace : béton cellulaire dans lequel la formation de pores est obtenue par action de la glace.

— de goudron bitumé : béton dont le liant est composé de goudron et bitume.

— goudronneux : béton hydrocarboné dont le liant est du goudron.

— à granulats apparents : béton de parement sur lequel on fait apparaître les granulats.

— de granulats légers : béton confectionné à partir de granulats légers : argile ou schiste expansé; cendres volantes frittées, verre expansé; ponce; pouzzolane.

— gras : béton où le ciment enveloppe complètement les agrégats.

— de gravats : béton dont les agrégats sont constitués de déchets de démolition.

— de graviers : béton dont l'agrégat est constitué par du sable et du gravier.

— de gravillons lavés : béton de gravier à granulométrie soignée, débarrassé superficiellement de la couche de ciment par lavage après le début de prise.

— de gypse : synonyme de béton de plâtre.

— hydraulique : béton dans lequel le liant est hydraulique.

— hydrocarboné : béton dans lequel le liant est hydrocarboné : bitume, goudron, etc. Les liants hydrocarbonés sont d'ailleurs toujours plus ou moins fillerisés.



— jeune : béton ayant pris, mais n'ayant pas sensiblement durci.

— de kieselguhr : synonyme de béton de diatomées.

— de laitier : béton léger dans lequel l'agrégat est constitué par du laitier (résidu de la fabrication de la fonte).

— de latex : béton hydrocarboné contenant du latex.

— de lave : béton dont l'agrégat est constitué de laves (analogue au béton de mâchefer).

— lavé : béton à granulats apparents pour lequel le dégagement partiel des grains est obtenu par enlèvement du mortier de surface sous l'action d'un jet d'eau.

— léger : béton caverneux, béton cellulaire ou béton à agrégats légers.

— de liège : béton dont l'agrégat est de la farine de liège.

— lourd : béton confectionné avec certains agrégats très denses (ex. : la barytine), servant pour la fabrication d'écrans protecteurs contre les radiations.

— de mâchefer : béton léger dont l'agrégat est constitué par des mâchefers imbrûlés, solides, dont les plus légers sont en général les moins bons.

— magnésien : béton dans lequel le

liant est un mélange de chlorure de magnésium et de chaux (oxychlorure de calcium hydraté) et l'agrégat du sable ou du bois.

béton maigre : béton où le ciment n'enveloppe pas complètement les agrégats.

— manufacturé : élément coulé séparément et durci avant son emploi dans la construction. Syn. : béton préfabriqué.

— de mignonnette de porphyre : béton de graviers dans lequel l'agrégat est du porphyre.

— mousse : béton cellulaire où les pores sont obtenus en créant une mousse par battage mécanique.

— de mousse de laitier : synonyme de béton de laitier.

— de mousse de verre : synonyme de béton de verre multicellulaire.

béton à occlusion d'air : béton normal dans lequel a été incorporée une petite quantité d'air (5 à 6 % en général), ce qui a pour effet d'améliorer la résistance au gel et la workabilité.

— ordinaire : béton désigné ainsi par opposition au béton léger et au béton lourd.

— de parement : béton qui reste visible après décoffrage, et présente un parement devant répondre à certains critères de qualité et architecturaux.

— de perlite : béton très léger dont l'agrégat est constitué de perlite expansée.

— de pierres : béton normal dont l'agrégat contient des pierres (agrégats supérieurs à 30 mm environ).

— plaqué : béton armé d'armatures collées à l'extérieur de l'élément.

— plastique : béton facilement ouvrable.

— de plâtre : béton hydraulique dont le liant est du plâtre, utilisé en général avec un retardateur de prise.

— plein : béton saturé en mortier, le mortier remplissant tous les vides.

— pompé : béton fluidifié par composition adéquate ou par addition de plastifiants.

— de ponce : béton léger dont l'agrégat est constitué par de la ponce naturelle ou artificielle.

— à la poncite : béton contenant, comme plastifiant, un matériau d'origine volcanique : la poncite.

béton poreux : béton à base d'agrégats poreux (ponce, laitier granulé, etc.).

— de pouzzolane : béton léger dont l'agrégat est constitué d'un matériau d'origine volcanique que l'on trouve, entre autres, dans la région de Pouzzole près de Naples.

— précontraint : béton dont les armatures sont mises en tension avant le coulage

— prépack ou **prépakt :** béton préparé par injection dans le squelette d'agrégats, d'une pâte de mortier fluidifiée par addition d'un mouillant.

— prêt à l'emploi : béton livré sur le lieu d'emploi avec la consistance requise dans des récipients munis d'un dispositif d'agitation.

— projeté : béton mis en place par projection à grande vitesse du béton frais sur la surface à recouvrir.

— de propreté : couche de béton maigre déposée sur le sol afin d'obtenir une surface de travail nette.

— réfractaire : béton résistant à la chaleur, dont le liant est en général du ciment alumineux et l'agrégat des débris de briques.

— à remplissage : béton préparé par injection de mortier dans le squelette d'agrégats.

— aux résines : béton dont les propriétés sont modifiées par l'addition de résines.

— de résine : béton dont le liant est constitué par une résine.

— de ribblons : béton dont l'agrégat est constitué de déchets métalliques (ferrailles, etc.) dont la densité peut atteindre 5.

— de rocklite : béton dont l'agrégat (rocklite) est un schiste expansé à 2 000° C donnant l'un des meilleurs bétons de schistes.

— de sable : béton ne contenant que du sable comme agrégat.

— sablé : béton à granulats apparents pour lequel le dégagement partiel des granulats est obtenu sous l'action d'un jet de sable.

— sans sable : synonyme de béton caverneux.

— de sciure de bois : béton dont l'agrégat est constitué par de la sciure de bois.

béton de scorie : synonyme de béton de mâchefer.

— Siporex : béton cellulaire spécial (durci à la vapeur et à sable de quartz très fin).

— de terre : béton obtenu à partir de terres contenant une certaine proportion d'argile comme liant, de sable et de gravier comme granulat.

— de terre stabilisé : béton de terre, dont la durabilité est assurée par l'application d'enduits traditionnels ou l'incorporation de chaux ou d'émulsion de bitume.

— translucide : dalles ou pavés de verre liés par du béton armé.

— de tuff : béton contenant de la ponce et de la poncite.

— de vermiculite : béton léger dont l'agrégat est constitué par de la vermiculite.

— verni : béton dont les parois ont été recouvertes d'une résine thermodurcissable afin de diminuer le retrait, en évitant une évaporation intense au début du durcissement.

— de verre multicellulaire : béton léger dont l'agrégat est constitué par du verre multicellulaire, matériau de structure analogue de celle de la ponce.

— de verre vésiculaire : voir béton de verre multicellulaire.

— vibré : béton mis en place par vibration dans la masse (chantier) ou sur les coffrages (préfabrication).

— au vide : béton dans lequel le durcissement est accéléré par mise en dépression et aspiration de l'eau.

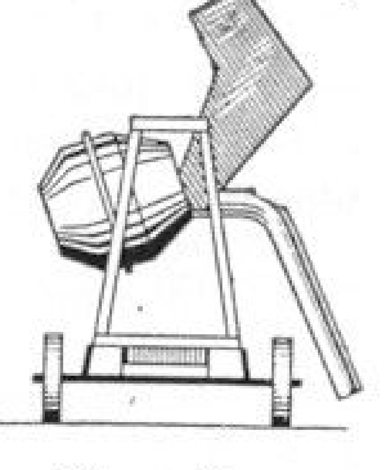
— volcanique : synonyme de béton de ponce ou béton de pouzzolane.

bétonnage : action de bétonner.

— sous l'eau : mise en œuvre du béton sous l'eau suivant des prescriptions spéciales.

bétonnière : machine servant à mélanger les constituants du béton et à préparer celui-ci.

— à axe horizontal : bétonnière dont la cuve, pendant le malaxage, tourne autour d'un axe horizontal.



bétonnière

béton à cuve basculante : bétonnière dont la cuve se vide en pivotant autour d'un axe horizontal.

bicoq : pièce de bois ajoutée à une chèvre pour la consolider.

bidet : petit établi dont se servent les menuisiers.

bief : portion de canal comprise entre deux écluses. — Dérivation d'eau servant à alimenter une roue de moulin, une turbine, etc.

bielle : pièce placée dans les combles, au droit des pannes, servant à soulager les arbalétriers.

biennale (garantie) : garantie de deux ans prévue par le Code Civil couvrant les menus ouvrages (non liés au gros œuvre).

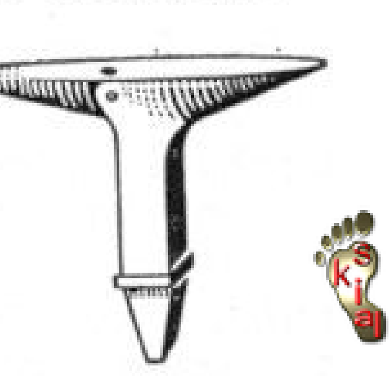
bigarrer : appliquer des couleurs de tons différents en taches ou dessins.

bigeminé : divisé en quatre parties (s'applique généralement à une baie divisée en quatre parties par des meneaux).

bigorne : enclume à deux saillies ou cornes latérales.

bigorneau : petite enclume servant à dresser les petits fers.

bigorner : travailler sur la bigorne.



bigorne

bigot : outil en forme de pioche, ayant des pointes aux deux extrémités.

bigue : appareil de levage constitué par un ensemble de pièces de bois réunies à une extrémité et portant des poulies.

bilboquet : chute de grosse pierre ne pouvant servir qu'à faire du moellon.

bilinga : bois de couleur jaune-orangé ou jaune d'or, originaire d'Afrique tropicale.

bille : pièce de bois brut avant équarrissage. — Pièce de métal brut. — Pièce de bois en forme d'œuf, aplatie aux deux bouts, servant au calibrage des tuyaux de plomb.

— (essai à la) : mesure de la dureté des matériaux au moyen d'une bille.

biller : faire tourner un bloc vers la droite ou vers la gauche. — Contrôler la régularité d'une tuyauterie, en par-

ticulier de chauffage par rayonnement en faisant circuler une bille sous l'action de l'air comprimé.

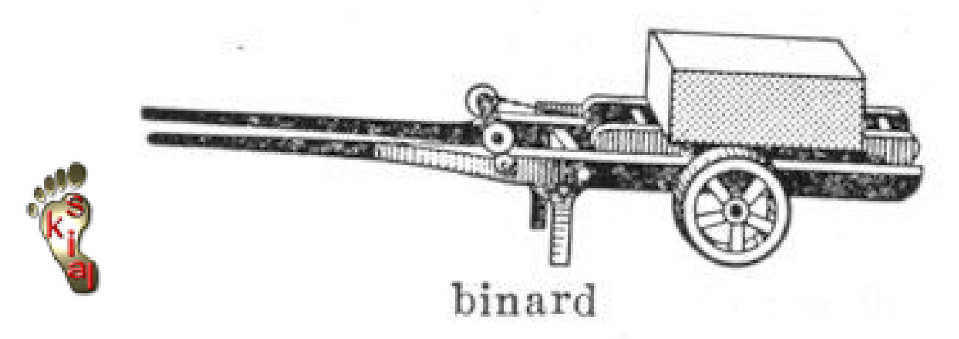
billes en bois : jeu de pièces rondes en bois permettant d'effectuer le cintrage des tuyaux de plomb sans réduction de section.

billette : moulure en forme de cylindre de longueur limitée, à section demi-circulaire, ou prismatique, appliquée sur une face plane ou légèment courbe.

billette

bilobe : à deux lobes.

binard : chariot à plancher mobile.



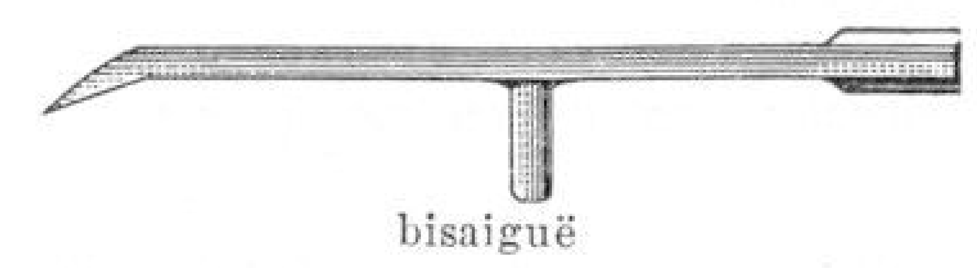
binard

binder : liant à base de bitume ou de goudron. — Couche de liaison placée entre la couche de roulement et la fondation.

bipolaire : présentant deux pôles électriques séparés, l'un négatif, l'autre positif.

birloir : tourniquet servant à ouvrir ou fermer un châssis de fenêtre et à le tenir levé.

bisaiguë : outil de charpentier en forme de barre taillée en biseau à une extrémité et en ciseau à l'autre servant à décorer le parement des grosses pièces de bois quand la scie n'est pas utilisable. — Outil de vitrier servant à détacher les vieux enduits ou à faire les trous.



bisaiguë

biseau : façon en biais. — Par extension, synonyme de chanfrein.

biseauter : tailler en biseau.

bistre : matière brune ou noirâtre laissée par les condensations des fumées de matières combustibles (surtout bois).

bitord : cordage spécial employé pour des garnitures de pompe.

bitte d'amarrage : pièce, en général métallique, servant, sur les quais ou sur les navires, à fixer les amarres.

bitumage : action de bitumer.

bitume : matière organique (mélange d'hydrocarbures) noirâtre, solide, fondant à assez haute température.

— **armé :** feuille obtenue par enrobage par du bitume d'une armature : toile de jute, voile de verre etc.

— **asphaltique :** mélange de bitume et d'argile très fine ou de sable.

bitumer : appliquer du bitume.

bitumineux : qui contient du bitume.

biveau : grosse équerre mobile utilisée par les tailleurs de pierre, les sculpteurs sur pierre et les appareilleurs.

blaireau : outil de peintre pour enlever les traces d'or qui n'ont pas adhéré.

blanc (fer) : tôle fine d'acier doux recouverte d'étain.

— **d'albâtre :** poudre de sulfate de chaux utilisée en détrempe.

— **d'argent :** qualité supérieure de céruse.

— **de bourre :** enduit composé de terre blanche un peu grasse, de sable et de bromure.

— **de chaux :** dissolution de chaux éteinte servant à badigeonner.

— **d'Espagne :** craie friable.

— **fixe :** sulfate de baryum artificiel utilisé comme charge dans l'industrie des peintures.

— **de plomb :** voir céruse.

— **de titane :** oxyde de titane utilisé comme pigment.

— **de zinc :** pigment composé d'oxyde de zinc presque pur.

blanchiment : action de peindre en blanc et résultat de ce travail. — Action de dégrossir ou d'enlever les inégalités les plus saillantes.

— **à la lime :** nettoyage à la lime de pièces métalliques.

blanchir : peindre ou enduire en blanc. — Dégrossir, ôter les inégalités les plus saillantes d'une pièce de bois, de métal, etc.

bleu de charron : pigment peu solide préparé en fixant le bleu de Prusse sur du sulfure de baryte.

bleu de cobalt : pigment constitué par des aluminates et silicates complexes de cobalt.

— **fécule :** bleu de Prusse chargé avec de l'amidon.

— **de gaz :** qualité inférieure du bleu de Prusse.

— **minéral :** bleu de Prusse chargé au sulfate de baryte et au kaolin.

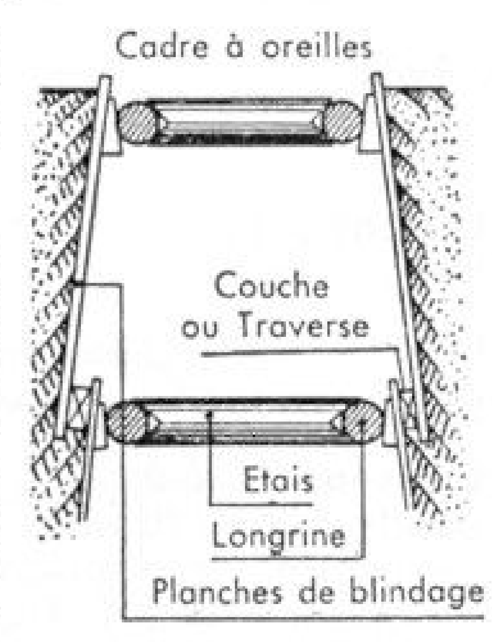
— **monastral :** phtalocyanure de cuivre.

— **d'outremer :** pigment de silicate double d'alumine et de sodium, combiné avec les polysulfures.

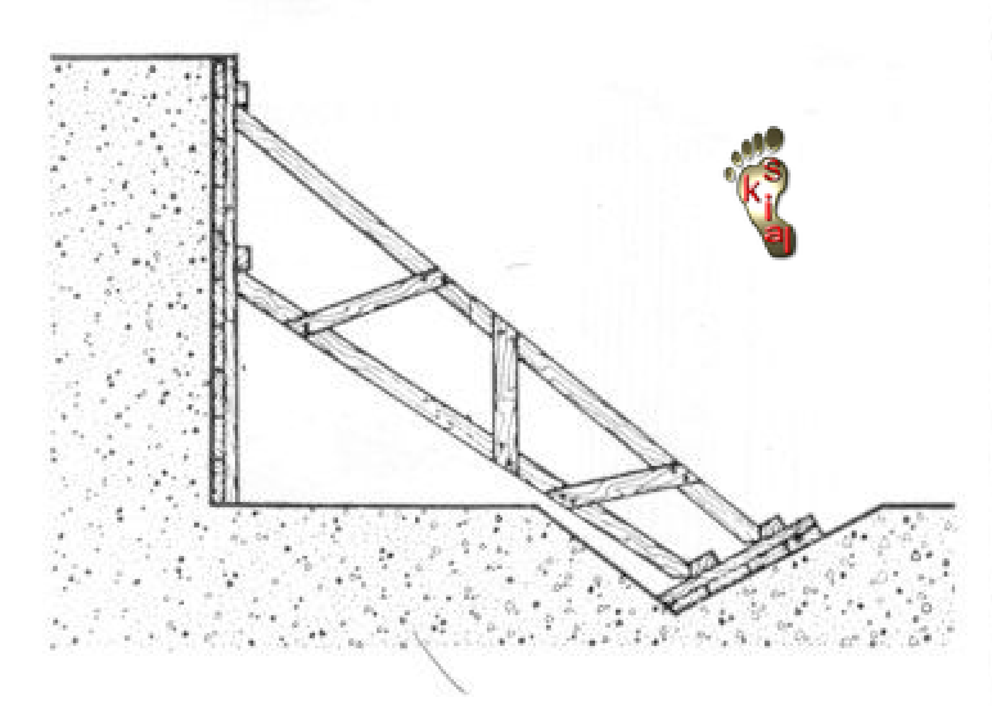
— **de Prusse:** pigment à base de ferrocyanure de potassium.

blindage : étaiement de parois par un coffrage grossier, en cas de travaux de maçonnerie ou de terrassement, et pour éviter les éboulements ou écroulements.

blindé : recouvert d'un blindage.



blindages de puits



blindage de fouille large

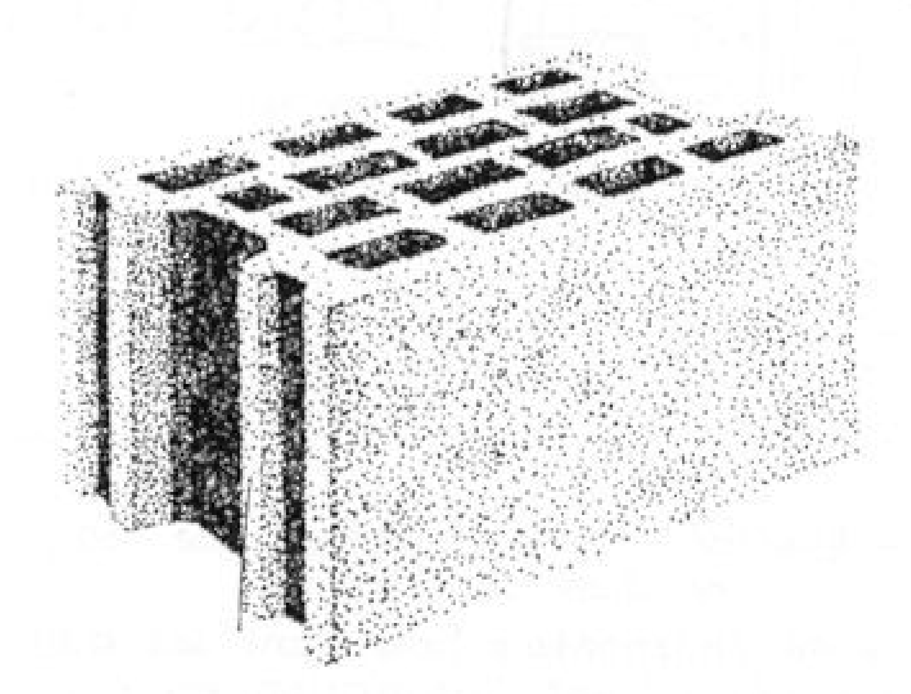
blocage : calage ou remplissage provisoire ou définitif en maçonnerie, constitué de petites pierres sèches ou hourdis. — Revêtement de sol en pierres de blocage. — Par extension, pierre de blocage.

blocaille : pierre de blocage.

bloc en béton cellulaire : matériau de construction produit en usine de dimensions normalisées, analogues à celles des parpaings, réalisé en béton de granulats légers.

— **creux (de béton de ciment) :** syn. parpaings creux de ciment. Eléments de construction en béton de ciment de dimensions normalisées alvéolées, fabriqués en usine.

— **creux (de terre cuite) :** matériaux de construction, de dimensions normalisées, alvéolés, fabriqués en usine par cuisson d'argile.



bloc creux

bloc-croisée : ensemble manufacturé comprenant un encadrement et la croisée ou le châssis ainsi qu'éventuellement les persiennes ou volets.

bloc-eau : ensemble préfabriqué rassemblant en un tout solidaire, les canalisations et les installations sanitaires de la salle d'eau, de la cuisine et des W.-C.

bloc perforé : élément de construction, parpaings ou briques présentant des perforations pour diminuer le poids.

bloc-porte : ensemble constitué par une porte et son huisserie.

blochet : pièce de charpente horizontale recevant le pied de l'arbalétrier et s'assemblant avec les plates-formes et les jambes de force, dans les combles avec faux-entrait.

blondin : appareil de levage utilisé en travaux publics se déplaçant sur des câbles.

bloquer : maçonner ou remplir en blocage.

blotteuse : engin de carrière permettant le découpage horizontal dans la masse.

bluttage : opération de classement mécanique des grains lors de la fabrication d'un liant.

bois amélioré : matériau obtenu à partir du bois, sans destruction de sa structure et présentant des qualités supérieures à celles des bois naturels dont on est parti.

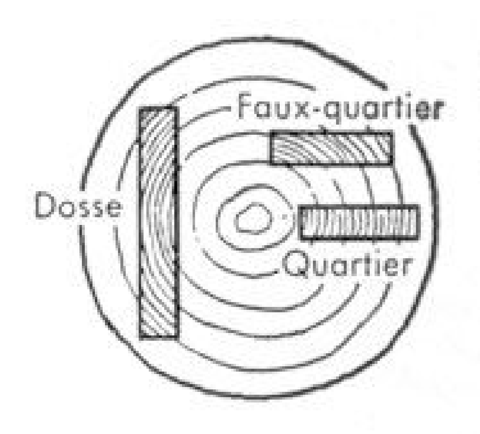
bois grume : bois en tronçons ou en billes, non équarri.

— imprégné : voir imprégnation.

— lamellé : voir lamellation.

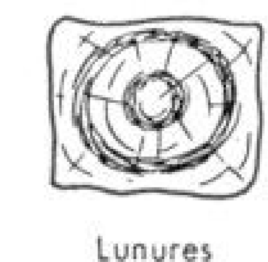
— refait : bois flache équarri et dressé à l'herminette.

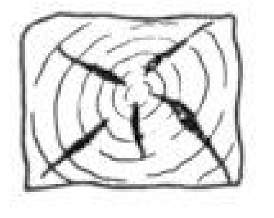
— de refend : bois refendu en éclats.




Cadranures


Gerces


Lunures


Gélivures

Roulures

débit des bois

— apparent : bois non recouvert d'une autre substance (plâtre, peinture).

— arsin : bois ayant été maltraité au feu.

— bakélisé : bois imprégné de solutions alcooliques de bakélite.

— de charpente : bois dont les qualités permettent l'utilisation en charpente.

— de cœur : pièce de bois tirée de la partie centrale de l'arbre.

— contreplaqué : en général, plaques constituées de feuilles de bois déroulé, à fil contrarié d'une couche à l'autre, collées entre elles sous pression.

— corroyé : bois dressé au rabot ou à la varlope.

— courbe : bois cintré par des procédés industriels avec emploi de la chaleur et de l'humidité.

— densifié : bois amélioré de densité supérieure à 1.

— d'échantillon : bois de dimensions déterminées par l'usage.

— d'entrée : bois ni vert ni sec.

bois d'équarrissage (ou équarri) : bois dont les quatre faces d'équerre et planes ont, en principe 15 à 16 cm de largeur minimum.

— feuillard : bois refendu en lattes pour l'emploi en cloisons et couvertures.

— flache : bois mal équarri avec arêtes non vives.

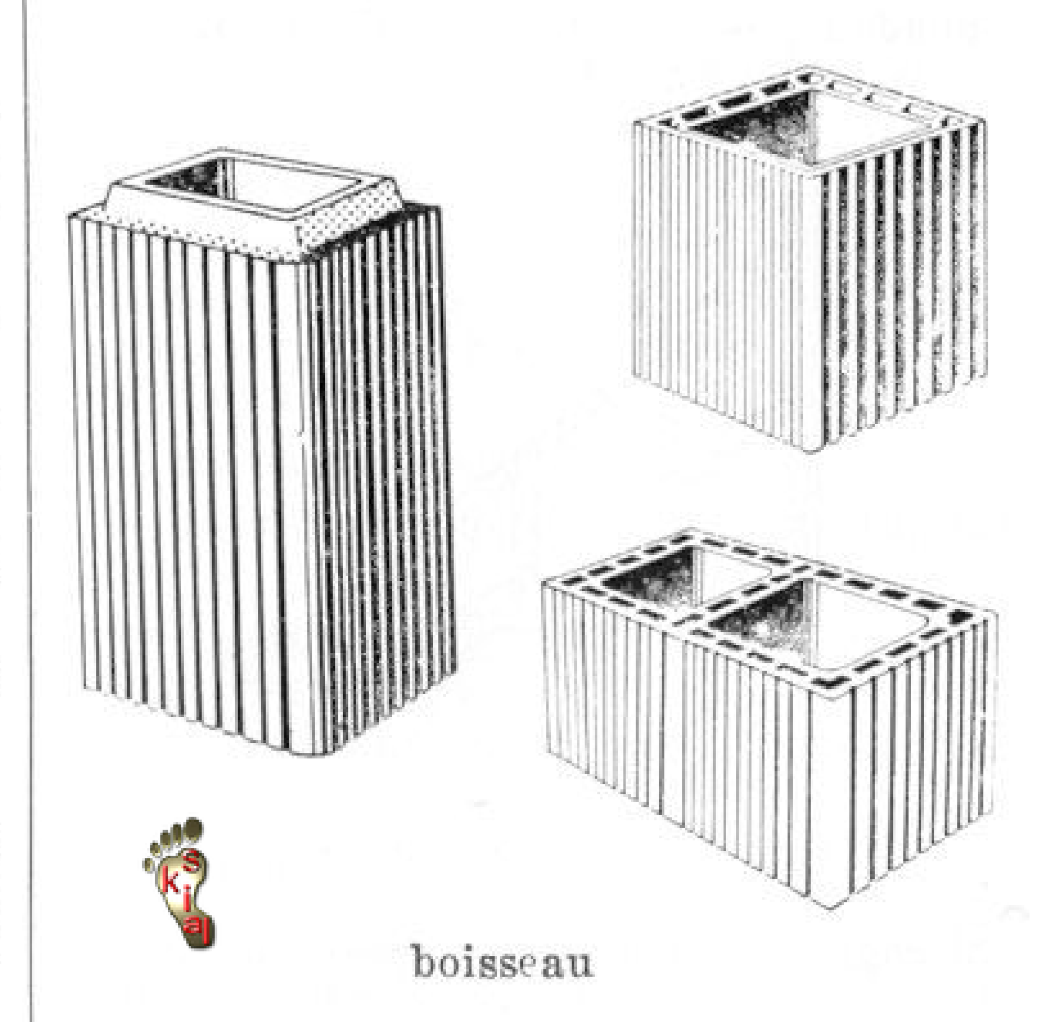
— gauche : bois déjeté après équarrissage.

boisage : blindage en bois. — Pose de ce blindage.

boiser : réaliserun boisage.

boiseur : ouvrier réalisant le boisage.

boisseau : élément manufacturé de conduit de fumée ou de ventilation circulaire de section rectangulaire de longueur d'une à trois fois le diamètre ou le côté.



boisseau

boissellerie : petite baguette de bois servant à l'exécution des treillages en bois.

boîte à coupe : outil de guidage de la scie, pour l'exécution des coupes de pièce en bois (moulures, etc.).

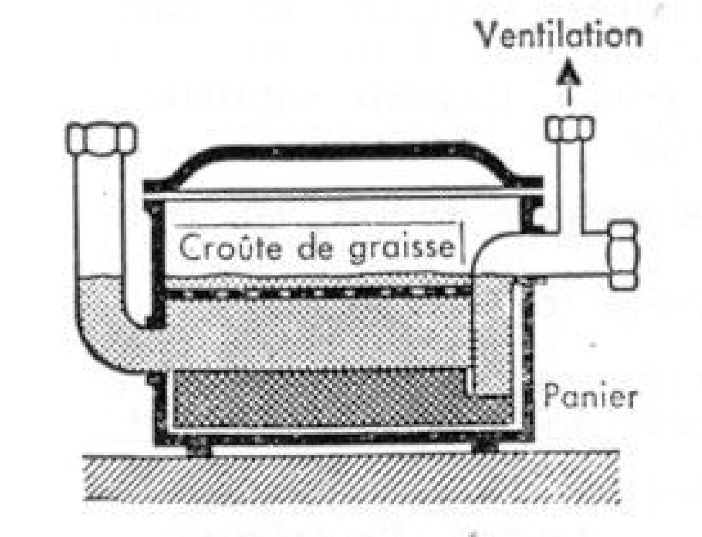
boîte de crémone : pièce moulée comprenant le mécanisme qui actionne, par un bouton, les tiges de crémone (voir crémone).

— de dérivation : boîte fermée permettant de brancher les dérivations de canalisations électriques.

— de dosage : boîte utilisée par les maçons pour doser les matériaux.

— d'extrémité : boîte fermée dans laquelle on fait aboutir les canalisations électriques afin de permettre leur jonction avec des conducteurs extérieurs.

— à graisse : dispositif spécial remplaçant le siphon dans les systèmes d'évacuation des eaux, et dans lequel viennent se figer les corps gras contenus en suspension dans l'eau chaude.



boîte à graisse

boîte de jonction : boîte fermée permettant de relier les extrémités de deux canalisations électriques.

— d'onglet : instrument de fixation des pièces en bois, utilisé par les menuisiers et les électriciens pour faire des coupes d'équerre ou d'un angle déterminé.

— à rideaux : niche réservée dans la maçonnerie, ou encadrement en bois pour loger des rideaux.

— tangente : boîte de dérivation dont la dérivation est tangente à la canalisation principale.

boiteuse (pièce) : pièce de bois scellée à une extrémité et assemblée à l'autre.

bol d'Arménie : variété de terre argileuse.

bollard : gros crochet d'amarrage avec embase scellée dans un mur.

bombage : cintrage à chaud des feuilles de verre ou des glaces.

bombé (arc) : arc en forme d'arc de cercle de moins de 180°.

bombement : convexité d'une chaussée.

bomber : renfler un trait.

bonde : pièce obstruant un orifice d'écoulement.

— siphoïde : appareil formant bonde mobile pour l'écoulement des eaux, tout en empêchant les odeurs de remonter.

bondérisation : procédé de phosphatation accélérée par immersion ou pulvérisation.

bondieu : coin de bois que l'on place dans le trait de scie pour éviter le serrage de la scie.

bonnet : couverture placée au-dessus des débouchés supérieurs de conduits, pour éviter la pénétration de pluie ou de neige dans le conduit.

borax : borate de soude (utilisé en soudure).

bordage : atténuation ou suppression des saillies (clous, bords de charnières, bandes, etc.), avant application d'un papier de tenture.

bordereau de prix : document indépendant d'une série de prix indiquant des prix unitaires d'un travail déterminé, pouvant comprendre tout un ensemble d'ouvrages.

bordoyer : en décoration, entourer le contour d'un dessin.

bordure : en delà du sens général, pièce en pierre ou béton pour réaliser des bordures de trottoir.

borgne : sans aucune ouverture (façade).

bornage : pose de bornes de propriété.

borne : marque de limite de propriété. — Assise de pierres ou pièce métallique protégeant un angle saillant de maçonnerie donnant sur une voie (angle de battant ou angle de porte). — Petite assise de maçonnerie ou pièce de fonte pour amarrer. — Pièce conductrice d'un appareil électrique destinée à le relier aux conducteurs extérieurs.

borne d'amarre

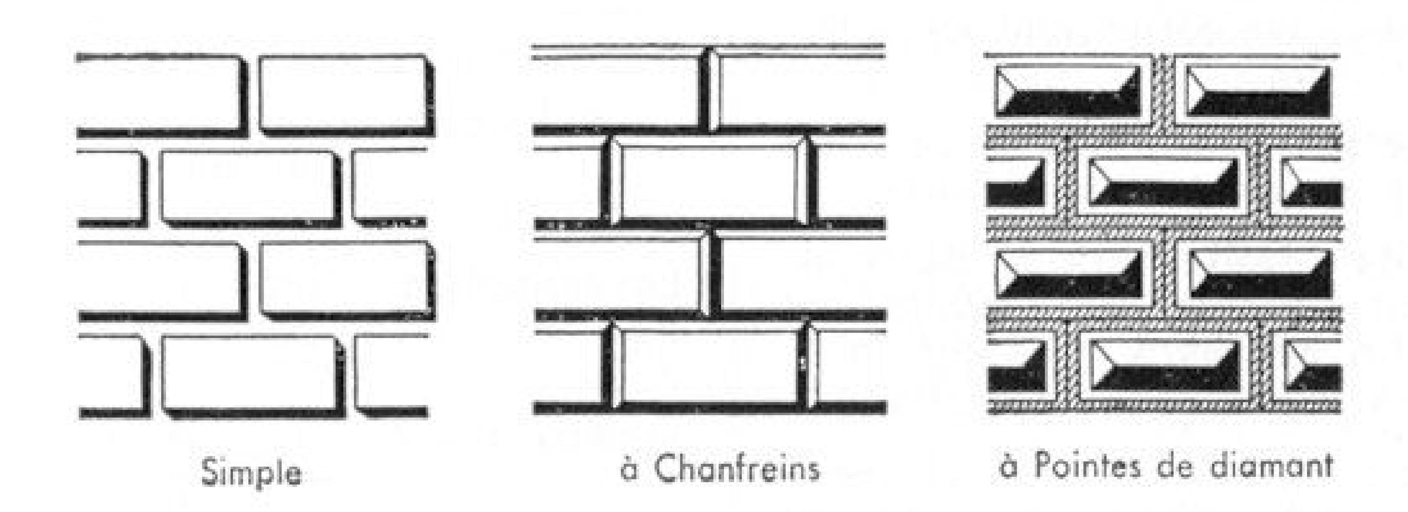
borner : mettre des bornes de propriété.

bornoyer : placer des jalons pour marquer les lignes de fondation ou de plantation.

bossage : élément de décoration de façade en saillie de pierre arrondie et surface suffisante, répété généralement régulièrement.

bouche de chaleur : bouche par où l'air chaud est introduit dans un local.

— **de reprise :** bouche par où l'air est extrait d'un local.



bossages

bossé : bois de couleur brun rosé fourni principalement par la Côte-d'Ivoire.

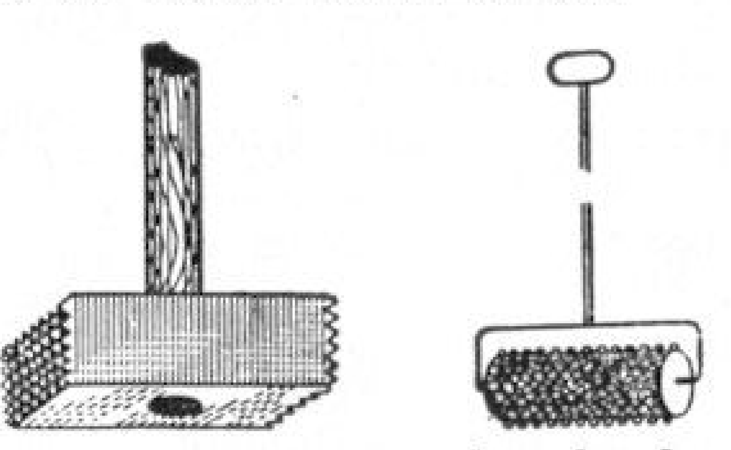
bosselé : comportant des renflements très voisins les uns des autres.

bossette : semence à tête ronde.

bouchardage : opération effectuée à la boucharde.

bossette

boucharde : marteau de tailleur de pierre, à deux têtes couvertes de pointes pyramidales, dont la finesse est proportionnée à la finesse du travail. — Rouleau couvert de pointes pyramidales pour le finissage d'une surface en mortier ou en ciment.



boucharde — boucharde d'enduiseur

boucharder : travailler avec la boucharde.

bouche : ouverture (puits, four, etc.). — Ouverture de conduit d'air et appareil servant à orienter les filets d'air dans le local.

— **à clé :** appareil se fixant sur une canalisation pour ouvrir ou fermer celle-ci.

bouchement : finition en forme définitive d'une ouverture avec une maçonnerie mince laissant subsister la forme primitive.

bouche-pores : enduit en pâte servant à boucher les pores du bois avant vernissage ou peinture.

bouchoir : grande plaque de fer servant à fermer la bouche d'un four.

bouchon : pièce spéciale servant à fermer l'extrémité d'un tube. — Pièce spéciale servant à fermer une bouche de chaleur.



bouchon

— **de dégorgement :** bouchon amovible pour le nettoyage d'une canalisation.

bouclage : fixation de fil ou grillage sur une barre ou un fil avec un brin d'attache torsadé.

boucle : anneau sculpté ou peint enlacé dans une suite d'anneaux semblables.

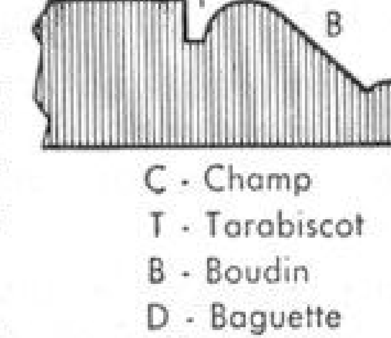
— **à bascule :** pièce de quincaillerie manœuvrant de l'extérieur un battant de loquet.

— **double :** pièce de quincaillerie à deux boucles semblables remplaçant le bouton double, chaque boucle étant articulée pour supprimer la saillie.

bouclier : outil de cimentier constitué d'une petite planche avec poignée sur une face et servant à dresser les enduits ou les chapes au ciment; appareil mobile de protection servant dans le percement des tunnels.

bouclier

boudin : moulure ronde saillante.



boudin

— **activées :** boues, chargées de bactéries, en suspension dans l'eau, facilitant le traitement des effluents.

boues activées (procédé des) : procédé d'épuration des eaux usées.

boue thixotropique : matéirau, généralement à base d'argile, possédant des propriétés thixotropiques.

bouement : moulures spéciale utilisée dans les lambris d'appui.

bouffer : gonfler (enduit qui gonfle, parement qui se bombe, etc.).

bouge : pièce de bois ronde ou bombée.

bouillon : bulle d'air restée dans un verre ou une glace.

boulant (terrain) : se dit d'un terrain, généralement sableux, dont la cohésion peut devenir nulle.

boulet : outil de sondage ou de ramonage de conduit de fumées constitué d'une boule de plomb entraînant, éventuellement, un hérisson.

boulin : trou fait dans les murs pour recevoir les pièces de bois horizontales supportant un échafaudage. — Par extension, ces pièces de bois horizontales.

boulons

bouloir : outil utilisé pour le pétrissage du mortier.

boulon : tige de fer filetée comportant une tête et un écrou.

boulon de scellement à bout fourchu



boulon d'escalier ou entretoise

boulonnage : assemblage de pièces au moyen de boulons.

boulonnière : vrille de charpentier pour percer les trous de boulons.

bouquet : élément de décoration gothique en forme de fleur de lys, mais à feuilles latérales recourbées vers le haut.

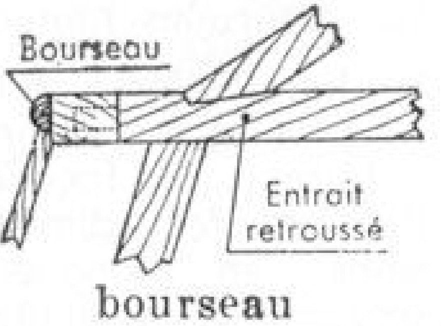
bourrage : façon de passer l'enduit de peinture en repassant plusieurs fois pour donner plus d'adhérence. Remplissage ultérieure d'une cavité.

— **des voies :** remise en place de ballast sous les traverses.

bourrelet (en dehors du sens normal), bord roulé d'une plaque métallique. — Garnissage en plâtre ou en mortier de ciment en remplissage d'arête de tuiles plates.

bourriquet : civière à claire-voie permettant d'enlever des matériaux avec une grue.

boursault ou **bourseau :** grosse moulure fixée sur l'arête d'une panne de bois. — Outil de couvreur permettant de façonner le zinc ou le plomb.



bourseau

boursouflure : cloque sous une couche de peinture.

bousillage : moulage de chaume et de terre humide.

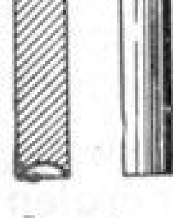
bousiller : maçonner en bousillage.

bousin : croûte peu résistante et nuisible à la tenue qui entoure une pierre de carrière.

bout : (en dehors du sens général), élément de tuyau d'une longueur d'environ moins de 1 m (on a dit même au XIX[e] siècle, demi-bout, quart-de-bout, etc.).

boutefeu : ouvrier préposé au tir sur les chantiers où il est fait usage d'explosifs.

bouter : étayer — Arrondir une pièce de fer à la lime à bouter.



bouterolle

bouterolle : outil servant à river à chaud. — Fente située au panneton d'une clef près de la tige. — Garniture fixée sur le plâtre à l'intérieur de la serrure.

bouteroller : faire des têtes de rivets à la bouterolle.

Assise de boutisses

Assise de panneresses

boutisse

bouteroue : protection d'un angle saillant de mur sur voie.

bouteur : engin de terrassement constitué par un tracteur à chenilles équipé à l'avant d'une lame servant à pousser des terres. « Bulldoser » est également admis.

— **biais :** bouteur dont la lame peut être orientée obliquement par rapport au sens de la marche.

— **inclinable :** bouteur dont la lame peut être inclinée par rapport à l'horizontale.

— **à pneus :** variante du bouteur monté sur des roues munies de pneumatiques.

boutisse : pierre, brique ou parpaing, dont la plus grande dimension est perpendiculaire à la façade d'un mur. — Pavé de grandes dimensions en longueur servant à exécuter des bordures.

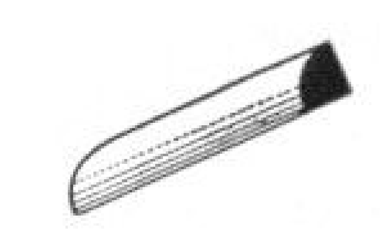


bouton : poignée de serrure, de verrou, porte ou de fenêtre.

bouton

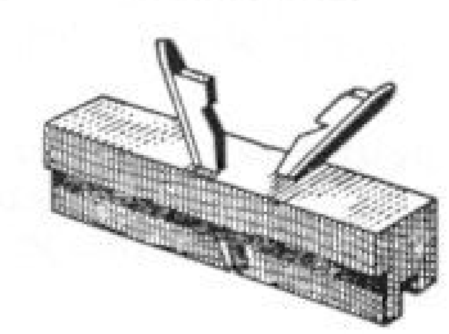
boutonnière : petite pièce de quincaillerie qui permet de mouvoir les persiennes à l'aide d'une crémaillère.

bouvement : moulure en portion de cercle.



bouvement

bouvet : rabot étroit servant à faire des rainures, moulures, etc. — Par extension dans le parquet : profil et disposition du système d'assemblage à rainure et languette des lames.



bouvet double

bowstring : arc, généralement en béton armé, supportant grâce à des suspentes rapprochées une poutre ou un tablier.

bow-window : voir oriel.

bracelet : petite moulure encerclant un fût de colonne.

bracon : étai soutenant un mur dont les fondations sont à découvert. — Console ou appui soutenant une porte d'écluse.

brai : résidu de distillation du goudron de houille utilisé pour les agglomérés.

branchement : élément de conduit, où un conduit principal se subdivise en deux conduits obliques (si les conduits sont de même section, la jonction s'appelle culotte). — Canalisation reliant une installation d'abonné au réseau électrique général.

— **d'appareil :** tuyauterie partant d'une conduite d'étage ou d'une colonne montante et amenant l'eau directement aux appareils d'utilisation.

— **double :** élément de conduit analogue au branchement simple, mais où le conduit principal se continue après les deux conduits de dérivation (si le départ du conduit principal et les deux conduits de dérivation ont la même section, la jonction s'appelle culotte double).

— **d'eau général :** conduite amenant l'eau de la concession distributrice sur l'appareil de mesure ou d'arrêt général.

— **d'égout :** galerie ou tuyauterie souterraine reliant l'égout public à la propriété et permettant la visite du collecteur.

— **particulier de gaz :** partie de l'installation transportant du gaz non mesuré destiné à un seul abonné et reliant la canalisation commune, ou à défaut la tuyauterie de sortie du robinet-chef, à la tuyauterie d'arrivée au compteur.

brandille : trou pratiqué dans les chevrons au travers des pannes pour les brandir.

brandir : assembler deux pièces non entaillées au moyen d'une cheville.

bras de levier : distance d'un point à la direction d'une force.

braser : souder deux morceaux de métal au moyen d'un métal plus fusible.

brasure : action de braser. — Point de jonction des pièces brasées.

bravette : moulure convexe en forme de demi-cœur.

brayage : action de passer les brayers autour du lot de matériau à mouvoir.

brayers : cordages reliés entre eux et encerclant une charge de pierresou de matériaux pour le levage et lamanutention.

bravette

bréchage : action de brécher.

brèche : roche souvent fine et polissable constituée de cailloux anguleux liés par un ciment silicieux. Pierre formée par conglomérat de roches détritiques.

brécher : peindre des veines (faux marbre, faux bois, etc.).

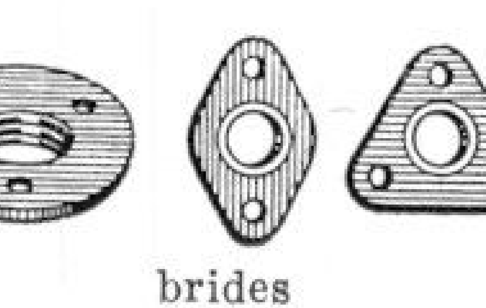
brette : outil à bretteler.

bretteler : tailler ou gratter un matériau avec un instrument à dents.

brettelure : dents garnissant un outil à bretteler. — Finis exécutés en brettelant.

truelle brettelée

bricole : lanière de cuir servant à la manipulation des glaces.



brides

bride : pièce métallique perpendiculaire à une tuyauterie permettant la jonction de deux bouts de tuyauteries.

brifier : bande de plomb que l'on place sur le faîtage d'une couverture en ardoises.

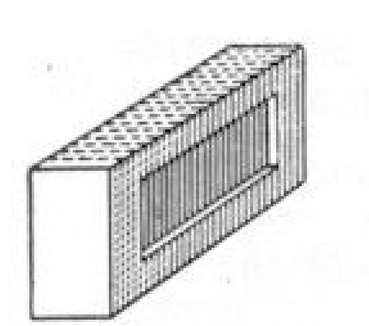
brin : pièce de bois à peine dégrossie.

Brinell (essai) : essai de la dureté d'un matériau par pénétration lente d'une bille dure.

briquaillons : débrit de terre cuite.

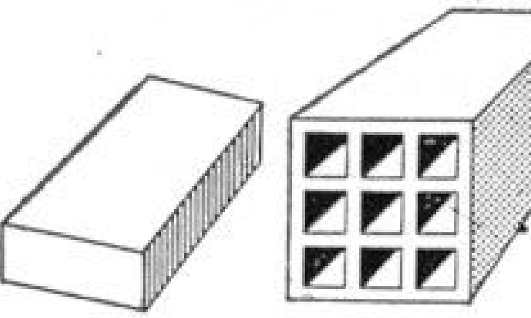
brique de Bourgogne : brique de 22 x 11 x 5,5 environ.

— **en coin :** voir figure.



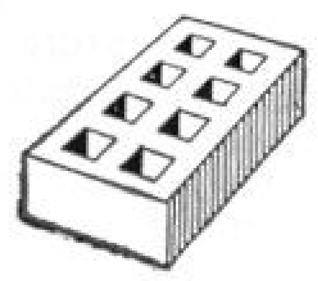
brique de Bourgogne

brique en coin

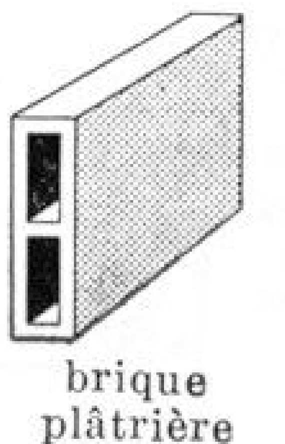


brique pleine ordinaire

brique creuse



brique de parement

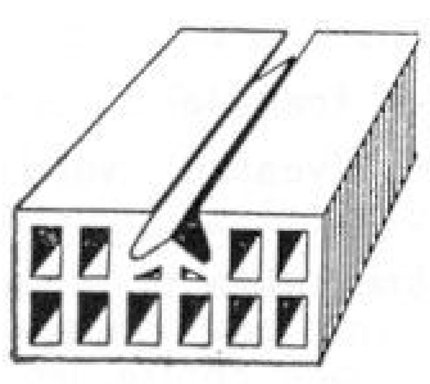


brique plâtrière

brique réfractaire

— **de couvert :** bardeau en terre cuite servant de forme aux tuiles creuses de couverture.

— **creuse :** brique présentant une somme des sections des trous dépassant 40% de la section totale.



brique à rupture de joints

— **crue :** brique non cuite à base de torchis.

— **de laitier :** aggloméré à la chaux et au laitier de haut fourneau, moulé sous pression.

— **légère :** brique allégée soit par emploi de terres siliceuses soit par formation de cellules intérieures.

— **de parement :** brique pleine ou perforée, fabriquée spécialement afin d'obtenir des façades répondant à une certaine esthétique.

brique de pavage : brique très dure dont la porosité ne doit pas dépasser 1 à 4 %.

brique perforée : brique présentant une somme des sections des trous inférieure aux 40 % de la section totale.

— **plâtrière :** brique creuse dont l'épaisseur varie de 3 à 5 cm, utilisée pour le montage des cloisons et galandages.

— **réfractaire :** brique résistant au feu.

— **à rupture de joints :** brique dont, lors du montage, les joints horizontaux et verticaux doivent être interrompus sensiblement au niveau droit de la partie centrale.

— **silico-calcaire :** brique à la chaux et au sable, traitée à la vapeur haute pression.

— **sommier :** voir figure.

— **vitrifiée :** brique dont la surface a subi un commencement de vitrification.

briquet : ferrure de rotation constituée de deux lames articulées sur deux broches parallèles fixées dans deux plaques.

briquet

briqueteuse : truelle employée par les briqueteurs.

brisé (arc) : voir arc.

— **(comble) :** comble à la Mansart.

— **(vantail, volet) :** vantail ou volet pouvant se plier sur lui-même.

brise-glace : construction en amont d'une pile de pont servant à protéger la pile contre les glaces.

brise-lame : construction faite à l'entrée d'un port pour amortir la violence des vagues.

brise-soleil : dispositif de protection contre le soleil, syn. pare-soleil.

brisis : angle formé par les deux pans d'un comble brisé. — Par extension, étage compris entre l'entablement d'une façade et le brisis. — Arête correspondante.

brisure : articulation des éléments d'un vantail et d'un volet brisé.

brocaille : petits pavés de rebut servant à empierrer.

broche : clou sans tête de grande longueur. — Tige de fer placée dans le trou d'une serrure et destinée à entrer dans le trou d'une clé forée. — Tige d'acier rond coudée en S utilisée pour le coudage des tuyaux ou pour l'évasement d'une ouverture dans un tuyau.

broche

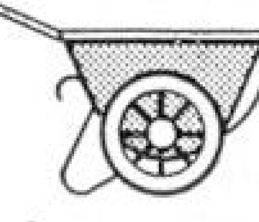
broche

brocher : fixer à l'aide de broches.

broquette : synonyme peu usité de semence.

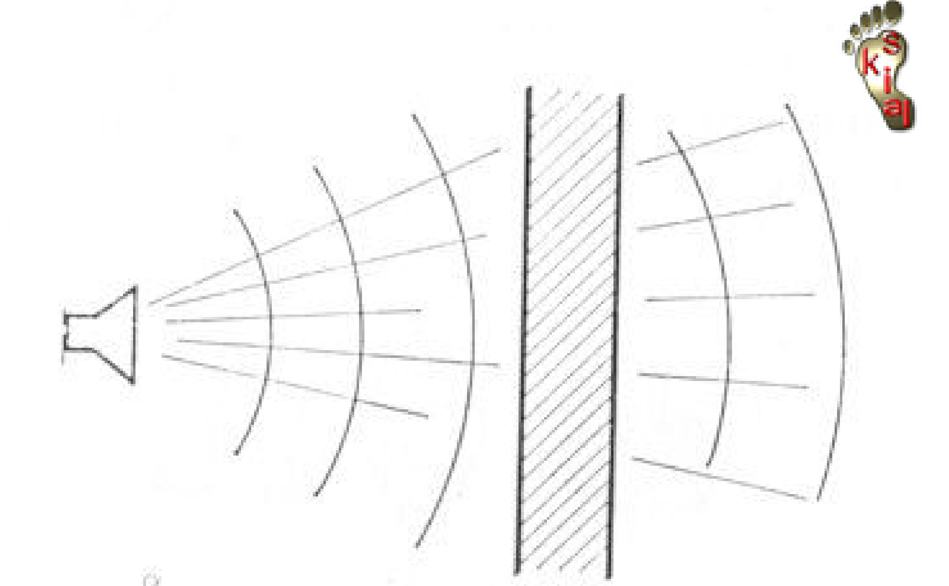
brou de noix : produit extrait des enveloppes vertes de noix et servant à teinter les bois.

brouette à bascule (dite **chinoise**) : véhicule à deux roues pour le transport du béton malaxé.



brouette chinoise

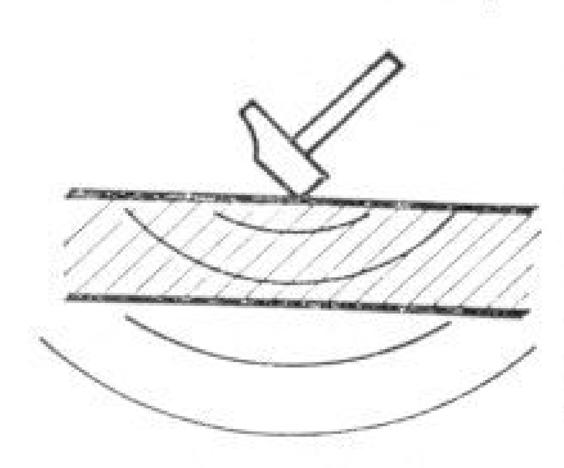
bruit aérien : bruit produit par une source sonore émettant dans l'air.



bruit aérien

— **d'ambiance :** ensemble des bruits perçus dans un espace donné.

— **d'impact :** bruit produit par le choc d'une masse sur une structure et se propageant au sein de celle-ci (syn. bruit de choc).



bruit d'impact

brut de décoffrage : voir béton brut de décoffrage.

brûlage : opération con-sistant à brûler de vieil-les peintures avec unbrûloir.

brûlement (de poteau) : pied de poteau passé au feu pour éviter la pourriture du bois.

brûleur : appareil destiné à introduire dans une chambre de combustion (foyer d'une chaudière par exemple) le mélange air-combustible et à l'enflammer.

brûloir : appareil à projection de flamme utilisé pour le brûlage (lampe à souder ou appareil spécial).

brûlot : plaque de bois recouverte de feutre permettant de finir le lissage des glaces avec une pâte spéciale.

bubinga : bois brun rosé ou rougeâtre fourni principalement par le Cameroun.

buchement : action d'enlever avec un outil du type hachette, des parties faisant saillie ou boursouflées, à refaire.

bulbe de pression : courbe d'égale pression sous une semelle de fondation.

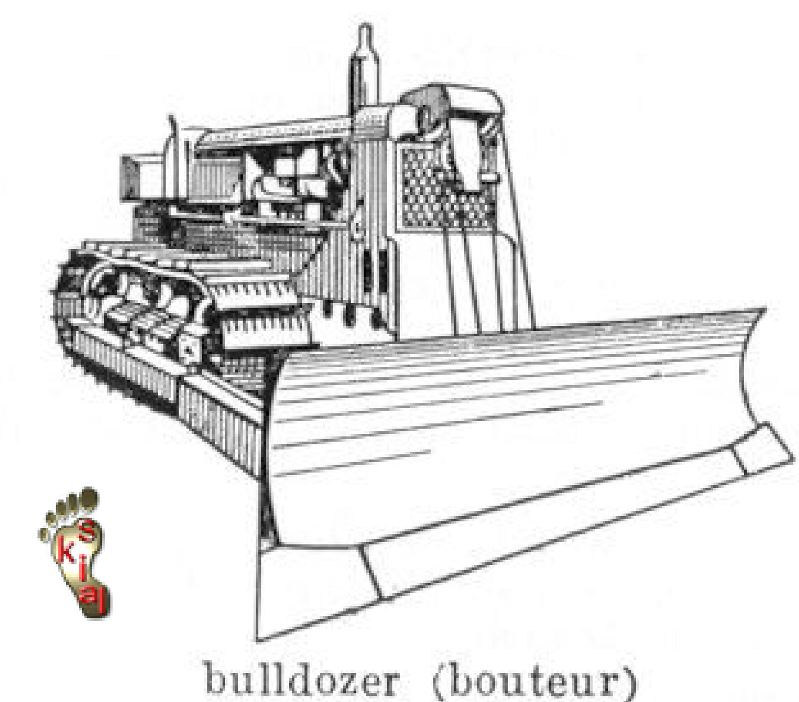
bullage : défectuosité d'une surface peinte caractérisée par l'apparition de bulles ou de pores. Défaut de surface d'un produit en particulier d'un béton.

bulldozer : utiliser bouteur.

bureau paysagé : grand plateau ouvert sans cloison facilement amnéageable au moyen de cloisonnetttes et de plantes vertes.

busc : dénivellée dans le radier d'une écluse contre laquelle viennent buter les portes.

buse : élément de canalisation de 80 cm à 1 m de diamètre généralement en béton armé préfabriqué, également utilisé pour la construction de puits.



bulldozer (bouteur)

butée : dispositif s'opposant au déplacement de la cabine d'un ascenseur au-delà de la course normale.

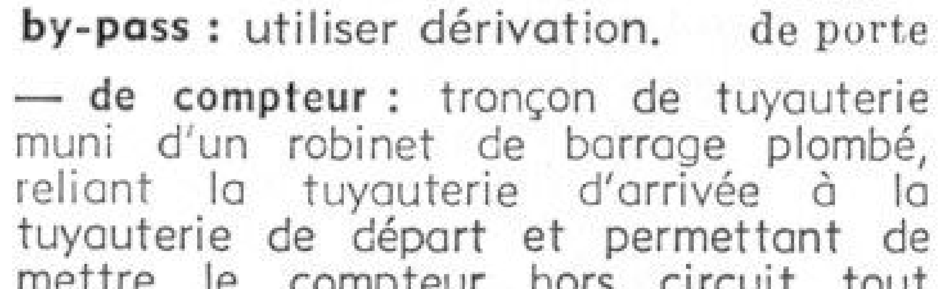
— **des terres :** effort passif exercé par la terre sur un ouvrage soumis à des efforts extérieurs.

butoir : pièce contre laquelle vient s'arrêter une porte.



butoir de porte

by-pass : utiliser dérivation.



— **de compteur :** tronçon de tuyauterie muni d'un robinet de barrage plombé, reliant la tuyauterie d'arrivée à la tuyauterie de départ et permettant de mettre le compteur hors circuit tout en assurant la continuité de l'alimentation de l'abonné; ceci grâce à la présence du robinet de compteur et d'un deuxième robinet de barrage situé sur la tuyauterie de départ entre le compteur et le point de jonction du tronçon.

C



cabestan : type de treuil à axe vertical utilisé pour les manœuvres de force.

câble : ensemble de fils conducteurs réunis mécaniquement pour former un conducteur unique.

— armé : câble muni d'une enveloppe métallique, autre que la chemise éventuelle de plomb et servant de protection mécanique.

— concentrique : câble comportant plusieurs conducteurs assemblés entre eux, ces conducteurs constituant des couches coaxiales, autour d'un conducteur central.

cabochon : motif de petites dimensions en pierre fine ou autre matériau décoratif, incrusté dans une façade.

cache : petite plaque métallique épousant la forme d'une entrée de serrure ou cachant le vide d'une serrure condamnée. — Morceau de papier, carton, métal, découpé selon une forme à peindre.

cachetage : obturation d'une réservation ou d'une ouverture. Scellement.

cache-vis : pièce en métal malléable placée sur les vis d'un compteur électrique pour éviter les fraudes.



cadre

cadre : armature transversale d'une poutre en béton armé de forme rectangulaire.

café au lait : teinte conventionnelle composée avec du blanc coupé de 1/20 de terre de Sienne naturelle et de 1/30 de terre d'ombre.

cage d'écureuil : dispositif comportant un conducteur par encoche, les extrémités de tous les conducteurs étant réunies de chaque côté par des anneaux métalliques qui les ferment en court-circuit.

— de Faraday : enceinte constituée par une paroi métallique fermée ou par une cage métallique à mailles suffisamment serrées, ayant pour but de protéger une portion de l'espace contre l'influence des corps électrisés extérieurs.

cagnard : récipient utilisé pour faire fondre la soudure.

cahier des charges : ensemble des obligations à respecter dans l'exécution de travaux publics ou privés.

cahier des clauses : document concernant l'aspect administratif des marchés.

— des clauses générales. Cahier des clauses s'appliquant à tous les marchés.

— des clauses particulières : cahier des clauses s'appliquant à un marché déterminé.

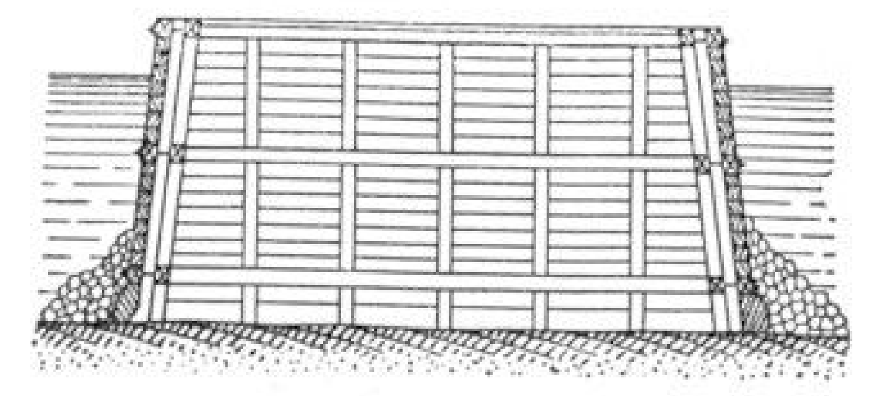
— des clauses spécifiques : cahier des clauses s'appliquant, spécialement, à un maître d'ouvrage ou à un corps d'état.

caillasse: calcaire grossier mêlé de silex.

caillebotis : revêtement de sol à claire-voie.

caillou : élément de roche de 4 à 6 cm. — Fragment de faux marbre.

cailloutage : construction composée de cailloux noyés dans un mortier. — Imitation en peinture de parements de murs de cailloux et mortier.



caisson étanche

caisson : compartiment creux de décoration de façade. — Entourage étanche permettant de travailler à l'air au-dessous du niveau de l'eau. — Logement horizontal ou vertical destiné à contenir des éléments de manœuvre des fenêtres.

Sas
Cheminée
Chambre de travail

caisson à air comprimé

— de distribution : organe moteur de la ventilation mécanique.

Cajon : mur de béton de terre avec ossature incorporée.

calcaire argileux : calcaire servant à fabriquer des chaux hydrauliques et ciments.

calcaire compact : calcaire à grains fins et homogènes, très dur et résistant.

— à entroques : calcaire dur blanc jaunâtre contenant des débris de squelettes d'échinodermes.

— grossier : calcaire de la région parisienne ou analogue.

— magnésien : calcaire verdâtre contenant de la magnésie (dolomie, etc.).

— oolithique : calcaire blanc jaunâtre formé par agglomération de grains ovoïdes plus ou moins gros.

— siliceux : calcaire contenant de la silice et peu utilisable en construction.

— terreux : calcaire servant à fabriquer la chaux.

calcin : pellicule superficielle dure se formant sur la pierre calcaire. — Dépôt calcaire dans les chaudières, tuyaux, etc. — Dépôt dur dans les conduits de fumées.

calcite : forme critalline du carbonate de calcium.

cale : en travaux maritimes : plan incliné ou partie en pente d'un quai.

— d'espacement : syn. : distancier.

— de lancement : plan incliné servant au lancement des navires.

— de radoub : syn. de cale sèche.

— sèche : bassin que l'on peut mettre à sec et permettant la réparation des navires. Syn. cale de radoub.

calepin : détail en plan, élévation, et coupe à l'échelle de 5 cm/m d'un travail de pierre de taille.

calfeutrage ou calfeutrement : remplissage d'un espace vide par un matériau généralement d'étanchéité ou d'isolation. En particulier, léger garnissage au plâtre ou au mortier entre des pièces de bois ou métalliques et la maçonnerie de remplissage.

calibre : planche découpée en forme d'un profil de moulure à exécuter.

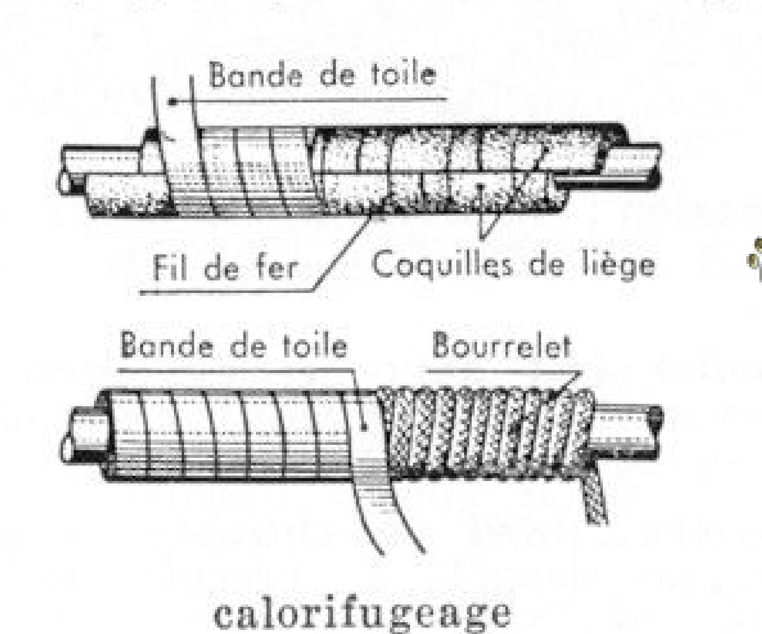
caliche : calcaire tendre contenant des pourcentages variés d'argile.

calicot : toile de coton fixée à la colle, pour masquer les joints avant l'application de couches de peintures.

calorie : unité de quantité de chaleur nécessaire pour élever d'un degré la température d'un gramme d'eau.

calorifuge : matériau d'isolation thermique; en principe, pour haute température (chauffage)

calorifugeage : pose d'un calorifuge.



calorifugeage

calotte : élément de voûte sphérique.

camarder : modifier un profil pour se raccorder mieux avec une moulure existante.

camarteau : assemblage de traverses de chemin de fer par lits contrariés pour réalisation d'un appui provisoire.

cambium : couche génératrice de l'arbre, comprise entre l'écorce et le bois.

cambrure : courbure d'une pièce de bois ou du cintre d'une voûte.

camion : récipient de peinture.

— malaxeur : camion portant un tambour maintenu en rotation et servant au transport du béton frais.

campan : marbre vert ou rouge provenant d'une carrière des Pyrénées.

campane : ornement en forme de cloche renversée.

campanile : petite tour ouverte formant clocher au-dessus d'un édifice.

canadienne (fenêtre à la) : fenêtre à un ou plusieurs châssis superposés, suspendus par biellettes, s'ouvrant par rotation horizontale autour des axes des biellettes et translation verticale de sa traverse basse.

canalisation d'alimentation de conduite montante de gaz : partie de la canalisation commune reliant la canalisation générale d'alimentation ou, quand celle-ci n'existe pas, la tuyauterie de sortie du robinet-chef à une ou plusieurs conduites montantes.




— commune de gaz : ensemble des tuyauteries passant dans des endroits à usages communs et transportant du gaz non mesuré destiné à un groupe d'abonnés.

— générale de gaz : partie de la canalisation commune reliant la tuyauterie de sortie du robinet-chef à une ou plusieurs canalisations d'alimentation de montantes

cancalon : hourdis en terre cuite à gorge et tenon pour plafonds suspendus.

candlot (sel de) : sel provenant de l'action d'eaux sulfatées sur le ciment, cause de désordres.

caniveau : bord de chaussée ou pièce concave servant à l'écoulement des eaux. — Tranchée maçonnée et couverte contenant des canalisations.

canne : moulure séparant les cannelures.

canneler : orner de cannelures.

cannelure : élément de décoration en forme de petit canal.

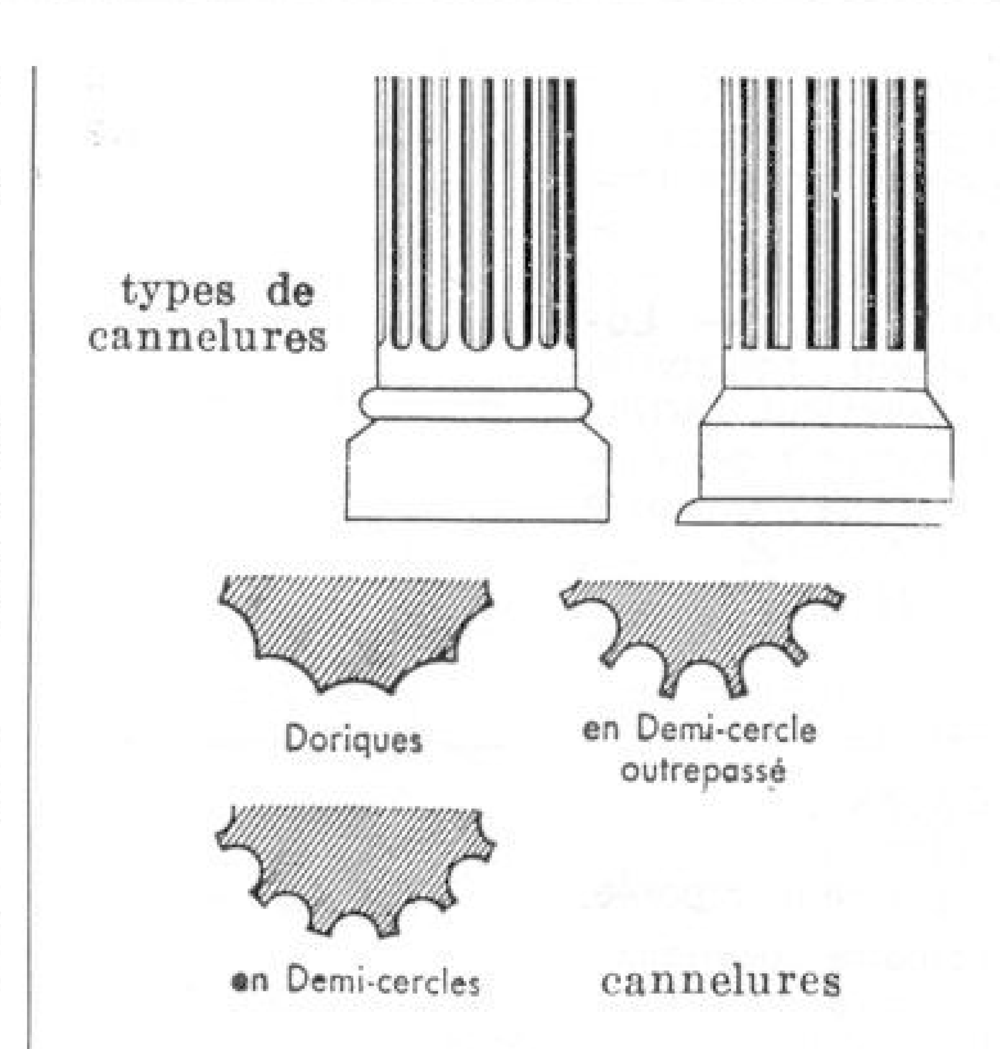
canon : tube rainé servant à guider la clé dans une serrure.

— à ciment : synonyme de cement-gun.

cantilever : structure comportant des consoles sur lesquelles s'appuient des poutres secondaires.

capillarité : phénomène d'ascension de l'eau dans un tube de faible diamètre, ou dans un matériau poreux.

capte-suies : appareil destiné à extraire des fumées, les solides en suspension.



cannelures

capucine : forme de cheminée avec chambranles droits ou ornés d'une console en forme de talon. — Forme de bandeau saillant avec larmier remplaçant l'entablement sur une façade de faible importance.

carbonatation : transformation en carbonate.

carbonyl : produit organique servant à protéger le bois contre la pourriture, les champignons, etc.

carborundum : siliciure de carbone employé comme antidérapant pour les revêtements de sols industriels.

carderonner : arrondir un angle en quart de rond sur une pièce en bois, poutre apparente par exemple.

carignan (brèche de) : brèche provenant d'une carrière de Savoie.

carillon : tige de fer carrée ne dépassant pas 0,02 de section, employée pour armer les hourdis de plancher en fer.

carne : angle saillant d'une tablette.

carneau : conduit fixe maçonné de raccordement des chaudières au conduit de fumées vertical.

carottage : opération de prélèvement d'un échantillon.

carotte : échantillon prélevé dans un terrain ou dans un ouvrage à l'aide d'un outil appelé carottier.

carottier : appareil de prospection du sol en profondeur.

carottin : moellons de petites dimensions (petit carreau).

carrare : marbre blanc très fin, utilisé surtout en sculpture.

carreau : appellation populaire donnée aux vitres. — Petite dalle de pierre, terre cuite, béton, matière plastique, etc., de forme généralement carrée, ou tout au moins régulière (rectangulaire, hexagonale, octogonale, etc.). — Pierre qui a plus de largeur au parement que de queue dans le mur. — Elément carré formant remplissage entre les frises dans le parquet en feuille.

— d'asphalte : carreau fabriqué par compression de poudre d'asphalte naturel dans des moules.

— de plâtre : élément carré ou rectangulaire de longueur limitée à base de béton de mâchefer et de plâtre, servant à la construction de cloisons.

carrelet : carreau céramique dont une des dimensions est le double de l'autre. — Lime à métal de section rectangulaire.

cartelette : ardoise de petites dimensions.

casque de battage : dispositif placé sur la tête d'un pieu destiné à en éviter la dégradation lors du battage.

casse-fer : outil se fixant dans le trou ménagé sur le dessus d'une enclume pour former une pièce métallique chauffée au rouge.

casser (un ton) : atténuer la pureté d'une couleur en y ajoutant une autre teinte.

catenaire : système de suspension des câbles d'alimentation des locomotrices (ou câble lui-même).

catir : dorer à la catissoire.

catissoire : outil de doreur utilisé pour l'application de l'or sur des filets.

cavalier : pointe à deux branches pour fixer un fil de fer - amas de déblais disposé en talus et provenant d'une fouille.

cavalier

cavet : moulure concave en quart de cercle.

— plat : cavet dont le quart de cercle a été aplati.

cavet

cavoir : outil d'ouvrier vitrier servant à égruger le bord d'une vitre.

CBR (indice) : nombre exprimant, en pourcentage, le rapport entre les pressions produisant un enfoncement donné, d'une part, dans le matériau étudié et, d'autre part dans un matériau type.

ceinture : bande de métal formant bague pour cacher un joint. — Petite moulure carrée en haut et en bas d'une colonne, se raccordant avec un congé. — Bande de fer entourant un conduit adossé pour le maintenir contre le mur d'adossement.

— d'étage ou d'appartement : tuyauterie horizontale partant d'une colonne montante et permettant l'alimentation en eau, des appareils de cet étage.

— principale : tuyauterie horizontale partant du compteur général et sur laquelle sont raccordées les prises partielles d'alimentation des divers services.

— de sécurité : voir baudrier de sécurité.

cellier : cave non voûtée, à rez-de-chaussée ou peu enterrée.

celsius (degré ou degré centigrade) : unité de mesure de la température.

cémentation : opération consistant à durcir la surface de l'acier par le carbone sous l'action d'une haute température.

cement-gun : appareil pneumatique destiné à l'exécution d'enduits. — Syn. de canon à ciment.

cendre : partie de pierre friable et désagrégée par l'humidité.

cendres volantes : produit pulvérulant issu de la combustion du charbon, possédant des propriétés pouzzolaniques.

centrale à béton : installation fixe pour la préparation et la fourniture du béton.

cerce : cercle en fer maintenant le boisage dans les fouilles de puits. Armature ou ceinture circulaire, généralement métallique.

cerceau : lame métallique ou en bois mince utilisée pour former les voûtes de berceaux ou tonnelles.

cercle : pièce placée autour d'un objet pour le serrer ou le maintenir.

cerne : couche concentrique d'un arbre correspondant à l'accroissement annuel.

céruse : carbonate de plomb de couleur blanche, utilisé par les peintres.

chable : grosse corde de levage passant dans une poulie.

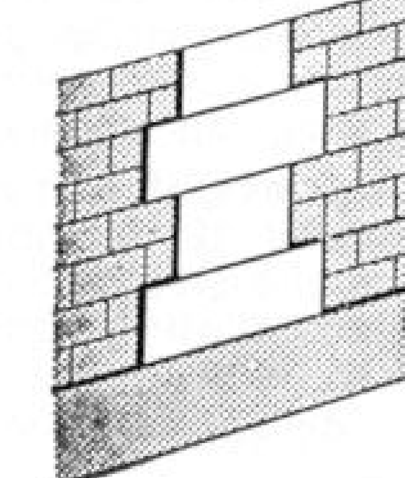
chablot : cordage utilisé par les maçons pour le levage ou la ligature des bois d'échafaudages.

chagrinage : retrait formé de fins sillons se produisant dans les vernis.

chaînage : ceinturage métallique ou en béton armé, incorporé à la construction de l'ensemble des murs d'un bâtiment pour éviter l'écartement. — Opération de mesure à la chaîne d'arpenteur.

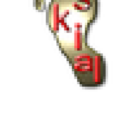
chaîne : pilastre intégré dans toute l'épaisseur d'un mur de matériaux différents. — Appareil de mesure de longueur utilisé en arpentage.

chaîner : placer des chaînes dans une construction. Mesurer à la chaîne. Réaliser un chaînage.



chaîne en pierre

chaînette : courbe prise par un fil fixé à deux extrémités. — Voûte ayant cette forme.



chaise : base de répartition en charpente sous un étaiement, une cage de cloches, etc.

chaleur d'hydratation : chaleur dégagée durant la prise et le durcissement d'un liant.

chaise

— **massique :** quantité de chaleur qu'il faut fournir à l'unité de masse d'un corps pour l'élever de 1 °C.

— **volumique :** quantité de chaleur qu'il faut fournir à l'unité de volume d'un corps pour l'élever de 1 °C.

chambranle : encadrement d'une ouverture (porte, fenêtre, cheminée, etc.).

chambre à fumée : dans une cheminée, synonyme d'avaloir.

— **sourde :** enceinte presque complètement absorbante où la réverbération du son est pratiquement nulle.

chamotte : argile réfractaire.

champ : côté étroit d'une pièce de section rectangulaire (on dit « brique de champ ») s'écrit aussi « chant ». — Fond sur lequel on décore. — Planche mince et étroite différant du bandeau en ce qu'elle n'est pas obligatoirement horizontale.

champ saillant : chambrale non mouluré.

champignon : extrémité supérieure élargie d'un poteau. — Chapeau en tôle placé au droit du débouché supérieur d'un conduit.

champlever : creuser dans un champ, soit pour incruster ou couler un matériau, soit pour réaliser un bas-relief.

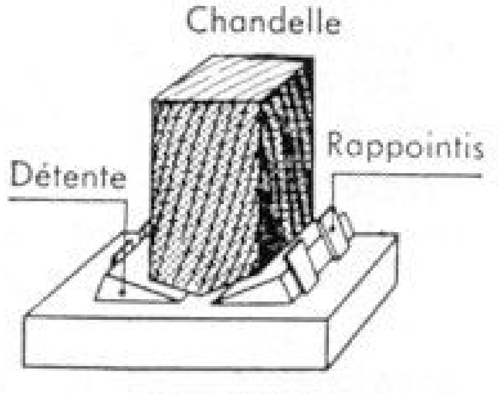
champlure : altération du bois provenant du gel des branches.

chancir : moisir (bois).

chandelier (de tranchée, de fouille) : pieu ou montant planté verticalement dans les madriers pour protéger les ouvriers.

chandelle : petit étai vertical provisoire.

— **(distribution en —) :** système de distribution d'eau par colonnes montantes.

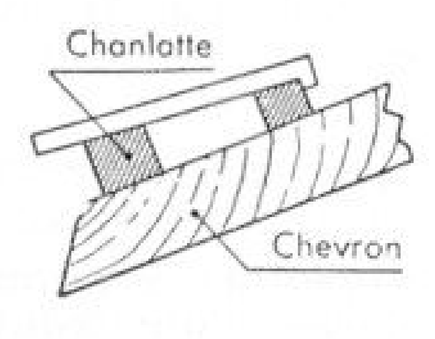


chandelle

chanfrein : petit pan coupé obtenu en abattant une arête, généralement à 45°, mais éventuellement à un autre angle ou même arrondi ou mouluré.

chanfreiner : abattre une arête pour former chanfrein.

chanlatte ou **chanlate :** pièce de bois triangulaire (chevron refendu diagonalement) formant fourrure d'angle sous un revêtement métallique.



chanlatte

chanlattée (lambourde —) : lambourde plus épaisse sur une rive que sur l'autre, rapportée sur une poutre, pour recevoir l'assemblage des solives qui doivent affleurer le dessous de la poutre.

— **(volige —) :** voir volige chanlattée.

chanlatter : poser des chanlattes.

chantepleure

chant : face étroite du vantail d'une porte, perpendiculaire aux parements.

chantepleure : fente exécutée dans un mur de soutènement ou de clôture pour laisser les eaux s'écouler ou pénétrer plus facilement.

chanterelle : fausse équerre de charpentier.

chantier : morceau de bois ou autre matériau sur lequel on place une pièce pour la tailler, l'équarrir ou simplement la supporter. — Enceinte où l'on place les matériaux de construction. — Par dérivation, sens usuel : lieu où l'on édifie une construction.

chantignole : synonyme d'échantignole. — Brique de 22 x 11 x 3, spéciale pour cheminées.

chantournement : action de chantourner.

chantourner : couper suivant un profil courbe.

chape : recouvrement. — Par dérivation, revêtement de sol ou de terrasse coulé. Couche de béton ou de mortier de faible épaisseur. — Pièce en forme de support de poulie (à œil double).

chape

— **de bitume armé :** feuille d'étanchéité réalisée par enrobage d'une armature (toile de verre, par exemple) par du bitume.

— **flottante :** chape reposant sur un matériau facilitant sa libre dilatation.

— **incorporée :** chape mise en œuvre sur un plancher avant son durcissement.

chapeau : pièce de couronnement d'un chevalement d'étaiement. — traverse haute d'huisserie ou de bâti. — Armature supérieure d'une poutre au droit d'un appui.

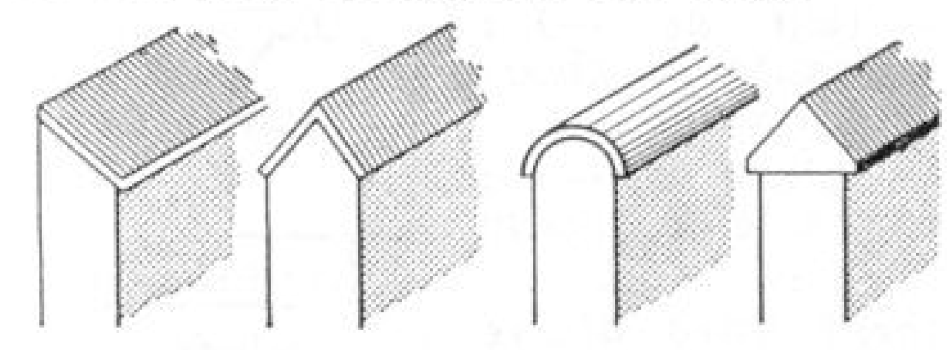
chapeau de gendarme

— **de gendarme :** forme de tuyauterie ou de mitron analogue au chapeau d'un gendarme.

— **d'escalier :** pièce d'appui en haut d'un escalier.

chapelet : baguette découpée formant une suite de grains ronds ou arrondis.

chaperon : couronnement d'un mur avec pentes pour écoulement des eaux.



chaperons

chaperonner (un mur) : réaliser le chaperon.

chapiteau : couronnement d'une colonne ou d'un pilastre.

— **à boule :** motif surmonté d'une boule et couronnant un pilastre.

— **de crémone :** pièce servant de guide et couronnant la crémone (voir ce mot).

— **de rampe :** motif décoratif à la poutre supérieure des barreaux.

chapoter : dégrossir le bois à la plane.

chappe : poignée servant à fermer ou ouvrir un moule.

chaput : morceau de bois sur lequel on équarrit les ardoises brutes.

chardon : motif décoratif en forme de feuilles et fleurs de chardon. — Pointes placées sur le haut d'une grille ou sur le chaperon d'un mur, pour rendre cette grille ou ce mur infranchissable.

chardonnet : montant d'une porte charretière supportant les gonds. — Pierre à feuillure des bajoyers d'écluse où tournent les poteaux tourillons de porte.

charge : matière rapportée pour épaissir ou compléter un élément de construction. — Matière non liante rapportée dans un béton, une matière plastique, etc., pour accroître le volume. — L'ensemble des constituants dosés du béton prêts pour le malaxage — Mécanique des fluides : synonyme de pression totale (pression statique plus pression dynamique). — Electricité : puissance débitée ou absorbée par une machine ou un réseau pour une opération.



chargeuse : engin automoteur équipé à l'avant du godet relevable.

chargeuse-pelleteuse : engin automoteur comportant à l'avant un équipement de chargeuse et à l'arrière un équipement de pelle rétro.

chariot à balcon : échafaudage mobile de couvreur, lui permettant d'exécuter son travail sur la face extérieure d'un balcon.

charnière : assemblage mobile de deux pièces enclavées et jointes par une broche.

charnon : pièce de serrurerie servant à réunir les deux platines d'une charnière.



charnière

charron (bleu de —) voir bleu.

charte d'Athènes : règles pour l'aménagement de villes, rédigées par un groupe

d'architectes C.I.A.M. (Congrès International d'Architectes Modernes) en 1933.

chartil : petite construction servant à remiser les charrettes, charrues, etc.

chartreuse : maison de campagne isolée et solitaire.

chas : petite plaque métallique perforée contenant le fil du fil à plomb.

chasse : passage rapide dans une canalisation d'une certaine quantité d'eau pour écarter ou entraîner des obstacles qui gênent l'écoulement. — Outil servant à percuter dans les parties étroites où le marteau ne peut pénétrer (trou de broche. — Outil en forme de masse servant à frapper le métal chaud pour lui donner une première forme.

chasse-bille : tube de fer bouchonné servant à chasser les billes dans un tuyau.

chasse-bille

chasse carrée : marteau à deux têtes carrées employé par les serruriers.

chasse-clou : petite broche en acier servant à renforcer les têtes des clous.

chasse d'eau : écoulement d'une certaine quantité d'eau provoqué mécaniquement pour nettoyer un conduit, une cuvette de W.-C., etc.

chasse-pointe : outil permettant d'enfoncer la tête d'une pointe plus profondément que la face du bois.

chasse-rond : outil à bois permettant d'exécuter un quart de rond concave.

chasser : enfoncer une pointe avec un chasse-pointe. — Dégager une broche en l'enlevant avec une chasse ou un chasse-pointe.

châssis : menuiserie en bois ou métallique, vitrée, comportant, éventuellement un ou plusieurs vantaux ouvrants. — moulure bordant le tablier d'une cheminée.

— dormant : voir dormant.

— à guillotine : châssis dont les vantaux glissent verticalement l'un sur l'autre.

— de pierre : à dalle de pierre recevant une autre dalle en feuillure.

— tabatière : châssis en comble comprenant un châssis dormant incliné et un abattant vitré.

chatière : petite ouverture pour le passage des chats. — Petite ouverture sur toiture pour ventilation de comble ou grenier. — Petite issue souterraine en pierres servant à l'écoulement des eaux d'un bassin.

chauffage discontinu : chauffage intermittent dont les interruptions sont beaucoup plus longues.

— électrique intégré (CEI) : principe de chauffage lié à trois fonctions essentielles intégrées à la construction : isolation thermique, ventilation mécanique contrôlée, chauffage électrique direct, plus régulation.

— intermittent : chauffage périodique régulier avec interruption (ou réduction) de nuit (bureaux, par ex.).

— urbain : système de distribution de chauffage à des quartiers urbains par le moyen de canalisations de vapeur ou d'eau chaude provenant d'une centrale.

chauffe-eau à accumulation : appareil préparant une certaine quantité d'eau chaude à température à peu près constante et l'accumulant sous pression en attente d'utilisation.

— instantané : appareil d'une puissance de 125 à 200 mth/h permettant d'élever la température de l'eau lorsqu'un débit minimum le traverse.

chauffe-bain : chauffe-eau instantané mais de puissance supérieure à 200 mth/h.

chauffure : défaut de l'acier ayant été trop chauffé.

chauler : passer au lait de chaux — répandre de la chaux.

chaux grasse : produit obtenu par cuisson de calcaire pur et extinction à l'eau. Ca $(OH)^2$.

— hydraulique : produit résultant de la cuisson de calcaires naturels, plus ou moins argileux, avec réduction en poudre par extinction.

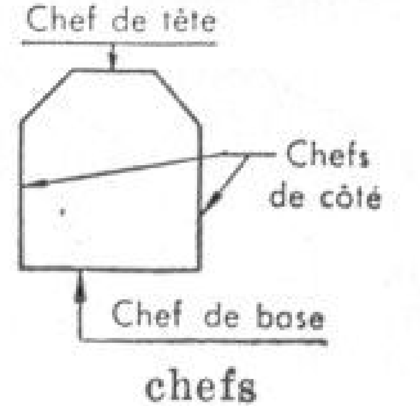
chaux éteinte : corps solide blanc produit par l'action de l'eau sur la chaux vive, syn : chaux hydratée.

— vive : corps solide blanc produit en chauffant de la pierre à chaux, syn : chaux anhydre.

— (lait de —) : suspension de chaux dans l'eau.

— (pierre à —) : carbonate de calcium naturel.

chef : bord d'une ardoise.



chefs

cheddite : explosifutilisé en travaux publics.

chef de base (ou culée) : bord inférieur.

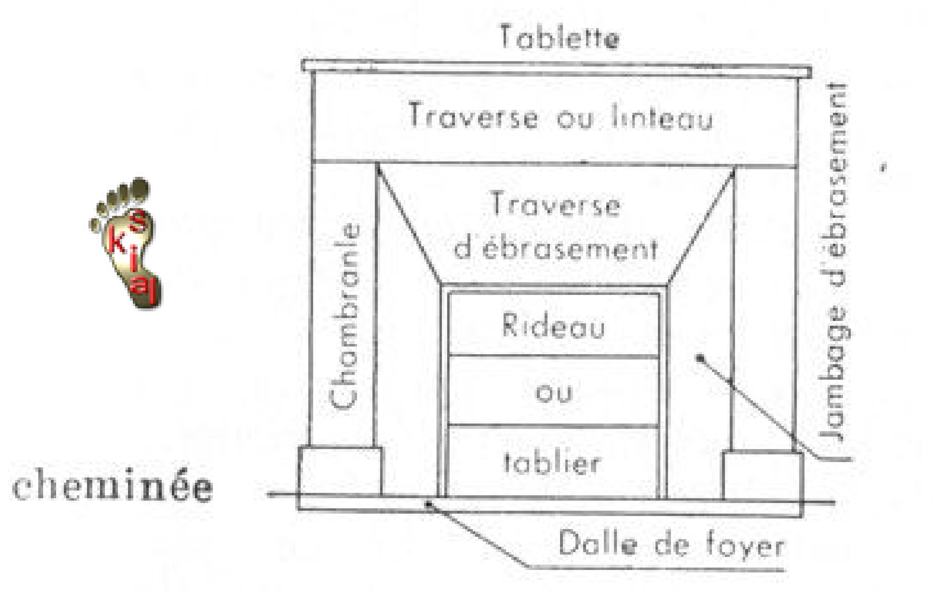
— de tête : bord supérieur.

— de côté : bord latéral.

chemin de fer : outil de dressage des pierres de taille.

chemin de fer

cheminée d'appel : trémie pratiquée à la partie haute d'un local, fermé en temps ordinaire par une trappe dont l'ouverture, en cas d'incendie, permet l'évacuation des fumées.



cheminée

cheminée prussienne (ou **à la prussienne**) **:** cheminée le plus souvent en faïence, pouvant s'adapter dans une cheminée ordinaire. Elle comporte en général des conduits de circulation de l'air ambiant permettant de chauffer l'air de la pièce par convection.

chemisage : action d'enduire intérieurement un conduit de façon à constituer une chemise. — Résultat de cette action. — Mise en place d'une enveloppe souvent métallique.

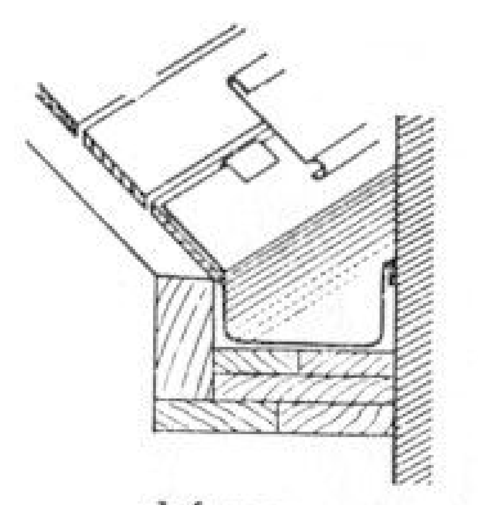
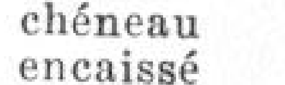
chemise : élément intérieur et rapporté d'un conduit.

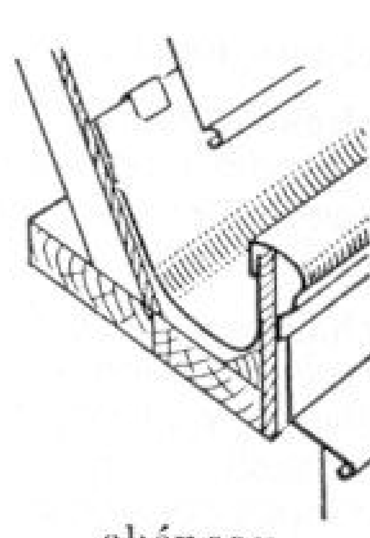
— de garantie : synonyme de manchette de garantie.

chemiser : réaliser un chemisage.

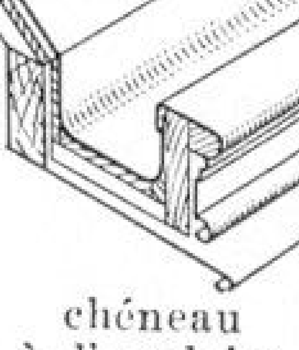
chenal : partie du lit d'un cours d'eau navigable. — Accès long et étroit à l'entrée d'un port. — Canal d'arrivée d'eau.

chéneau : caniveau recueillant les eaux de pluie au bas d'une pente de toiture et les dirigeant vers les tuyaux de descente.



chéneau encaissé


chéneau à encaissement

— de brisis : chéneau situé à l'angle du terrasson et du brisis.


chéneau à l'anglaise

cherche-fiche : pointe utilisée pour rechercher les trous de fiche.

cherche-pointe : outil servant à décheviller les assemblages.

chevalement : ensemble d'étais provisoires servant à soutenir une partie de construction à reprendre en sous-œuvre.

chevaler : placer des chevalements.

chevalet : tréteau permettant de réaliser des plateformes d'échafaudage.

chevauchure : partie d'une pièce en recouvrant une autre analogue.

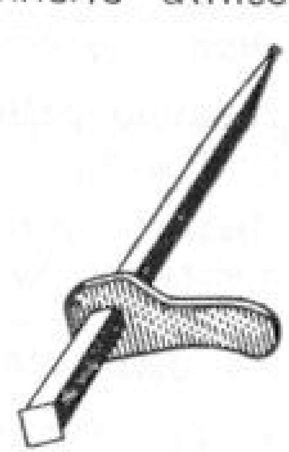
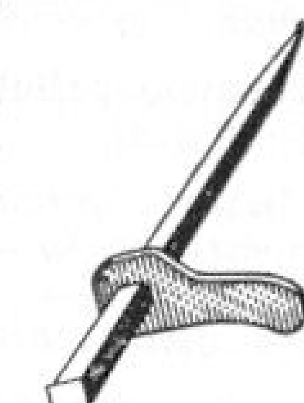
chevet : partie de nef au fond de l'église. — Garniture de plomb au bord des chéneaux.

chevêtre : pièce en bois ou métallique supportant les solives de remplissage.

chevêtrier : pièce de bois ou de fer supportant un tourillon.

chevillette : outil de maçonnerie utilisé pour fixer contre un mur une règle destinée à permettre le dressage de l'enduit. Petite cheville en acier à forte tête plate, consolidant un assemblage en bois.

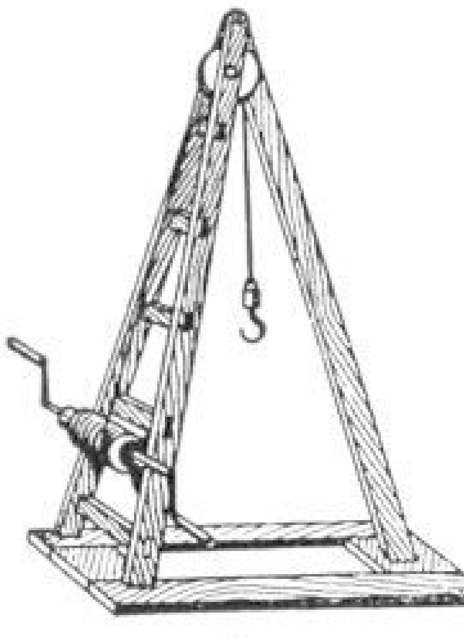
chèvre : engin de levage pour soulever des objets lourds.



chevillette de serrage

chevron : pièce de bois de section moyenne (8 x 8 ou 8 x 6 cm) utilisée essentiellement pour supporter la couverture sur une charpente, s'appuyant sur le partage des pannes e tla sablière.

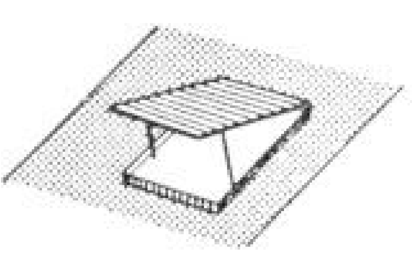
chevronner : mettre eds chevrons.

chevronnière : support de pannes sur les pignons.


chèvre

chicane : pièce destinée à allonger le circuit que doivent parcourir les gaz chauds pour atteindre la boîte à fumée, en vue d'augmenter les échanges de chaleur dans les appareils de chauffage.

chien : marteau à grosse brettelure utilisé par les tailleurs de pierre. — Outil servant à faire des stries sur un sous-enduit avant application d'un enduit au stuc. — Brosse de doreur.


chien-assis

chien-assis : petite lucarne non vitrée à un seul versant.

chien taillé : têtu à forte denture.

chiffonnage : ponçage très fin exécuté à l'aide d'un tampon de drap ou de feutre et d'un abrasif léger.

chiffre : synonyme de silhouette.

chignole : outil de perçage du fer.

chimère : voir gargouille.

chiqueter : imiter, au moyen de pinceaux spéciaux, les cailloux dans le faux marbre ou le faux granit.

choc thermique : action brutale du soleil ou de la chaleur sur un corps.

chon : synonyme de contre-dosse.

chouleur-pelleteur : tracteur avec benne chargeuse.

chute : canalisation recevant l'écoulement des W.-C. — Ornement en forme de culot. — Différence de niveau entre les deux biefs d'un canal.

— de tension : dans une machine : différence entre la tension aux bornes à vide et la tension en charge dans des conditions déterminées. — Dans un transformateur : différence entre la tension secondaire en charge pour la même fréquence et la même tension appliquée au primaire.

ciel (facteur de —) : rapport en un point, entre l'éclairement direct dû au ciel et l'éclairement horizontal extérieur sans obstacle.

ciel de carrière : couche de pierre d'épaisseur suffisante, laissée en place, pour assurer la stabilité de la galerie.

cimaise : moulure à la partie supérieure d'une corniche.

cimblot : outil de couvreur.

ciment : poudre obtenue avec des calcaires écrasés que l'on mêle ensuite avec de la chaux.

— alumineux : ciment dans lequel l'argile a été remplacée par de la bauxite et la cuisson poussée jusqu'au point de fusion. Syn. : ciment fondu.

— amaigri : mélange de ciment artificiel et de matières minérales chimiquement inertes.

— anglais : variété de plâtre aluné.

— anti-acide : mastic à base de silice et silicate de soude.

— blanc : ciment naturel ou artificiel obtenu par la cuisson de matières premières très pures.

— colle : liant hydraulique contenant des adjuvants destinés à améliorer son adhésivité; utilisé principalement pour le collage des carrelages minéraux.

— double (ou **mixte**) : mélange de surcuits de ciment prompt avec une certaine quantité de ciment de grappiers.

— expansif : ciment dont l'hydratation s'accompagne d'un certain gonflement.

— de fer (CF) : produit résultant du mélange de clinker de ciment portland artificiel et de laitier granulé de haut fourneau, avec addition d'une petite quantité de sulfate de chaux.

— fondu : voir ciment alumineux.

— à haute résistance initiale : ciment à prise lente et à durcissement rapide dont la fabrication analogue à celle des ciments portland exige plus de soins.

— à la gaize : ciment obtenu par le mélange de deux tiers de ciment portland avec un tiers de gaize cuite.

— de grappiers : produit résultant de la mouture de grappiers (matières ayant échappé à l'extinction dans la fabrication des chaux hydrauliques bien cuites).

— de haut fourneau (CHF) : produit résultant du mélange de 30% de clinker de ciment et 70% de laitier granulé de haut fourneau, avec addition d'une quantité de sulfate de chaux.

— hydraulique : ciment susceptible de servir de liant aux agrégats d'un béton dont il assure la prise et le durcissement sous l'eau.

— de laitier : liant obtenu en broyant ensemble du clinker à ciment portland et du laitier granulé de hauts fourneaux.

— de laitier à la chaux (CLX) : produit résultant du mélange de chaux grasse ou hydraulique et de laitier granulé de haut fourneau.

— de laitier au clinker (CLK) : ciment renfermant au moins 80 % de laitier pour moins de 20% de clinker avec une petite addition de sulfate de chaux.

— latex : revêtement de sol sans joint, formé par un mélange de ciment portland ou fondu, de farines et de colorants minéraux, gâché avec une émulsion de latex.

— à maçonner : ciment dont les éléments actifs sont identiques aux éléments constitutifs des ciments portlands artificiels mais dont la fabrication ne donne pas les garanties du ciment portland artificiel.

— magnésien : produit obtenu en gâchant de la magnésie calcinée avec une solution de chlorure de magnésium.

— métallique : ciment analogue au ciment magnésien mais où le magnésium est remplacé par du zinc.

— métallurgique : mélange de ciment artificiel et de laitier de haut fourneau.

— métallurgique mixte (CMM) : produit résultant du mélange de parties égales de clinker de ciment portland artificiel et de laitier granulé de haut fourneau, avec addition de sulfate de chaux.

— naturel (CN) : produit obtenu par la cuisson de roches naturelles constituées par des éléments calcaires argileux.

— pierre : ciment permettant de réaliser des parements imitant l'aspect de la pierre.

— portland artificiel (CPA): produit résultant de la mouture de clinkers obtenus par la cuisson d'un mélange soigneusement dosé de silice, d'alumine, d'oxyde de fer et de chaux. Lorsque ce ciment reçoit une addition de laitier de haut fourneau, il est dénommé CPJ.

— portland de fer : liant hydraulique contenant au moins 70 % de ciment portland et au plus 30 % de laitier basique de haut fourneau.

— portland à haute résistance initiale (HRI) : ciment portland artificiel dont les résistances initiales sont augmentées, entre autres par des modifications du dosage et par l'addition de produits accélérateurs.

— portland de laitier : liant contenant au moins 20 % de ciment portland et au plus 80 % de laitier basique.

— à la pouzzolane : ciment obtenu par le mélange, au ciment artificiel, de pouzzolanes autres que le laitier.

— prompt (ou **à prise rapide**) : ciment caractérisé par sa prise rapide ou parfois demi-lente.

— réfractaire : ciment résistant à haute température.

— romain : produit résultant du broyage de roches magnésiennes naturelles cuites au-dessous de leur point de ramollissement, ou de mélanges artificiels de calcaires magnésiens, ou de dolomie, avec des matières argileuses (dénomination méditerranéenne).

— sursulfaté : produit obtenu par la mouture d'un mélange composé surtout de laitier granulé et de sulfates, en quantité telle que la teneur en SO_3 dépasse 5 %.

— (super —) : ciment portland artificiel dont les résistances à long terme sont plus élevées par modification des dosages.

— volcanique : produit d'étanchéité obtenu par mélange à chaud de brai, de soufre et de résine.

cingler : appliquer un mouchetis grossier par projection de mortier liquide. — Tracer des lignes avec un cordeau enduit de matière colorante le long de la paroi.

cinq-feuilles : motif d'ornement circulaire avec cinq feuilles stylisées.

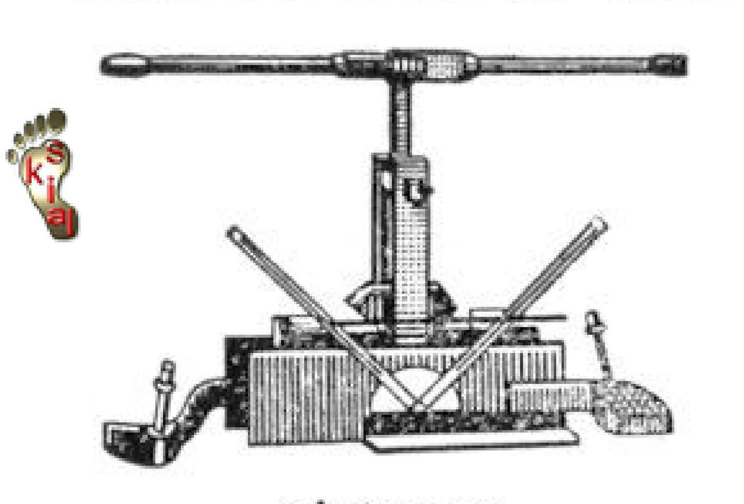
cintre

cintre : partie courbe. — Arc en bois ou métallique supportant une construction en cintre pendant l'exécution et la prise.

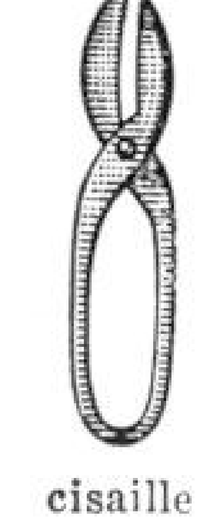
cintré : en forme de cintre.

cintrer : faire un cintre.

cintreuse : machine à cintrer les fers. — Machine à cintrer les tubes.



cintreuse



cisaille

cisaille : outil de coupe de tôles ou fers.

cisaillement : composante, tangentielle de la contrainte appliquée à une section.

ciseau : outil à lame d'acier taillée en biseau servant à couper par percusssion le bois, le fer, la pierre, etc.



ciseau à bois

ciselet : outil pour travailler les marbres de faible épaisseur ou sculpter les parties fines.

ciselure : décorations au ciseau. — Art de réaliser ces décorations. — Coupe franche de bord de dalle, de carreau, de marche, etc. — Coup de ciseau perpendiculaire aux rives d'une assise en pierre, exécutée après le bouchardage d'un parement (on dit ciselures).

citerneau : petite citerne ou petite chambre précédant la citerne pour épurer ou filtrer les eaux avant leur arrivée dans le réservoir principal.

claie : treillis en bois servant de support.

clair : écartement entre voliges.

claire-voie (couverture à) : procédé utilisé pour la protection des murs à la pluie.

clameau : clou ou crampon à deux pointes utilisé pour relier les pièces de charpente ou les fixer les unes sur les autres.

clampe : crampon à emboîture.

clameau

clanche : voir clinche.

clapet : soupape qui se lève pour ouvrir ou fermer un passage de liquide. — Pièce mobile intercalée dans une tuyauterie, évitant le retour du fluide transporté.

clapis : grand éclat fait maladroitement en taillant le marbre.

clarificateur : appareil servant à retenir les matières solides contenues dans une eau, au moyen d'un lit de sable ou de silex.

clausoir : dernière pierre posée d'une voûte, d'un arc ou d'une assise taillée définitivement, lorsque toutes les autres pierres sont en place.

claustra : maçonnerie à vides ou perforée pour la ventilation.

claustre : demi-cylindre utilisé pour la construction des balustrades.

clavage : ensemble de claveaux, voussoirs et dés formant arc ou plate-bande.

Sommier
Claveau

claveau

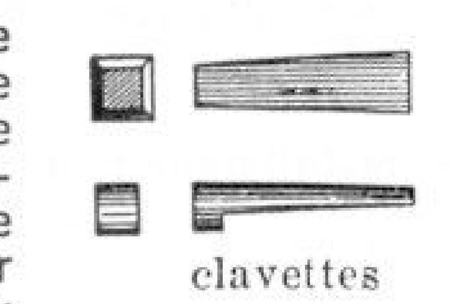
claveau : pierre taillée en forme de coin pour former plate-bande ou arc (on dit, de préférence, voussoir s'il s'agit d'un arc).



claveter : poser des clavettes.

clavette : cheville métallique prismatique.

clé (clef) : pierre placée dans l'axe d'un arc ou d'une voûte d'une plate-bande ou au centre d'une voûte, pour bloquer les claveaux ou voussoirs. — Pièce de bois insérée dans un assemblage de deux autres pièces. — Instrument servant à ouvrir et à fermer une serrure.



clavettes

clé de voûte (clef) : moellon ou pierre d'appareil placé dans l'axe vertical de la voûte et en assurant le clavetage.

climatisation : mise et maintien d'un lieu en conditions déterminées de ventilation d'air traité pour son réglage en température, pression et état hygrométrique.

clin : éléments de couverture verticale à recouvrements.

clinche : partie extérieure d'un loquet d'une porte sur laquelle on appuie pour ouvrir celle-ci.

clé

Tige

clé

clinker : petit nodule de la grosseur moyenne d'un petit pois obtenu dans le four rotatif à ciment portland qui, broyé, donne le ciment avec addition de gypse.

clinker asphalt : mélange asphaltique dans lequel l'agrégat minéral est constitué principalement par des scories ou des cendres à demi vitrifiées.

— de portland : clinker broyé mais sans addition de gypse.

clip : fixation par pince formant ressort.

cliquart : liais fin contenant des débris coquilliers.

cloisonnage : cloison en pan de bois dont les espaces laissés vides seront remplis avec des débris de matériaux légers.

cloisonnement de sécurité : disposition réglementaire adoptée dans la construction, en vue de localiser un incendie à son début.

cloquage : altération d'une surface peinte se présentant sous la forme de cloques et de boursouflures.

clothoïde : courbe de raccordement, à courbure progressive, telle que la courbure soit proportionnelle à l'abscisse curviligne ($1/R = k.s.$).

clou à bateau : clou long de 3 à 4 cm, à large tête, utilisé en particulier pour armer le plâtre enduit sur bois.

— à crochet : clou en forme d'équerre à n'enfoncer qu'en partie.

— calottin ou **calotin :** clou avec une large calotte en zinc servant à fixer les couvre-joints en zinc de toiture.

à Bateau
Calotin
à Crochet
à Tête plate
à Tête d'homme

clous

— à latte : clou long et de petite section pour fixer les lattes.

clozot : élément de brique.

coaltar : goudron de houille.

cochonnet : calibre de petite moulure. — Partie visible du bâti de porte ou du dormant de châssis ou croisée, dégageant ceux-ci au droit des voussures et tableaux.

Tableau
Cochonnet

cochonnet

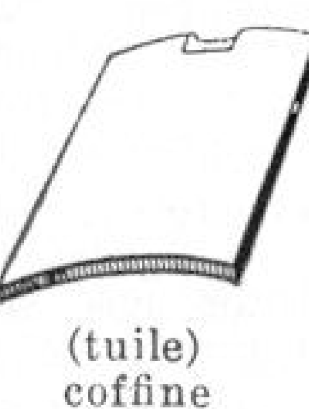
cœfficient G d'un logement : en isolation thermique, cœfficient égal aux déperditions thermiques de ce logement pour un degré d'écart de température entre l'intérieur et l'extérieur, divisées par son volume habitable, exprimé en watt par m³ et degré Celsius.

— K : flux de chaleur par heure et m² traversant 1 m d'épaisseur de matériau homogène pour 1 °C de différence de température entre ses deux faces.

— d'utilisation : en plomberie ou électricité : cœfficient tenant compte du nombre d'appareils utilisés simultanément. — En éclairage artificiel : coefficient de calcul du flux lumineux à fournir à un local pour assurer l'éclairement cherché.

coefficient de sécurité : rapport de la sollicitation de rupture à celle tolérée.

coffine (tuile ou ardoise —) : tuile ou ardoise convexe transversalement.





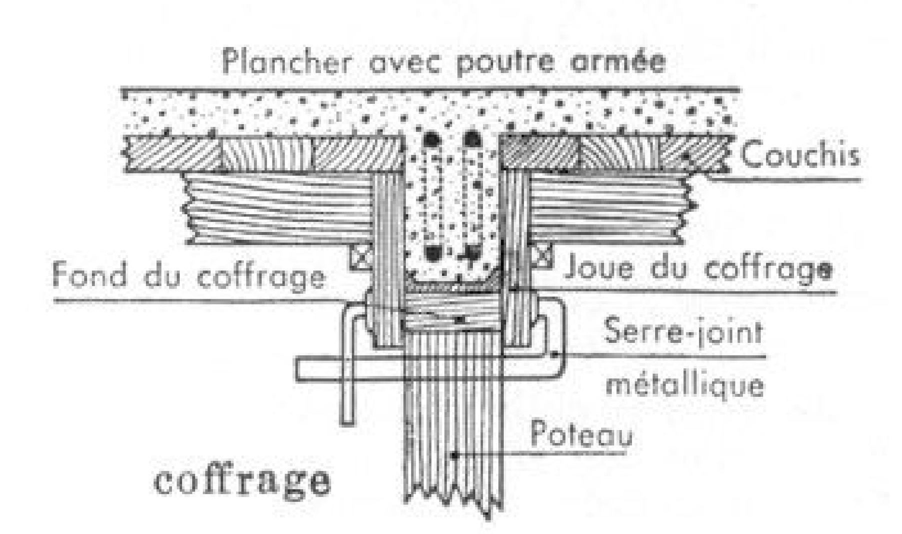
(tuile) coffine



coffrage moule de béton.

— glissant : coffrage permettant de mouler un ouvrage par éléments successifs, en glissant le long de la paroi.

— grimpant : procédé de coffrage permettant de reporter les éléments les uns par-dessus les autres, au fur et à mesure de la progression du bétonnage.



coffrage

— tunnel : coffrage outil généralement monté sur vérins permettant le coffrage simultané des murs et des planchers.

coffre d'amarrage : caisse métallique flottante servant à amarrer les navires.

— de cheminée : enveloppe des conduits de fumée et de la cheminée.

Cohésion d'un sol : liaison par capillarité des grains d'un sol entre eux.

coin émoussé : moulure ayant des angles abattus.

— de serrage : coin en bois ou métallique serré en force pour raidir des étais.


coin

col : partie étranglée dans le haut d'un balustre.

— de cygne : pièce ayant la forme d'un cou de cygne.

col de cygne

colcrete : béton composé de gros agrégats dans lesquels on a injecté un mortier colloïdal colgrout.

colgrout : mélange composé de ciment et d'eau, brassé énergiquement et auquel on ajoute du sable en fin d'opération.

colifichet : panneau triangulaire qui s'assemble d'onglet dans un parquet.

colimaçon : escalier de petites dimensions complètement circulaire à noyau central vertical et marches en bascule. Synonyme de limaçon.

collecteur : ensemble de lames conductrices isolées les unes des autres, mais reliées aux sections d'un enroulement, et sur lesquelles frottent des balais.

— d'appareils : canalisation d'allure horizontale recueillant les eaux usées et raccordant les différents appareils sanitaires aux tuyaux de chute.

collecteur principal : canalisation d'allure horizontale collectant les différentes chutes et tuyaux de descente d'un bâtiment pour les conduire à l'égout public. — Plus généralement : tuyauterie reliant les extrémités de plusieurs autres tuyauteries.

colle forte : colle à base de gélatine utilisée pour le collage des bois.

— de pâte : colle composée de farine de céréales et d'eau, utilisée pour les pose des papiers de tenture.

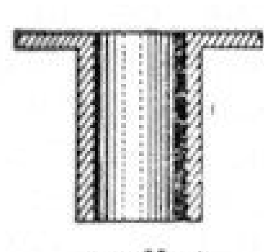
— de peaux : colle utilisée pour les peintures en détrempe.

— de poisson : colle très solide utilisée pour la marquetterie.

collet : partie la plus étroite d'une marche d'un escalier balancé. — Extrémité d'un rabattu. Renforcement tronconique de l'extrémité d'un tuyau.

collet battu : extrémité d'un tuyau rabattu.

collier : ceinture métallique autour d'un conduit, d'une colonne, d'un assemblage de deux pièces, etc.


collet battu

— à lunette : dispositif permettant d'effectuer un branchement sur une canalisation, mais avec interruption de la distribution.

— tuteur : ensemble d'un montant avec collier devant supporter un tuyau.

— de prise en charge : dispositif monté sur une canalisation contenant de l'eau sous pression, permettant la fixation d'une perceuse destinée à percer le tuyau pour effectuer un branchement, sans interrompre la distribution.

colloïde : particules solides pouvant se mettre en suspension au contact d'un liquide.

colombage : pan de bois léger dont les vides sont remplis en maçonnerie.

colonne horizontale : canalisation électrique posée horizontalement, placée en général à la partie inférieure d'un bâtiment.

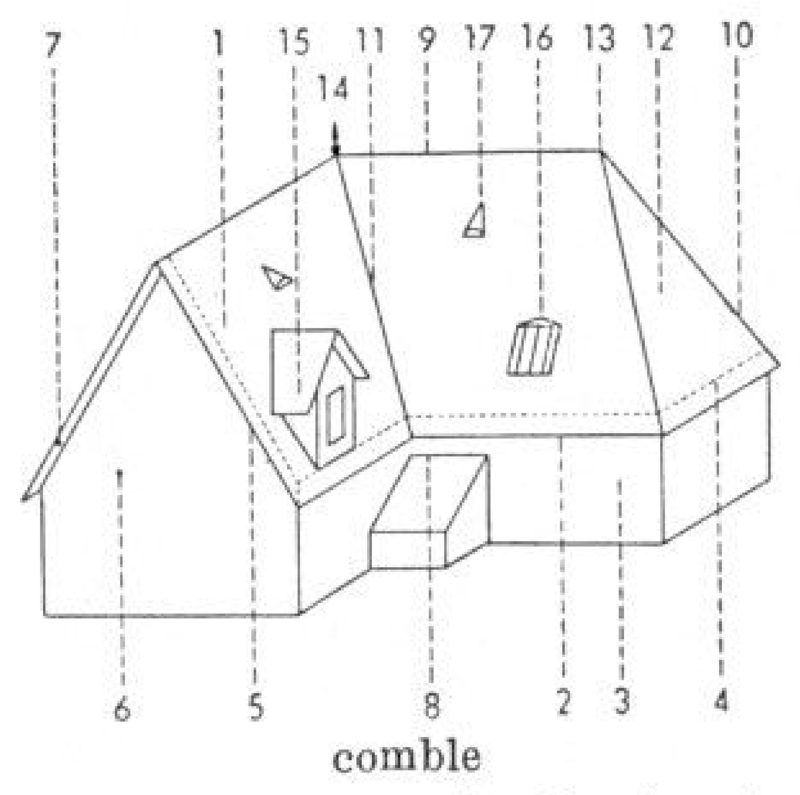
— montante : canalisation verticale principale alimentant en eau froide et chaude, gaz, électricité, chauffage, etc., tout un groupe de logements situés à plusieurs étages autour d'une même verticale.

— pilote : canalisation électrique permettant l'alimentation de circuits auxiliaires (télécommande, signalisation). — Appareil groupant les organes de coupure et de protection.

— sèche : canalisation vide disposée verticalement dans certains immeubles de grande hauteur afin d'assurer l'élévation rapide de l'eau en cas de sinistre.

comblanchien : pierre calcaire dure extraite de carrières de la Côte-d'Or.

comble : ensemble constitué par la couverture et la charpente d'un édifice.



comble

1, pan ou versant; 2, égout; 3, mur gouttereau; 4, auvent ou queue de vache; 5, rive latérale; 6, mur pignon; 7, saillie de rive; 8, rive de tête; 9, faîtage; 10, arêtier; 11, noue; 12, croupe; 13, poinçon; 14, épi; 15, lucarne; 16, châssis à tabatière; 17, chatière.

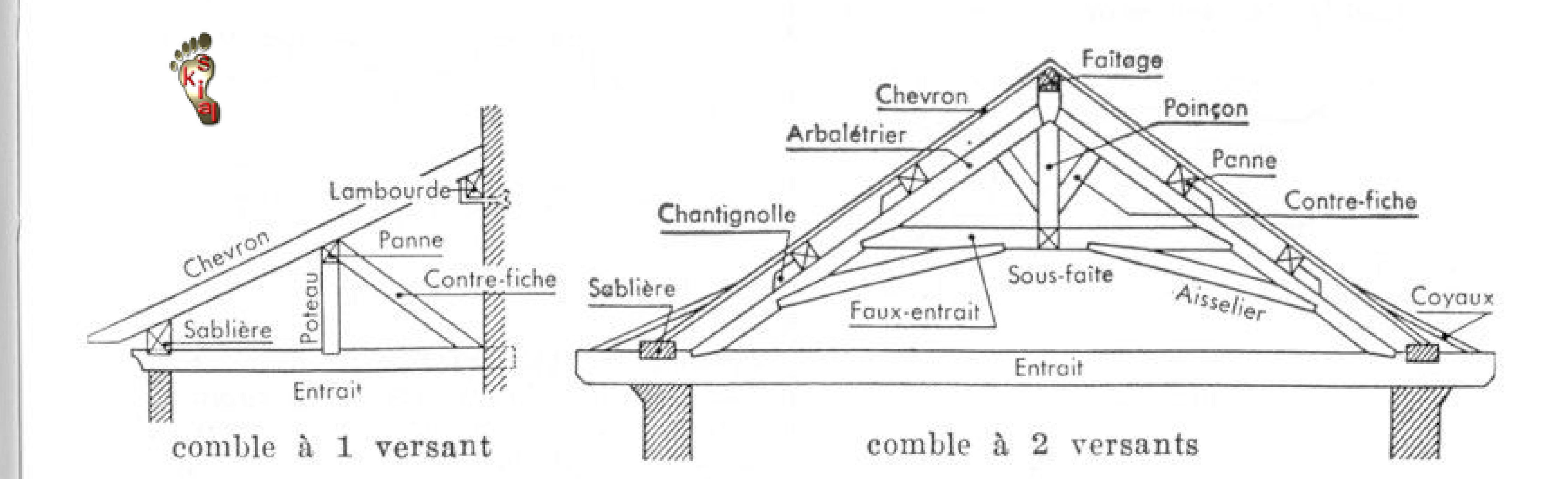
compartiment : volume partiel d'une construction enveloppée de façon continue par des parois ayant un certain degré de protection contre l'incendie.

compas de sécurité : article de quincaillerie limitant le degré d'ouverture d'une fenêtre à scufflet.

complexe d'étanchéité : revêtement d'étanchéité composé de feuilles d'étanchéité de nature différente, avec interposition d'un produit de collage ou d'un produit pâteux.

composant : produit de construction plus ou moins complexe, préfabriqué sous forme d'unité distincte et prêt à entrer dans la construction d'un ouvrage moyennant, le cas échéant, un ajustage, pour sa mise en place.

compteur divisionnaire : compteur placé sur un des branchements desservant une partie de l'installation et indiquant la consommation d'eau du ou des appareils situés sur ce branchement.



comble à 1 versant — comble à 2 versants

commutateur : appareil destiné à substituer une portion de circuit à un autre, ou encore à modifier successivement les connexions d'un ou de plusieurs circuits.

compacité : rapport de la densité apparente d'un matériau sec à sa densité absolue; permet d'apprécier la quantité des vides.

compactage : opération consistant à augmenter mécaniquement la compacité d'un terrain ou d'un matériau.

compacter : rendre plus compact.

compagnon : ouvrier possédant une qualification professionnelle (possédant un CAP).

compteur général : compteur placé sur le branchement d'eau général, enregistrant la totalité de la consommation de ce branchement.

— général et divisionnaire (gaz) : dans certains cas particuliers (hôtels meublés par exemple) des compteurs appelés « divisionnaires » peuvent être placés en aval du compteur d'abonné, appelé dans ce cas « compteur général » afin de mesurer séparément la consommation des différentes parties de l'installation.

concassé : se dit d'un matériau pierreux provenant de la fragmentation de gros blocs de roche.

concasseur : engin permettant la fragmentation de gros éléments rocheux de carrières.

concours : mise en compétition de concepteurs ou d'entreprises sur la base d'un programme.

condamnation : dispositif permettant d'interdire à la demande le fonctionnement du pêne demi-tour par immobilisation du pêne ou par débrayage de l'organe de manœuvre.

condensation : dépôt sur une paroi froide, de la vapeur d'eau contenue dans l'air.

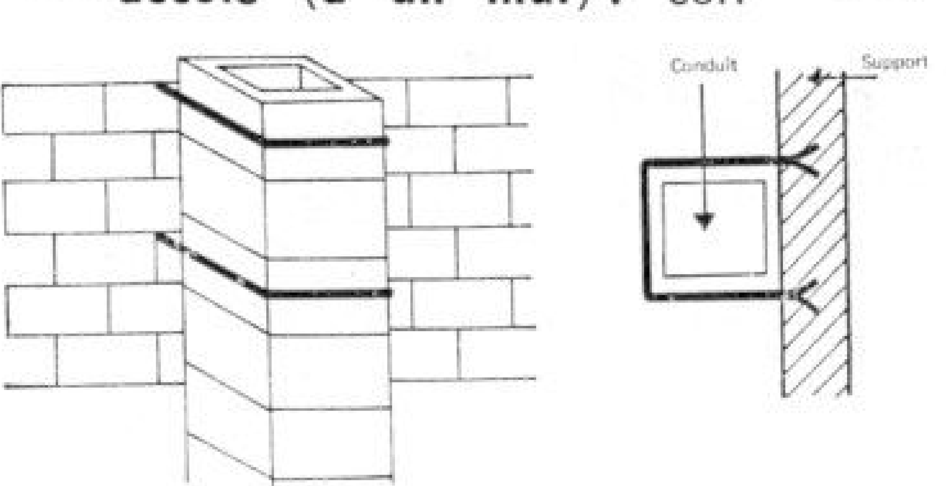
conditionnement d'air : traitement de l'air d'un local permettant d'obtenir les conditions de température et d'humidité désirées.

conduction : mode de transmission de la chaleur, de proche en proche, à l'intérieur d'un corps.

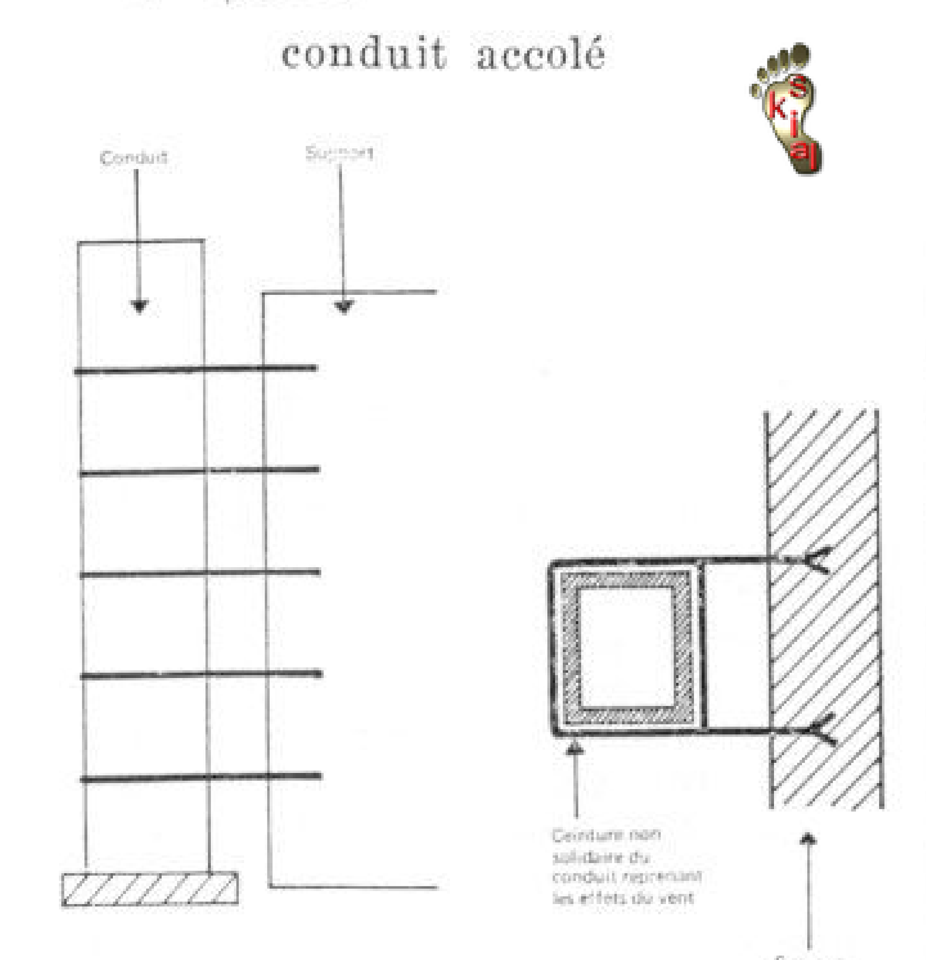
conduit : pointe à deux extrémités pointues.

con-duit

— **accolé (à un mur) :** conduit dont le poids est reporté sur le mur avec lequel il est solidaire.



conduit accolé



conduit adossé

— **adossé (à un mur) :** conduit autoporteur, les efforts du vent étant repris par ceinture métalliques fixées dans le mur.

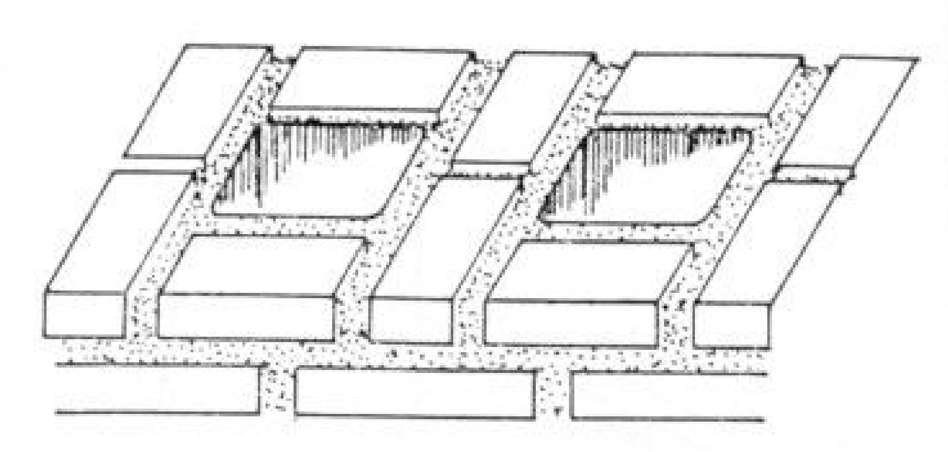
— **collecteur ou collecteur :** conduit de fumée ou de ventilation, à collecteur commun, desservant plusieurs locaux superposés.

— **de crémone :** pièce fixée sur le battant d'une croisée, d'un châssis ou d'une porte pour servir de guide à la tige de crémone (voir crémone).

— **de fumée :** gaine d'évacuation des fumées.

— **de fumée unitaire :** conduit collectif recevant et évacuant les fumées de plusieurs foyers situés à différents étages d'un immeuble.

— **incorporé :** conduit réalisé dans l'épaisseur du mur.

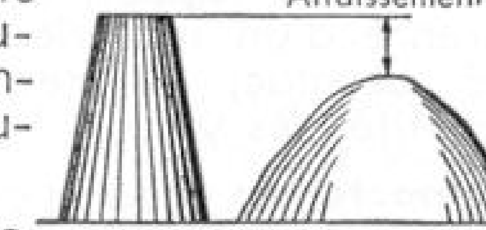


conduit incorporé

conduite d'alimentation : tout tuyau transportant l'eau de l'appareil de mesure ou d'arrêt général, jusqu'à un appareil d'utilisation.

conduite forcée : conduite amenant de l'eau sous pression d'une retenue à une chute ou à une usine hydroélectrique.

— **montante (gaz) :** partie de la canalisation d'alimentation destinée à amener le gaz aux divers étages de l'immeuble jusqu'aux branchements particuliers.



cône d'Abrams

conforter : consolider.

cône : pièce de tuyauterie servant à passer d'un diamètre à un autre.

— **d'Abrams :** appareil servant à mesurer la compacité du béton.

— **d'ancrage :** cône généralement en béton fretté utilisé pour l'ancrage des câbles de précontrainte.

congé : surface de raccordement concave, en général en quart ou autre fraction de cylindre circulaire.

congé

congélation du sol : traitement des sols par le froid permettant l'exécution de fouilles dans des terrains gorgés d'eau ou instables.

connecteur : ensemble d'organes destiné à relier un récepteur et une canalisation mobiles. — Organe d'assemblage utilisé dans les charpentes charpentes en bois — Elément généralement métallique permettant de favoriser la transmission des efforts de glissement d'une poutre métallique à une dalle en béton.

connexion : liaison entre plusieurs conducteurs.

consistance : état de fermeté que présente un béton avant le commencement de sa prise.

console : poutre ne possédant qu'un seul appui encastré, ou prolongement d'une poutre au-delà d'un appui.

constat : en dehors du sens juridique courant : pièce écrite et éventuellement graphique permettant de faire reconnaître immédiatement un travail destiné à être caché et qui par la suite ne pourrait être vérifié.

constructible : apte à recevoir des constructions (urbanisme).

contacteur : pièce d'un organe servant à ouvrir ou fermer un circuit électrique.

contacteur-disjoncteur : appareil identique au contacteur mais comportant, en plus, des organes permettant une coupure automatique du circuit en cas d'incident.

continuité : se dit d'une file de poutres solidaires posée sur plus de deux appuis.

contracture: rétrécissement en fût d'une colonne du bas en haut.

contre-bâti

contrainte : force interne à laquelle est soumise l'unité de surface d'un élément auquel est appliqué un système de forces extérieures.

— **admissible :** valeur conventionnelle maximum fixée par un règlement.

— **de rupture :** valeur de la contrainte atteinte lors de la rupture d'un élément.

contre-abside : petite abside opposée à l'abside principale.

contre-arêtier : ardoise qui précède celle qui est coupée obliquement pour former l'arêtier.

contrebalancé : se dit d'un panneau à base de bois ou de cellulose dont les deux faces sont plaquées d'un même matériau.

contre-bâti : encadrement en bois, symétrique du bâti d'une baie, destiné à protéger l'arête en maçonnerie ou plâtre.

contre-calque : reproduction sur feuille transparente d'un dessin ou calque.



contre-caniveau : paroi de rive d'un caniveau.

contre-chambranle : moulure rapportée sur le chambranle pour lui donner plus d'importance.

contre-champ : partie plane au milieu d'une moulure.

contre-châssis : châssis ordinaire, par exemple dans certaines fenêtres à double vitrage.

contre-clavette : deuxième clavette dans les assemblages à double clavette.

contre-clé (contre-clef) : voussoir placé immédiatement à gauche ou à droite de la clef d'une voûte.

contre-cloison : cloison placée contre un mur, généralement pour assurer une meilleure isolation thermique ou phonique.

contre-cœur : mur du fond du foyer d'une cheminée. Plaque métallique posée contre ce mur.

contre-cœur : partie verticale intérieure de la cheminée ouverte à gauche et à droite du foyer.

contre-corbeau : petit corbeau placé entre deux plus grands et recevant deux petits arcs placés sous un plus grand. — Partie décrochée en retrait de chaque côté d'un corbeau.

contre-cornière : pièce, généralement en bois, servant à lier une cornière.

contre-cornière

contre-courbe : courbe de courbure renversée par rapport à la courbure générale ou importante d'une voie, d'un arc, etc.

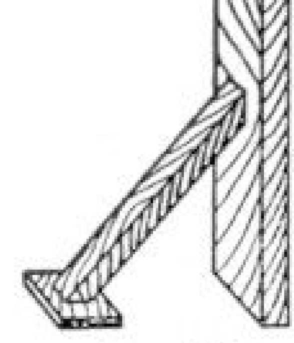
contre-dosse : deuxième et avant-dernière planche tirée dans le débit d'un tronc (voir dosse).

contre-courbe

contre-fenêtre : croisée placée contre une autre pour réaliser une double fenêtre.



contre-fiche : pièce placée obliquement sous une charge ou contre un mur pour l'étayer. — Pièce de charpente reliant l'arbalétrier au poinçon.



contre-fiche

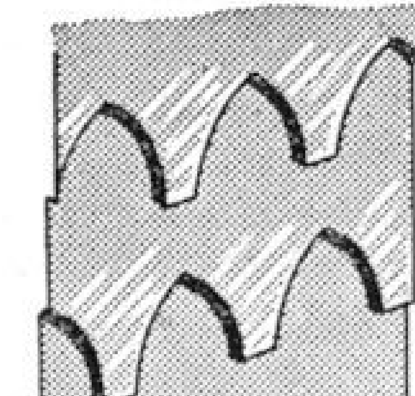
contre-fil : sens contraire du fil du bois, d'un courant d'eau, etc.

contre-fond : fond d'une partie ajourée réalisée avec un ton de peinture autre que celui de la face du panneau.

contre-forger : dresser une pièce de fer en la frappant simultanément sur le plat et sur le champ.

contre - fruit : voir fruit.

contre-garde : amas de grosses assises de pierre dure, placées à sec autour d'une pile de pont pour la protéger.



contre-imbrication

contre-imbrication : ornement de façade en forme de rangées d'écailles en creux.

contre-jambage : petite murette élevée contre un jambage de cheminée.

contre-latte : latte fixée sur d'autres lattes et les coupant à angle droit ou oblique.

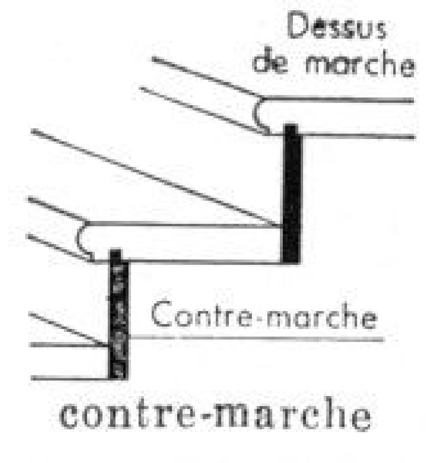
contre-latter : garnir une charpente de contre-lattes. — Garnir une cloison de lattes des deux côtés, avant de la garnir de plâtre.

contre-lattoir

contre-lattoir : outil de couvreur soutenant les lattes pendant le clouage des ardoises ou éléments de couverture cloués sur lattes.

contre-marche : face verticale d'une marche d'escalier.

contremarque : signe tracé sur les pièces pour les reconnaître.



contre-marche

contre - masticage : couche de mastic apposée sur le fer à vitrage avant la pose du verre.

contre-mur : mur placé contre un autre pour le consolider, le redresser, soutenir une voûte ou d'autres éléments de construction, ou améliorer l'isolation.

contre-murer : ériger un contre-mur.

contre-panneton : pièce fixée sur la tringle d'une crémone pour prendre le panneton d'une espagnolette.



contre-panneton

contre-passe : façon de débiter le marbre perpendiculairement au fil des veines, ce qui donne des taches de cailloux courtes et larges.

contre-pilastre : pilastre accolé à un autre.

contreplaqué : voir bois contreplaqué.

— **latté :** contreplaqué comportant une partie centrale ou âme composée de lattes de bois entrecollées.

— **sandwich :** contreplaqué dont l'âme, très souvent épaisse, est en matière légère et peu résistante.

contre-porte : porte en doublant une autre, par exemple porte supplémentaire d'isolation dans un bâtiment, ou porte de protection dans un foyer.

contre-profil : profil symétrique d'un autre.

contre-profiler : réaliser un contre-profil.

contre-rivure : petite plaque d'acier mise entre le bois et la tête du rivet.

contre-soubassement : voir cheminée.

contre-talon : partie de talon en about d'un couvre-joint métallique sur une toiture.

contrevent : volet extérieur. — Pièce de charpente de contreventement.

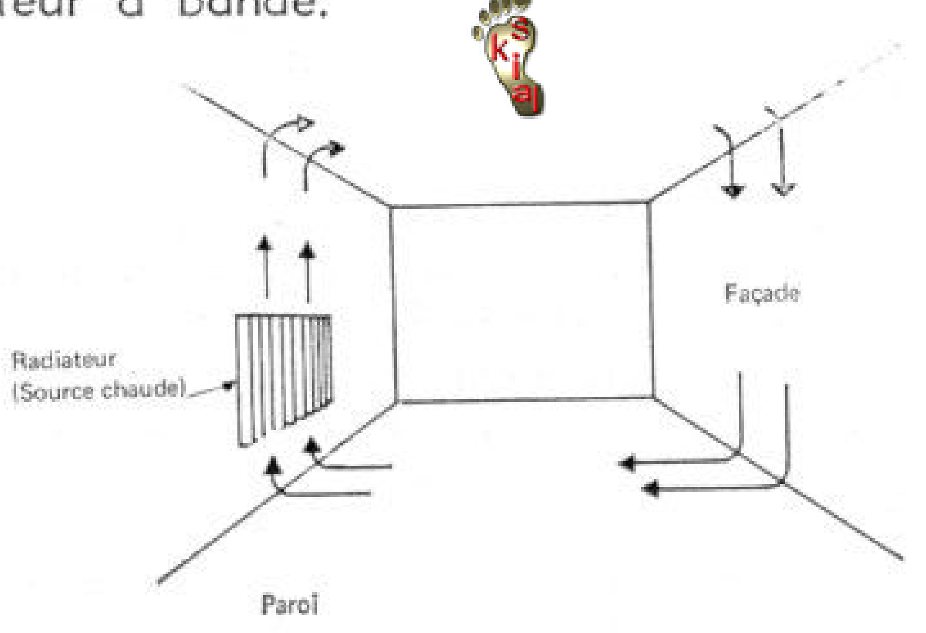
contreventement : élément de construction destiné à protéger celle-ci contre les déformations dues à des efforts horizontaux. — Action de contreventer.

contreventer : s'opposer dans une construction aux efforts horizontaux.

convecteur : appareil de chauffage électrique utilisant le principe de la convection naturelle de l'air.

convection : mode de transmission de la chaleur par déplacement d'un fluide.

convoyeur à bande : syn. de transporteur à bande.



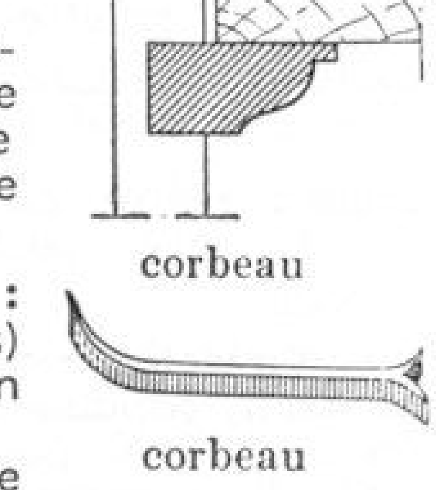
convection

coordinateur : agent chargé d'assurer la coordination entre les différents participants à la construction.

coordination : examen de la compatibilité entre différentes techniques, différents travaux, différents plans et leur arrangement spatial et temporel.

coordination modulaire : voir modulation.

coque en béton : couverture autoporteuse de surface courbe réalisée en béton de faible épaisseur.



corbeau

coque précontrainte : coque (dito ci-dessus) réalisée en béton précontraint.

corbeau

coquille : dessous de voûte rampante formée par les marches d'un escalier en colimaçon — Ornement sculpté ou taillé en forme de coquille.

Coquiller : calcaire (voir calcaire).

corbeau : ouvrage en saillie supportant une extrémité de poutre ou d'arc. — Support de canalisation scellé à une extrémité et encerclant la canalisation.

cordeau : fil matérialisant la face extérieure d'un mur, d'une direction ou d'un axe, etc.

— **Bickford :** mèche permettant la mise à feu d'un détonateur.

— **détonant :** gaine contenant un explosif destiné à transmettre la détonation à la charge explosive.

cordoir : appareil destiné à bourrer la corde dans l'exécution des joints de tuyauterie en fonte.

cordoir

cordon : moulure ayant un profil circulaire.

— **de briques :** rang de briques en saillie pour former décoration ou au même nu, mais de ton ou d'appareil différent.

corindon : alumine cristallisée de grande dureté utilisée dans la confection des chapes anti-usure.

cormier : bois de France, rougeâtre, très dur, servant à faire des outils.

cornette : armature en cornière posée en arête d'un mur pour le protéger.

corniche : moulure couronnant un élément d'architecture. — Mouluration composée de plusieurs moulures en saillie superposées de manière que la plus haute soit la plus avancée, située autour et sous un plafond.

corniche architravée : corniche confondue avec l'architrave.

— **en chanfrein :** corniche rectangulaire simple, sans moulure.

corniche

— **cintrée :** corniche composée d'éléments d'arcs successifs.

corniche continue: corniche qui n'est pas interrompue.

— **coupée :** corniche interrompue par un ou plusieurs éléments.

— **de couronnement :** corniche supérieure d'une façade où repose le comble.

— **de porte, de placard, etc. :** corniche de décoration de porte, de placard, etc.

— **rampante :** corniche inclinée pour suivre la ligne haute d'un élément tel que fronton.

cornier (adj.) : à l'angle d'un bâtiment (on dit poteau cornier, briques cornières, tuiles cornières, etc.).

cornouiller : bois français très dur, flexible, servant à faire des manches d'outil.

corps creux : élément en terre cuite ou béton, comportant des vides et utilisé pour la construction des planchers.

— d'état : une des spécialités du bâtiment : maçonnerie, béton armé, charpente, couverture, étanchéité, menuiserie, serrurerie, plomberie, chauffage, électricité, peinture, ascenseurs, etc.

— mort : ancre mouillée à poste fixe, signalée par une bouée.

corten (acier) : acier au cuivre à caractéristiques mécaniques élevées, autoprotégé par sa propre nature.

corroyer : apprêter (l'acier). — Dresser et dégrossir (le bois). — Battre à chaud (des barres de fer).

corvée : travail de faible importance, d'entretien ou de transformation, dans un bâtiment.

C.O.S. : coefficient d'occupation du sol.

cosse : pièce métallique perforée ou rainurée en about de fil électrique.

costière : retour de cheminée, de coffre, de souche, etc.

cote : partie saillante d'une gueule de loup de croisée.

— de niveau : hauteur ou altitude d'un point par rapport à une référence.

— de vache : synonyme de fenton.

côtelé : à stries parallèles.

côtes : petites saillies parallèles en relief, séparant régulièrement des éléments en bas-relief.

cou : dégagement en retrait entre deux moulures rondes.

couche : en dehors du sens classique : pièce de bois de charpente répartissant la charge sous un étai, ou maintenant les plaques d'un blindage et placée entre celles-ci et un étrésillon.

— de finition : couche de vernis ou de peinture destinée à rester en contact avec le milieu extérieur.

couche de fond : ensemble des couches constitutives d'un système de peintures, autres que les couches et sous-couches d'habillage (ou de finition).

— de guide : couche appliquée à l'essence avec une teinte différente, sur des couches de peinture de teinte dure pour exécuter et guider le ponçage et le rebouchage.

— d'habillage : nom de la couche de finition lorsque celle-ci présente un caractère décoratif.

— d'impression : couche de vernis ou de peinture appliquée directement sur subjectile absorbant.

— intermédiaire : couche de vernis ou de peinture appliquée sur couche primaire ou sur couche d'impression et destinée à recevoir une nouvelle couche intermédiaire ou une couche de finition.

— primaire : couche de vernis ou de peinture appliquée directement sur subjectile non absorbant.

— de renforcement : couche appliquée sur une couche primaire ou sur une couche d'impression de composition identique ou très voisine.

— de reprise : couche de mortier de ciment étalée sur une surface de béton durcie, avant d'appliquer du béton frais.

coucher : appliquer une ou plusieurs couches de peinture.

couchis : bois de charpente posé par couches horizontales et répartissant les charges sur les étais. — Lit de sable ou couche de matériau sur lequel on établit un pavage ou un revêtement de sol ou de pavement.

— de voûte : coffrage inférieur de voûte.

couchoir : palette à dorer.

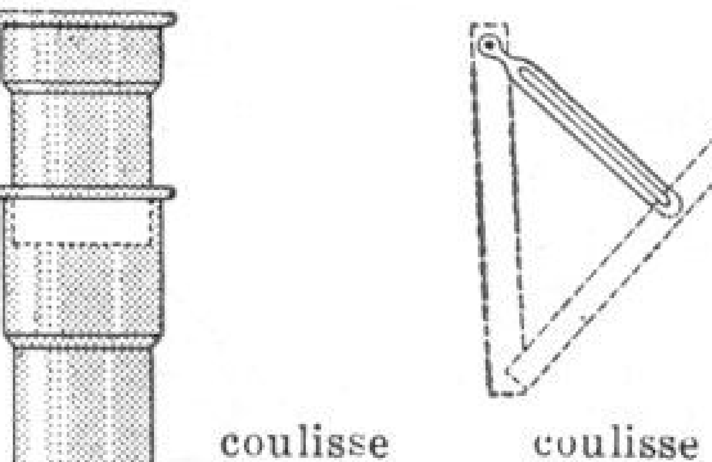
couleuvre : fissure de voûte ou de plancher due à un vice de construction.

coulis : plâtre ou mortier gâché assez liquide pour couler entre les joints minces.

— d'injection : mélange très liquide de liant, capable de faire prise, utilisé en particulier pour l'injection des câbles de précontrainte et des tirants d'ancrage.

coulissante (fenêtre) : fenêtre à un ou plusieurs châssis accolés, ouvrant par translation horizontale ou verticale.

coulisse : rainure longue où coulisse un châssis, une porte, etc. — Elément de canalisation permettant de faire un raccordement à la suite d'une coupure pour cause quelconque. — Pièce en deux parties, coulissant l'une dans l'autre, permettant le remplacement d'un élément de tuyauterie détruit, sans imposer le démontage des éléments voisins.



coulisse — coulisse de vasistas

coulisse de ramonage : guichet à glissière permettant de passer le hérisson de ramonage.

— de vasistas : réglette munie d'une entaille longitudinale limitant l'ouverture d'un vasistas.

coulisseau : bande métallique repliée aux deux bords, recouvrant un tasseau, pour assurer la jonction entre deux bandes ou feuilles sur une couverture. — Pièce fixée sur la cabine d'un ascenseur afin d'en assurer la liaison avec les guides.

coulisseau

coulotte : canal en planches clouées pour l'écoulement de sable, cailloux, béton, etc., en contrebas.

coulure : traînées verticales de peinture en excédent.

coup : déversement d'un mur qui va tomber (on dit que « le mur prend coup »).

— de bélier : choc produit par des brusques variations de pression dans les canalisations.

— de sabre : forme de fissuration rectiligne généralement verticale.

coupe d'arasement : coupe soignée de papier de tenture sans bordure.

coupe-boulon: outil à couper les boulons.

coupe-circuit : appareil coupant un circuit électrique par manœuvre manuelle.

coupe embrevée : bords de menuiserie ou parquet avec languette et rainure.

coupe-circuit

coupe-fer : outil à couper les fers.

coupe-feu : (adj.) : ayant un certain degré de résistance au feu et empêchant la propagation de l'incendie. — (Subs.) : élément coupe-feu.

coupe à la griffe : voir griffe.

coupe-larme : petit larmier en sous-face d'appui. — Petit bandeau ou chaperon.

coupement : action de couper. — Résultat du coupement. — Coupement d'un bord (voir rive), généralement d'un bord d'enduit au plâtre ou au mortier.

couperet (de paveur) : grosse masse avec un tranchant à chaque extrémité.



couperet

coupe-tirage : dispositif placé en un point convenablement choisi d'un conduit de fumées, ayant pour but de mélanger aux produits de la combustion une certaine quantité d'air additionnel et de protéger l'appareil relié à ce conduit contre un tirage excessif.

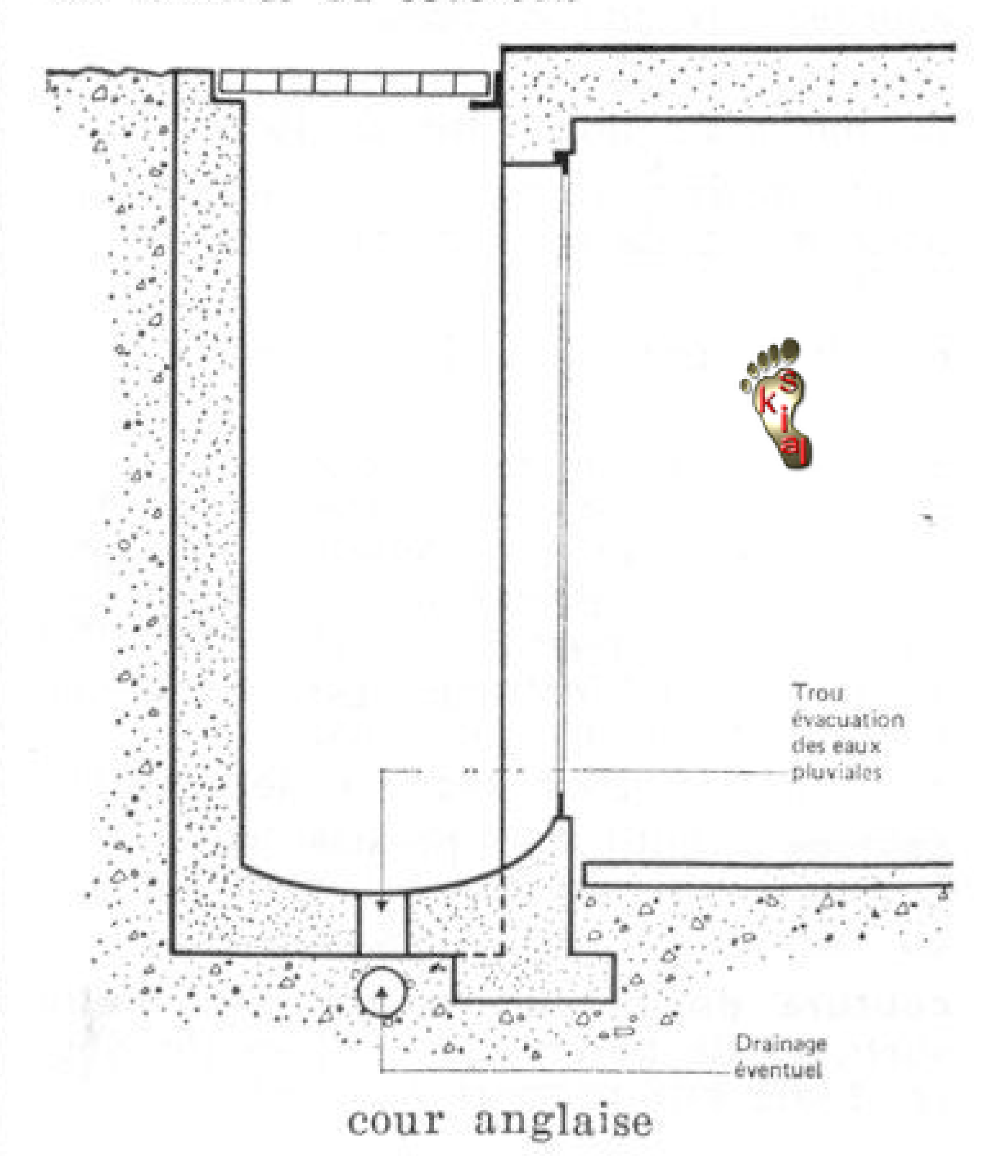
coupe-tube : outil pour couper les tubes (coupe-tube à mollettes, coupe-tube à chaîne, etc.).

coupe-verre : outil ayant la forme d'un diamant (outil), mais avec mollette en acier au lieu de diamant.

couplet : pièces de fer rassemblées par une charnière et des rivures.

coupure de capillarité : solution de continuité dans un matériau évitant la propagation de l'humidité.

cour anglaise : courette en contrebas du sol environnant sur laquelle débouchent les fenêtres du sous-sol.



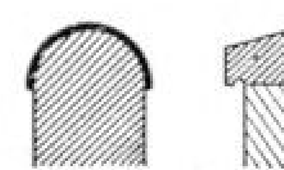
cour anglaise

courbe rampante : limon courbé d'un escalier de bois à vis.

courçon ou **courcou :** pièce (de bois surtout) qui n'a pas la longueur prescrite.

courge : corbeau supportant le manteau d'une cheminée sans chambranle.

couronne : en dehors du sens classique, ceinture d'acier entourant la tête d'un pieu pour éviter que celui-ci ne se fende. — Canalisation fermée sur elle-même qui contourne intérieurement l'immeuble dans le sous-sol dans le cas d'alimentation directe ou par surpression (couronne basse), dans les combles dans le cas d'une alimentation en retour (couronne haute).



couronnements

couronnement : arase ou partie haute d'une façade, ou d'un mur avec saillie, ou d'un conduit.

couronner : réaliser le couronnement.

courroie transporteuse : syn. bande transporteuse.

cours d'assises : rang de pierres de même hauteur sur toute la longueur d'une façade.

— de pannes : rangée de pannes sur toute la longueur d'une façade.

— de plinthes : développé de la plinthe sur tout le pourtour d'une pièce.

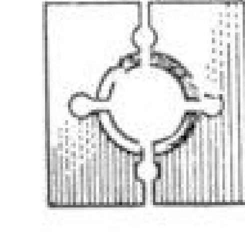
coursive : balcon d'accès.

courson : lame de parquet ou frise de moins de un mètre de long.

court-circuit : connexion volontaire ou accidentelle de deux points d'un circuit électrique.

courtine : partie de façade entre deux pavillons.

coussinet : pièce métallique supportant des rouleaux, des articulations, etc. — Pierre placée à la partie supérieure d'un pied-droit et dont le lit inférieur est horizontal et le lit supérieur incliné pour recevoir le voussoir.



coussinet

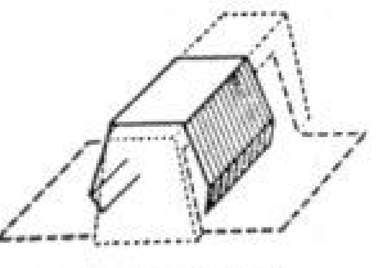
couteau : outil de peintre servant à appliquer un enduit ou à mastiquer ou démastiquer des vitres.

couture du béton : aciers liant deux surfaces de béton susceptibles de glisser l'une par rapport à l'autre.

couvrant (pouvoir —) : capacité d'une peinture à couvrir la teinte sous-jacente.

couvre-chant : pièce rapportée sur les chants d'un vantail de porte.

couvre-joint : baguette fixée sur un joint pour le cacher. — Bande métallique à cheval sur le tasseau de faîtage, d'arêtier ou sur séparation de travées, recouvant les relevés de feuilles métalliques de chaque côté



couvre-joint

couvrir : peindre dans des conditions telles que la teinte de la peinture sous-jacente disparaisse complètement.

coyau : petite pièce de bois rapportée au devant d'un chevron pour réduire la pente en partie basse de comble.

crachat : bille d'air dans le verre.

crampon : crochet métallique pour fixer un bois sur maçonnerie. — Clou en forme d'U, synonyme de conduit.

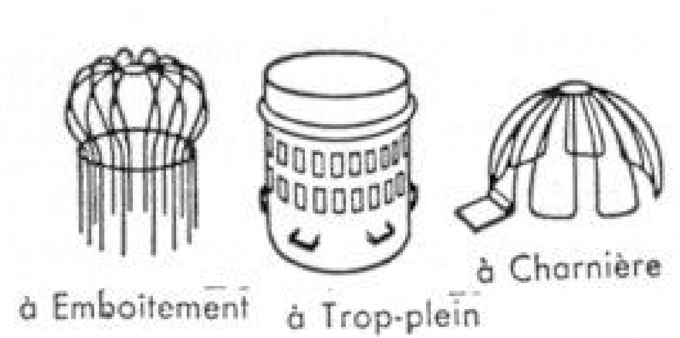
crampons

crapaud : petite serrure en forme de loqueteau. — Défaut dans une pierre, en particulier, pierre grossière dans un bloc de marbre.

— de rail : dispositif permettant de fixer les rails aux traverses.

crapaudine : filtre grossier placé à l'orifice supérieur d'un tuyau de descente d'eaux pluviales. — Petit bloc avec trou circulaire pour recevoir un goujon, se plaçant en partie basse de feuillure afin de faire pivoter une porte sur cet axe.

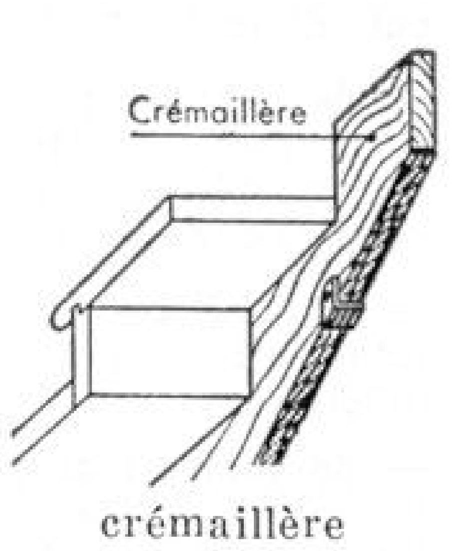
crapaudine



crapaudines

crémaillère : en dehors des sens classiques, limon avec entailles épousant la forme des marches et contremarches d'escalier. — Baguette façonnée avec

des encoches permettant de placer, à la demande, des supports tels que supports de planches de placard. — Tige de fer permettant de manœuvrer un châssis tabatière (même si elle est perforée et ne comporte pas d'encoche).



crémaillère

— (fausse) voir fausse crémaillère.

crémone : pièce de quincaillerie servant à fermer une croisée.

crépi : enduit projeté généralement en plâtre ou mortier.

— tyrolien : voir mouchetis.

crépine : filtre plus ou moins fin, placé à l'extrémité d'un tuyau d'aspiration d'un liquide.

crête : garnissage saillant en béton, plâtre, etc., du joint entre chaque faîtière. — Motif décoratif placé au-dessus des faîtières.

crible : succession de passoires permettant de classer les granulats suivant leur diamètre.

criblures : matières passant à travers un crible ou au tamis.

crinoline : cercles d'acier, disposées autour d'une échelle, dans un but de sécurité.

crique : fissure dans les pièces métalliques. — Défaut superficiel d'un métal, créé en général par un retrait survenu au cours du refroidissement lors du forgeage ou de l'étirage.

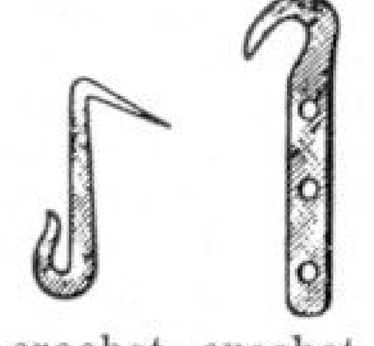
cristallophyllien : se dit d'un roche ou d'un terrain ayant subi des transformations (métamorphique) et de structure cristalline et feuilletée.

crochet d'ardoise : élément en fil métallique servant à maintenir les ardoises sur les liteaux.

— d'échelle : crochet permettant d'amarrer une échelle sur un comble.

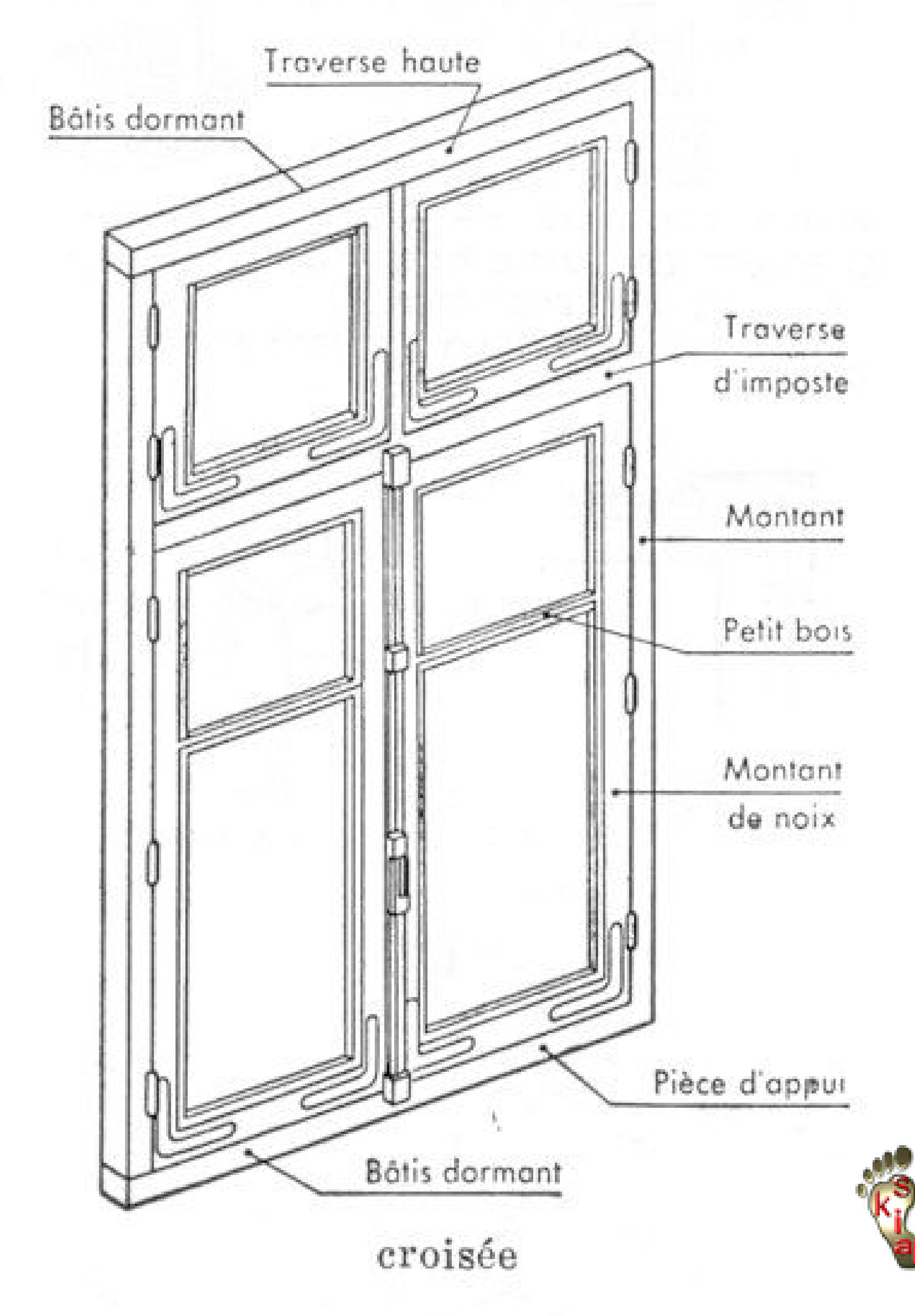
crocodilage : synonyme de peau de crapaud.

crocodile : appareil de signalisation sur les voies ferrées.



crochet d'ardoise — crochet d'échelle

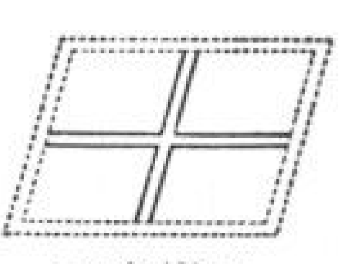
croisée : menuiserie vitrée à un ou plusieurs vantaux. — Par extension synonyme de fenêtre.



croisée

croisillon : pièces disposées en croix dans une baie ou un châssis pour recevoir les vitres.

croix : voir dessin.



croisillon — croix

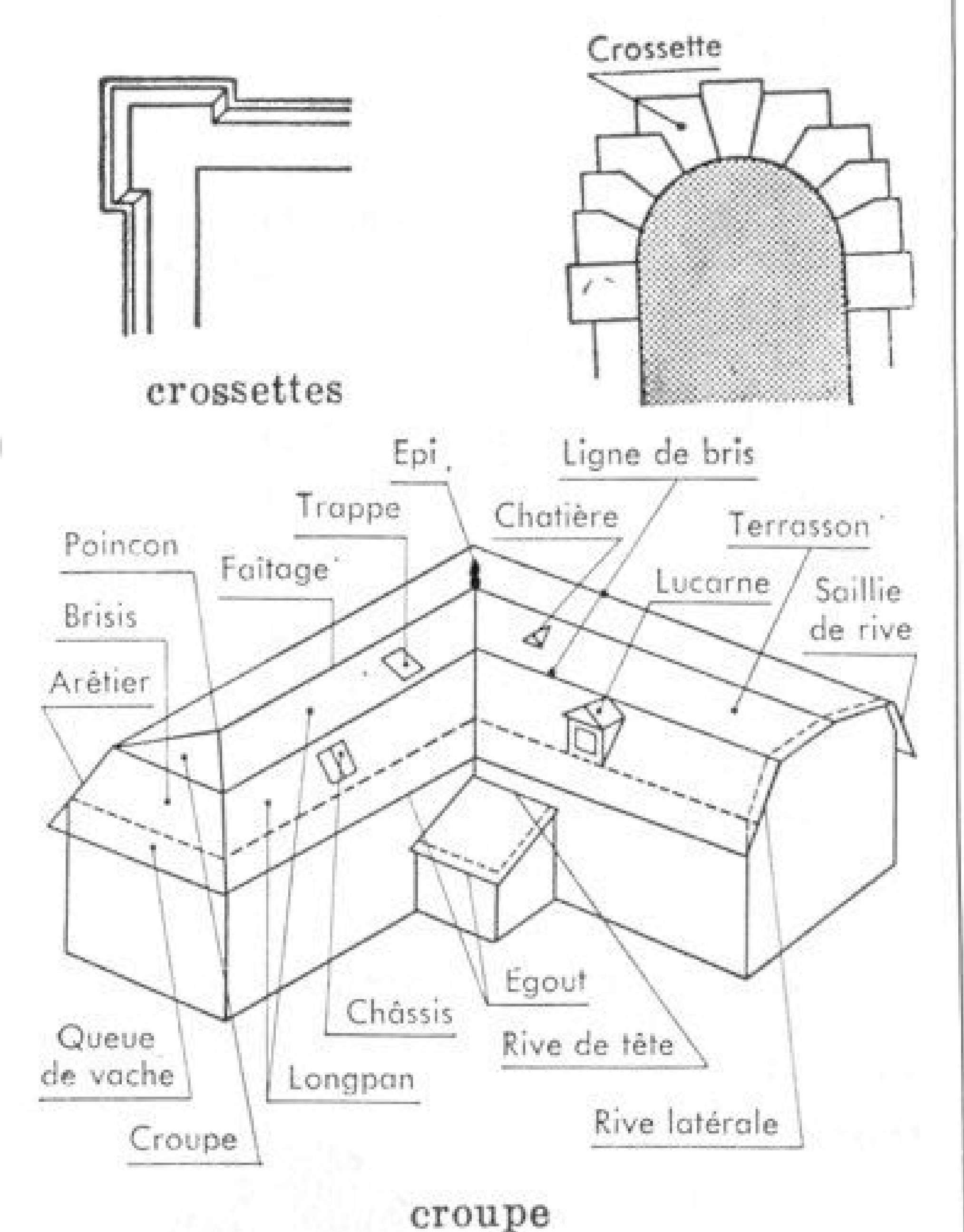
— de chevalier (pavage en) : disposition du pavage dans les carrefours de deux routes d'égale importance suivant lequel les rangs des pavés font un angle de 45° avec l'axe de la chaussée.

— de Saint-André : système de triangulation par diagonales.

crosse d'échelon : montant en fer rond ayant la forme d'une crosse, placé dans un regard d'égout à sa partie supérieure pour faciliter la descente par l'orifice.

crossette : partie d'un voussoir prolongée horizontalement au-delà du joint de la voûte. — Plus généralement, redent de certains claveaux destinées à empêcher le glissement l'un par rapport à l'autre de deux claveaux contigus. — Décrochement en partie haute de montants de chambranle, de chaque côté d'un couronnement.

crosse d'échelon



crossettes

croupe

croupe : élément de comble dont les lignes de niveau ne sont pas parallèles à celles de la partie principale du comble (voir dessins).

cryptomètre : appareil qui sert à mesurer le pouvoir couvrant d'une peinture.

C.S.T.B. : abréviation : Centre Scientifique et Technique du Bâtiment.

cubature : mesure d'un volume.

cueillie : angle rentrant constitué par la rencontre de deux faces planes enduites.

cuiller : extrémité de gorge en forme de cuiller.

culasse : portion de pont en arc entre une pile et une culée.

cul d'arc-boutant : butée d'une voûte.

— de chapeau : extrémité de targette de verrou découpée en demi-cercle.

— de four : niche en forme de demi-calotte sphérique.

— de lampe : corbeau formant ornement en forme de fond de lampe ancienne.

cul-de-lampe

— de niche : fermeture cintrée d'une niche semi-circulaire.

— de poule : renflement, tel que celui donné au corps d'une espagnolette au droit de la poignée.

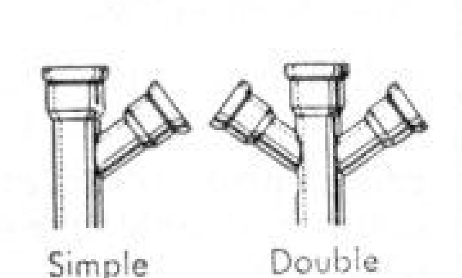
— de voûte : extrémité de voûte en forme de demi-coupole.

culée : point d'appui d'extrémité d'un pont. — Rang de pierre soutenant les terres. — Synonyme de chef de base.

culée

culot : champignon placé sur un pilastre ou montant de départ de rampe.

culotte : élément de conduit, où un conduit principal se subdivise en deux conduits de même section obliques, et sans retour par rapport à l'axe du premier.

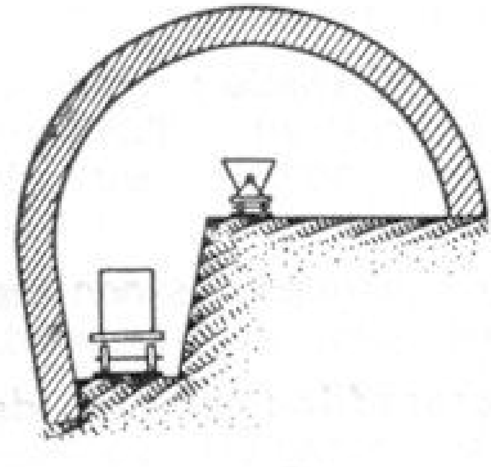


culottes

— double : élément de conduit analogue à la culotte simple, mais où le conduit principal se continue après les deux conduits de dérivation, les trois conduits ayant même section.

culotte à regard : culotte ayant un regard obturable pour contrôle ou nettoyage.

cunette : première tranchée d'assez faible profondeur faite au droit d'un déblai important permettant de faciliter les transports de terre. Forme du raccord du radier d'un regard avec le fil d'eau d'une canalisation.



cunette

cure : traitement consistant à maintenir le béton dans l'état d'humidité nécessaire à un durcissement satisfaisant. — Synonyme de conservation.

C.U.S. : abréviation : coefficient d'utilisation du sol.

cut-back : mélange de brai ou de bitume avec certains solvants, utilisé pour le revêtement des routes.

cuvelage : revêtement de planches étayées à l'intérieur d'un puits (de mine ou autre). — Ensemble étanche continu protégeant une construction en sous-sol construite sous le niveau des eaux (niveau normal ou accidentel).



cuvette d'ascenseur : défoncement dans le sol permettant le logement de la partie basse de la cabine et des accessoires.

— de chéneau : cuvette placée à la sortie du chéneau pour collecter les eaux pluviales en partie haute de la descente d'eau.



cuvette de chéneau

cuvette demi-ronde en zinc

— de prise d'air : cuvette sous un calorifère, destinée à répartir l'air frais autour du foyer.

cyclopéen (béton) : voir béton.

D

dabema : bois brun jaune verdâtre ou gris jaunâtre fourni par les territoires forestiers de la côte occidentale d'Afrique.

dallage : action de daller. — Sol revêtu d'une chape en ciment ou de dalles régulières ou irrégulières.

dalle : plaque de pierre, béton, ou autre matériau, épaisse et rectangulaire, pour revêtement de sol ou recouvrement de trou, trémie, etc., ou exécution de plancher.



— **collaborante :** dalle en béton armé à laquelle sont associées des nervures formant saillie en sous-face.

— **croûte :** bande du carreau de pierre provenant de la chute du premier sciage de bloc.

— **flottante :** dalle généralement en béton, de faible épaisseur, permettant de désolidariser le revêtement de sol de l'ossature du bâtiment et des éléments de second œuvre.

— **thermoplastique :** revêtement de sol sous forme de dalles à base d'amiante, de résines coumaroniques et de chlorure de polyvinyle. Syn. : asphalt-tile.

— **translucide :** partie de plancher en béton translucide.

daller : recouvrir de dalles.

dallot : petite dalle.

dalot : ouverture pour l'écoulement des eaux (constructions maritimes surtout).

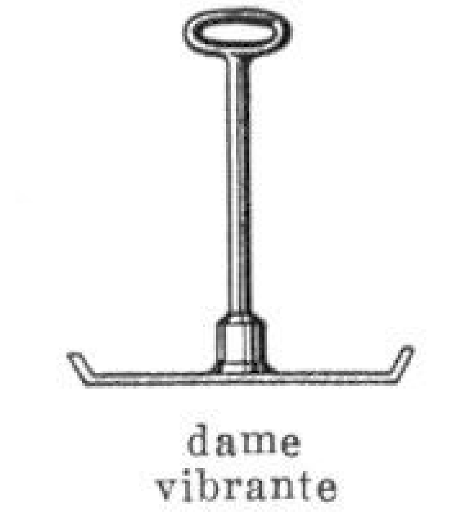
dalot

damage : action de damer.

dame : outil à damer. — Séparation faite avec une digue ou un batardeau, dans un canal que l'on creuse pour empêcher l'eau de gagner les ouvriers.



dame



dame vibrante

dame vibrante : appareil vibratoire servant au compactage du béton, de la terre, etc.

damer : comprimer le sol (terre ou revêtement) par percussions verticales. — Fouler, tasser la terre avec une pièce de bois ou de métal.

damet : outil utilisé pour le cintrage des tuyaux de plomb.

damet

dansante (marche) : marche dont les deux extrémités sont de longueur différente.

dans-œuvre (mesures) : mesures prises à la face intérieure des murs ou d'une fouille (opposée à « hors-œuvre »). Abréviation: D/O.

darse : bassin.

dau : bois de teinte variant du gris rosé au brun rougeâtre, originaire du sud de l'Asie.

dauphin : pièce recourbée placée à la partie basse d'une descente d'eau pluviale.

dauphin

dé : élément en forme de parallélépipède élevé sous un socle. — Elément de calage ou répartition sous un poteau, une colonne, etc. — Chacun des compartiments d'un panneau de vitrail.

dé

débillarder : dégrossir une pièce de bois en diagonale pour approcher de la forme désirée. — Cintrer du bois ou du métal suivant une courbe pour préparer la mise en forme définitive.

déblai : fouille au-dessus du sol (au-dessous du sol : fouille en excavation).

déborder : en dehors des sens classiques, ranger provisoirement un camionnage ne pouvant être immédiatement déchargé

débordoir : outil de plombier servant à rogner les bavures de plaques ou tôles.

débouché : section transversale sous un pont, indiquant le passage des eaux en régime normal et extrêmes (basses eaux et grandes crues).

débourrage : enlèvement des matériaux ayant servi à bourrer une excavation, un trou, une mine.

débourroir : outil de débourrage de cheminée de fourneau de mine.

déboursé : prix de revient d'une exécution (bénéfices et frais fixes non compris).

débrayage : action de débrayer.

débrayer : enlever les brayers.

débrider : détacher un câble de levage lorsque la charge est arrivée.

décalaminage : opération consistant à débarrasser les fers et aciers de leur calamine.

décantation : épuration des eaux usées par passage dans des décanteurs.

décanteur : bassin de grande capacité où les eaux usées se séparent de 60 à 70 % des matières organiques volumineuses qu'elles contiennent.

décapage : fouille superficielle (jusqu'à environ 25 cm de profondeur). — Nettoyage et mise à nu d'un matériau, avant l'application de peinture.

décapant : produit chimique aidant ou faisant un décapage.

décaper : faire un décapage.

décapeuse : engin de terrassement, constitué par une benne surbaissée permettant d'araser le sol par raclage, d'emmagasiner et de transporter les matériaux ainsi enlevés et de les répandre au point de décharge.

décastyle : à dix colonnes.

déchange : saut d'une liaison dans un rang d'ardoises.

décharge : en dehors du sens classique, linteau ou arc noyé dans un mur pour répartir des charges qui, sans lui, seraient concentrées en un point faible. — Pièce de charpente assemblée en biais pour répartir les charges d'un pan de bois ou de métal. — Plus généralement, toute pièce ayant pour objet de redistribuer des contraintes excessives.

déchausser : enlever la terre autour des fondations.

décheviller : enlever des chevilles.

décintrement ou décintrage : opération de suppression du coffrage d'une voûte.

décintrer : enlever les cintres.

décintroir : marteau à deux tranchants perpendiculaires servant à écarter les joints ou à équarrir ou à piocher les enduits.



décintroir

déclencheur : dispositif agissant sur le mécanisme d'un disjoncteur pour en provoquer l'ouverture.

décoffrage : enlèvement du coffrage après durcissement suffisant du béton.

décollement : entaille pratiquée du côté de l'épaulement pour dissimuler une mortaise. — Perte d'adhérence du mortier ou de l'enduit à son support.

découpoir : grattoir à pointe triangulaire à deux tranchants courts, servant au découpage des pochoirs.

découverte : déblaiement des couches improductrices dans une exploitation de carrière à ciel ouvert.

décrépir : piocher un crépi ou un enduit.

décrochement : partie de mur légèrement en retrait.

décrottage : action de décrotter.

décrotter : nettoyer des matériaux déjà utilisés.

dédosser : dresser une pièce de bois pour lui donner des arêtes vives.

déflecteur : volet modifiant la direction d'un fluide.

défloculant : adjuvant destiné à éviter la formation de grumeaux lors de la préparation d'un mortier ou d'un béton.

défonceuse : équipement que l'on monte généralement à l'arrière d'un tracteur, constitué par un cadre lourd muni d'une ou plusieurs dents massives et servant à défoncer profondément le sol.

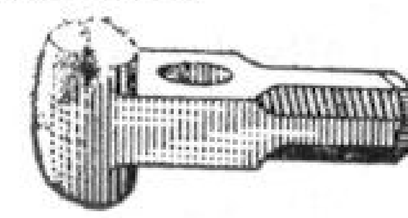
dégarnir (des joints) : enlever le mortier des joints sur une certaine profondeur.

dégauchir : dresser une face de façon à la rendre plane.

dégonder : enlever une persienne, une porte, etc., posée sur gonds.

dégorgement : action de dégorger.

dégorger : déboucher un tuyau bouché par des éléments solides. — Presser une brosse sur un bord de récipient pour enlever les excès de peinture.


dégorgeoir

dégorgeoir : outil permettant d'enlever, sur les pièces forgées, des parties qui ne peuvent se détacher au marteau.

dégravoyer : enlever le gravier ou les gravillons dans un mur, une tour, etc.

degré : synonyme de marche.

dégressivité des charges (règle de) : règle permettant de tenir compte de la non concomittance des surcharges dans un bâtiment en fonction du nombre d'étages.

dégrillage : épuration sommaire des eaux usées au moyen de grilles de retenue interdisant le passage aux détritus divers.

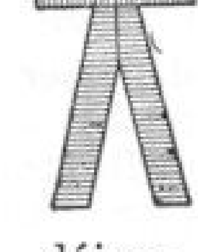
dégueulement : entaille conique à l'arête du poinçon pour assembler les arêtiers et leur contre-fiche.

déguisage : action de déguiser.




déguiser : appliquer une couche de peinture très mince après une couche d'apprêt et un ponçage, de façon à faciliter le rebouchage et le masticage.

déharpement : assises de moellons en gradins facilitant le liaisonnement.

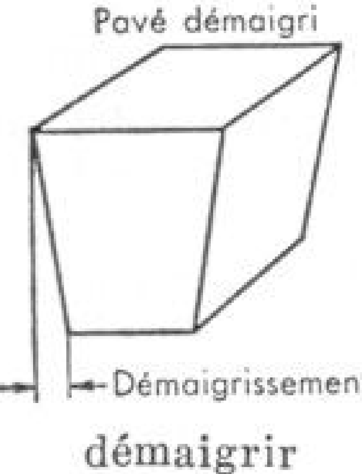

déjoutement

déjeté : gauchi (s'applique en particulier au bois façonné insuffisamment sec).

déjoutement : élégissement de pièces de charpente rayonnant autour d'un poinçon.

délardement : action de délarder. — Résultat de cette action.

délarder : amincir grossièrement ou couper en chanfrein une pièce, une assise, une dalle, un carreau, pour faciliter sa pose ou son passage dans un espace restreint - Amincir - couper obliquement.



démaigrir

délit : face de pierre perpendiculaire au lit d'extraction de carrière.

déliter : poser une pierre en délit.

démaigrir : enlever une faible épaisseur de matériau.

demande biochimique en oxygène : quantité d'oxygène nécessaire pour arriver, par l'intermédiaire des bactéries, à une oxydation des matières organiques contenues dans les eaux usées. Abréviation : D.B.O.

demi-bosse : sculpture en bas-relief, mais dont les dimensions reproduisent le modèle dans les mêmes proportions, y compris en saillie.

demi-ceint : demi-colonne appliquée contre un mur.

demi-clef : boucle dans laquelle passe le bout d'un cordage.

demi-double (verre) : verre de forte épaisseur.

demi-fin (or) : or contenant une proportion d'argent ou de cuivre relativement importante.

demi-ferme : élément de charpente en forme de moitié de ferme.

demi-lune : outil permettant de gratter les plâtres dans les parties arrondies.

demi-palier : palier carré de la longueur des marches.

demi-pilier : pilier à section en forme de demi-cercle, de demi-losange, etc., pour s'appuyer sur un mur.

demi-revêtement : paroi de terrassement dont la maçonnerie de soutien et de protection s'élève à faible hauteur.

demi-lune

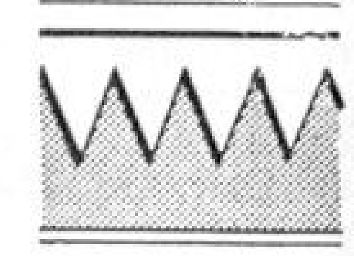
demoiselle : outil de pavage à percussion verticale.

densification : procédé ayant pour but d'augmenter la densité des fibres du bois.

dent de loup : découpure en forme de pointe.

demoiselle

— de scie : découpure en forme de dents de scie. — Rang de briques posées à 45° pour former, sur la face apparente, des redents ayant la forme de dent de scie.


dents de scie

dentelet : carré sur lequel sont taillés les ornements appelés denticules.

denticule : ornement en forme de dents carrées saillantes et espacées.


denticule

déperdition thermique : flux de chaleur sortant ou rentrant d'une enceinte.

dépolissoir : outil de peintre composé d'un rouleau de caoutchouc servant dans le dépolissage des vitres.

dépouille : forme donnée à un coffrage pour faciliter le décoffrage du béton.

déroctage : taille d'un sol rocheux.

dérasement : recoupe de pierres mises en œuvre pour les amener au même niveau. — Démolition partielle d'un mur trop haut pour l'amener à la hauteur voulue.

derrick : ossature en bois ou en métal supportant un engin de forage.

dérivation : dédoublement d'un circuit de fluide. Robinet ou vanne commandant ce dédoublement.

dérobement : tracé de coupe rapporté sur la pierre pour la taille.

dérochage : action de dérocher.

dérocher : enlever les roches. — Nettoyer des métaux ou du bois au décapant.

déroctage : taille d'un sol rocheux.

déroulé (bois) : bois découpé en feuilles très minces (1 à 2 mm).

désaffleurer : mettre en saillie certaines parties.

désargenter : en dehors du sens général, enlever le tain derrière une glace.

descente de charges : calcul des efforts verticaux appliqués sur les éléments porteurs d'une structure.

déshabillage : action de déshabiller.

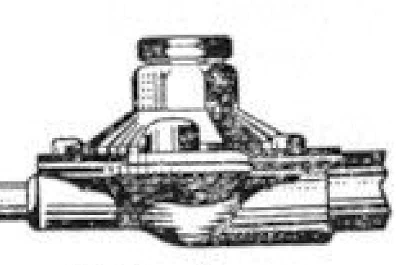
déshabiller : enlever des éléments de décoration ou de bouchage de joints (baguettes, plinthes, calfeutrements, etc.).

détamponnement : action de détamponner.

détamponner : enlever un tampon.

détecteur d'incendie : appareil destiné à détecter automatiquement les incendies naissants.

détendeur : organe de réduction de pression de fluide.


détendeur

détente : cale en forme de coin, utilisée pour le serrage des étais.

détrempe : peinture à l'eau et à la colle.

deux-mèches : pinceau utilisé surtout pour le bréchage des marbres, veines, etc.

devers : manque d'aplomb, gauchissement. — Relèvement du bord extérieur d'un virage pour éviter le dérapage et le renversement d'un véhicule.

déversée : intersection du versant d'un comble couvert en ardoise avec un mur.

déversoir : ouverture dans une digue, un parapet, un mur d'égout, pour permettre l'écoulement des eaux ou d'un trop-plein.

dévêtissement : disposition nécessaire pour la mise en place d'un élément, par exemple surprofondeur d'un scellement d'une barre d'appui pour permettre sa pose entre tableaux de baie.

dévirure : relèvement de la tuile ou de l'ardoise au droit d'une rive latérale pour donner, dans le sens du rang, une légère pente, destinée à renvoyer les eaux en pleine couverture.

devis descriptif : description technique de l'ensemble d'un travail de bâtiment, comportant, en particulier, les renseignements qui ne peuvent être portés sur les plans.

— estimatif : décompte du prix d'un travail de bâtiment, avant son exécution.

— (hors) : travaux non prévus.

devis quantitatif : liste précisant la nature et la quantité des différents ouvrages constituant un marché.

dévoiement : changement de direction d'un conduit.

diabase : roche analogue à la syénite.

diagramme : représentation grahique d'un phénomène.

diamant : outil permettant de couper le verre.

diatomées : voir kieselguhr.

diatomite : voir kieselguhr.

dibetou : bois de couleur brun gris assez clair, originaire des forêts de l'ouest africain.

digesteur : ouvrage de digestion des boues.

digestion des boues : fermentation putride des boues des eaux d'égout.

diluant : produit ayant la propriété de diluer un autre produit.

dimension de coordination : dimension d'un élément déterminante pour son assemblage avec d'autres éléments.

diorite : roche analogue à la syénite mais plus sombre.

diphasé : à deux phases.

discontacteur : terme moderne, normalisé, remplaçant celui de contacteur disjoncteur, et s'appliquant à l'appareil constitué d'un disjoncteur et d'un contacteur.

disjoncteur : interrupteur à rupture très brusque pourvu d'un mécanisme spécial provoquant la coupure automatique d'un circuit en particulier lorsque le courant atteint certaines valeurs limites.

dispositif de rattrapage : disposition prévue pour permettre l'ajustement de l'unité ou élément de façade aux dimensions réelles du gros œuvre.

dissolvant : produit ayant la propriété de dissoudre un autre produit.

distancier : cale en mortier ou en plastique permettant de maintenir les armatures à la position voulue.

distributeur : appareil muni de bornes permettant de subdiviser des canalisations électriques.

distyle : à deux colonnes.

D/O : voir dans-œuvre.

dock : bassin de déchargement; magasin de stockage situés au voisinage des quais.

— **flottant :** bassin flottant où l'on répare ou repeint les navires.

doler : réduire une pièce de bois à une épaisseur voulue.

dolérite : basalte à grains fins.

dolomie : calcaire magnésien caverneux.

doloire : outil à doler.

dôme : courbe hémisphérique.

dôme

domino : pièce de porcelaine ou matériau analogue permettant de faire des dérivations sur circuits électriques.

donne-jour : petite ouverture destinée à donner du jour.

dopage : synonyme d'activation. — Addition de produits activants.

dope : produit activant employé pour améliorer les conditions d'affinité des agrégats-liants en présence d'eau.

dormant : encadrement de porte, fenêtre, etc., destiné à recevoir les parties ouvrantes.

dosse : première et dernière planche dans le débit d'un tronc.

dosse

dosseret : contre-mur ou contrefort maintenant un mur ou un élément tel que linteau, de stabilité propre insuffisante. — Tête de mur formant tableau de porte. — Partie de mur exhaussée hors comble sur laquelle s'appuient les souches de cheminée. — Planche ou plaque placée contre un mur au-dessus de meubles de cuisine, de laboratoires, etc., pour protéger le mur.

dossier : soubassement plat constituant l'élément statique du tapis, stabilisant les dimensions et servant de support à la surface d'utilisation.

doublage : revêtement de forte épaisseur doublant une paroi, pour la consolider, l'épaissir ou améliorer ses qualités isolantes.

doubleau : solive d'un plancher plus importante que les autres.

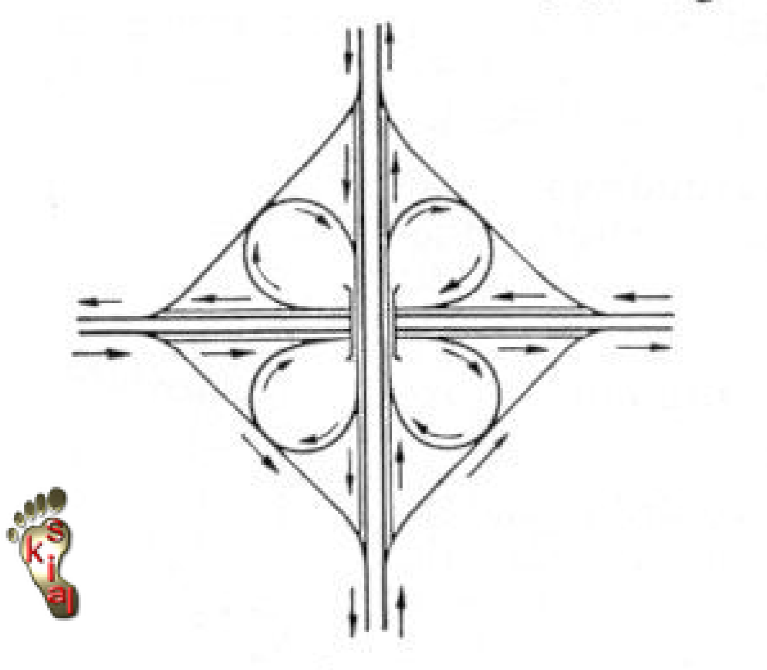
double aubier : partie de bois tendre entre deux couches de bon bois.

— **branchement :** voir branchement double.

— **culotte :** voir culotte double.

double filet : ornement composé de deux filets parallèles.

— **huit (croisement en) :** voir figure.

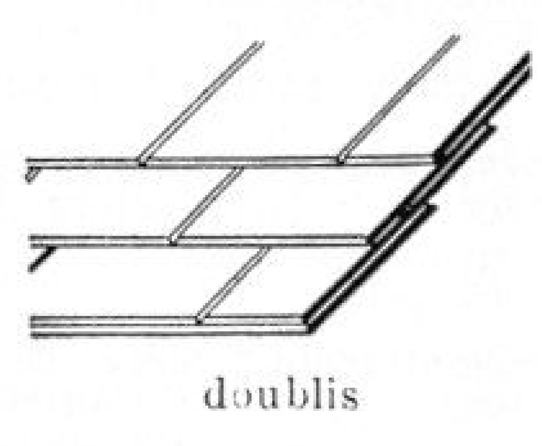


croisement en trèfle ou double-huit

doublette : planche de chêne de 0,054 m d'épaisseur et de 0,325 de largeur.

doublis : rang d'ardoise doublé au droit de l'égout en partie basse de comble.

doublure : opération consistant à fixer derrière une dalle d'une pierre donnée, une dalle d'un autre matériau.



doublis

doucé : émeri très fin servant à terminer le polissage des verres.

douci : polissage des glaces.

doucine : moulure concave en haut, convexe en bas.

— **renversée :** moulure convexe en haut, concave en bas.

Doucine renversée

doucine

doucir : procéder au douci des glaces.

doucissage : opération, qui au cours de la fabrication du verre à vitre, consiste à rendre ses deux faces parallèles.

douelle : partie courbe d'une voûte ou d'un voussoir.

douille : appareil servant à fixer une lampe à incandescence et à lui donner le courant.

douille

douka : bois brun rose ou brun rougeâtre originaire de l'Afrique équatoriale.

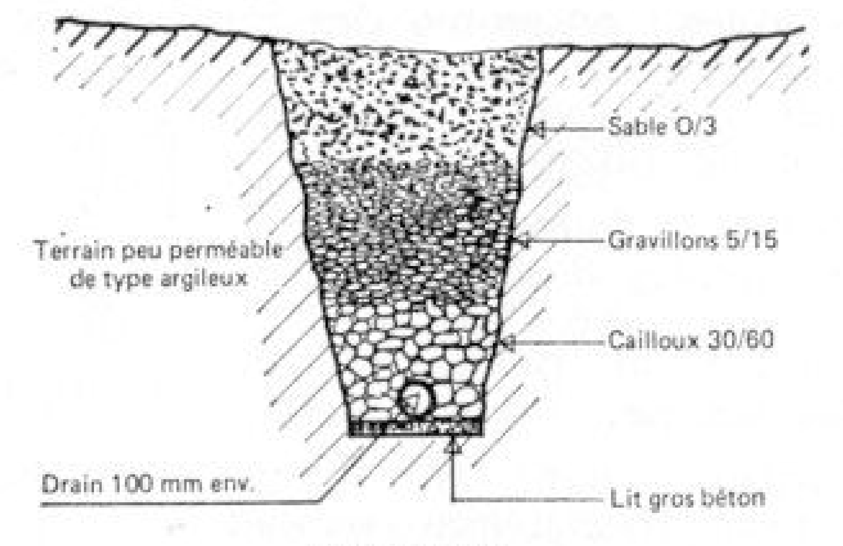
doussié : bois de teinte brun rouge fourni essentiellement par le Cameroun.

dragline : engin à godet permettant la collecte de matériaux (gravier, vase...) sous l'eau.

drague : engin destiné à enlever des matériaux meubles (vase, sable) en milieu aquatique.

drain : tuyau poreux ou perforé destiné à absorber l'eau en excès dans un sol.

drainage : dispositif réalisé à l'aide de tuyaux permettant l'évacuation de l'eau contenue dans le sol.



drainage

dressage de rives : avivage des arêtes d'une pièce.

droite (marche) : marche dont les deux extrémités sont d'égale largeur.

D.T.U. : abréviation : Documents Techniques Unifiés. Ils rassemblent les règles de bonne construction.

duc d'Albe : appui isolé en site marin ou fluvial servant à l'amarrage des navires.

ductile (matériau) : se dit d'un matériau susceptible de subir de grandes déformations sans se rompre.

dumper : engin de transport de déblai à vidage par l'avant.

duralumin : alliage léger à base d'aluminium.

durcissement du béton : phénomène physico-chimique.

durcisseur : produit appliqué sur le béton procurant à sa surface une plus grande résistance.

durillon : partie dure rencontrée dans le marbre.

duromètre : appareil pour mesure de la dureté par rebondissement.

dynamomètre : appareil servant à mesurer une force.

E

eau de gachage : eau, qui ajoutée à un liant permet la constitution d'une gachée.

— d'hydratation : quantité d'eau fixée chimiquement lors de la prise du liant.

— métallique : liquide servant au gâchage du ciment magnésien.

— seconde : acide nitrique étendu d'eau ou lessive de soude ou de potasse.

— séléniteuse : eau contenant du sulfate de calcium en dissolution, dû en particulier à la présence de gypse dans le sol. Très agressive pour certains bétons.

— usées : ensemble des rejets domestiques : eaux vannes (WC, urinoir) et eaux ménagères (cuisine, salle de bains etc.).

ébarber : faire disparaître les bavures d'une pièce. — Enlever une partie de moulure et permettre un assembalge.

ébarber

ébardoir : outil en forme de grattoir triangulaire servant à l'égrenage des plâtres et à enlever les légères saillies.

ébauchoir : outil de sculpteur pour ébauche. — Outil de charpentier pour exécuter les travaux ne pouvant être faits à la scie.

ébardoir

ébiara : bois africain, brun rosé avec veines irrégulières violacées.

ébouriffoir : pinceau rond servant à imiter les nœuds de ronce, les loupes et racines de faux bois, etc.

de charpentier

de sculpteur

ébauchoirs

ébousinage : action d'ébousiner.

ébousiner : enlever les bousins de la pierre.

ébrasement : partie évasée dans une ouverture de mur.

ébrasure : synonyme de ébrasement.

éburit : huile incolore et inodore utilisée pour la préparation des peintures en extérieur.

écaillage : altération des surfaces peintes, caractérisée par des décollements en forme d'écailles.

écaille : ardoise de zinc en forme d'écaille.

écart au feu : distance entre la face intérieure d'un conduit de fumée et un élément de bois.

échafaudage de pied : échafaudage prenant appui sur le sol.

— roulant : (voir figure).

— volant : plateau suspendu par des amarres à un point fixe de la construction. Voir aussi balancelle.

échaillon : calcaire compact tiré de carrières de l'Isère.

échafaudage roulant

échampir : en peinture, détacher des motifs d'un fond, soit en couvrant les contours, soit par opposition de teinte.

échangeur de chaleur : appareil modificateur de la température d'un fluide par la circulation d'un fluide de température différente.

échantignole : pièce de bois taillée en biseau, posée sur l'arbalétrier pour recevoir les pannes ou sur un poteau pour asseoir une traverse.

échappée : espace entre le dessus des marches d'un escalier et la sous-face du rampant de la volée d'escalier au-dessus.

échantignole

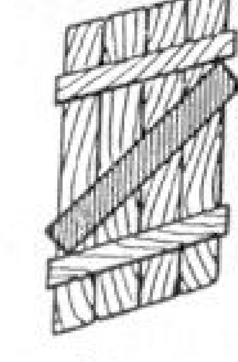
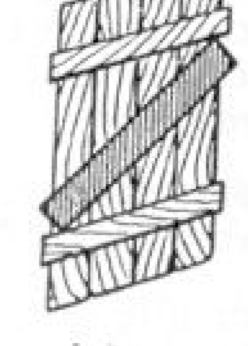
échappement : synonyme d'échappée.

écharpe : barre fixée sur un panneau en planches pour empêcher les déplacements des planches les unes par rapport aux autres.

échasse : perche verticale d'échafaudage.

échauffement : pourriture du bois mal séché ou mouillé.

échauffure : altération du bois due à un champignon.

écharpe

échenal : gouttière en bois.

échiffre : mur supportant des marches d'escalier.

échine : moulure ou profil de courbe allongée supportant le tailloir.

échoppe : burin à face plate et arrondie.

échine

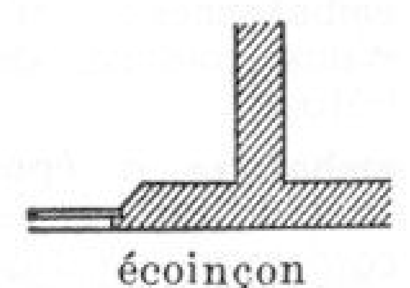
écimer : abattre la partie supérieure d'une construction.

éclaté (moellon) : moellon dont la taille est éclatée.

éclatée (taille) : se dit d'une taille grossière débrutie au marteau, présentant de gros éclats, des bosses et creux de formes diverses.

éclisse : éclat de bois ou de métal servant de coin. Plaque d'acier permettant la fixation du rail à la traverse.

écoinçon : pièce de maçonnerie, de bois, etc., cachant un angle ou complétant une extrémité de pierre, de marche, etc.



écoinçon

écoperche : échasse ou perche supportant une poulie à son extrémité supérieure.

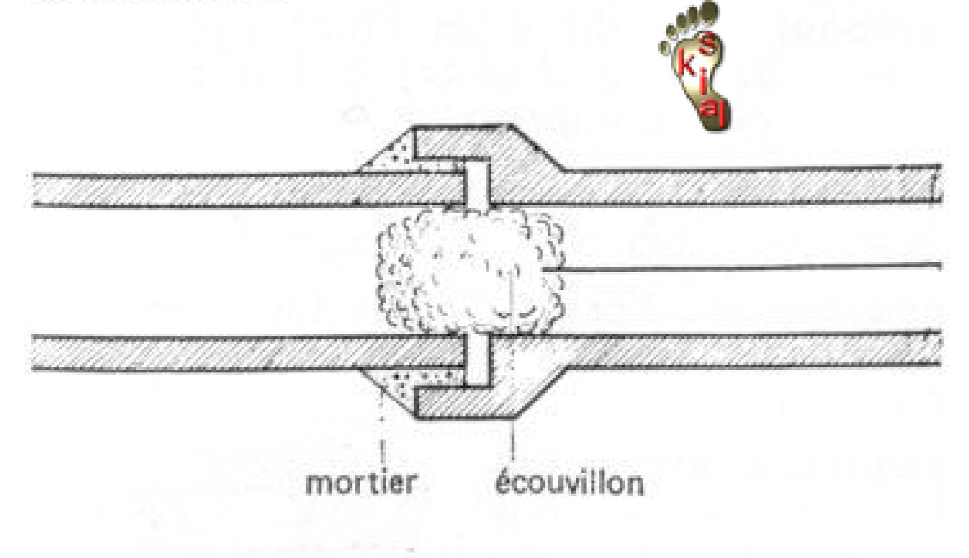
écornure : éclat de l'angle d'une pierre, d'un mur, etc.

écouenne : sorte de lime utilisée par les plombiers.

écouvillon : brosse hampée destinée à lisser intérieurement les joints de tuyaux en béton.

écouenne

écran : construction quelconque ou partie de construction en cachant une autre.



écouvillon

— étanche : syn. barrière d'étanchéité - masque étanche.

— pare-vapeur : voir barrière pare-vapeur. Feuille étanche à la vapeur d'eau, employée généralement pour éviter la condensation dans la masse d'un isolant thermique.

écrémage : opération ayant pour objet de retenir, au moyen de grilles, les matières flottant à la surface des eaux-vannes.

écrevisse : pierre à chaux rouge.

écroui (acier) : se dit d'un acier ayant subi un écrouissage.

écrouissage : traitement d'un acier par déformation à froid destiné à améliorer certaines caractéristiques mécaniques.

écuelle : calotte formée par le parement interne d'un voussoir de voûte sphérique.

écumage : opération ayant pour objet de débarrasser l'effluent urbain des huiles et graisses.

écuyer : support de main-courante d'escalier scellé dans un mur.

effet de pointe : résistance du sol à la pointe d'un pieu.

— de voûte : report d'une charge de maçonnerie sur deux points durs, identique au transfert des efforts dans une voûte.

effleurissement : altération superficielle pulvérulente d'une roche.

efflorescence : dépôt laissé sur les murs par les sels alcalins contenus dans les matériaux.

effluent urbain : ensemble des eaux usées, eaux de ruissellement et eaux superficielles qui sont évacuées par les égouts.

effort tranchant : effort égal à la résultante des forces verticales situées à gauche de la section d'une poutre.



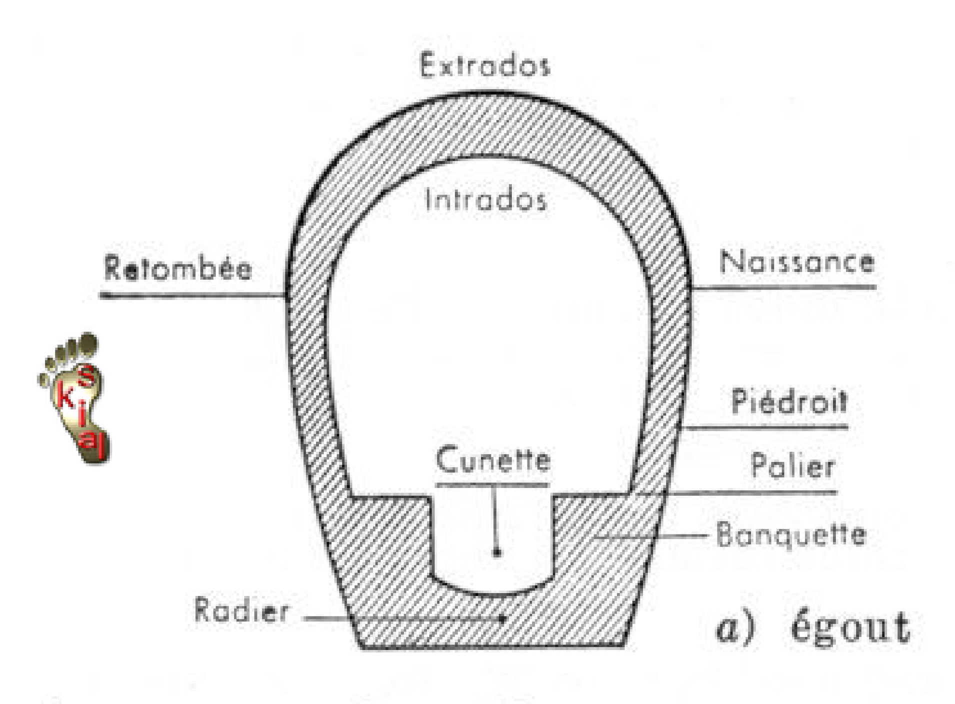
b) égout simple

égout : *a)* galerie maçonnée et accessible d'évacuation des eaux;

1) égout séparatif : égout à canalisations séparées pour les eaux de ruissellement et les eaux usées;

2) égout à canalisation unique pour les diverses natures d'eaux à évacuer.

b) partie basse d'un comble où s'écoulent les eaux pluviales.



a) égout

égrenage : action d'égrener.

égrener : enlever au grattoir les aspérités du plâtre neuf avant de peindre ou de poser des papiers de tenture.

égrisage : action d'égriser.

égrisée (taille) : taille procurant une surface unie finement rayée.

égriser : préparer une pierre, un marbre, etc., pour le polissage.

egruger : réduire en petits graviers, en poudre.

égrugeoir : outil pour égruger.

éjecto-convecteur : convecteur combiné à une arrivée d'air forcé.

élancement : rapport de la longueur libre d'une pièce au rayon de giration de la section.

élastomère : matière macromoléculaire présentant un long domaine d'élasticité.

électrique (bleu) : bleu vif et lumineux.

électrobéton : béton mis en place par léger froid en réchauffant la masse par des résistances électriques.

électroosmose : procédé de drainage des sols argileux ou de séchage des murs à l'aide du courant électrique.

élégir : donner un aspect plus mince ou plus léger.

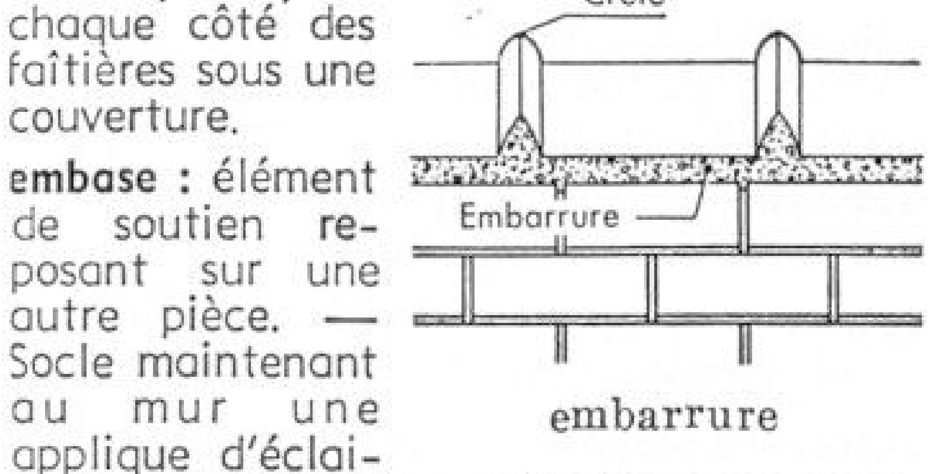
élégissement : action d'élégir. — Résultat de cette action.

élinde : tuyau d'aspiration à l'extrémité duquel est créé un courant, pour l'attaque du terrain à draguer.

élingue : cordage de levage. Câble fixé à une charge et servant à sa manutention.

embarras des étais : nombre important d'étais gênant les travaux.

embarrure : calfeutrement en plâtre, mortier, etc., de chaque côté des faîtières sous une couverture.



embarrure

embase : élément de soutien reposant sur une autre pièce. — Socle maintenant au mur une applique d'éclairage. — Protection métallique au pourtour d'un pied de balcon pour éviter les infiltrations d'eau.

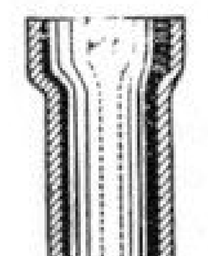
embasement : soubassement saillant sur l'ensemble d'une façade d'un bâtiment. — Partie basse d'un mur ou d'une cloison délimitée par une cimaise ou un stylobate.

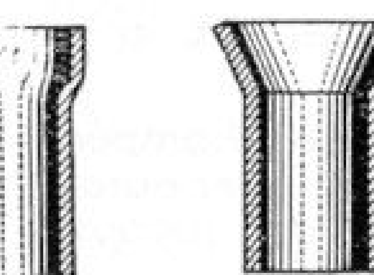
embâtonner : remplir les cannelures d'une colonne, de saillies en forme de bâtons.

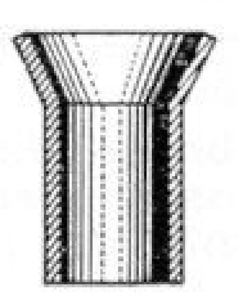
emboîture à épaulement : emboîtement battu à même le tuyau, dans un raccordement de tuyaux emboîtés.

— conique : évasement d'une extrémité de tuyau pour sa jonction avec un autre.

— physiquée : emboîtement rapporté au plomb.


emboîture à épaulement


emboîture conique


emboîture physiquée

embouti : se dit d'un objet (généralement une tôle d'acier) qui a reçu sa forme par compression.

embrasure : ouverture dans un mur. Synonyme parfois d'ébrasement.

embrassure : bande d'acier (synonyme de ceinture) encerclant un conduit, une pièce, etc.

embrèvement : entaille faite dans une pièce mortaisée, pour renforcer l'assemblage par épaulement simple ou double, ou pour assembler sans tenon ni mortaise.


embrèvement

embrever : tailler un embrèvement. — Assembler deux pièces de bois par embrèvement.

embu : partie de peinture ou vernis plus mate que le reste.

émissaire d'évacuation : ouvrage d'évacuation des eaux usées.

émissaire

emmarchement : entaille dans un limon pour recevoir les marches. — Largeur du dessus de marche, d'un limon à l'autre, ou du limon au mur.

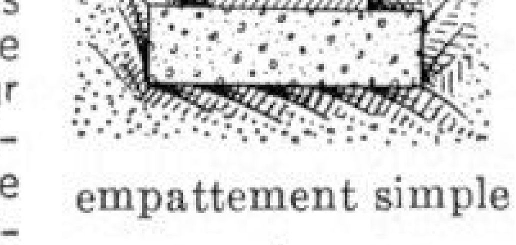
emmétrage : action d'emmétrer.

emmétrer : empiler régulièrement des matériaux pour chiffrer leur volume.

emmortaiser : faire entrer un tenon dans une mortaise.

empannon ou **empanon :** chevron de croupe.

empattement : saillie des fondations ou d'une partie inférieure de mur sur le plan vertical de la partie supérieure. — Raccordement latéral d'un branchement sur une conduite.


empattement simple

empature : assemblage bout à bout avec tenons ou des pattes.

emprise : surface occupée par les terrains incorporés au domaine public et sur une partie de laquelle a été ou sera construite une route.

emprunt : excavation faite en dehors des emprises du chantier, en vue de se procurer les terres ou matériaux destinés à compléter un remblai.

émulsifiant : syn. : défloculant.

émulsion : dispersion sous forme de fines gouttelettes d'un liquide dans un autre.

encastrement : liaison solidaire entre un élément et la structure dont il fait partie, interdisant la rotation de la section d'appui.

enchevalement : opération d'étaiement à l'aide d'un chevalement en vue d'une reprise en sous-œuvre.

enchevauchure : recouvrement de pièces de bois, tuiles, ardoises, etc.

enchevêtrer : mettre un chevêtre. — Réaliser une trémie.

enchevêtrure : assemblage pour ménager une trémie, de deux solives et d'un chevêtre.

enclaver : en dehors du sens classique, lier une pierre avec d'autres déjà en place. — Encastrer une solive ou la placer dans l'entaille d'une poutre.

enclume : en dehors du sens classique, outil pour tailler l'ardoise.

enclumeau : petite enclume à métaux portative.

enclume

enclumette : enclume (voir ce mot) à ardoise. Synonyme de tas de couvreur.

encoche : entaille ménagée dans les clés plates.

encollage : action d'encoller.

encollement : opération de soudure à la forge.

encollure : résultat de l'encollement.



encorbellement : construction en saillie en dehors du plan d'un mur, et portant sur des consoles ou des corbeaux.

endentement : assemblage de deux pièces de bois par une succession de dents.

enduction : application d'une substance fluide ou fluidifiée sur un support.

— vinylique : tapis obtenu par un métier à enduire et composé d'une matière plastique à base de chlorure de polyvinyle plastifié sur une couche de feutre, de toile de jute, de liège ou de caoutchouc mousse.

enduisage : application d'un enduit sur une surface.

enduit armé : enduit ayant reçu une armature légère (grillage par exemple).

— bâtard : enduit réalisé avec un mortier bâtard c'est-à-dire dont le liant est moitié ciment moitié chaux.

— brossé : enduit tamponné à la brosse vers la fin de prise pour ôter les aspérités.

— bouchardé : enduit travaillé après trois semaines de durcissement à la boucharde.

— dressé : enduit tiré à la règle.

— feutré : enduit dont la surface est passée à la taloche munie d'un feutre.



enduit frotté : enduit dont on amène la laitance en surface en le frottant avec un bouclier.

— **gras :** enduit de peintre pour plâtre (mastic à l'huile et blanc de zinc).

— **garnissant :** variété d'enduit du bâtiment applicable en forte épaisseur utilisé pour dresser certains parements de maçonnerie.

— **maigre :** enduit de peintre, sur bois ou ancien fond à l'huile (blanc de zinc).

— **non repassé :** enduit de peintre, passé en une seule application pour bouchement sommaire.

— **repassé :** enduit de peintre, passé en plusieurs couches pour obtenir une face lisse.

— **de surfaçage :** composition destinée à obtenir un état de surface convenable afin de permettre la pose ultérieure d'un revêtement.

— **gratté :** enduit gratté avec un outil appelé gratton, 2 à 4 heures après sa mise en œuvre.

— **grésé ou poncé :** enduit de 2 à 6 jours d'âge poncé à la brique ou carrundum, ou à la ponçeuse électrique à disque souple.

— **jeté (ou enduit à la truelle) :** enduit obtenu par jet de mortier à la truelle permettant de réaliser un aspect rustique.

— **lavé :** enduit recevant quelques heures après son application une projection d'un jet d'eau suivi d'un passage à l'éponge.

— **lissé :** enduit dont la finition est obtenue par talochage de la dernière couche de mortier.

— **de parement plastique :** enduit à fonction décorative constitué par un mélange d'un polymère et de charges minérales avec ou sans pigments; cet enduit en général n'assure pas l'étanchéité de la paroi.

— **peigné ou raclé :** enduit qui après 2 à 6 heures est raclé à l'aide d'un peigne métallique ou d'une lame de marbrier, ou d'une truelle bretellée de plâtrier.

— **poli :** sorte d'enduit grésé appelé granito, poli au disque abrasif fin.

— **ravalé :** enduit dont la surface est travaillée après un durcissement de quelques jours, c'est le cas des enduits bouchardés, grésés, poncés, polis, raclés.

— **ribbé ou strié :** enduit frotté 10 à 20 minutes après son application avec une taloche souple par mouvements allongés ou parallèles pour former des stries, le ribbage peut aussi se faire par mouvements circulaires.

— **taloché :** enduit frotté, lorsque le mortier est suffisamment sec, à la taloche ou au bouclier.

— **tramé :** enduit recevant 5 à 20 minutes après son application, le passage d'un rouleau qui réalise une trame qui a un aspect différent suivant le type de rouleau utilisé (mouchetés, aspect rustique, relief écorce).

— **à la truelle :** voir enduit jeté.

— **tyrolien :** enduit projeté à l'aide d'un appareil appelé tyrolienne.

enfaîteau : tuile ou pièce de faîtage en forme de demi-cylindre.

enfaîtement : feuille métallique posée à cheval sur un faîtage.

enfaîter : couvrir le faîte.

enflure : gonflement des plâtres (salpêtre).

enfourchement : assemblage de chevrons sur un faîtage. — Angle solide formé par la rencontre des douelles de voûtes contiguës. — Voussoir placé à l'enfourchement de deux voûtes.

enfourchement

englué : (peinture, vernis) trop épais.

engobé : se dit d'un carreau de terre cuite recouvert avant cuisson d'une couche colorée.

engraisser : renforcer un filet de tout motif décoratif pour lui donner plus d'importance.

engravure : rainure au-dessus d'un bandeau pour y loger le relief d'un recouvrement métallique.

engueulement : entaille de l'embrèvement pratiqué dans l'arbalétrier d'une ferme, pour recevoir le poinçon.

enhachement : partie de construction s'encastrant dans une propriété voisine.

enlagure : trou traversant deux pièces ou plus et destiné à recevoir une cheville.

enlever : exécuter rapidement.

enluminer : colorier en tons vifs.

enrayure : ensemble horizontal de pièces de charpente sur lesquelles reposent les pièces de charpente de couverture, en particulier dans les dômes, croupes, etc.

enrobés bitumineux : mortier ou béton hydrocarboné composé de granulats de rivière mélangés avec du bitume.

enrochement : construction de gros blocs liés ou non, exécutée sous l'eau afin d'asseoir une construction supérieure ou de protéger des rives.

enrocher : faire un enrochement.

enroulement : ornement contourné en spirale.

ensemble (grand) : groupe important d'immeubles d'habitation.

ensemblier : décorateur faisant l'étude complète ainsi que l'exécution d'un aménagement de local.

enseuillement : hauteur au-dessus du revêtement de sol, d'un seuil de porte ou d'un appui de croisée (dans ce dernier cas, l'enseuillement était jadis compté non pas à partir du sol, mais de un mètre au-dessus du sol).

ensuifer : imprégner de suif.

entable : feuille formant bordure sur les parties saillantes d'un entablement.

entablement : bandeau très important couronnant une façade soit directement sous les combles, soit avant le retrait du dernier étage (attique).

entablure : assemblage à mi-bois.

entaille : évidement dans un matériau.

— **à mi-bois, à mi-fer :** assemblage de deux pièces ayant chacune les mêmes entailles à demi-épaisseur.

— **à queue d'aronde :** entaille en forme de queue d'aronde (voir ce mot).

entablement

— **double :** évidement supplémentaire sur l'une des arêtes d'une entaille.

ente : pilastre ou jambe de force formant une légère saillie sur le nu d'un mur.

enter : joindre et fixer deux pièces de bois. — Prolonger une pièce de bois, une échelle, une perche d'échafaudage, etc.

à Mi-bois en sifflet — à Queue d'aronde — à Mi-bois droite — Double

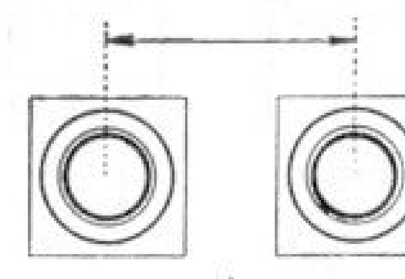
entailles

entonnoir : synonyme de avaloir.

entraîneur d'air : adjuvant du béton, qui par la formation de bulles d'air, facilite, dans certains cas, la mise en œuvre et évite la ségrégation.

entrait : pièce de charpente horizontale maintenant l'écartement des arbalétriers. — Pièce horizontale sous un cintre, servant à reconstruire une voûte.

— **retroussé :** entrait qui n'est pas fixé à la partie la plus basse des arbalétriers (voir ferme).



entre-colonnement

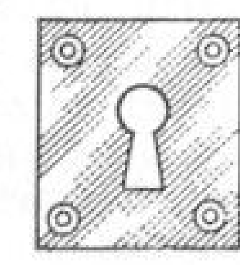
entrebailleur : article de quincaillerie destiné à maintenir une porte ou une fenêtre entrouverte.

entre-colonnement : intervalle entre deux colonnes.

entrée d'air : orifice ménagé dans les parois d'un local pour permettre l'admission d'air.

— **d'eau :** entrée de canalisation recevant les eaux de ruissellement.

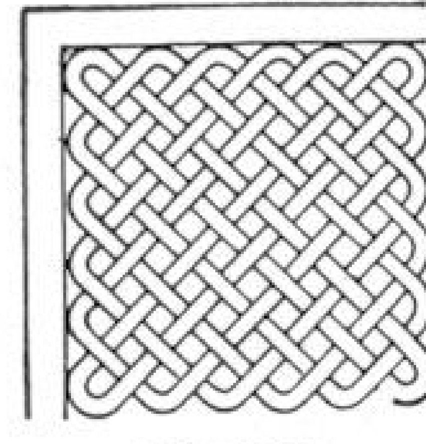
— **de serrure :** plaque épousant la forme de l'ouverture du canon d'une serrure et masquant un évidement non ajusté de la porte.



entrée de serrure

entrelacs : ornement composé de lignes entrelacées.

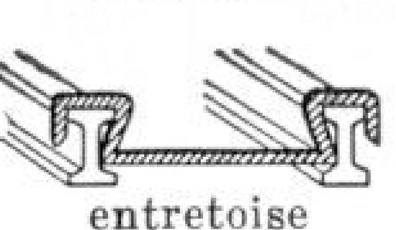
entre-pilastre : partie de mur entre deux pilastres.



entrelacs

entreprise pilote : entreprise ayant sous sa responsabilité la coordination des travaux de toutes les entreprises concourant à l'exécution d'un ouvrage.

entretoise : pièce de charpente ou de serrurerie servant à raidir et à liaisonner d'autres pièces (on dit plutôt traverse en menuiserie).

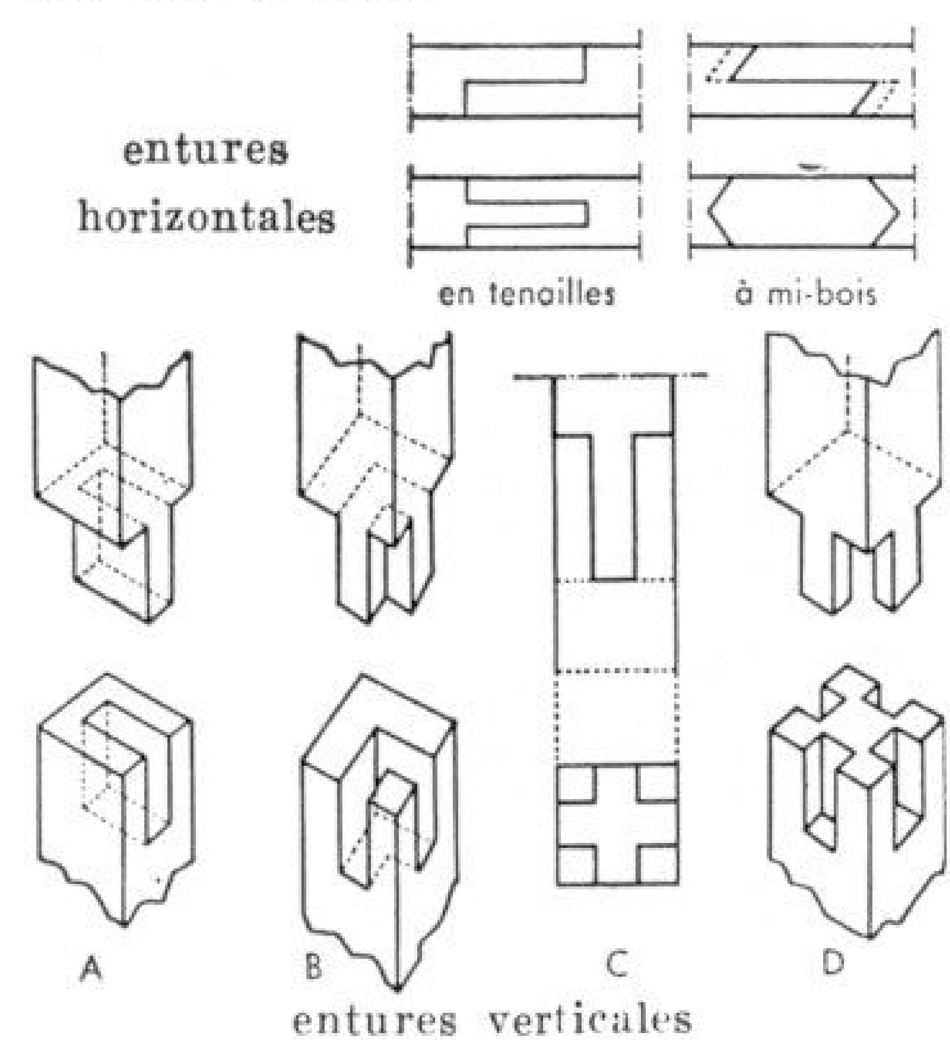


entretoise en fer

entrevous : enduit de plafond entre solives. — Voûtain entre solives.

enture : assemblage de deux pièces de bois bout à bout.





entures horizontales

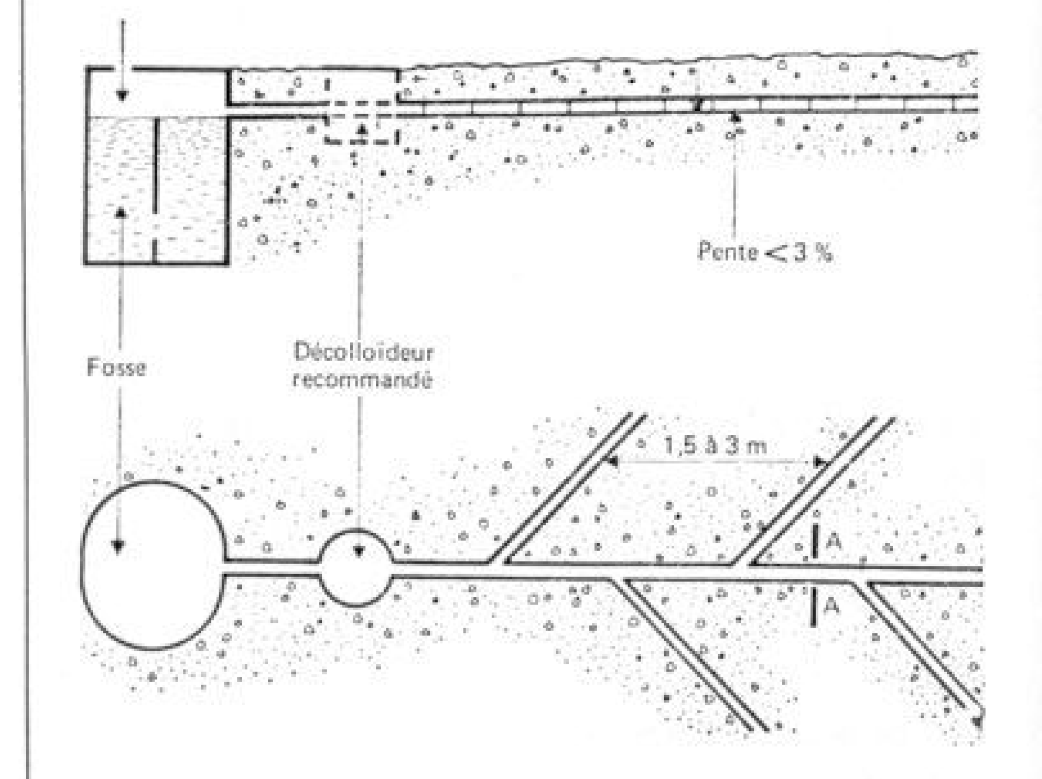
entures verticales

A. A fausse entaille ; B. A tenon chevronné ; C. A tenons en croix ; D. A Double enfourchement carré.

épandage : méthode de traitement des effluents par l'action nitrifiante de la terre végétale.

épandeuse (syn. : distributeur de béton) : engin automoteur ou dispositif adaptable qui, en avançant, répand et répartit régulièrement des matériaux solides ou pâteux.

épandoir : caniveau placé dans la partie supérieure d'un filtre de fosse septique pour répartir les eaux d'écoulement.



épandage

épannelage : première taille d'un matériau sur lequel on veut tailler une moulure

épannelé : dégrossi.

épanneler : exécuter l'épannelage.

épannellement : résultat de l'épannelage.

épaufrure : éclat d'un bord de parement à la suite d'un choc.

épaulée : travail par petites parties de sous-œuvre pour réduire ou supprimer les étais.

épaulement : partie enlevée sur une pièce de bois ou métallique pour former tenon ou entaille. — Partie latérale d'une mortaise. — Mur de soutènement d'une voie escarpée. — Abattement d'un des angles de tête d'une ardoise.



épaulement

éperon : ouvrage terminé en pointe, en dehors d'une construction, pour la soutenir ou la protéger (contre les eaux, etc.).

épi : motif décoratif surmontant les extrémités de faîtage. — Crochet à pointes métalliques surmontant un mur ou une clôture pour en empêcher l'escalade — Assemblage central de chevrons dans un comble pyramidal. — Mur bas en maçonnerie, fascine, etc., perpendiculaire à la côte pour régulariser l'ensablement.

épinçage : opération finale de la fabrication des pavés de pierre.

épince : qualifie un moellon grossièrement taillé.

épingle

épinçoir : gros marteau de paveur.

épingle : armature d'effort tranchant.

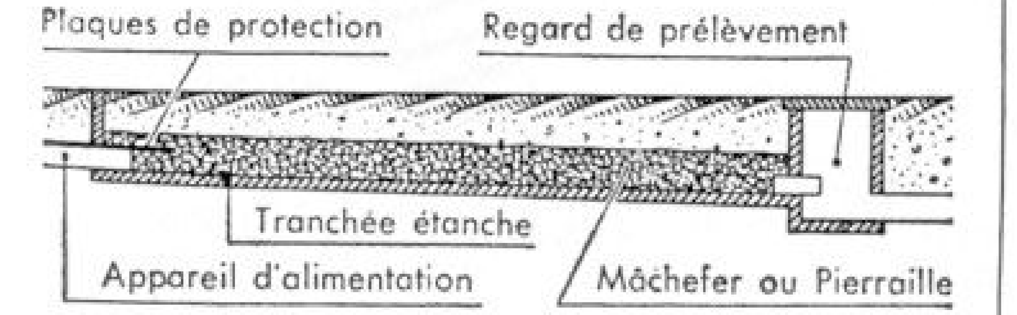
épistyle : syn. architrave.

époxy : résine synthétique.

éprouvette : échantillon de matériau destiné à être soumis à des essais ou des analyses.

épuisement : syn. assèchement.

épurateur tellurien : caniveau étanche rempli de matériaux inertes en morceaux, recouverts d'une couche de terre végétale où circule l'effluent à épurer.



épurateur tellurien

épuration : traitement des eaux usées, eaux vannes et eaux ménagères, permettant leur rejet sans risque de pollution.

équarri (moellon) : taillé en forme de parallélépipède grossier.

équarrir : tailler une grume en forme de parallélépipède.

équarrissage : action d'équarrir. — Caractéristiques dimensionnelles d'une section de bois, données normalement dans l'ordre : épaisseur, largeur.

équerrage : consolidation et assemblage de pièces de bois par équerres métalliques plates.

équerre d'arpenteur : appareil permettant de tracer des perpendiculaires sur le terrain.

— d'assemblage : équerre métallique plate servant à renforcer un assemblage en bois (voir équerrage).

— à coulisse : appareil pour mesurer les diamètres de cylindres ou les aplombs de partites convexes courbes.

équerre

— (fausse) : équerre à manche mobile permettant de reporter ou de mesurer n'importe quel angle.

équipotentiel : ligne, surface ou espace dont tous les points ont le même potentiel électrique.

fausse-équerre ou sauterelle

éruptive (roche) : roche provenant de la solidification de masses fondues.

escalier à l'anglaise : synonyme d'escalier à crémaillère.

escalier à une ou deux crémaillères : escalier dont la moulure de rive du dessus de marche se retourne dans le jour de l'escalier ou de chaque côté, si l'escalier est isolé.

— droit : voir dessin.

— à échelle de meunier : escalier peu incliné sans entremarches.

— encloisonné : escalier à marches et contremarches construit entre deux murs ou cloisons.

— à la française : synonyme d'escalier à limons droits.

— à limon : synonyme d'escalier à limons droits.

— à limons droits : escalier à deux limons parallèles.

— à vis : voir dessins.

escargot : synonyme d'escalier à vis.

espace fonctionnel (bureau en) : grand plateau ouvert sans cloison, facilement aménageable au moyen de cloisonnettes mobiles.

espaceur : syn. distancier ou cale d'espacement.

espagnolette : mécanisme à tige et bouton permettant de maintenir fermé une croisée ou un châssis.

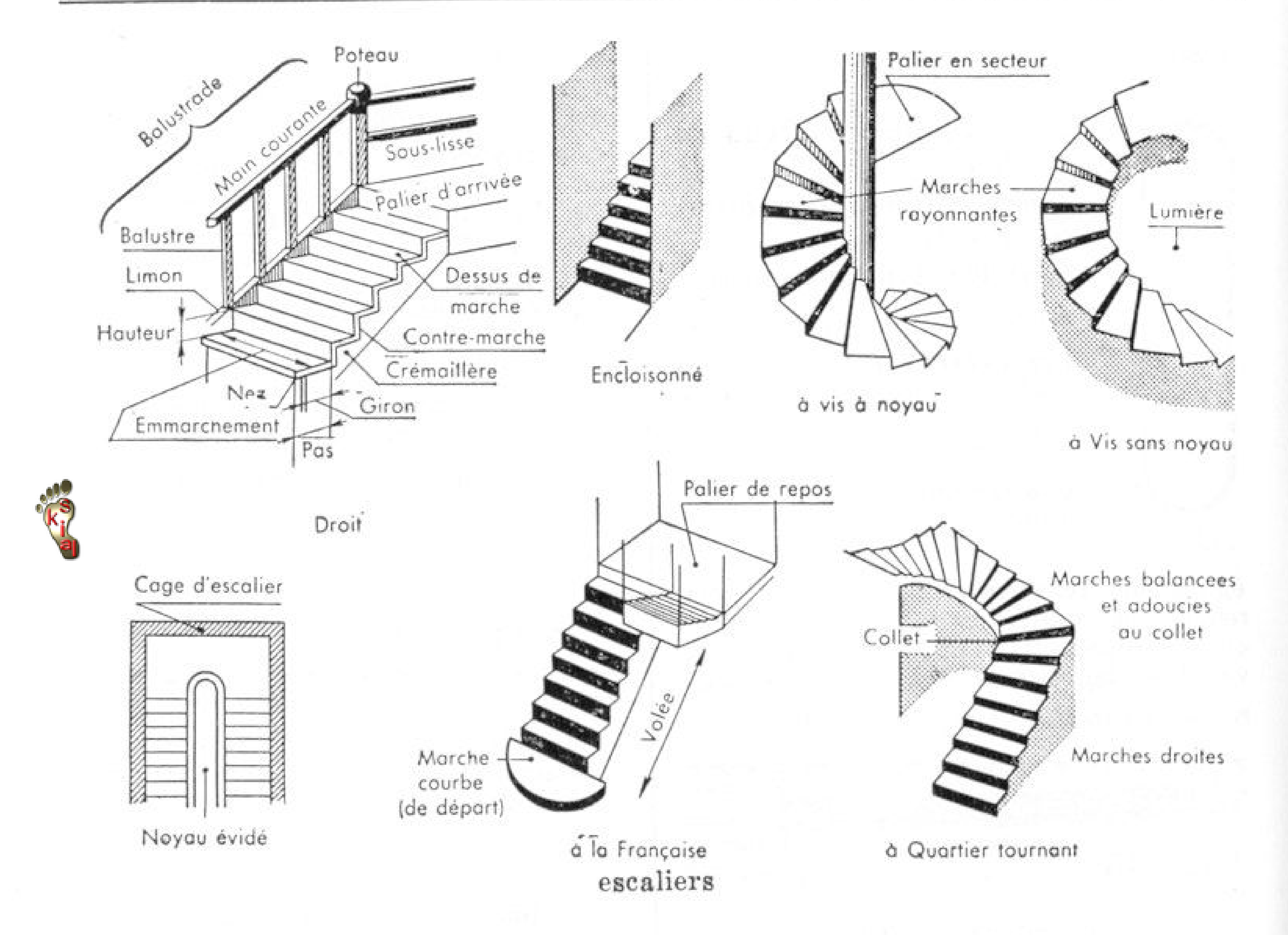
espagnolette

essette : marteau spécial de couvreur.

essia : bois de l'ouest africain.

essorage : expulsion de l'excédent d'eau d'un béton.

estacade : appontement sur pieux.



escaliers

étage d'attique : étage se trouvant au-dessus de l'entablement d'une façade et en retrait.



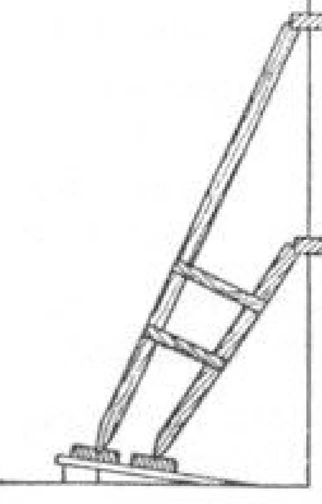
essette

— carré : étage qui a, sur toute sa surface, la même hauteur d'étage.

— lambrissé : étage se trouvant dans les combles.

étai : grosse pièce de bois pour soutenir un plancher, un mur, un édifice.

étaiement : action de soutenir au moyen d'étais.



étaiement de mur

étanche à la lance : muni d'une enveloppe telle que l'eau projetée à la lance, sous n'importe quel angle et dans n'importe quelle direction, ne puisse pénétrer à l'intérieur de cette enveloppe.

— à l'immersion : muni d'une enveloppe de protection telle que, l'appareil étant immergé dans l'eau, aucune quantité d'eau ne puisse s'introduire à l'intérieur de cette enveloppe.

— aux poussières : muni d'une enveloppe empêchant l'introduction à l'intérieur des appareils de poussières en quantité suffisante pour nuire à leur fonctionnement ou à leur isolation.

— aux vapeurs et aux gaz : muni d'une enveloppe telle qu'aucune vapeur ou qu'aucun gaz ne puisse pénétrer à l'intérieur de cette enveloppe.

étanchéité : ensemble des dispositifs réalisés pour éviter la pénétration de liquide ou de gaz. Par extension, nom donné à certains produits employés pour la réalisation de l'étanchéité des terrasses, cuvelages, etc.

— (garniture d') : cordon et bande de matières élastiques ou plastiques utilisés pour assurer l'étanchéité des joints, à l'eau, à l'air et aux poussières.

étanchement : aveuglement d'une voie d'eau. — Action d'étancher. — Résultat de cette action.

étancher : aveugler une voie d'eau. — Rendre étanche ou couvrir d'un revêtement ou d'une couche étanche.

étançon : étai incliné.

étançonnement : action d'étançonner. — Ensemble de deux étançons.

étançonner : soutenir par des étançons.

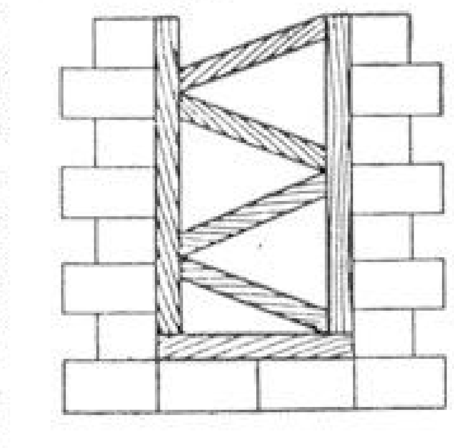
étiage : plus bas niveau des eaux.

étirage : opération qui consiste à diminuer la section et augmenter la longueur d'un profil métallique.

étoile : connexion en parallèle en un point de trois enroulements d'un système triphasé.

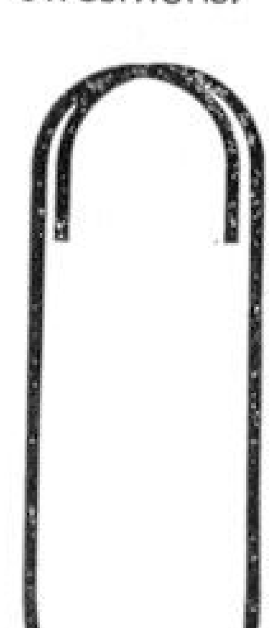
étoquiau : pièce d'assemblage, dans une serrure servant à relier le palâtre à la cloison et à maintenir l'écartement du palâtre et du foncet.

étrésillon : petit étai oblique servant à tenir écartés des étais proprement dits. — Petites pièces de bois introduites de force entre les solives d'un plancher pour éviter leur gauchissage ou pour rendre le plancher plus rigide.



étrésillon

étrésillonnement : action de placer des étrésillons.

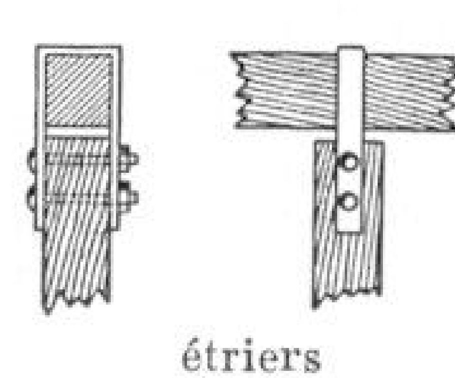


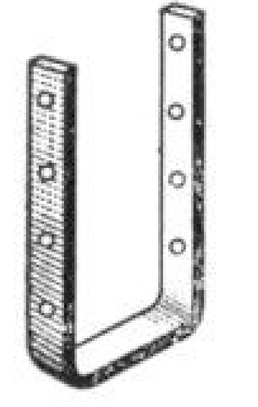
étrésillonner : soutenir, caler avec des trésillons.

étrier : pièce métallique en forme d'étrier servant à soutenir une poutre.

— armature en acier ceinturant les barres principales d'une poutre ou d'un poteau en béton armé.

étuvage : traitement par chauffage en atmosphère humide du béton afin d'en accélérer la prise.





étriers

Euville : carrière de pierre de taille dure (voir pierre de taille).

ève : rainure d'une pièce mobile par translation, servant au guidage de cette pièce au travers d'une paroi mince munie de l'ouverture correspondante (qui porte également le nom d'ève).

évent : trou permettant l'évacuation de l'air lors de l'injection d'un coulis.

éventail (ouvrage en) : ouvrage dont les différentes parties partant d'un même point central vont en s'écartant.

— (parquet en) : voir ouvrage en éventail.

— (imposte en) : imposte de croisée cintrée en élévation et dont les petits bois vont en divergeant à partir du centre du cintre.

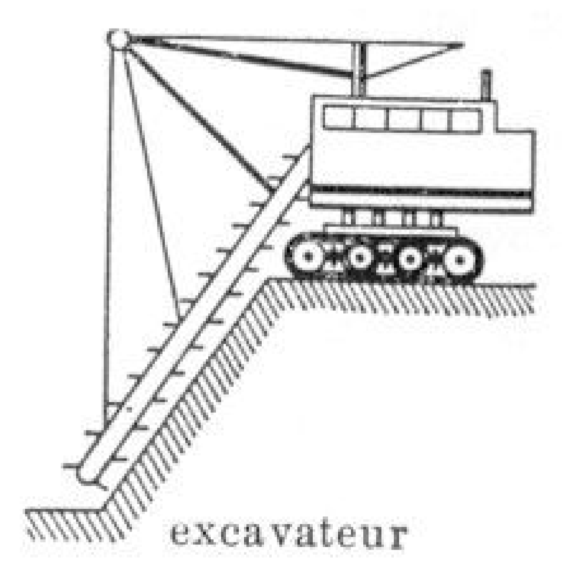
éventailler : réunir deux parties d'échelle double ou assembler deux échelles simples en forme d'éventail.

évidement : opération qui consiste à abattre de la pierre en maintenant deux faces.

évino : bois du Gabon et du Moyen Congo dont la couleur varie du blanc grisâtre au gris brunâtre.

excavateur : machine effectuant à la fois la fouille et le chargement des terres en camion ou en péniche.

excavation : terrassement en fouille.



excavateur

excentré (effort) : effort ne s'appliquant pas au centre de gravité de la section sollicitée.

exsudation : synonyme de ressuage.

extensomètre : appareil permettant de suivre les déformations de matériaux soumis à des contraintes, au moyen des va-

riations de résistance d'un conducteur électrique. — Synonyme de strain gauge.



extrados

extrados : partie supérieure d'une voûte, d'un arc, d'une plate-bande, etc.

extradossé (arc, voûte) : arc ou voûte ayant des claveaux taillés régulièrement sur l'extrados et ne se mêlant pas aux assises environnantes.

extrudable : pouvant être extrudé.

extrudé d'étanchéité (profilé) : entité de section préformée, répondant à un rôle précis, et fixée entre des éléments, selon un système approprié.

extrusion : opération consistant à obtenir, au moyen d'une machine spéciale appelée extrudeuse ou boudineuse, un profil de section donnée, en forçant un mélange cru à travers une filière de forme appropriée. — Synonyme boudinage.

exutoire : conduit permettant l'élimination de l'eau.



F



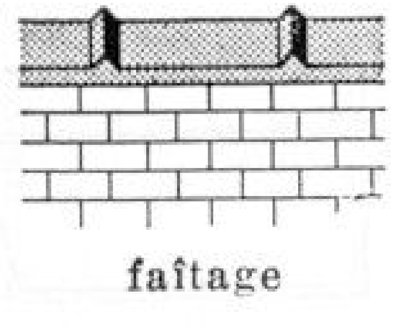
façade légère : façade réalisée à partir de matériaux tels que les métaux, les produits verriers, ligneux, fibreux, plastiques, dont le poids au m² est très faible, portée ou soutenue par le reste du bâtiment dans la stabilité duquel elle ne peut pratiquement pas intervenir.
— **panneau :** façade légère placée entre planchers.
— **respirante :** façade non ventilée dont la paroi extérieure est perméable à la vapeur d'eau.
— **rideau :** façade légère placée entièrement devant les planchers.
— **semi-rideau :** façade légère en plusieurs parties ne passant pas toutes devant les planchers.
— **ventilée :** façade comportant une lame d'air ouverte sur l'ambiance extérieure.

façonnage : synonyme de épinçage.

faïençage : petites craquelures apparaissant à la surface d'une peinture ou d'un enduit.

faille : fracture d'une couche géologique.

faîtage : pièce de charpente reliant l'angle supérieur des fermes. — Ensemble de la partie supérieure du comble. — Tuile ou bande métallique concave couvrant le faîtage.


faîtage

faîte : partie supérieure d'un bâtiment.

faîteau : motif décoratif en terre cuite, métal, etc., placé aux extrémités d'un faîtage.

faîtière (adj.) : placé en faîte (tuile faîtière, lucarne faîtière, etc.). — (Subs.) : synonyme de tuile faîtière.

fanal : feu de position placé à un endroit dangereux en mer, sur les côtes ou dans les ports.

fantôme : dessin par dépôt de poussière ou altération d'une structure sous-jacente dû à la différence de conductivité thermique des matériaux qui la composent.

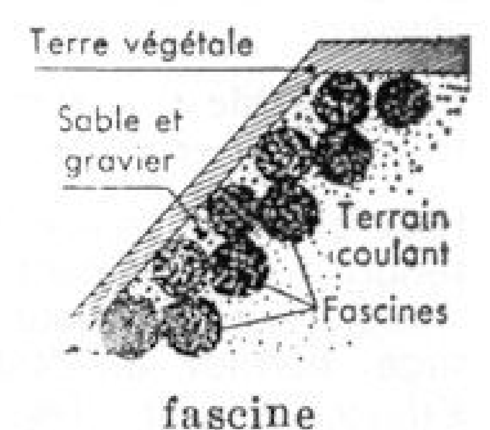
fanton : tringle de fer carré servant à armer les plâtres.

fardier : synonyme de binard.

farinage : éclaircissement de la teinte des peintures avec perte de brillant.

farine : agrégat extrêmement fin (finesse rappelant celle de la farine).

fascine : fagot de branchages utilisé pour combler des fossés ou blinder des parois de fouilles ou de terrassements provisoires.



fascine

fatigue du métal : modification de la structure du métal à la suite d'efforts répétés ou exagérés.

fausse-aire : remplissage entre les solives du plancher sur lequel on réalise l'aire proprement dite.

fausse-alette : pied-droit en arrière-corps supportant une arcade ou une plate-bande.

fausse-arcade : imitation d'une arcade en pierre.

fausse-coupe : coupe provisoire ou anormale ou extérieure, dissimulant une coupe intérieure cachée; exemple de fausse-coupe au sens de coupe anormale : coupe de claveau dont les joints ne sont pas perpendiculaires à la douelle.

fausse-crémaillère : crémaillère appliquée contre la paroi de la cage d'escalier.

fausse-équerre : voir équerre (fausse).

fausse-faïence : imitation peinte de carreaux de faïence.

fausse-gorge : pièce utilisée dans certaines serrures.

fausse-moulure : imitation peinte de moulure.

fausse-nervure : nervure n'ayant qu'un rôle de décoration ou de couvre-joint et non de soutien d'un plancher ou d'une voûte.

fausse-porte : porte non ouvrante imitée en peinture, ou petite porte d'usage très exceptionnel.

faux-albâtre : pierre sulfatée (désignation scientifique : alabastrite), analogue d'aspect au marbre blanc (albâtre).

faux aplomb : se dit d'un ouvrage théoriquement vertical et qui en fait présente un léger fruit.

faux-attique : petit attique très simple et sans ornement, placé au-dessus d'un entablement.

faux-bois : imitation peinte de bois.

faux-chevêtre : pièce de même section que les chevêtres allant d'un chevêtre à un mur ou à une solive d'enchevêtrure.

faux-comble : partie au-dessus du faux-plancher dans un comble brisé.

faux-entrait : pièce de charpente maintenant l'écartement de deux arbalétriers à une hauteur permettant le passage normal au-dessous et supportant, s'il y a lieu, les solives d'un faux-plancher.

faux-jour : petite fenêtre éclairant très peu.

faux-liais : doublage de renforcement sous une dalle en pierre de taille, marbre, etc.

faux-limon : pièce de bois ou métallique placée contre le mur, pour recevoir et supporter les marches non encastrées dans la maçonnerie.

faux-marbre : imitation peinte de marbre.

faux-niveau : toute partie qui n'est pas de niveau.

faux-pieu : prolongation d'un pieu insuffisamment long.

faux-plafond : plafond exécuté nettement au-dessous du plancher, pour réduire la hauteur sous plafond, masquer la sous-face du plancher, ou masquer des canalisations sous-plancher.

faux-plancher : plancher léger ne devant supporter aucune charge.

faux-ton : teinte indécise.

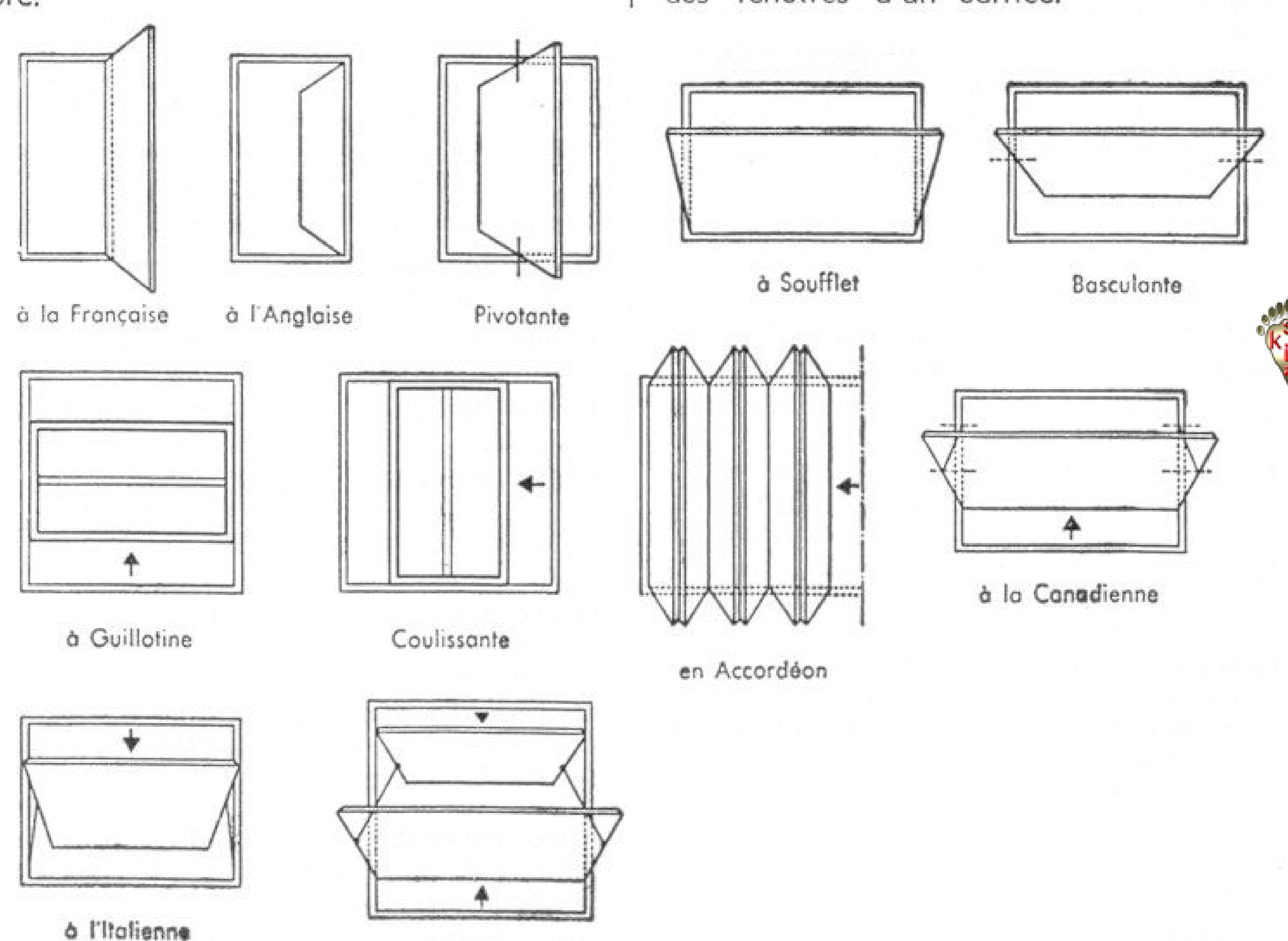
feeder : canalisation d'alimentation.

feldspath : constituant de roche (granit, porphyre, etc.), cristallisé et généralement blanc.

femelle (adj.) : ayant une forme évasée recevant par pénétration un about mâle.

fendis : ardoise dont la largeur est de 6 à 8 cm et dont la hauteur est égale à trois pureaux et demi.

fenestration : disposition de l'ensemble des fenêtres d'un édifice.



fenêtres

fenêtre : voir australienne, basculante, canadienne, coulissante, française, à guillotine, italienne, pivotante, à soufflet.

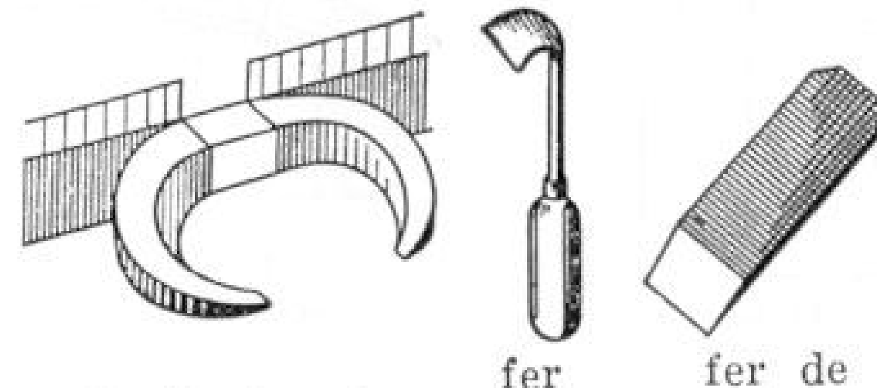
fente (bois de) : bois que l'on fend pour la confection de lattes.

fenton : fer carré posé sur supports servant à l'armature d'ouvrages en plâtre ou analogues.

fer-blanc : voir blanc.

fer à cheval : pente douce de jardin en forme de demi-cercle analogue à celle de l'escalier en fer à cheval.

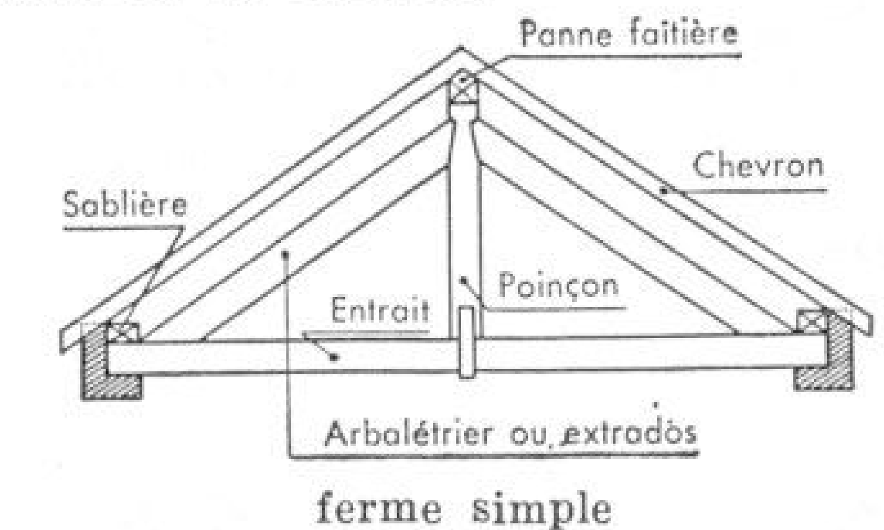
— (escalier en) : escalier à deux rampes en quart ou tiers de cercle, l'ensemble ayant une forme voisine du fer à cheval.


fer à cheval — fer à joints — fer de rabot

fer à joints : outil servant à lisser les joints (vrais ou faux) en creux.

— de rabot, de varlope, etc. : pièce métallique taillée en biseau qui rabote le bois.

ferme : assemblage de pièces de bois ou métalliques triangulées placées de distance en distance pour porter le faîte et les chevrons.



ferme simple

— américaine : voir figure.

— anglaise : voir figure.

— belge : voir figure.

ferme à contre-fiche : voir figure.

— double : voir figure.

— en écharpes : voir figure.

— à entrait brisé : voir figure.

— à entrait retroussé : voir figure.

— à lanterneau : voir figure.

— à la mansard : voir figure.

— polonceau : voir figure.

— shed : voir figure.

ferme-imposte : dispositif permettant de manœuvrer à distance les impostes.

ferme-porte : appareil de fermeture automatique de porte.

fermoir : gros ciseau servant à faire des pesées sur les rives des frises de parquet pour les faire joindre avant de les clouer sur les lambourdes.

ferrage : opération consistant à poser sur la porte les différents organes métalliques servant à son fonctionnement.

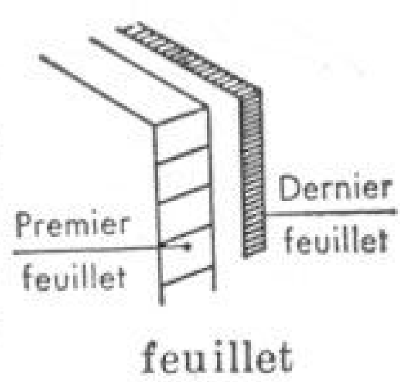
ferraillage : ensemble des armatures en fer dans le béton armé. — Fabrication des armatures. — Mise en place des armatures dans le coffrage, avant bétonnage. Désigne aussi le dessin, ou la préparation des armatures d'un élément ou d'une structure en béton armé.

ferrailleur : ouvrier spécialisé dans le façonnage des armatures de béton armé.

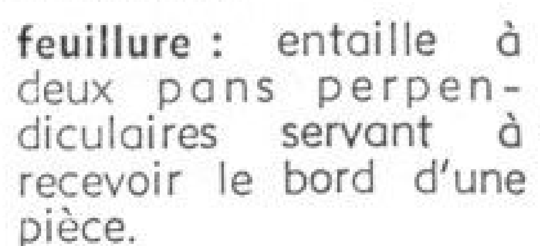
ferrociment : obtenu par projection de mortier sur grillage

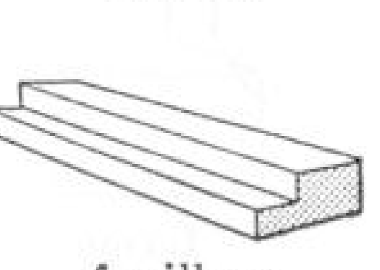
feuil : mince épaisseur de matière, homogène ou non, appliquée sur la surface d'un objet et y adhérant aussi fortement que possible.

feuillet : (néologisme) une des « feuilles » d'une paroi, à un ou plusieurs vides d'air, ou constituée de feuilles de matériaux placées les unes contre les autres.



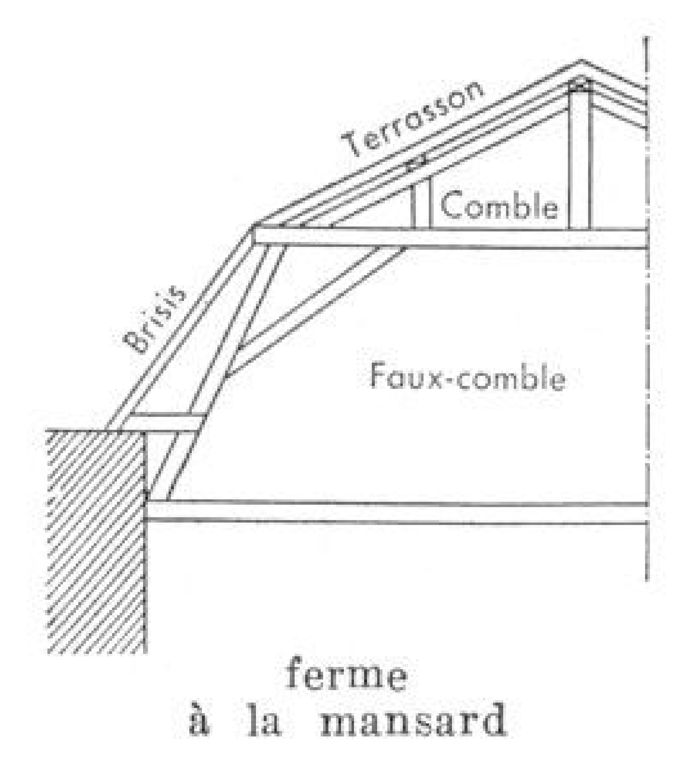
feuillet


feuillure : entaille à deux pans perpendiculaires servant à recevoir le bord d'une pièce.

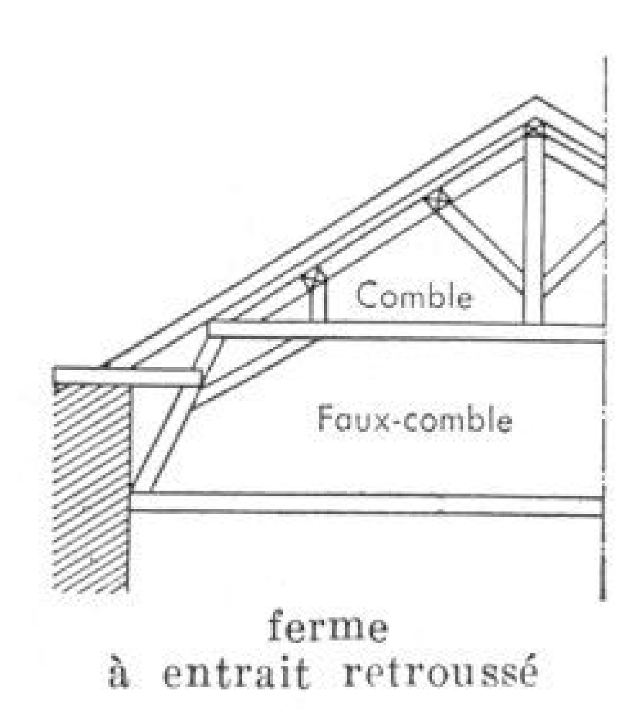

feuillure

feutre bitumeux : support à base de chiffon ou de carton imprégné de bitume mou en usine.

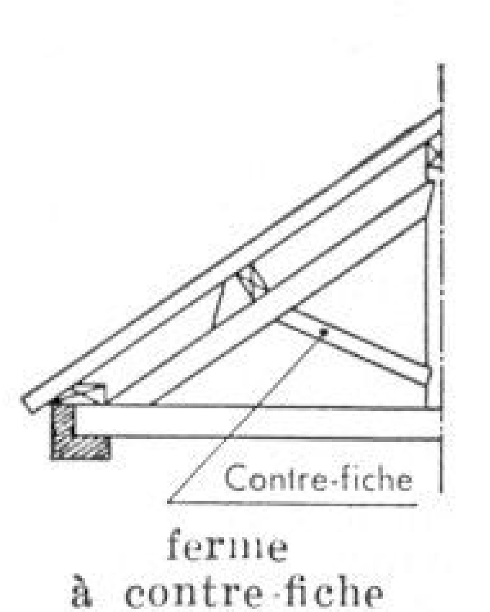
FERMES



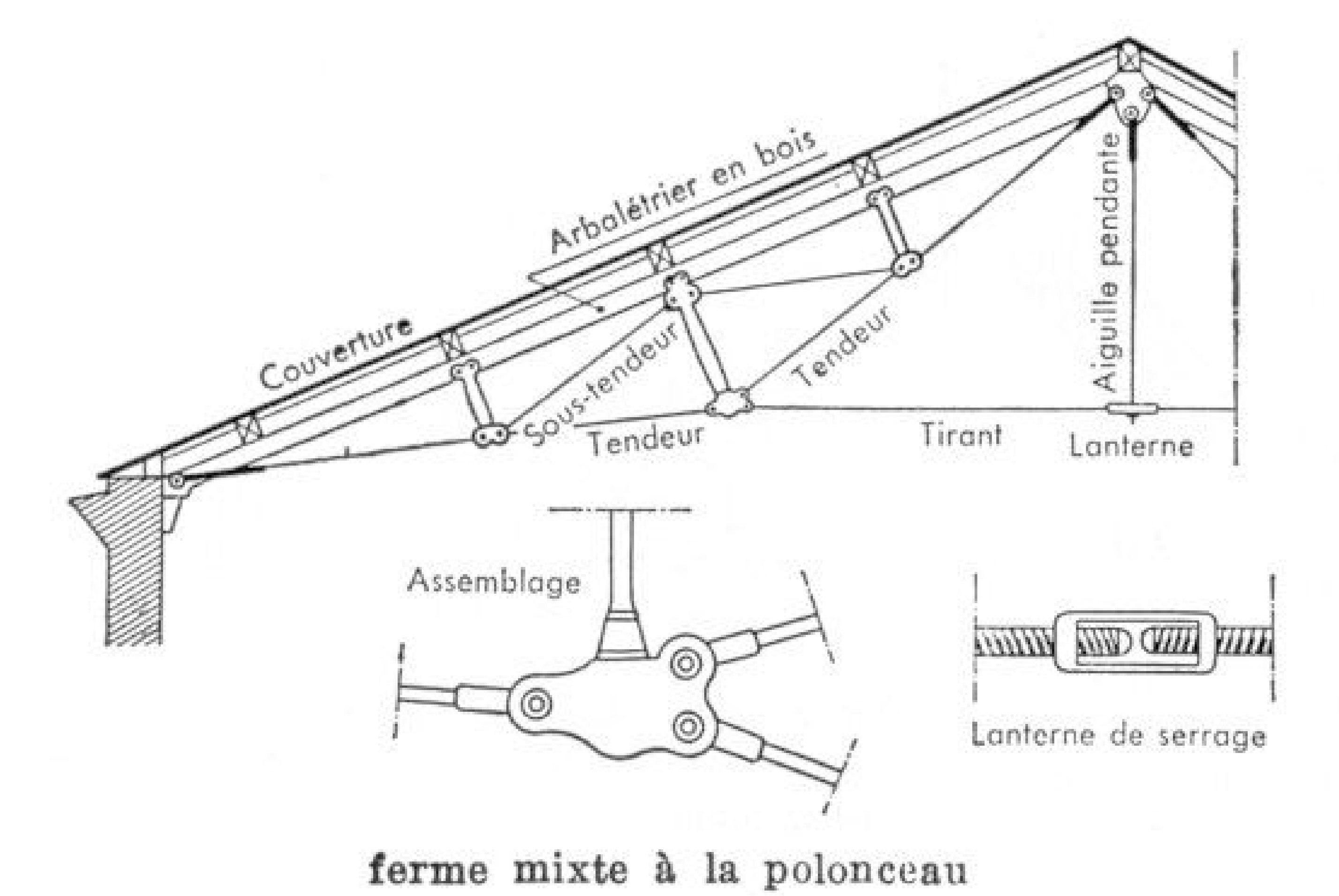
ferme
à la mansard



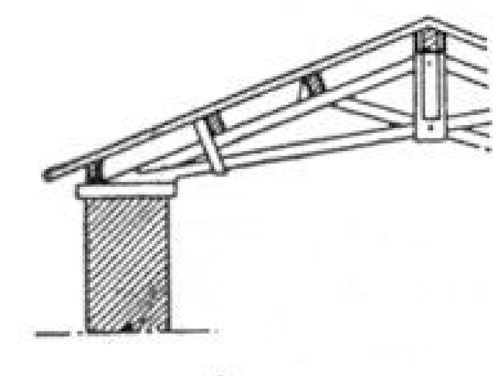
ferme
à entrait retroussé



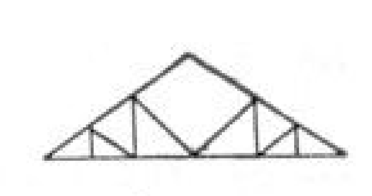
ferme
à contre-fiche

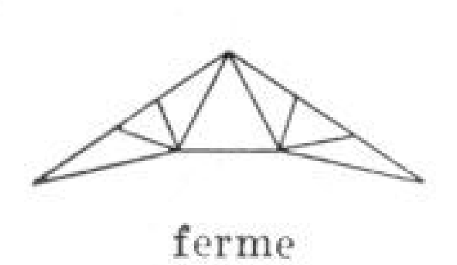


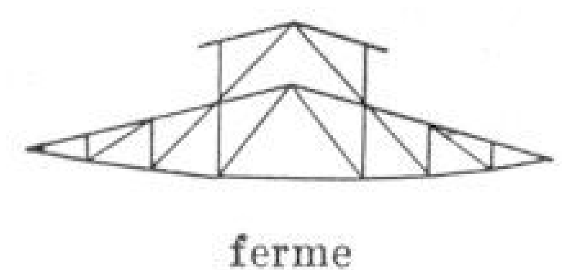
ferme mixte à la polonceau

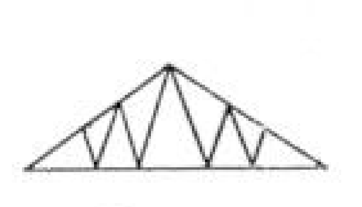

ferme
à entrait brisé

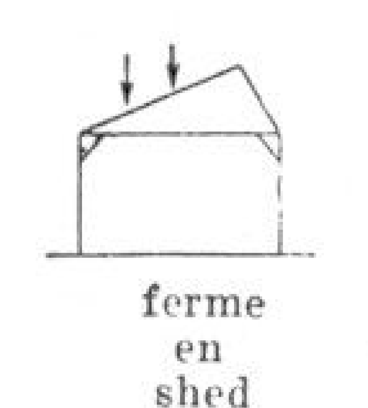



ferme
américaine


ferme
double


ferme
avec
lanterneau


ferme
anglaise


ferme
en
shed


ferme
en
écharpes


ferme
belge

feutre jardin : feutre placé sur l'étanchéité des terrasses jardins pour éviter la perforation, par les racines.

fibragglo : béton dont l'agrégat est constitué de fibres de bois.

fibre torse : défaut dans le bois résultant de la déformation de l'arbre jeune (vent, etc.).

fibro-ciment (marque commerciale) : utiliser amiante-ciment.

fichage : action de ficher les joints.

fiche : outil de fichage. — Sorte de cheville enfoncée en force dans un assemblage pour empêcher le desserrage du tenon. — Tige d'axe de charnière.

— chanteau : fiche employée pour le ferrage des croisées et des portes de placards, ayant une lame dont la hauteur est la moitié de celle du nœud.

fiche à dents

— à nœuds : pièce métallique mâle enfoncée en force dans une pièce femelle pour réaliser une jonction électrique.

ficher : refouler du sable entre les pavés jusqu'à refus, au moyen d'une lame de fer ou d'un jet d'eau.

fil : cassure ou fissure dans la pierre.

fil d'eau : cote de la génératrice inférieure d'une canalisation.

filage : action de peindre des filets.

filandre : tache opaque formée dans le verre par des matières insuffisamment vitrifiées.

filasse : mélange de fibres utilisé pour armer le staff, augmenter l'étanchéité des joints usés de tubes, etc.

filée : bande de carreaux mis bout à bout dans un carrleage.

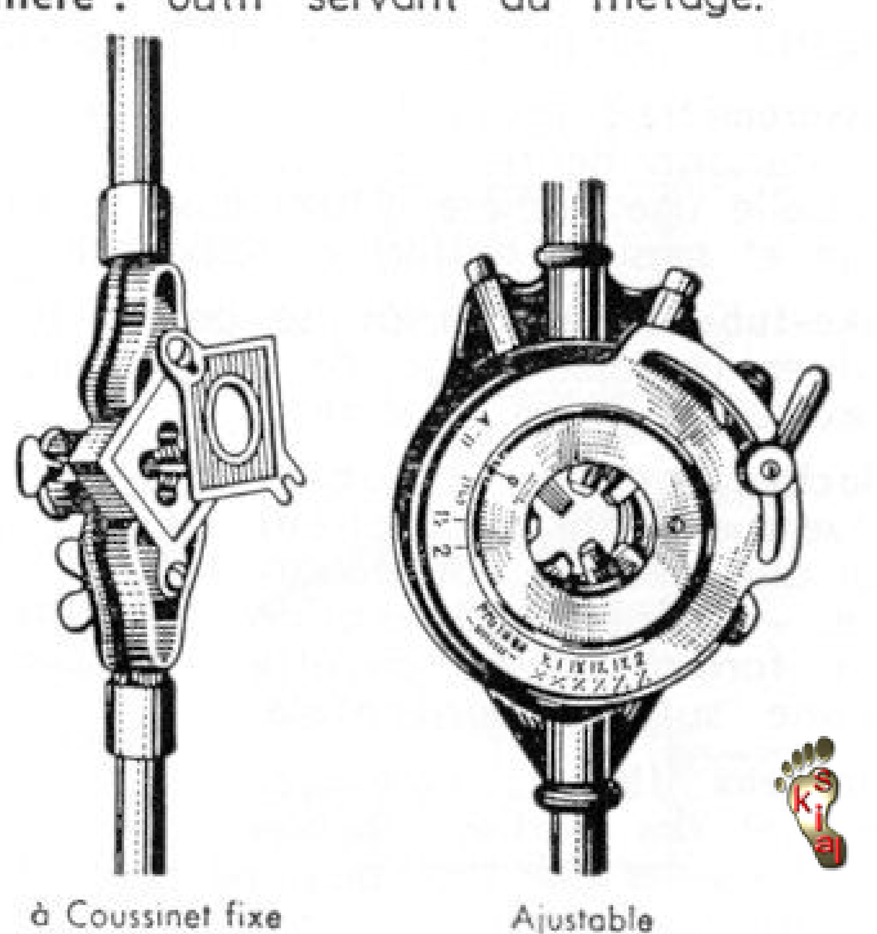
filer : peindre des filets. — (Pour le verre) : se casser exactement sous le trait de diamant.

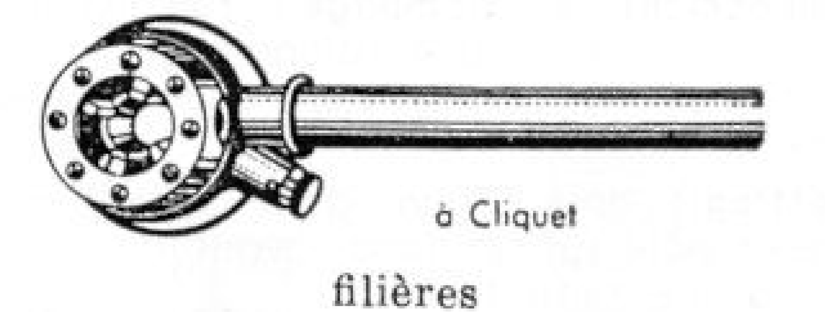
filet : (outre les sens classiques), ligne peinte. — Grosse poutre de bois, béton armé, acier, etc., répartissant les charges sur deux piédroits (s'emploie au lieu du terme de « linteau » lorsque l'ouverture est grande). — Solin de plâtre ou mortier placé le long des murs pour sceller le dernier rang d'ardoises ou tuiles.

— sec : filet de peinture très mince.

fileteur : ouvrier peintre spécialisé dans l'exécution des filets.

filière : outil servant au filetage.


à Coussinet fixe — Ajustable


à Cliquet

filières

filler : agrégat, généralement fin, utilisé par économie ou pour modifier les propriétés de certains matériaux : bétons magnésiens, matières plastiques, etc.

fillérisation : action de fillériser.

fillériser : ajouter un filler.

film : mince couche d'une matière donnée déposée sur un support. Utiliser de préférence feuil.

filmographe : appareil appliquant des films de peinture d'épaisseur connue et constante. Synonyme d'appareil à pelliculer.

filtre : appareil destiné à retenir les corps en suspension dans un liquide, ou les poussières en suspension dans un gaz. — Appareil destiné à purifier l'eau potable.

— bactérien : élément épurateur permettant l'oxydation des effluents par traversée verticale de matériaux poreux.

fines : granulat constitué d'éléments de très petites dimensions, utilisé comme charge de remplissage pour augmenter la compacité d'un béton, d'un sol, etc.

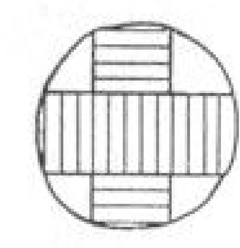
finisseur : machine pour route bétonnée qui, au moyen d'un lissoir arrière, donne un dernier fini à la dalle.

finette : pointe à damas, très courte.

fissuromètre : appareil utilisé en étanchéité afin de repérer l'élongation pour laquelle une matière bitumineuse se fissure et mesurer l'effort correspondant.

fixe-tubes : appareil utilisé pour immobiliser un assemblage de tubes durant l'exécution d'une soudure.

flache : partie d'aubier (éventuellement détachée) sur une pièce de bois équarrie. — Légère déformation ou formation en cuvette d'une surface horizontale.

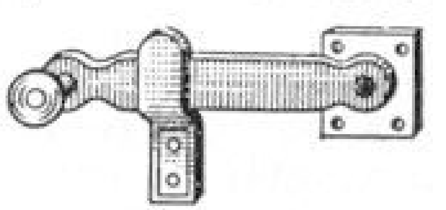

flache

flacheux (bois) : bois présentant des parties d'aubier ou des vides qui font qu'il ne peut être équarri sans perte.

flambement ou **flambage :** fléchissement brusque latéral d'une colonne sous charge axiale, d'une poutre sous charge transversale.

flatting : application d'un vernis maigre et pâle sur un fond, avant d'exécuter la couche définitive.

fléau de persienne : appareil comprenant une tringle mobile montée sur une platine et munie d'un bouton à patère.


fléau de persienne

— **de porte :** barre métallique placée en butée derrière une porte.

flèche : en dehors du sens classique, déplacement vertical maximum d'une pièce normalement horizontale sous l'influence de charges. — Comble pyramidal ou conique, à angle au sommet faible.

fleur : élément impalpable d'un filler.

— **de plâtre :** poussière de plâtre résultant d'un tamisage extrêmement fin (plus fin que le plâtre au sas) et servant à boucher les petits trous.

fleuret : outil d'attaque du marteau pneumatique.

flexible : dispositif de transmission souple.

flexion simple : sollicitation d'une section soumise à un moment fléchissant et à un effort tranchant, l'effort normal étant nul.

flipot : petite pièce de bois rapportée, servant à cacher un défaut tel que joint écarté par le retrait du bois.

flocage : procédé d'insonorisation et d'isolement consistant à recouvrir une paroi d'une couche de textiles naturels ou artificiels projetés au pistolet, en mélange avec une colle ou un liant.

floculation : rupture d'équilibre d'une solution colloïdale, sous l'influence d'un floculant, au cours de laquelle le colloïde se sépare de son solvant sous forme de « flocons ».

flottage : assemblage en retrait d'une pièce de bois, avec une coupe s'opposant à l'infiltration de l'eau.

flotté (adj.) : assemblé par flottage.

flotteur de chasse d'eau : organe creux qui, mû par un système de tirage, détermine la chasse d'eau dans une cuvette de W.C.

flouromètre : appareil servant à essayer la finesse des ciments en séparant leurs différentes fractions par un courant d'air ascendant.

fluage : allongement, raccourcissement ou écoulement, d'une substance visqueuse ou plastique soumise à une force.

fluatation : durcissement superficiel des calcaires tendres par l'utilisation de certains fluosilicates solubles.

fluide caloporteur : fluide qui permet la transmission de la chaleur d'un point à un autre.

fluidifiant : produit employé pour modifier les qualités de consistance d'un asphalte ou d'un bitume.

fluidimètre : appareil servant à mesurer ou contrôler la fluidité des peintures, vernis, etc.

fluidité (d'un béton) : contraire de consistance.

fluorescence (lampe à) : lampe à décharge dont l'enveloppe a été recouverte de matières fluorescentes qui modifient la couleur de la lumière donnée par la décharge.

fluorescent (tube) : lampe à fluorescence en forme de tube.

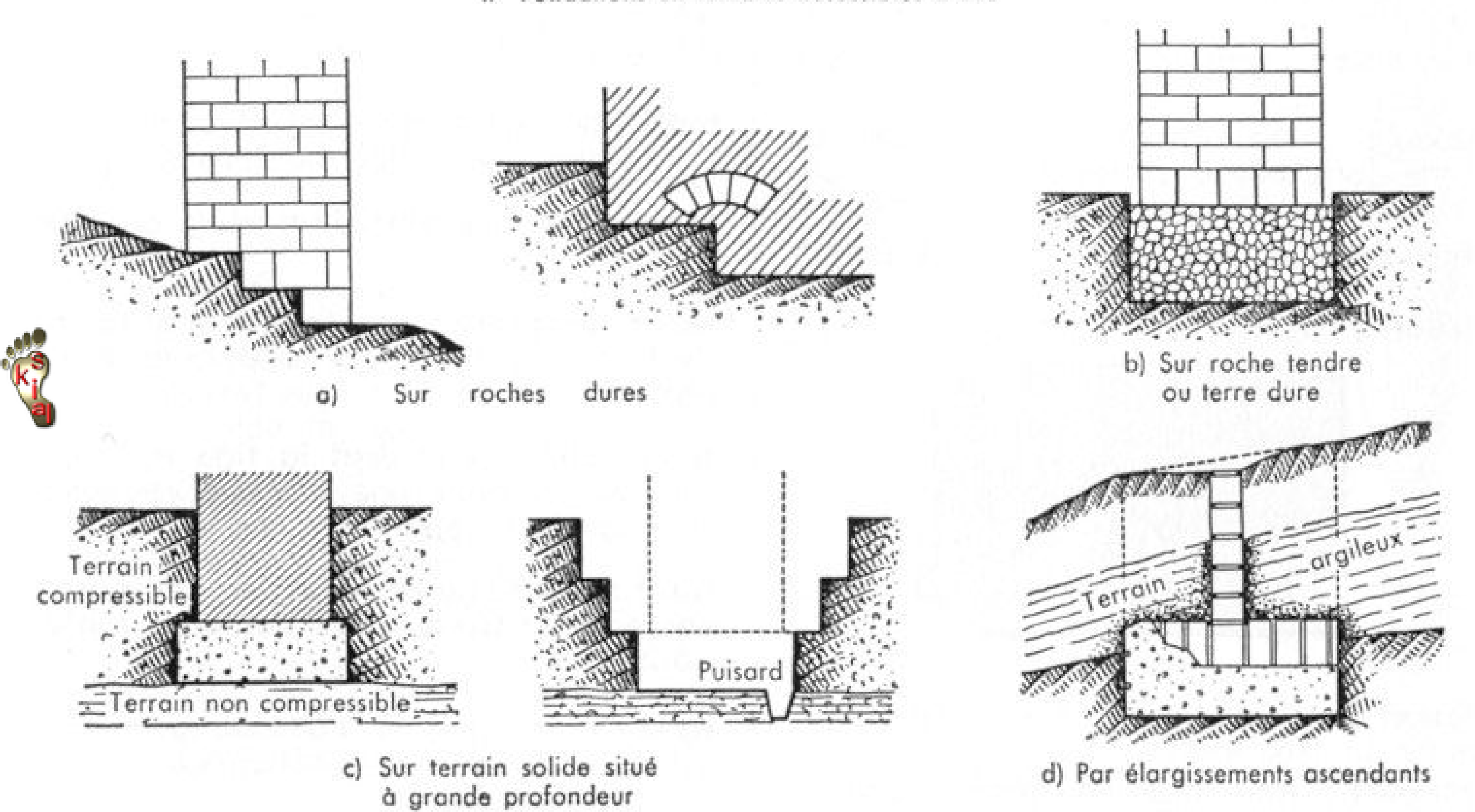
fluorine : fluorure de calcium.

fluxage : opération consistant à ajouter une huile au bitume.

fluxer : ajouter à l'asphalte une huile spéciale.

FONDATIONS

I. Fondations en terrains accessibles à sec



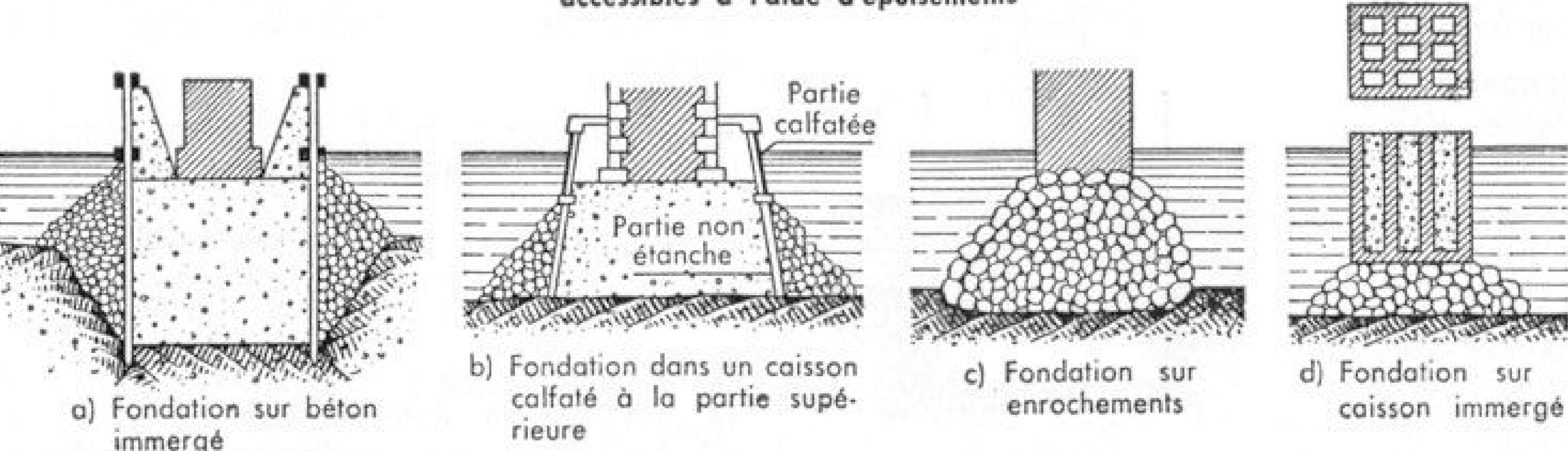
a) Sur roches dures

b) Sur roche tendre ou terre dure

c) Sur terrain solide situé à grande profondeur

d) Par élargissements ascendants

II. Fondations sous l'eau sur terrains accessibles à l'aide d'épuisements



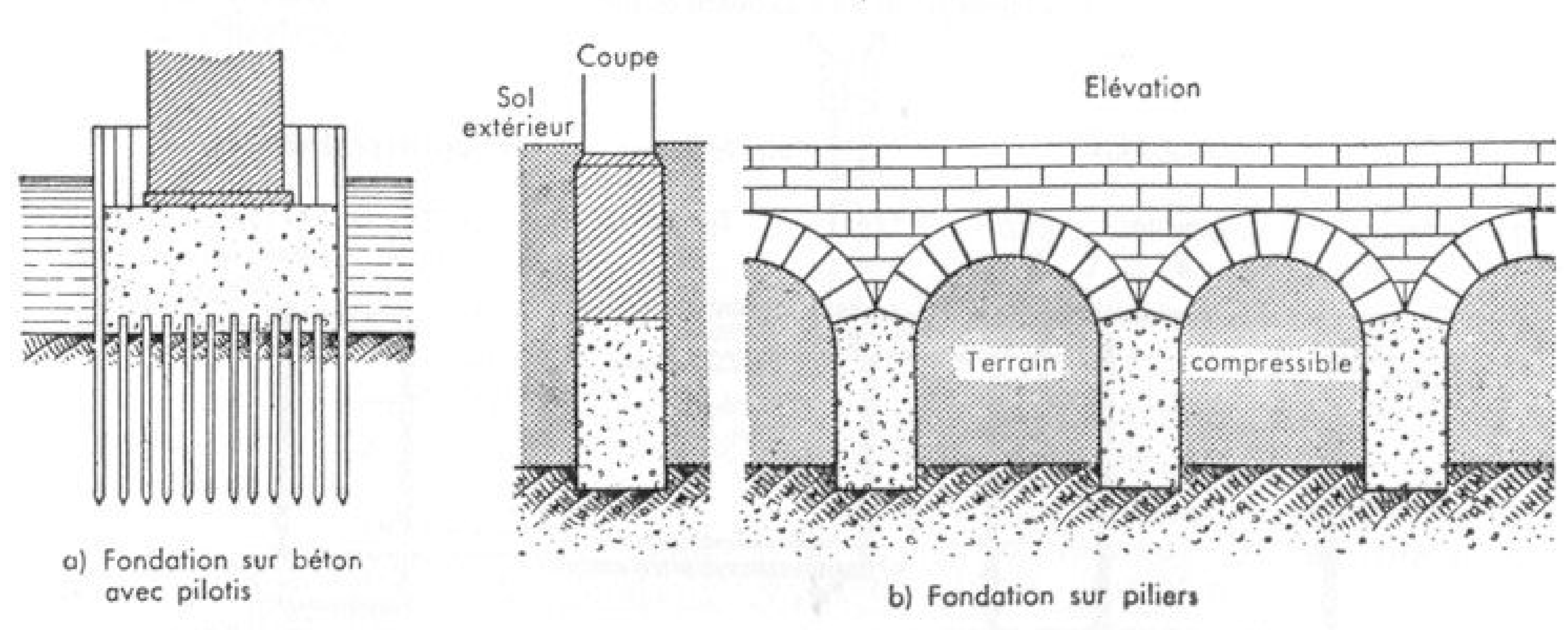
a) Fondation sur béton immergé

b) Fondation dans un caisson calfaté à la partie supérieure

c) Fondation sur enrochements

d) Fondation sur caisson immergé

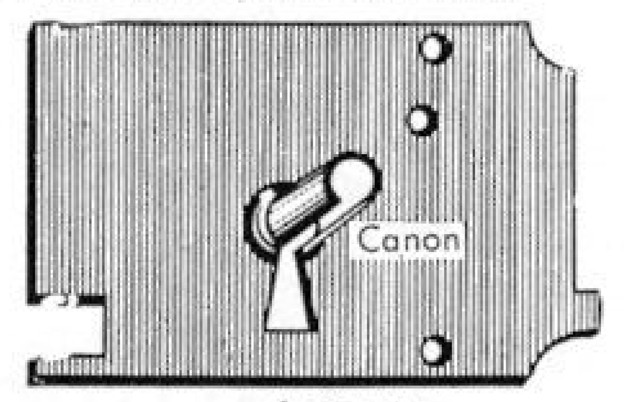
III. Fondations sur pieux



a) Fondation sur béton avec pilotis

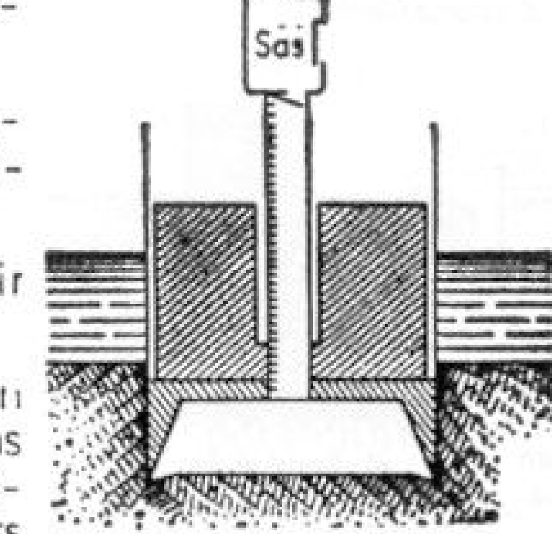
b) Fondation sur piliers

foisonnement : action de foisonner. — Résultat de cette action.
foisonner : gonfler, augmenter de volume.
foliot : pièce intérieure d'un bec de cane composée d'un levier à deux branches articulées agissant sur le pêne.
fonçage : action de creuser - d'enfoncer.
foncer : teinter plus sombre.



foncet

foncet : plaque métallique mobile fermant le trou de serrure.
fonçure : habillage en général métallique du chéneau.
fond : partie verticale du foyer d'une cheminée adossée au mur.
fondant : synonyme de fluidifiant.
fondations : voir tableau.
fondre : en dehors des sens classiques, mélanger plusieurs teintes de peinture.



fondation sur caisson perdu

fondu : raccordement progressif entre teintes avec décroissement progressif d'intensité d'une teinte.

fongicide : substance servant à empêcher le développement des moisissures.

forage : creusement d'un puits ou d'un trou.

force portante : limite supérieure de l'effort que l'on peut appliquer à un pieu.

forée (clef) : clef dont la tige est creusée pour recevoir une broche fixée dans le trou de la serrure.

foret : instrument en acier servant à percer des trous dans certains matériaux.

forfait : prix fixé à l'avance pour exécuter un travail bien déterminé.

forme : couche de béton, mâchefer, sable, gravillon, etc., réalisée sur le sol et dont la face supérieure est horizontale ou possède une forme donnée.

— **à noyaux :** outil de forme concave servant à forger un noyau de volute.

— **de radoub :** syn. de cale de radoub.

formeret (arc) : voir arc formeret.

fosse d'aisance : réservoir souterrain recueillant les écoulements de W.-C. et nécessitant une vidange périodique. Système à proscrire.

fosse septique

fosse septique : réservoir souterrain recueillant les écoulements de W.-C. et asssurant une purification par action bactérienne, permettant de rejeter les eaux à l'égout ou en puisard.

fouille : action de creuser dans un terrain. — Résultat de cette action.

— **en déblai :** si elle est au-dessus du niveau du sol.

— **en excavation :** si elle est au-dessous du niveau du sol.

fouille de puits : si la fouille a une profondeur de plus de deux fois la plus grande dimension en plan, sauf si cette dernière a moins de deux mètres, cas auquel il suffit que la profondeur ait plus de deux mètres.

— **en tasseau :** fouille exécutée par petites parties, dans les reprises en sous-œuvre.

— **en tranchée** ou **en rigole :** fouille qui n'a pas plus de deux mètres environ de largeur au fond.

fouillot : synonyme de foliot.
fouir : (terme rare) creuser une fouille.

foulée (ligne de) : ligne située à 0,50 m de la rampe d'un escalier.

fourneau : logement exécuté à l'intérieur d'une roche pour y placer un explosif. — Construction ou appareil où brûle un combustible.

— **de construction :** tout appareil de cuisson ou chauffage enrobé de maçonnerie.

fourpan : synonyme de foliot.

fourreau : tube enrobant un autre tube ou une pièce cylindrique ou des fils, pour les protéger, faciliter la dilatation, etc.

fourrer : garnir de matériau un espace vide (ex. : garnir de plâtre le dessous des tuiles faîtières).

fourrure : pièce rapportée, permettant de compléter localement une épaisseur, pour que d'autres pièces prennent appui.

framire : bois de menuiserie de l'ouest africain.

franc (matériau) : assez dur ou se tenant bien, ou d'un ton soutenu.

française (fenêtre à la) : fenêtre à un ou deux vantaux ouvrant vers l'intérieur par rotation autour d'un axe vertical situé le long d'un montant de rive.

fréon : (marque) fluide frigorigène organique fluoré (il y a plusieurs fréons repérés par des nombres).

frettage : procédé destiné à empêcher le gonflement du béton et à en accroître la résistance en enrobant, autour d'une pièce de béton comprimé, une frette.


frettage pieu fretté

frette : anneau ou spirale, généralement en acier, destiné à empêcher la pièce qu'il ceint (poteau, tuyau, etc.) de se fendre longitudinalement (1). — Moulure en zig-zag (2).
fretter : munir d'une frette (1).

frette

frigorie : unité de froid.
frigorigène (fluide) : fluide servant à la production de froid dans les appareils frigorifiques.
fripe : vernis qui refuse de s'étendre et qui se contracte.
frisage : petites ondulations de peinture.
frise : partie d'entablement entre architrave et corniche. — Lame de parquet rabotée et rainée, de 8 à 12 cm de large.
frisette : lame de parquet rabotée et rainée, de 6,5 à 8 cm de large.
— **(double) :** lame de parquet rabotée et rainée de 4,5 à 6,5 cm de large.
frittage : agglomération de matériaux fins sous l'effet de la chaleur.
fromager : bois répandu dans les régions tropicales d'Amérique et d'Afrique, de couleur blanc jaunâtre.
fronteau : petit fronton surmontant une porte.

frottement négatif : phénomène de surcharge par frottement d'un pieu, d'un puits, d'une paroi, par l'effet du tassement du terrain.

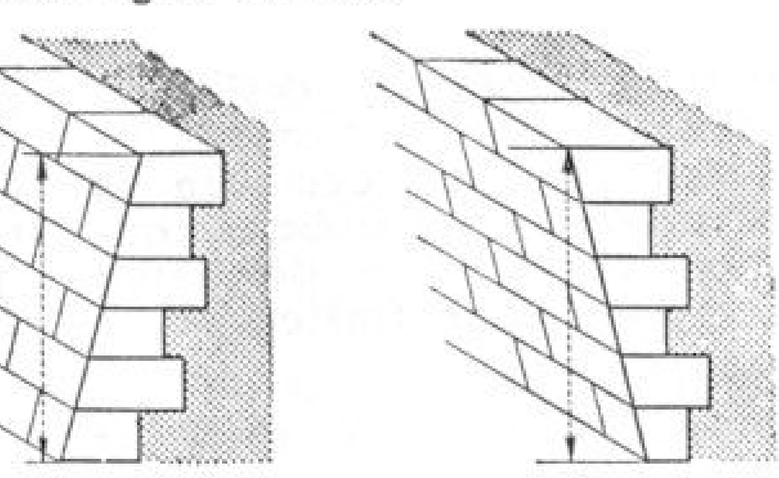
frottis : couche de peinture la plus mince possible.

frotture : plaie sur une pièce de bois, à la suite d'un choc.

fruit : écart de la face d'un mur à la verticale (sauf si le mur est en surplomb, on dit, alors, « contre-fruit »).

fuchsine : colorant synthétique dérivé de l'aniline.

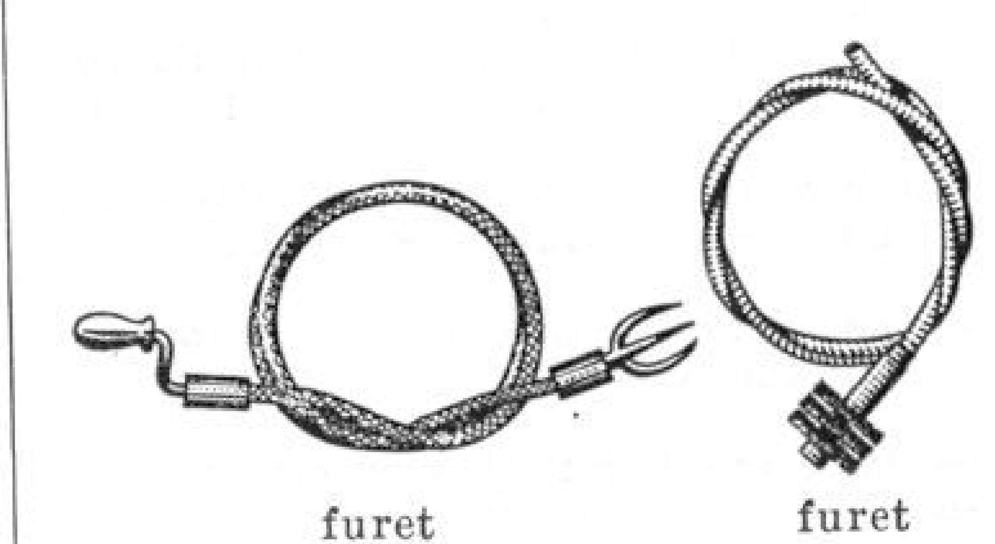
fuligineux : gris sombre.



fruit et contre-fruit

fumivore : ayant la propriété d'éliminer ou de retenir les particules solides des fumées.

furet : tige métallique flexible utilisée au dégorgement des canalisations.



furet furet

fuschine : (orthographe incorrecte). Voir fuchsine.

fusée : défaut de peinture allongé dû à une particule solide (peinture mal tamisée).

fuser : (pour une peinture) couler hors de l'emplacement où elle a été fixée.

fusible : coupe-circuit fonctionnant par fusion de fil métallique.

fût : tronc d'une colonne.

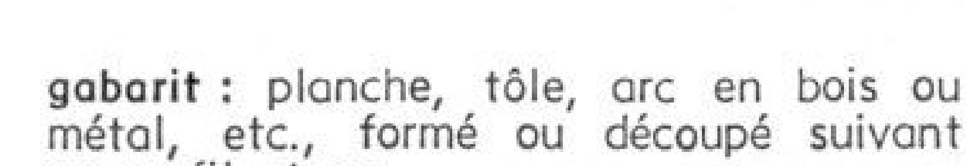
fût

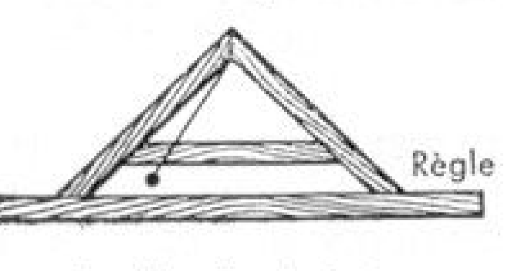
futée : bâton de mastic formé pour garnir une feuillure ou une fente.



G

gabarit : planche, tôle, arc en bois ou métal, etc., formé ou découpé suivant un profil et servant soit à découper ce profil dans une autre pièce, soit à contrôler le passage de pièces, de wagons, etc





gabarit de taluteur

gabbro : roche éruptive grenue à minéraux colorés et de forte densité.

gabier : ouvrier préposé au coulage du béton dans le tube de fonçage des pieux.

gabion : carcasse en fils métalliques remplie de cailloux et utilisée pour constituer des murs de protection.

gable (mot ancien, employé en Normandie surtout) : fronton triangulaire, pignon.

gablet : petit gable.

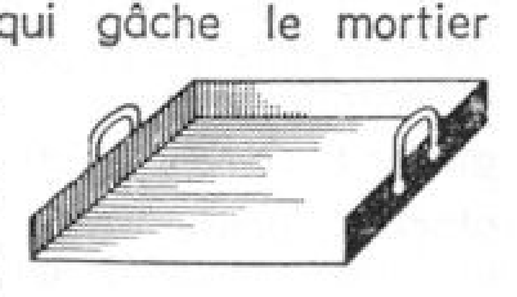
gâche : pièce métallique destinée à recevoir le pêne d'une serrure, d'un verrou, d'une targette. — Collier en métal servant à soutenir une canalisation.

gâche

gâcher : délayer du plâtre, du mortier.

gâchette : petite pièce sous le pène d'une serrure servant d'arrêt à chaque tour de clé.

gâcheur : ouvrier qui gâche le mortier ou le plâtre. — Chef de chantier de charpente. — Récipient servant au gâchage en petite quantité de mortier, plâtre, etc. (On dit généralement « gâcheur en tôle ».)



gâcheur

gaïac : bois dur, employé pour faire des roulettes, des galets.

gaine : enveloppe de canalisations. — Conduit d'air (**préférer** le mot « conduit » à celui **de** « gaine » dans ce sens).

gaine technique : espace spécialisé dans une construction où sont rassemblées les colonnes verticales d'alimentation ou d'évacuation (eau, gaz, électricité, téléphone, eaux usées, eaux vannes).

gaize : roche argileuse, dure, agglomérée par de la silice à l'état gélatineux.

galandage : cloison légère mince (7 à 10 cm) avec montants en bois ou métalliques et remplissage en plâtre, briques sous chape sur champ, etc.

galerie : balcon couvert ou passage souterrain reliant deux bâtiments. — Caniveau souterrain couvert, de dimensions suffisantes, pour permettre le passage d'un homme.

galandage

galerie technique : galerie horizontale où sont rassemblées les différentes canalisations d'alimentation ou d'évacuation d'une construction.

galetas : logement construit sous les combles.

galipot : mélange à base de goudron utilisé pour la protection du bois.

galvanisation : protection contre la corrosion, d'une pièce métallique, par une couche de zinc.

gangue : dépôt de matière stérile sur un ouvrage ou un objet.

garçon (mot régional) : aide de l'ouvrier spécialisé (on dit « garçon-maçon » « garçon-plombier », etc.).

— de relais : manœuvre utilisé pour n'importe quel travail sur un chantier, et le plus souvent en surnombre.

garde-corps : synonyme de garde-fou.

garde-d'eau : isolation hydraulique obtenue par le volume d'eau contenu dans un siphon (voir siphon).

garde-fou : balustrade, mur, barre à niveau des mains servant à protéger contre la chute dans un vide.

garde au gel : distance séparant le terrain naturel, de la base d'une fondation, pour que celle-ci soit toujours à l'abri du gel.



garde-gravois : planche placée en partie basse de comble pour éviter, lors de l'exécution des travaux, la chute de gravois.

gardes de serrure : pièce s'opposant, dans une serrure, au passage de tout autre clef que celle faite spécialement pour elle.

garde-verre : treillage placé devant un châssis vitré pour le protéger.

gare d'évitement : bassin réservé au long d'un canal étroit pour garer provisoirement et permettre un dépassement ou un croisement de péniches.

gargouille : canalisation horizontale de rejet des eaux pluviales, soit en bas d'un comble et rejetant les eaux au loin par un motif architectural très saillant (chimère), soit au pied d'une descente sous le trottoir pour rejoindre le caniveau.




garnis : en dehors du sens classique, morceaux de rocaille, moellon, brique, etc., servant d'agrégat de garnissage.

garnissage : forte épaisseur de garnis et mortier, en complément d'une maçonnerie de gros œuvre, pour atteindre le parement recherché.

garniture d'étanchéité : cordon ou bande de matières élastiques ou plastiques utilisé pour assurer l'étanchéité des joints à l'air ou à l'eau.

garnitures (de serrure) : pièces de révolution autour de la broche, fixées au palâtre ou au foncet et ouvertes pour permettre l'introduction du panneton.

garrot : morceau de bois qui passe dans les cordes d'une scie et servant à les tendre.

gauche (adj.) : déformé, non plan.

gauchis : courbure d'une feuille ou d'une plaque normalement plane.

gazoduc : canalisation très longue transportant du gaz.

gélif (adj.) : éclatant ou se fissurant facilement sous l'action du gel.

gélivité : défaut des matériaux gélifs.

gélivure : fente ou fissure due au gel.

géminé (adj.) : qualifie les arcs, bois, colonnes, etc., groupés deux par deux.

gemmé (adj.) : synonyme de géminé.

générateur de chaleur : appareil producteur de chaleur.

genouillère : bras mobile alimentant un appareil d'éclairage (la genouillère peut être simple, double, triple).

géométral : dessin indiquant les hauteurs, les largeurs et les profondeurs d'un édifice.

géothermie : étude des phénomènes thermiques dont le globe terrestre est le siège.

gerces : crevasses très nombreuses et peu profondes à la surface du bois et perpendiculaires aux fibres.

gerçure : petite crevasse se produisant sur les peintures, les vernis gras ou les enduits.

gigouille : badigeon de blanc gélatineux mélangé avec un peu d'huile de lin crue.

gilsonite : bitume naturel très dur, d'origine américaine.

girafe : wagonnet utilisé dans les travaux de terrassement et dont la benne se déverse par basculement latéral.

giron : emplacement où le pied se pose sur la marche, fixé pour les mesures, dans l'axe de l'escalier si la largeur de ce dernier est inférieure à 1 m et à 0,5 m du limon dans le cas contraire.

gironné (adj.) : trapézoïdal (se dit des tuiles et ardoises spéciales pour combles pyramidaux).

gironné (tuile plate)

gitage : ensemble des éléments supportant un plancher.

gite : syn. support de plancher.

glace : vitre ayant subi un travail mécanique complémentaire destiné à dresser ses deux faces pour les rendre planes et parallèles.

glacer : couvrir d'un glacis.

glacis : pente très régulière et très uniforme (gazon, enduit, plâtre, etc.) selon la situation. — Peinture à l'huile très peu chargée de pigment, donnant un film transparent.

glaise : argile plastique, compacte et imperméable.

gland : ornement architectural en forme de gland.

glisse-main : synonyme de main courante.

gneiss : roche analogue au granit, se présentant en éléments stratifiés.

gnomon : aiguille de cadran solaire.

go : bois d'Indochine, brun clair à brun jaunâtre.

gobain : élément triangulaire qui termine l'extrémité d'une travée dans le parquet de point de Hongrie.

gobelet : anneau en fer ou bout de tube sur lequel tous les chevrons et fermettes viennent se fixer au sommet d'un comble.

gobeliné (adj.) : imitant les tapisseries des Gobelins.

gobetage : synonyme de gobetis.

gobeter : exécuter un gobetis.

gobetis : faible couche d'enduit projeté à la truelle, destiné à boucher les joints et à servir de sous-couche à l'enduit définitif.

goder : faire des plis avec un papier de tenture.

godet : faux pli d'un papier de tenture. — Petit récipient où l'on délaye les couleurs. — Petite auge faite sur les joints des pierres de taille pour faciliter le coulis. — Petit récipient en forme de boîte ajouté aux chéneaux pour accumuler les eaux.

godron : baguette semi-circulaire se terminant par une demi-calotte.

godron

gomme-laque : résine utilisée dans la confection de certains vernis ou mastics.

gommer : utiliser un enduit de gomme ou délayé avec de la gomme.

gond : pièce métallique portant un goujon qui entre dans l'œil d'une penture ou d'une paumelle supportant une porte, un châssis, une persienne, etc.

gond

gorge : moulure concave de profil en arc de cercle. — Pièce de serrure à deux branches courbes s'appuyant sur le grand ressort. — Dans une cheminée, étranglement entre le foyer et l'avaloir.

gorget : moulure concave plus petite que la gorge.

gouge : ciseau à profil circulaire ou semi-circulaire.

goujon : pièce métallique cylindrique, ou presque cylindrique, servant à assembler ou servant d'axe de rotation. Pièce de métal ou de bois destinée à lier des éléments de charpente.

gouge

goulotte : petite rigole pour faciliter l'écoulement des eaux.

goulotte à béton : grand entonnoir destiné à la mise en place d'un béton, par gravité, sur une hauteur de chute importante.

goujon

goupille : cheville métallique fendue dont les extrémités sont écartées après pose, de façon à éviter son retrait.

goupillon : brosse de peintre servant au nettoyage des peintures et éléments analogues.

gousse : ornement en forme de gousse de fève.

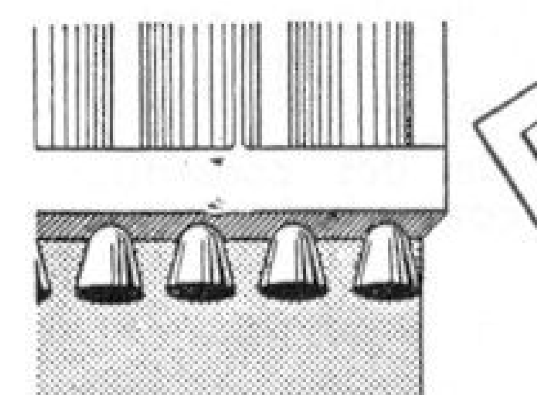
goupille

gousset : renforcement de forme triangulaire généralement destiné à assurer la rigidité d'un assemblage.

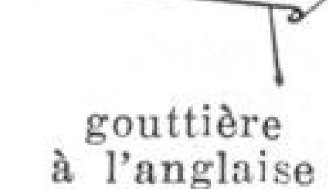
goutte : ornement en forme de tronc de cône.

— d'eau : synonyme de larmier.

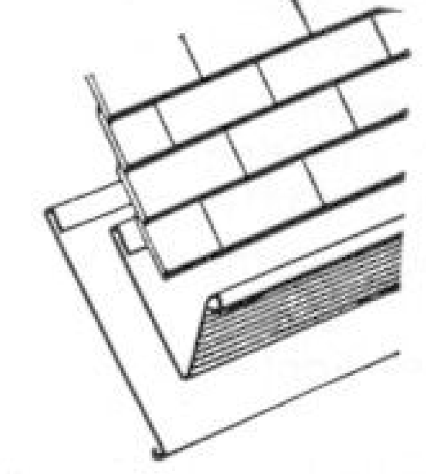
gouttière à l'anglaise : canal d'évacuation à rives de niveau, reposant sur des



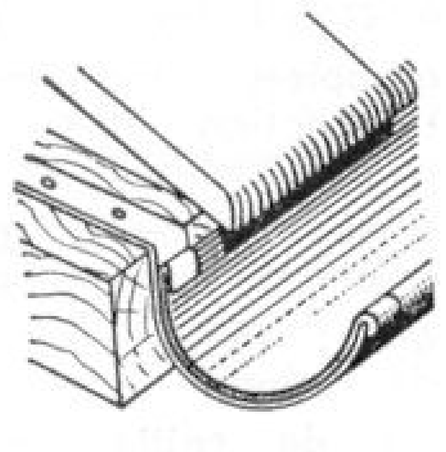
gouttes



gouttière à l'anglaise



gouttière havraise



gouttière pendante

supports à pied venant s'appuyer sur l'entablement sur lequel la gouttière doit être placée.

gouttière havraise (dite aussi **rouennaise** ou **nantaise**) **:** gouttière supportée par des crochets en fer, reposant sur le versant et trouvant sa pente en se plaçant obliquement par rapport à l'égout.

— **pendante :** petit canal d'évacuation d'eaux pluviales, sans encaissement, qui repose sur des crochets ou supports ne prenant appui que d'un côté.

grader : machine qui, après avoir ameubli le sol, charge les déblais (prononcer « gradère »).

gradient : taux de variation d'un phénomène en fonction de la distance (température, pression).

gradine : cicseau à pierre à plusieurs dents.

grain d'orge : forme dentée de la panne d'un têtu.

graine de pierre : pierre pulvérisée et utilisée pour le stuc.

granit : roche éruptive constituée de feldspath, quartz et mica.

— **artificiel :** béton bouchardé dont l'agrégat est constitué de grains de marbre de couleurs différentes.

gradine

granito : béton hydraulique contenant des colorants dont l'agrégat est formé de grains de marbre.

granulat : ensemble des constituants sables, graviers, cailloux des mortiers et ciments.

granulite : granit à grains fins.

granulométrie : répartition d'agrégats par classes de grosseur.

— **discontinue :** granulométrie ne comprenant que de l'agrégat gros et fin en omettant les grains intermédiaires.

grappiers : matières ayant échappé à l'extinction dans la fabrication des chaux hydrauliques bien cuites.

grappin : grande pince permettant de saisir de gros blocs.

gras : très chargé en liant (contraire de maigre).

— **de taille :** excédent d'épaisseur d'une pierre de taille nécessaire à un traitement en relief du parement.



gratte-fond : outil de stucateur en forme de cuiller.

gratton : sorte de taloche munie de pointes.

gravats : synonyme de gravois.

grave ciment : béton maigre à granulats naturels ou artificiels (cailloux, gravillons, sable).

gravillon : petit gravier.

gravillonnage : répandage de gravillons ou de criblures de pierres au-dessus du liant hydrocarboné d'une route.

gravillonner : répandre du gravillon.

gravillonneuse : appareil pour l'exécution du répandage de grandes quantités de gravillon.

gravimétrie : étude du champ de la pesanteur.

gravois : résidu de démolition. Synonyme de mouchette.

greffer : synonyme de enter.

grégeoir : synonyme de grésoir.

grelet : marteau de maçon.

grelichonne : truelle en forme de trapèze.

grenadille : bois exotique d'ébénisterie.

grenaille de liège : liège en grain.

grenouille : engin, se déplaçant par bond, utilisé pour le pilonnage et le compactage des terres

grès : roche formée de grains de sable siliceux agglutinés par un ciment siliceux, argileux ou calcaire.

— **artificiel :** béton de sable ou grès broyé, de laitier de haut fourneau et additifs divers, et moulé sous pression.

— **cérame :** céramique obtenue par cuisson de terres argileuses fines.

— **quartzite :** grès très dur, vitrifié, gris bleu, rougeâtre ou violacé.

grésage : action de gréser.

gréser : traiter une surface pour obtenir un grain plus fin — Rectifier une coupe de verre au grésoir.

grésil : fragments de verre résultant d'une coupe.

grésin : synonyme de grésil.

grésoir : outil servant à supprimer les aspérités d'une coupe de verre.

grève : gros sable.

griffe : outil permettant de faire des incisions de traçage ou de coupage dans des feuilles métalliques (zinc, etc.).

grignard : pierre coquilleuse dont la surface est marquée par des alvéoles.

grille : ensemble de tubes en forme de grille, utilisé par exemple dans les panneaux chauffants à tubes enrobés.

— **articulée :** grille à montants, reliés de façon à pouvoir se replier les uns contre les autres quand on ouvre la grille.

griote : marbre du Languedoc à taches rouges et brunes.

grippage : formation de rides par rétraction d'un enduit ou d'une peinture.

grisard : espèce de peuplier gris ou blanc.

gros-battant (régional) **:** planche de chêne de 0,32 x 0,11 m.

— **œuvre :** ensemble des ouvrages assurant la stabilité, la résistance et la protection d'une construction.

grosse-écaille : pavé bâtard de dimensions non commerciales.

groupe électrogène : ensemble comportant un moteur à combustion servant à produire de l'électricité.



grue sapine

grugeoir : synonyme de grésoir.

gruger : synonyme de gréser. — Briser au marteau à pointes ou à la boucharde une matière dure ne pouvant être entamée avec un outil tranchant.

grugtuyl : outil de couvreur en forme de tenailles à mâchoires décalées ou munies d'un ergot.

grume : grosse pièce de bois ayant encore son écorce.

guette : pièce de bois servant de contreventement dans les pans en bois. — Pièce analogue en construction métallique.

gueule de loup : gorge dans l'épaisseur du battant d'une croisée recevant la noix du vantail opposé.

— **droite :** partie concave d'une cimaise.

— **renversée :** partie convexe d'une cimaise.

guichet : petite porte pratiquée dans une grande. — Petite ouverture pratiquée dans une porte.

guillaume : rabot très plat permettant d'enlever du bois sur une petite largeur (1). — Outil permettant de dresser un mur en plâtre (2).

guillaume

guillotine : croisée ou châssis à deux vantaux glissant verticalement l'un devant l'autre.

guimbarde : outil servant à dresser le fond d'un ravalement.

guimet (bleu) : bleu outremer artificiel

guitare : élément de charpente en pièces courbes.

gunitage : revêtement au mortier de ciment appliqué pneumatiquement.

gunite : mélange de ciment et sable réalisé à l'état sec et projeté à la machine pneumatique comme une poudre de ciment, sur la surface à enduire. — Syn. : mortier projeté, béton projeté.

gypse : pierre utilisée dans la fabrication du plâtre et dans la composition du ciment Portland artificiel.

H

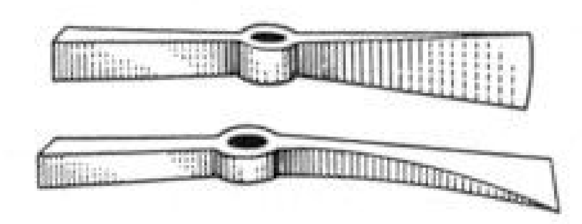
habillage : action d'habiller. — Résultat de cette action.

habiller (en dehors du sens classique) : décorer en menuiserie légère, soit pour protéger, soit pour masquer des joints, avant de peindre. — Recouvrir de grillage ou lattis avant l'exécution d'enduits et pour armer ceux-ci et les maintenir.

hachement : action de retailler légèrement un parement avant de crépir.

hachereau : outil de boiseur servant à dégrossir ce qui n'a pu l'être avec la scie.





hachettes

hacheteau : outil du plâtrier pour hacher le plâtre.

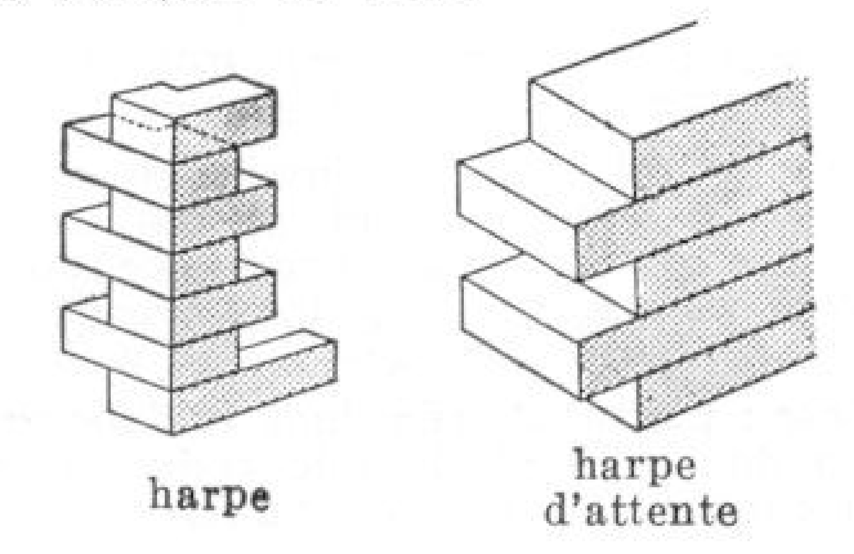
hachette : outil de taille du bois, mais aussi outil de maçon servant à démolir des auges en plâtre ou mortier, ou à retailler un parement (voir hachement).

hachotte : outil de couvreur servant à tailler les lattes et ardoises.

happe : crampon de fer à deux pointes servant d'assemblage définitif ou provisoire à deux assises en pierre ou à deux pièces en bois.

happe

harasse : emballage à claire voie pour le transport de terre.



harpe — harpe d'attente

harpe : chacune des pierres ou briques formant saillie ou retrait à l'extrémité d'un mur, en vue d'une prolongation éventuelle du mur. — Pierre d'un mur plus large que celles du dessus ou du dessous.

harpement : découpe ménagée entre les rouleaux successifs d'une voûte afin de les solidariser.

harpon : pièce de fer coudée servant **à relier** deux murs ou deux pièces de charpente. — (Régional) : scie à refendre.

harpon

hatée : barre de fer coudée et contre-coudée à angles droits.

hâture : barre métallique saillante en forme d'équerre servant de gâche grossière.

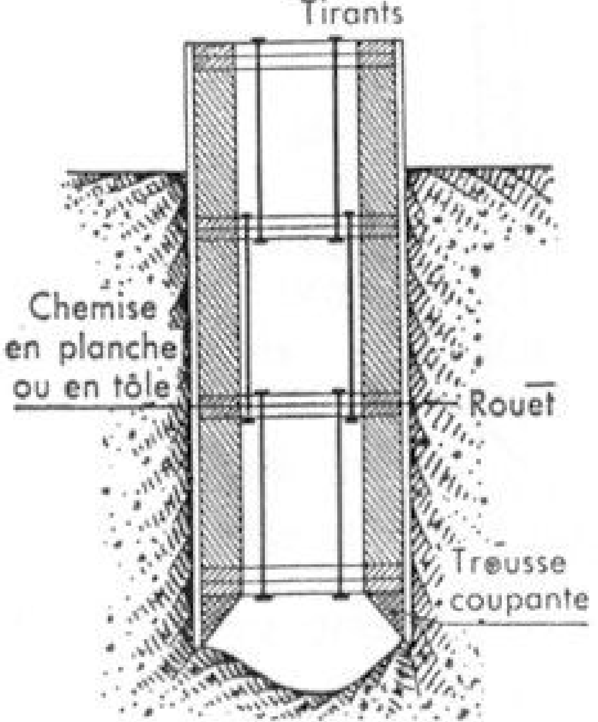
hauban : câble, généralement métallique, participant à la stabilité d'une structure.

haubanage : action de maintenir par des haubans.

hausse : pièce rapportée pour surélever.

hauteur de pièce (sous plafond) : dimension verticale comprise entre le sol fini et le plafond fini d'un étage.

havage : saignée exécutée en sous-œuvre d'une fouille en excavation, pour faire tomber de gros blocs de terrain.



fondation par havage

haveuse : machine conçue pour exécuter un havage.

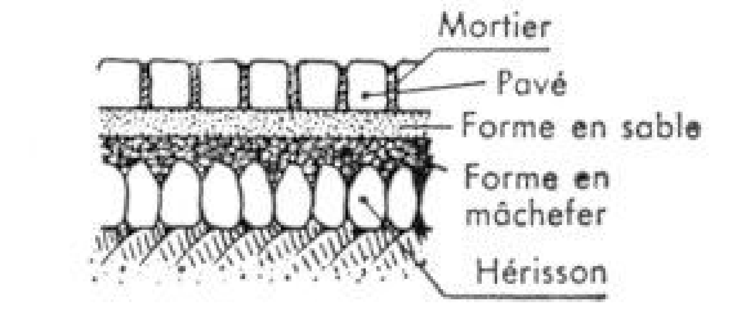
héberge : niveau jusqu'où un mur est considéré comme mitoyen entre deux bâtiments contigus et de hauteur inégale.

hélicoptère : en construction : outil muni de pales et utilisé dans la finition de la surface d'une dalle de béton, syn. truelle mécanique.

héraclite (marque) : fibragglo.

héridelle : ardoise plus longue que large.

hérisson : forme sur terre-plein constituée de gros blocs de matériaux durs. — Goupillon de lavage de persiennes. — Outil de ramonage des conduits de fumée à lames métalliques flexibles.



hérisson

hérissonnage : pose des moellons du hérisson.

hermétique : bouchon hermétique composé d'une plaque en fonte, d'une clavette et d'un joint en caoutchouc ou matériau analogue, placé sur un té de visite de canalisation.

herminette : petite hache à tranchant perpendiculaire au manche.

herminette

herse : séparation métallique sur un balcon entre deux appartements. — Pièce de bois en croisillon dans une charpente de comble carré.

hie : synonyme de demoiselle.

H/O : voir hors œuvre.

honguette : ciseau pointu et carré utilisé pour la taille du marbre.

horizon : en mécanique des sols, terme utilisé pour désigner une couche géologique nettement caractérisée.

hors-combles : au-dessus des combles.

hors d'eau : syn. de « à l'abri de l'eau ».

hors œuvre (mesures) : mesures prises à la face extérieure des murs (opposé à dans œuvre). — Abréviation H/O.

hors-série : peu courant ou dont le prix n'est pas indiqué dans les séries couramment utilisées.

hotte : enveloppe prismatique, conique ou pyramidale ouverte au-dessus d'un foyer, d'un bac, etc., aspirant les buées, fumées ou vapeurs pour les conduire vers le haut, vers l'extérieur ou un appareil de traitement.

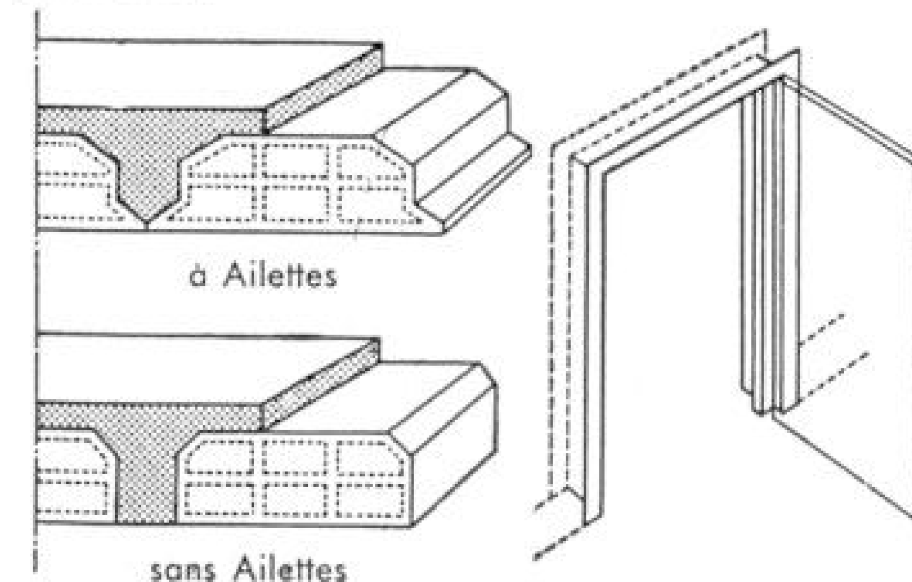
— **d'aspiration :** tronc de pyramide en maçonnerie ou en tôle et relié à un organe de tirage (cheminée ou aspirateur).

houe : instrument servant à mélanger les éléments du mortier ou du béton préparé sans bétonnière.

hourdage : aire grossière de plancher en moellons ou plâtras.

hourdir : remplir en mortier, plâtre ou béton un élément de construction.

hourdis : première couche de gros plâtre placée sur lattis pour soutenir le hourdage. — (Par dérivation), tout élément manufacturé en céramique, béton, etc., placé entre solives, poteaux, etc., pour former la sous-face d'un plancher.



hourdis pour plancher en béton armé — huisserie

huilage : couche d'impression sur support poreux.

huile de décoffrage : huile répandue sur les coffrages pour faciliter le décoffrage.

huisserie : encadrement en bois ou métallique encadrant une porte dans une cloison.

humidimètre : appareil de mesure de l'humidité d'un corps.

huynh : bois brun rouge à reflet violacé, originaire d'Indochine et d'Indonésie.

hydraulicité : qualité des mortiers et ciments hydrauliques (prise sous l'eau).

hydraulique (chaux) : voir chaux.

hydro-éjecteur : dispositif permettant d'aspirer l'eau à une profondeur supérieure à 8 m, constitué par l'interposition, dans la canalisation d'aspiration, d'un éjecteur alimenté par l'eau refoulée par la pompe.

hydrofuge (de surface) : produit imperméabilisant par formation d'un film continu imperméable adhérant à la surface des mortiers et bétons de surface et pénétrant partiellement dans les pores et capillaires.

— (de masse) : produit imperméabilisant la masse des mortiers et éventuellement des bétons.

hydrophile : avide d'eau.

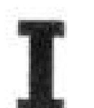
hydrophobe : insensible à l'eau.

hygrométrie : étude de la quantité de vapeur d'eau contenue dans l'air.

hygroscopique : qualifie une substance qui a la propriété d'absorber l'humidité de l'air.

hyperstatique : se dit d'un système constructif dont le calcul ne peut se faire par la statique; syn. de « à liaisons surabondantes ».





I

ignifugeant : substance ajoutée à une matière dans le but de retarder ou empêcher sa combustion.

ilomba : bois gris rosé originaire de la côte occidentale d'Afrique.

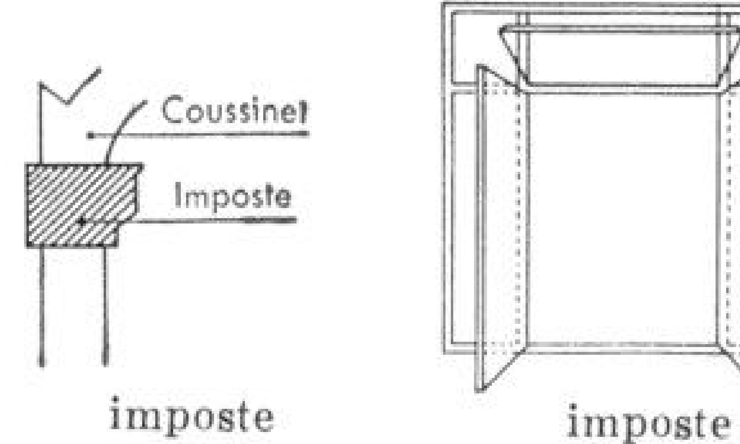
imbue : première couche de peinture, plus ou moins absorbée par une maçonnerie ou un bois.

impérial (comble, dôme, dais) : dont les brisis sont curvilignes entre le chéneau et la panne de brisis.

imperméabilisant : se dit d'une matière dont l'utilisation permet de rendre imperméable.

implantation : repérage en plan et en altitude d'un ouvrage, avant sa réalisation.

imposte : pierre en saillie sous le coussinet d'une arcade. — Partie fixe ou mobile, vitrée ou non, au-dessus d'une porte ou d'une croisée, permettant à cette dernière d'être moins haute que la baie.



imposte imposte

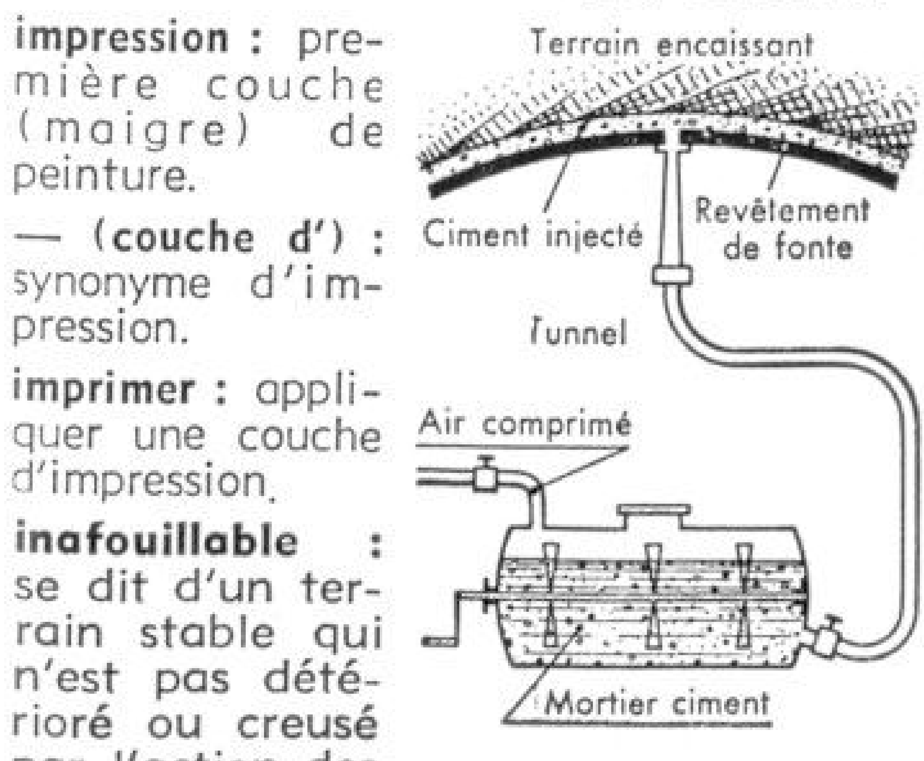
imprégnation : procédé ayant pour but de stabiliser le bois et d'augmenter ses qualités de résistance à la compression et de dureté généralement au moyen de résines du type bakélite.

impression : première couche (maigre) de peinture.

— (couche d') : synonyme d'impression.

imprimer : appliquer une couche d'impression.

inafouillable : se dit d'un terrain stable qui n'est pas détérioré ou creusé par l'action des eaux.



injection

incertum (opus) : voir opus incertum.

incinérateur : appareil pour consumer les déchets domestiques ou des collectivités.

indice des vides : en mécanique des sols, pour un terrain, c'est le rapport entre le volume des vides au volume des grains secs.

indexation : application aux marchés de travaux d'indices de variation de prix.

inertie thermique : caractéristique d'un matériau qui a la propriété d'accumuler puis de restituer la chaleur.

infondu : petit fragment de minerai imparfaitement fondu dans un verre.

infrastructure : partie inférieure et généralement enterrée d'une construction.

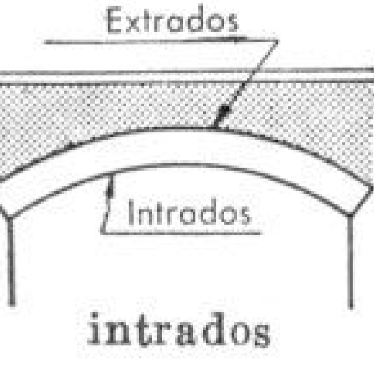
ingénierie : activité spécifique de définition, de conception et d'étude de projet d'ouvrage ou d'opération, de coordination, d'assistance et de contrôle pour la réalisation et la gestion de ceux-ci. — Profession de ceux qui exercent à titre exclusif ou principal tout ou partie de ce type d'activité.

injection de ciment : opération permettant de consolider ou d'étancher des terrains meubles ou des maçonneries insuffisamment compactes.

in situ : syn. de « sur place ».

insonorisation : utilisation de procédés et matériaux modernes contre les bruits extérieurs et intérieurs.

intrados : sous-face d'une voûte, d'un arc.



intrados

interrupteur : appareil destiné à provoquer l'ouverture ou la fermeture d'un circuit électrique et ayant deux positions de repos, correspondant l'une à l'ouverture et l'autre à la fermeture du circuit.

inverseur (de courant) : appareil servant à inverser le sens d'un courant électrique ou à faire passer le courant d'un circuit dans un autre.

iroko : bois brun jaune fourni par les territoires forestiers de la côte occidentale d'Afrique.

isobéton : marque déposée : béton léger dont le liant est une mousse polyuréthane rigide et les granulats sont des billes de verre.

isolateur : appareil servant à isoler les conducteurs électriques entre eux ou par rapport au sol.

isolation phonique : protection contre la transmission des bruits extérieurs et intérieurs.

— thermique : protection contre la transmission du flux calorifique.

isolement : intervalle séparant deux constructions voisines ou vides, entre deux parties d'une même construction. — Action de séparer un conducteur électrique d'un autre ou de son support. — Résistance existant entre ces deux conducteurs isolés.



isonivelage : remise au niveau en cours d'opérations de chargement et de déchargement d'un ascenseur ou d'un monte-charge.

isostatique : se dit d'un système constructif dont le calcul se fait par la statique.

isotrope : se dit d'un milieu dont les propriétés ne dépendent pas de la direction dans laquelle on les évalue.

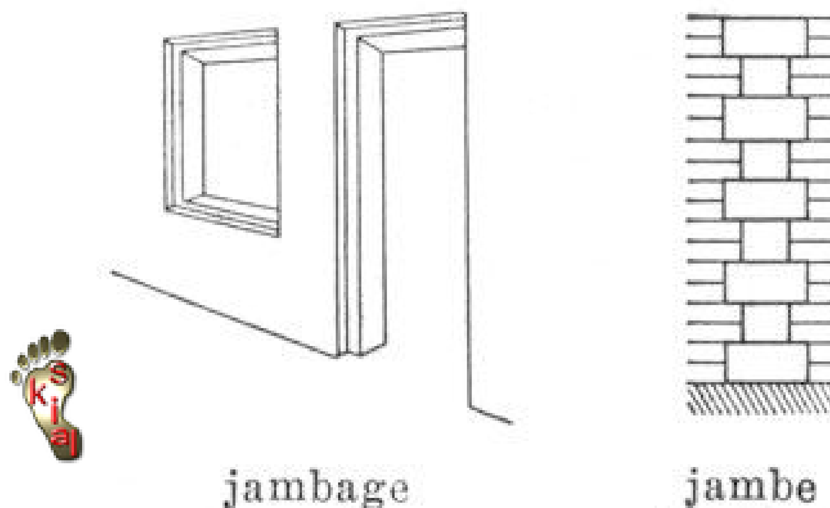
italienne (fenêtre à l') : fenêtre à un ou plusieurs châssis superposés soutenus par biellettes, s'ouvrant par rotation horizontale autour des axes des biellettes et translation verticale de sa traverse haute.

izombe : bois de menuiserie extérieure et intérieure, originaire du Gabon.

J

jalousie : dispositif de fermeture de fenêtres composé de lamelles verticales ou horizontales posées sur des chaînettes en fer ou maintenues par des rubans.

jambage : pilier simple entre deux arcades. — Elément de mur supportant les poutres, en particulier, autour d'une ouverture de porte ou croisée. — Petite cloison support d'évier, de bassin, de dessus de cheminée, etc. — Synonyme de jambe sous poutre.



jambage jambe boutisse

jambe boutisse : pilier en pierres de taille dont les queues font boutisses ou bien s'engagent dans un mur de refend.

— de force : pièce transversale d'une ferme raidissant celle-ci (voir ferme). Pièce inclinée, posée aux extrémités d'une poutre, pour en diminuer la portée.

— étrière : pilier à la tête d'un mur mitoyen.

— sous poutre : chaîne de pierre de taille ou maçonnerie supportant les poutres ou les jambes de force.

jambette : petite pièce de bois verticale posée sous l'arbalétrier d'une ferme de charpente et reposant sur un solin ou sur un plancher.

jambette

jambier : chacune des deux parties de l'étrier de coin, que les ouvriers s'attachent aux jambes pour monter le long d'une corde à nœuds.

jarret : déviation curviligne d'une poutre droite ou d'une courbe régulière d'un profil de moulure.

jauge : orifice calibré interposé sur une tuyauterie d'alimentation en eau, permettant de laisser passer la consommation journalière d'un abonné.

jaune de chrome : pigment à base de chromate de plomb.

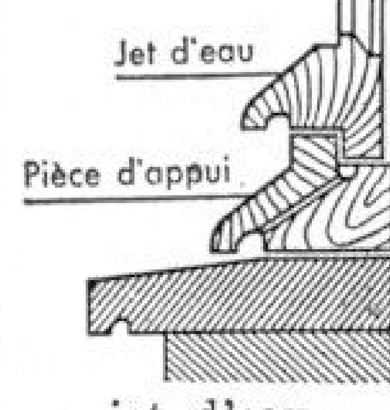
— de zinc : pigment à base de chromate de zinc.

jet sur banquette : manutention de terres en fouille profonde par hauteur d'homme.

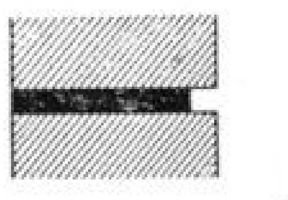
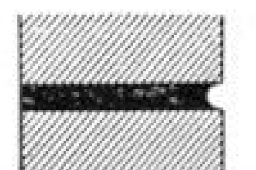
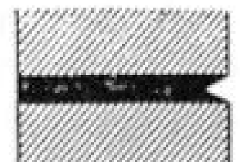
— sur berge : manutention de terres en fouille peu profonde par rejet direct sur le sol extérieur.

— d'eau : traverse inférieure flottée d'un châssis ou d'une croisée formant saillie pour rejeter les eaux vers l'extérieur.

— de sable : projection de sable sous pression pour dépolissage ou nettoyage.



jet d'eau

joints creux

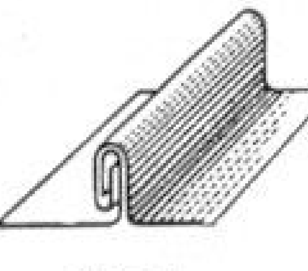
jetée : couloir aménagé en superstructure reliant l'aérogare à un poste de stationnement d'avion. — Chaussée qui s'avance dans la mer ou dans un cours d'eau, pour protéger un port ou pour diriger un courant.

joint : coupure volontaire, vide entre plusieurs éléments dont il convient d'assurer la jonction tout en permettant le libre jeu de ces éléments qui sont de constitutions diverses.

— de construction : joint correspondant pratiquement à la quantité de béton que l'on peut couler en une journée de travail.

— creux : joint en creux par rapport au nu des pierres, briques, etc.

— debout : agrafure verticale et double entre deux feuilles en couverture métallique, et disposée suivant la ligne de plus grande pente.



joint debout

— délit : joint sur lequel une pierre repose.

joint de dilatation : joint utilisé chaque fois que les dimensions de l'ouvrage font craindre la possibilité de désordres dans la structure en raison des variations thermiques auxquelles elle est soumise.

— **fait en montant :** joint réalisé sans repiquage.

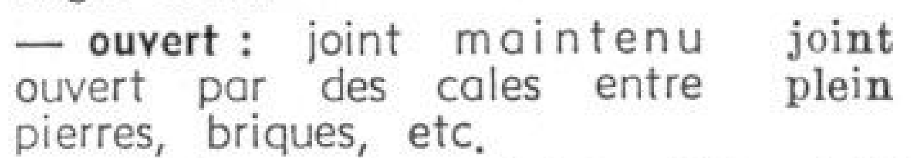
— **horizontal à bavette :** joint entre panneaux de façade caractérisé par l'existence d'une bavette servant d'écart d'eau, liée à la rive du panneau et écrasant la garniture d'étanchéité à l'air.

— **horizontal à recouvrement :** joint entre panneaux de façade caractérisé par le profil de la rive du panneau supérieur comportant côté extérieur une lèvre et vers le côté intérieur une feuillure.

— **incertain :** joint en lignes polygonales irrégulières.

— **maigre :** joint sur angle d'arête moins ouvert qu'un angle droit.

— **ouvert :** joint maintenu ouvert par des cales entre pierres, briques, etc.



joint plein

— **à la pompe :** joint d'étanchéité plastique mis en place à la pompe par pression.

— **plein :** joint affleurant le parement de la maçonnerie : syn. de jointplat.

— **recouvert :** synonyme de joint feuillé.

— **de retrait :** joint créé à intervalles prédéterminés entre les joints de dilatation afin d'éviter que les dalles ne soient endommagées par des fissures du béton lors de la prise.

Couche de roulement

Couche de fondation

faux-joint

— **de rupture :** joint ménagé entre deux bâtiments d'inégale charge.

— **saillant :** joint tiré et coupé en avancée du parement.

— **vertical à écartement :** joint entre panneaux de façade caractérisé par la présence dans les rives des panneaux de façade de longueurs sur lesquelles prennent appui des pièces que l'on peut écarter par l'effet d'un dispositif approprié.

— **vertical à pincement :** joint entre panneaux de façade caractérisé par l'existence sur la rive du panneau d'une languette susceptible d'être serrée entre deux pièces.

joint (faux) : joint n'affectant pas toute la hauteur de la dalle d'une chaussée en béton.

jointoiement : action de jointoyer. — Résultat de cette action.

jointoyer : combler et finir les joints d'un parement (maçonnerie, sol, etc.).

jointoyeur : outil de fer de forme spéciale que l'on chauffe et qui sert à lisser les joints dans les revêtements en asphalte ou en béton.

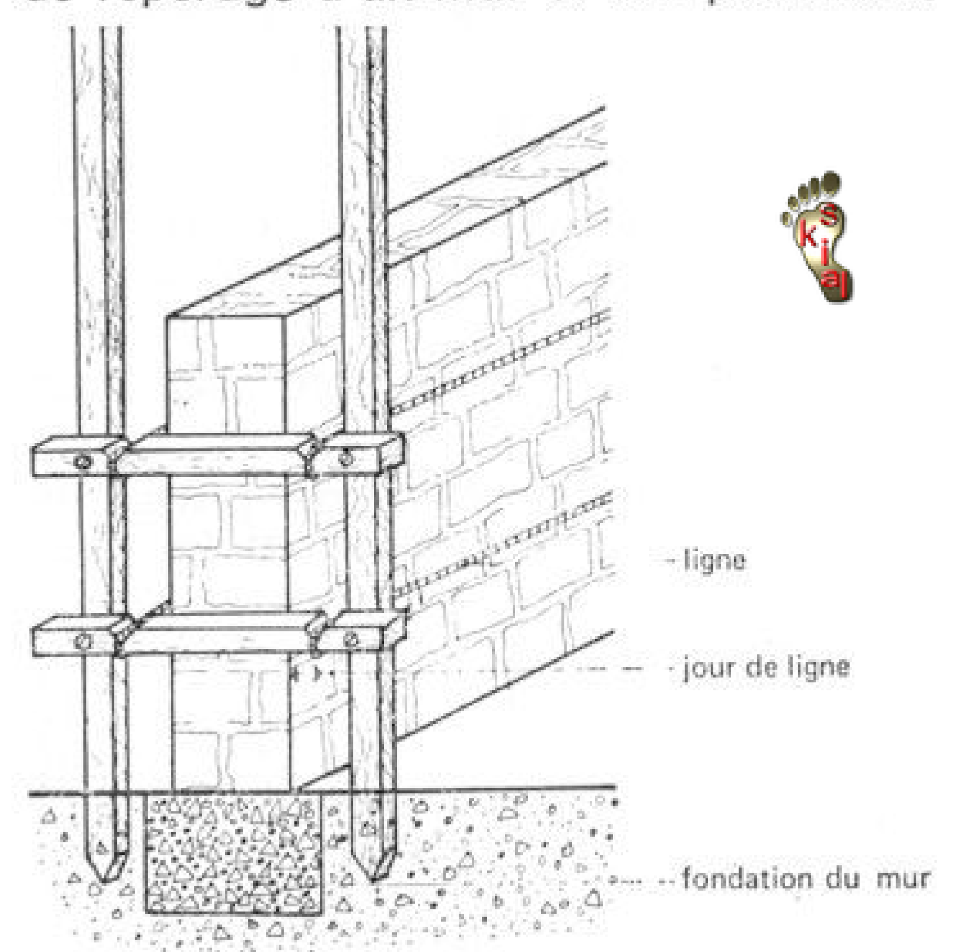
joue : face latérale d'un élément. — Epaisseur du bois située de chaque côté de la rainure, dans un parquet (joue supérieure, joue inférieure). Par extension, dans le parquet, épaisseur du bois située également de chaque côté de la languette.

jouée : épaisseur d'un mur dans l'ouverture d'une porte ou d'une fenêtre.

jour : espace vide autour duquel se développe l'escalier.

— **de coutume :** fenêtre ouverte dans un mur mitoyen.

— **de ligne :** espace entre le cordeau de repérage d'un mur et son parement.



jour de ligne

— **de servitude :** ouverture ou fenêtre ouverte dans un mur en vertu d'une convention particulière.

— **de souffrance :** ouverture ou fenêtre donnant sur la propriété d'un voisin et qui ne peut être refusée par ce dernier.

— **(facteur de) :** voir lumière du jour (facteur de —).



K

kaolin : argile blanche résultant de l'altération du feldspath des granites.

kaori : bois de couleur jaune rosé très clair, originaire d'Océanie.

kersantite : variété de diorite grise facile à tailler et résistante (Bretagne).

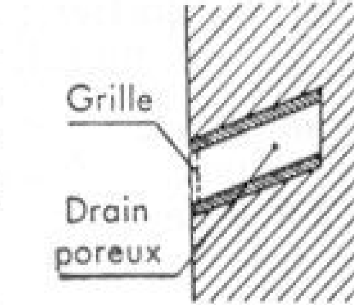
kersanton : synonyme de kersantite.

kieselguhr : silice hydratée, formée par les squelettes de diatomées, poreuse et absorbante.

kilocalorie : unité de quantité de chaleur (abréviation : kcal).

kilocalorie par heure : unité de puissance thermique (abréviation : kcal/h).

Knapen (nom commercial) : dispositifs de ventilation et d'assainissement des murs, dont le plus connu est constitué de petites pièces cylindriques creuses traversant les murs en partie.



Knapen

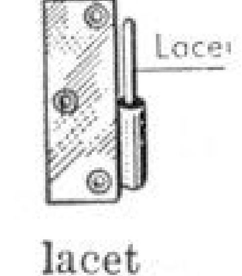
kosipo : bois africain brun rouge violacé assez sombre.

kotipé : bois africain brun rouge.

L

laceret : vrille de charpentier servant à faire les trous de cheville.

lacet : petite broche servant à unir les deux parties d'une charnière. — Piton à double branche ouvrable.



lacet

laguis : cordage terminé par une boucle à coulant se serrant sous le poids de l'objet que la boucle enserre

laine de laitier : laine minérale à base de laitier métallurgique.

— minérale : matière isolante composée d'une infinité de fibres fines et entremêlées. Voir laine de laitier, laine de roche, laine de verre.

— de roche : laine minérale obtenue à partir de mélanges de minéraux naturels : silices, calcaires argileux ou schisteux, etc.

— de verre : laine minérale composée de fils de verre très fins.

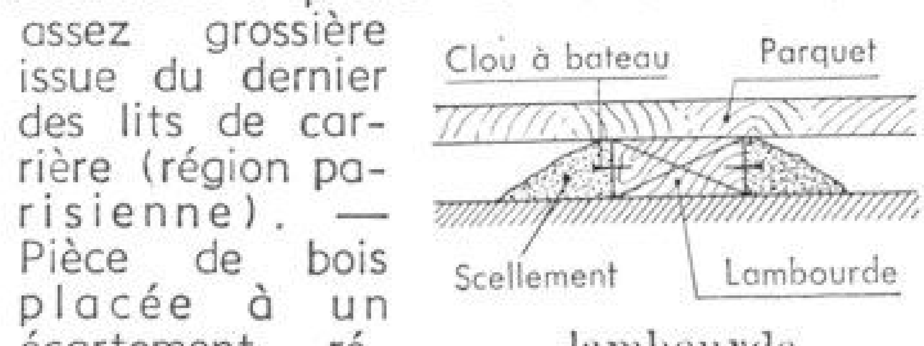
lait : liquide ou émulsion rappelant l'aspect du lait.

— de chaux : chaux délayée dans l'eau et tamisée.

laitance : couche blanchâtre constituée principalement par du ciment qui apparaît à la surface du béton dans certaines conditions.

laitier expansé : roche d'origine industrielle résultant du traitement des laitiers de hauts fourneaux, de couleur grise essentiellement composée de silice, d'alumine et de chaux.

lambourde : pierre de taille tendre et assez grossière issue du dernier des lits de carrière (région parisienne). — Pièce de bois placée à un écartement régulier au-dessous du parquet pour fixer celui-ci. — Pièce de bois placée le long d'un mur et servant d'appui à l'extrémité d'une solive, quand celle-ci ne prend pas son appui sur un mur ou une poutre.



lambourde

lambrequin : plaque découpée en bois, tôle, etc., masquant ou couronnant un chéneau, un faîte.

lambris : revêtement relativement mince de mur (menuiserie, enduit, plaques de pierre, etc.) (1). — Panneaux de bois assemblés pour constituer des portes, volets, cloisons, armoires, etc. (2).

— arasé : lambris (2) dont le panneau affleure sur ses quatre côtés le bâti qui l'encadre.

— à chanfrein : lambris (2) à glace dont l'encadrement est orné d'un chanfrein sur la rive intérieure.

— de comble : lambris (1) sur rampant de brisis.

— à glace : panneau (2) renforcé sur les deux faces.

— à grands cadres : lambris (2) à glace avec embrèvement entre le bâti et le panneau formant une moulure saillante sur les deux faces.

— à petits cadres : lambris (2) à glace dont l'encadrement est orné d'une moulure sur la rive intérieure.

— à table saillante : lambris (2) dont le panneau est en saillie sur l'une des faces de l'encadrement.

lambrissage : ensemble des lambris d'une pièce.

lame : bande mince de bois ou métal.

— d'air : intervalle continu compris entre deux matériaux dont les surfaces sont sensiblement parallèles.

— de fiche : partie de la fiche rentrant dans le bois au moyen d'une mortaise et clouée.

— de parquet : pièce de bois brute servant à la confection des frises.

— de persienne : petite traverse légèrement inclinée vers l'extérieur et laissant entre elle et les autres lames un espace libre, tout en se recouvrant les unes les autres.

lamellation : assemblage de planches par collage, puis collage des planches ainsi obtenues pour former un élément droit ou cintré répondant aux dimensions voulues.

lamellé collé : technique de réalisation de structure en bois à partir de lamelles ou planches collées ensemble.

lamifié : expression remplaçant le terme « stratifié » pour les panneaux décoratifs de 15/10 mm d'épaisseur.

laminage : procédé de préparation d'une matière laminée.

laminé : étiré sur un laminoir. Ce terme est souvent confondu à tort avec stratifié.

lançage : procédé de battage des pieux dans le sable au moyen d'injections d'eau.

lancier : canal de plomb recevant les eaux d'un comble ou d'une terrasse pour les rejeter au sol.

lancis : réparation d'une maçonnerie par enfoncement aussi profond que possible de moellons, pierres, etc., dans les parties dégradées.

landa : bois de l'ouest africain brun clair, légèrement ocré.

langue : fêlure amorçant la rupture d'un verre.

— de bœuf : outil de maçon, taillé en forme de cœur.

— de chat : ornement placé au fond et entre les denticules d'une moulure. — Outil de graveur.

languette : petite bande de bois formant tenon pour assemblage dans une rainure, ou moulure en demi-cercle, ou le battant d'une croisée ou d'un châssis, destinée à pénétrer dans la noix (voir ce mot) (1). — Petite cloison de séparation (entre conduits de fumée, pour séparer un puits en deux, etc.) (2). — Moulure en demi-cercle sur le battant d'une croisée ou d'un châssis, destinée à pénétrer dans la noix (voir ce mot) (3).

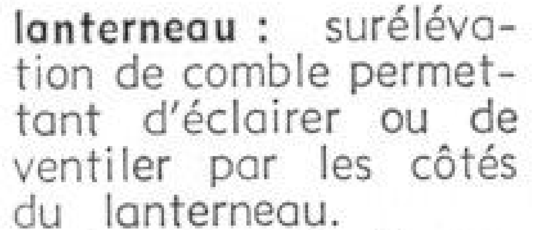
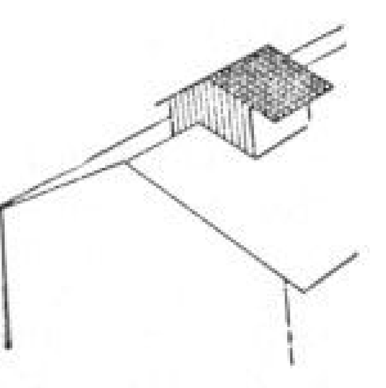
— pigeonnée : languette (2) en plâtre coulée en coffrage.

— rapportée : bande métallique que l'on fait entrer en force dans deux rainures pratiquées sur l'épaisseur de deux pièces de bois à assembler.

lanterne : pièce de couronnement de débouché supérieur de conduit de fumée, analogue au mitron, mais couverte et comportant des ouvertures sur les côtés. — Tourelle ouverte sur les côtés et surmontant un dôme, un escalier, etc.

lanterne de serrage : sorte de manchon aux deux extrémités taraudés (voir figure p. 88).

lanterneau : surélévation de comble permettant d'éclairer ou de ventiler par les côtés du lanterneau.



lanterneau

larder : garnir de gros clous une pièce de bois pour faciliter l'adhérence d'un ouvrage en maçonnerie. - Garnir de clous ou de lattes les joints d'une maçonnerie pour fixer le grillage d'armature d'un enduit ou pour y accrocher l'enduit.

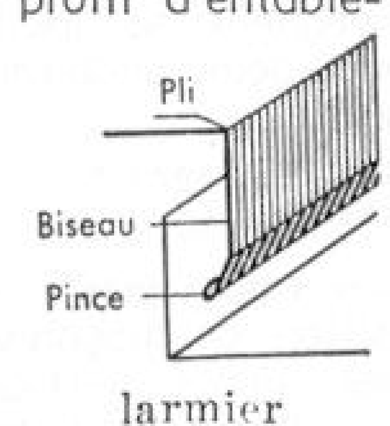
lardis de clous : ensemble de « clous à bateau » enfoncés sur les parties en bois qui doivent être reliées à la maçonnerie.

lardon : morceau de fer rapporté sur une crevasse formée sur une pièce en la forgeant.

large plat : barre métallique dont la largeur est très importante par rapport à l'épaisseur.

larme : motif ornemental en forme de tronc de cône ou de pyramide renversé. — Défaut du verre.

larmier : canelure en quart de cercle fait en sous-face d'un profil d'entablement ou de bandeau, pour couper l'écoulement des eaux contre la sous-face. — Partie avançante d'une corniche et dont la sous-face comporte le larmier (au sens précédent). — Partie de feuille métallique de couverture rabattue sur la rive d'un comble et profilée pour couper l'écoulement des eaux contre la sous-face.



larmier

latérite : argile éolienne formée dans les climats tropicaux par la désagrégation de roches ignées.

latte : pièce de bois de faible épaisseur utilisée autrefois dans les murs en pan de bois et actuellement en couverture.

latté : panneau composé de lattes en bois juxtaposées et recouvertes de placage sur les deux faces.

latter : garnir de lattes.

lattis : ensemble de lattes assemblées ou fixées selon les cas.

— mécanique : lattis manufacturé constitué par des lattes parallèles et de même longueur reliées régulièrement entre elle par du fil de fer.

lauze ou lause : minéral de grès micacé utilisé comme dalle dans le sud de la France.

laye : outil à dresser l pierre tendre,avant son emploi.

laye

layer : passer à la laye.

levé : reproduction grandeur nature ou à l'échelle, d'un terrain d'une construction, d'un ouvrage, d'un élément.

levée : chemin établi sur une pente ou sur une digue ou maçonnerie au bord d'un cours d'eau, ou dans une région marécageuse.

lever : synonyme de levé.

lèvre : saillie à la partie supérieure d'un chapiteau.



liais : pierre calcaire dure à grains très fins, non gélive.

liaison : ligne visible où viennent se joindre les côtés de deux ardoises d'un même rang.

— (à sec) : liaison de matériau sans mortier.

— (maçonnerie en) : disposition de maçonnerie telle que les joints verticaux d'un lit tombent au niveau du milieu de la pierre ou de la brique du lit immédiatement inférieur.

liaison

liaisonnement : enchevêtrement des matériaux pour améliorer ou assurer la résistance de travaux du type maçonnerie.

liaisonner : assurer un liaisonnement

liant : matériau ayant la propriété, après évaporation ou refroidissement de lier ensemble des pièces dures, ou plus généralement des agrégats.

— partie liquide d'une peinture ou d'un vernis. — Synonyme de véhicule.

— aérien : liant dont la prise ou le durcissement est dû à l'exposition à l'air, en général par l'action du gaz carbonique.

— hydraulique : produit faisant prise après addition d'eau : superciments et autres ciments.

— hydrocarboné : liant à base d'hydrocarbures.

libage : gros moellon ou assise spéciale en maçonnerie, placé dans un mur comme point d'appui d'une charge assez concentrée (poteau, etc.).

lien : pièce de bois ou métallique placée en oblique dans l'angle de deux autres pièces assemblées (1). — Petite bande de plomb soudée en certains points sur l'armature de vitraux (2). — Pièce en forme d'U très allongé, dont les extrémités des branches sont reliées par une pièce fixée par écrous (3). — Fil de fer servant à fixer un grillage ou à maintenir l'écartement entre deux feuillets d'une paroi creuse (4).

lien

lier : assembler à l'aide d'un lien ou d'un liant.

lierne : nervure de la clé des arcs au sommet des tiercerons. — Synonyme de lien (1).

ligature (en dehors du sens général) : barre ou fil de fer maintenant les armatures de béton armé avant enrobage.

lignage : tracé fait au cordeau sur les pièces à tailler ou à scier. — Axe vertical d'ardoise posée en losange.

ligne : ficelle indiquant la position de la face d'un mur ou d'une cloison pour la construction.

— de bris : ligne d'intersection formée par la rencontre du terrasson et du brisis.

— d'influence : courbe qui indique, par la variation de son ordonnée, comment varient sur un élément choisi bien déterminé les effets d'une force unité (moment, effort tranchant, flèche, etc.) lorsque cette force se déplace, déplacement figuré sur la ligne d'abscisse de cette courbe.

ligner : faire des tracés au cordeau (voir lignage).

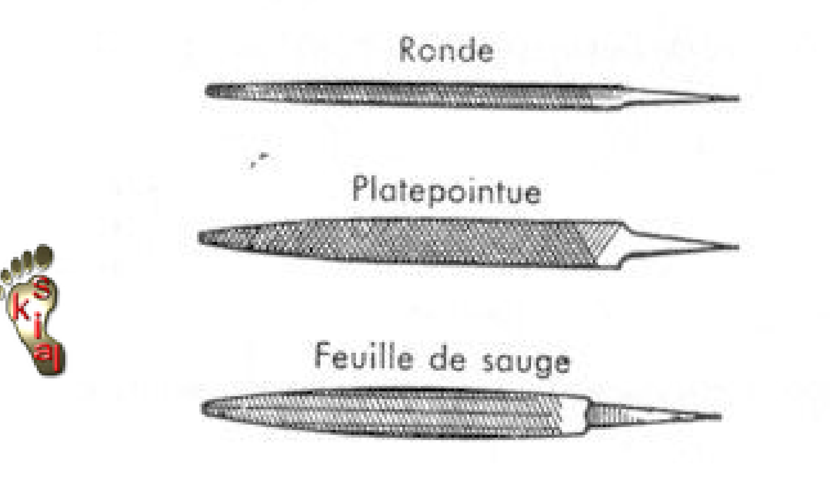
lignolet : ligne d'ardoises placée sur le faîte d'un toit.

limaçon (escalier en) (voûte en) : escalier ou voûte en spirale.

limande : latte en bois plate et mince dont on recouvre les joints ou les défauts de certaines pièces, ou dont on se sert comme règle.

limba : bois de l'ouest africain de couleur blanc jaunâtre.

lime : voir dessin.



limes

limon : pièce supportant les extrémités de marches d'escalier du côté opposé au mur.

limousin : maçon qui exécute le limousinage.

limousinage : maçonnerie de pierre meulière, moellons ou analogue.

limousinant : synonyme de limousin.

Limon
Encastrement
Epaulement
Epaulement

limon

linceau : traverse reliant deux poteaux pour former linteau au-dessus d'une ouverture.

linçoir : synonyme de linceau.

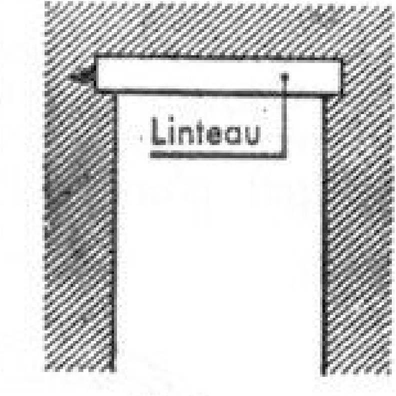
lincrusta (désignation commerciale) : papier décoratif très épais, étanche, lavable et imprimé en relief.

linéaire : unitaire de : métré ou mètre « unitaire » de longueur, par opposition au mètre carré (expression absolument déconseillée, ainsi que l'abréviation ml).

linoléum : revêtement de sol à base d'huile de lin et d'agrégats calandrés sur toile de jute (N.B. : on appelle souvent à tort « linoléum » des revêtements du type « balatum », qui n'ont pas droit au nom de linoléum).

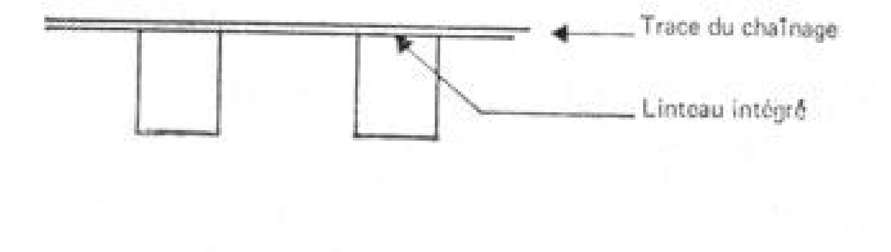
linteau : traverse horizontale au-dessus d'une ouverture.

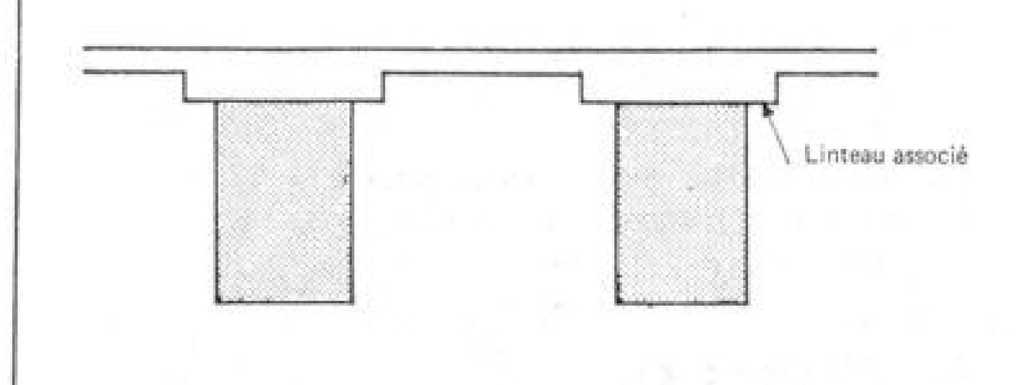
— de décharge : renforcement horizontal dans un mur, en bois béton armé, métal, etc au droit d'un point faible.

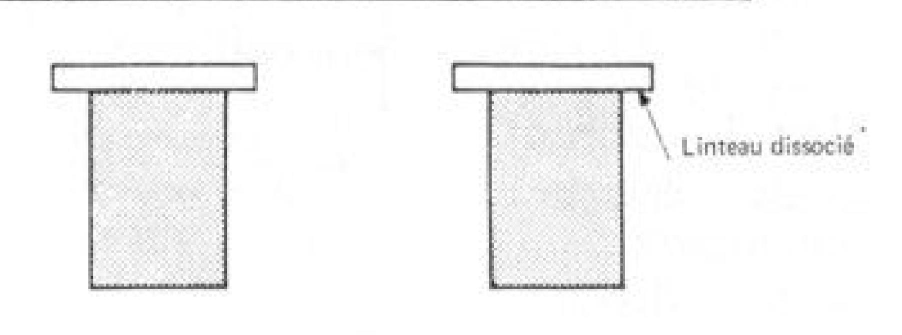


linteau

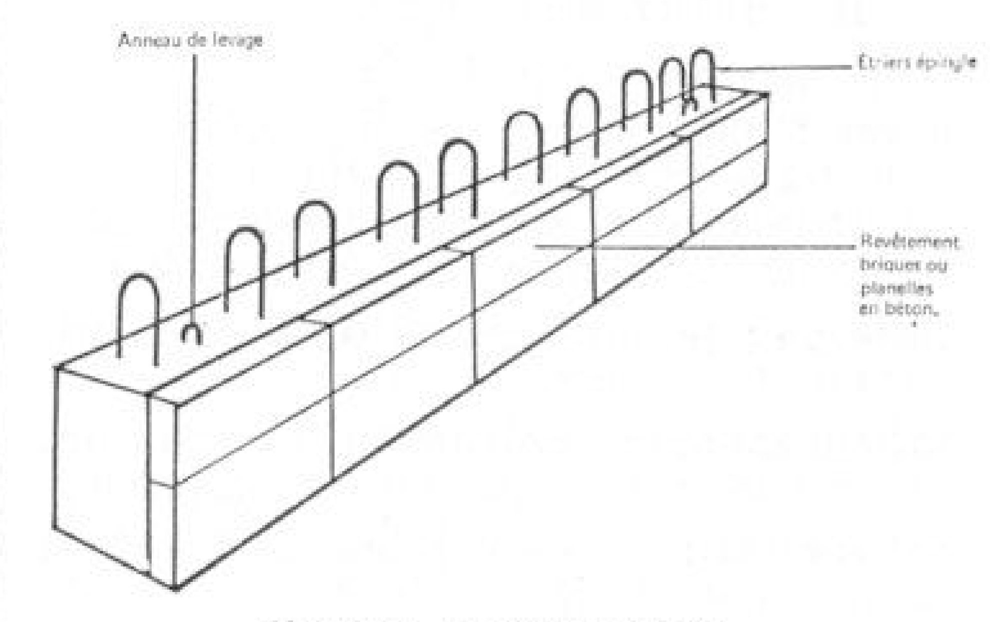
lisière : bord d'étoffe ou de papier de tenture.







linteau



linteau préfabriqué

lisse : barre horizontale servant de garde-corps ou de fermeture.

lisseuse : instrument mécanique servant à étaler ou égaliser béton, mortier ou enduit.

lissoir : outil de vitrier servant à la pose de vitrauphanies.

— arrière : bande plate en acier placée à l'arrière d'une finisseuse, servant à obtenir une surface plane dans l'exécution d'une dalle en béton.



lissoir listel

listeau : petit filet couronnant la baguette de la base d'un piédestal.

listel : petit filet en relief ou bandelette sur un profil de moulure.

lit : couche de matière. — Intervalle rempli de liant, qui sépare horizontalement les morceaux de deux assises de construction. — Plan de clivage d'un banc de pierre.

— d'acier : ensemble des armatures d'une poutre situées dans le même plan horizontal.

— de dessous : voir figure.

— de dessus : voir figure.

— en joint : voir figure.

— en parement : voir figure.

Lit en joint (Joint incliné)
Lit de dessus
Lit de dessous
Lit en parement (Joint visible)

lit

liteau : pièce de bois de petite section supportant une tablette, ou placée horizontalement sur les chevrons pour supporter des tuiles ou des ardoises.

litharge : produit utilisé dans la fabrication du mastic.

lithographique (calcaire) : calcaire au grain très fin utilisé en lithographie.

lithophone : pigment blanc utilisé dans la fabrication de peinture.

lithopone : pigment constitué par du sulfure de zinc et du sulfate de baryte.

lobe : ornement formé par des succession d'arcs de cercle.

loess : limon fin apporté par le vent ou par les eaux.

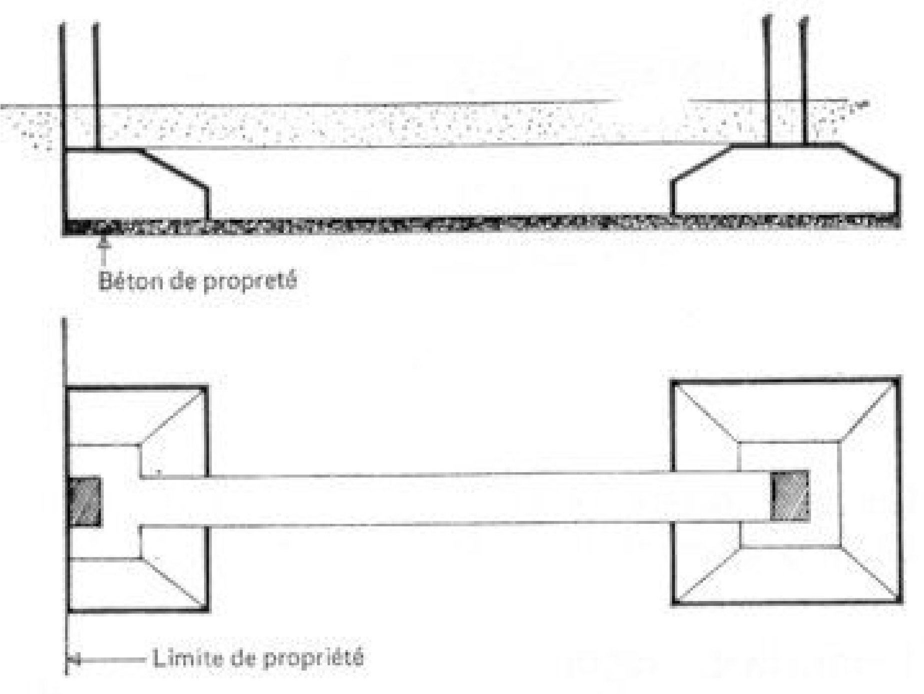
loggia : balcon couvert et en retrait par rapport à la façade.

longeron : pièce de bois ou métallique, placée dans le sens de la longueur d'une poutre.

long-pan : face la plus importante d'un bâtiment, d'un comble, etc.

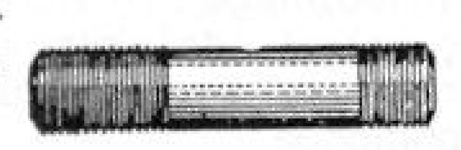
longrine : poutre en infrastructure reposant sur des points d'appui liés à une fondation (semelles, puits, pieux).

— de redressement : poutre solidaire d'une fondation excentrée.

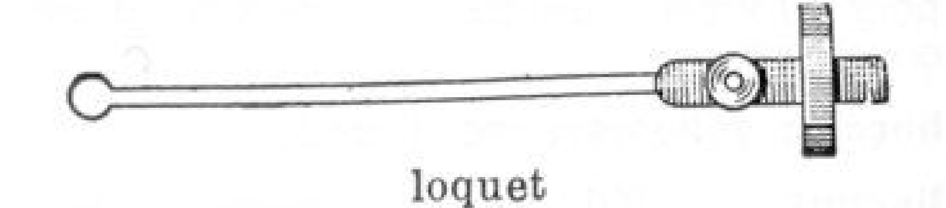


longrine de redressement

longue-vis : manchon de grande longueur.


longue vis

loquet : fermeture de porte constituée d'une tringle plate articulée à une extrémité et dont l'autre retombe dans une encoche.

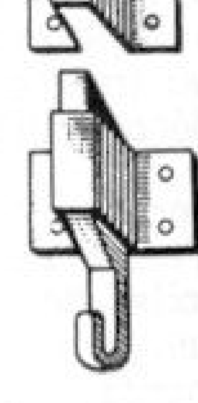

loquet

loqueteau : petit loquet placé en partie haute et manœuvré à distance par tirette ou cordon.

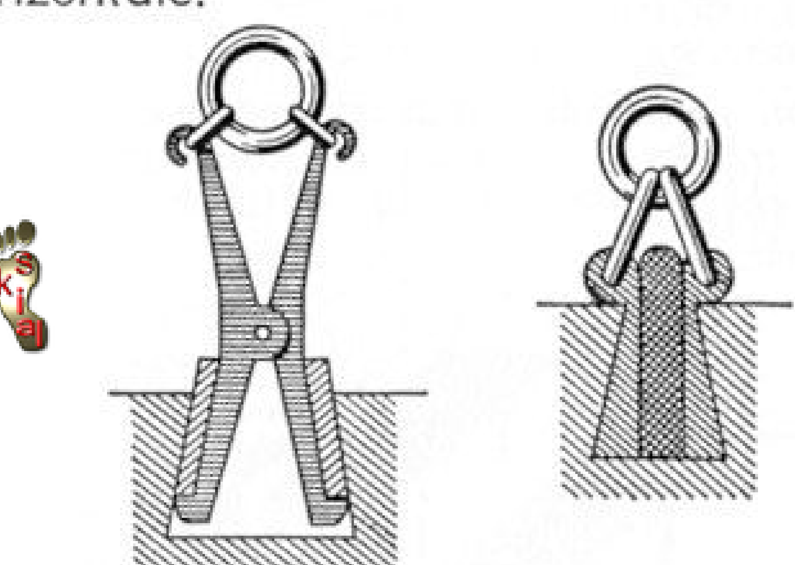
loup : pièce ou travail mal exécuté.

loupe : défaut du bois.

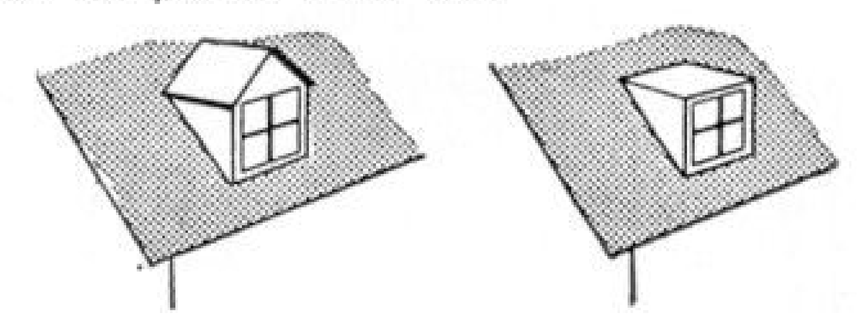
louve : pièce d'acier scellée dans une pierre pour fixer les cordages servant à soulever la pierre.


loqueteau

louvoiement : technique utilisée pour faciliter l'enfoncement d'un tube dans le sol en imprimant à celui-ci un mouvement alternatif de semi-rotation horizontale.


louve

lucarne : croisée ou châssis en saillie sur la pente d'un toit.



lucarnes

lucarne bombée : lucarne à fronton demi-circulaire cintré ou en plein cintre.

— dite capucine ou à croupe : lucarne comportant deux pans et une croupe sur le devant.

— à chevalet : lucarne à deux pans.

— en défoncée : lucarne rentrante dans le comble.

— flamande ou à fronton : lucarne dont le chapeau est cintré ou droit.

— en guitare : lucarne circulaire et en saillie.

— œil de bœuf : ouverture ronde.

lucarne rampante : lucarne dont la pente suit celle du comble.

— retroussée ou **à demoiselle** ou **en chien assis :** lucarne dont la pente est contraire à celle du comble.

lumachelle : marbre constitué de débris de coquilles agglomérés par une pâte durcie.

lumen : unité de flux lumineux (abréviation : lm).

lumière : cavité pratiquée dans une pièce pour que l'écrou ou la tête d'un boulon ne soit pas en saillie.

— du jour (facteur de) : rapport de l'éclairement naturel (horizontal) en un point intérieur à l'éclairement naturel horizontal à l'extérieur sans obstacle.

Lumière

lumière

luminaire : ensemble d'une lampe et des appareils accessoires: support, réflecteur, réfracteur, etc.

luminance : flux lumineux envoyé par élément de surface et par élément d'angle solide dans une direction.

luminescent (adj.) : ayant la propriété d'émettre de la lumière sous l'action de facteurs physiques tels que la réception de rayons ultraviolets ou autres (fluorescent si la réémission n'est pas absolument instantanée, phosphorescent dans le cas contraire).

lunette : croisement de deux routes en berceau dont l'une est moins importante que l'autre.

lut : mastic de garnissage de joints.

luter : mastiquer des joints.

lux : unité d'éclairement (abréviation . lx).

lyre de dilatation : tuyau en forme de demi-cercle disposé pour faciliter une libre dilatation.

M

macabé (régional) : couteau à reboucher utilisé par les peintres.

macadam : empierrement de sol lié avec des matériaux argileux et comprimé. — Agrégats durs pour macadam ou tarmacadam (laitier, calcaire dur, porphyre).

macadamiser : couvrir en macadam.

macassar : bois exotique noir utilisé en décoration.

maceria : maçonnerie de gros blocs de pierres assemblés sans liant.

mâchefer : résidus imbrûlés dans la combustion du charbon.

machurer (régional) : souiller, salir.

maçonnerie composite : ouvrage en maçonnerie dans la constitution duquel entre deux ou plusieurs matériaux (tels que pierres, briques, parpaings, etc.).

madré (bois) : bois tacheté, moucheté, ou à veines de couleurs variées.

madrier : planche épaisse (au moins 6 à 8 cm d'épaisseur).

madrure : dessin de la veine du bois.

maigre : peu riche en matière noble ou très allongé.

— **(béton) :** béton contenant très peu de liant.

— **(colonne) :** colonne de fût très allongée.

— **(peinture) :** peinture avec très peu d'huile.

maigreur : manque d'épaisseur d'un enduit ou d'une peinture.

maille du bois : dessin formé par les fibres du bois, lorsque celui-ci est coupé dans le sens de la longueur.

maillé (fer) : synonyme de treillage.

main d'arrêt : patte en zinc ou en cuivre, clouée d'un côté sur l'encaissement, et rabattue de l'autre sur la rive d'un chéneau pour la maintenir.

main d'arrêt

main-courante : partie supérieure d'une rampe, d'un balcon, d'une barre d'appui sur laquelle glisse la main. — Bande métallique façonnée recouvrant le dessus de socle d'un chéneau.

maison en bande : maison comprise entre deux maisons et ayant en commun avec chacune d'elles un mur mitoyen.



maisons en bande

— **à étage :** maison ayant deux niveaux d'habitation.

— **isolée :** maison dont le gros œuvre est indépendant de toute autre construction.

— **jumelée :** maison attenante à une autre maison par un mur mitoyen.

— **à rez-de-chaussée :** maison ayant un seul niveau d'habitation.

— **sur terre-plein :** maison dont le plancher du rez-de-chaussée est coulé sur le terrain préparé à cet effet.

maître d'œuvre : celui à qui le maître de l'ouvrage confie la conception, l'étude, la direction des travaux et, éventuellement, la coordination des techniciens spécialisés.

— **d'ouvrage :** personne physique ou morale qui décide de faire exécuter l'ouvrage, choisit les solutions proposées, et en assure ou en fait assurer le financement.

majolique : faïence coloriée et vernissée.

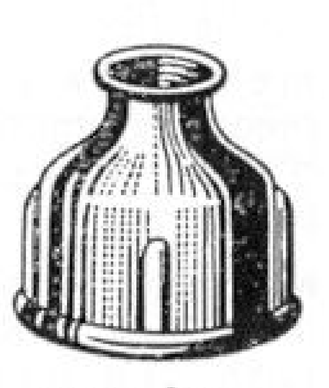
makoré : bois d'ébénisterie originaire de la Côte d'Ivoire.

malandre : partie pourrie cachée dans un bois sain.

mamelon : partie d'un gond ou d'une fiche ayant une forme de goujon, et qui entre dans l'œil de la penture ou dans la douille de la partie supérieure de la paumelle. — Pièce manufacturée servant à raccorder sur tube, le bout d'un autre tube de diamètre différent.

manchette : bande métallique, utilisée en plomberie ou couverture, pour border.

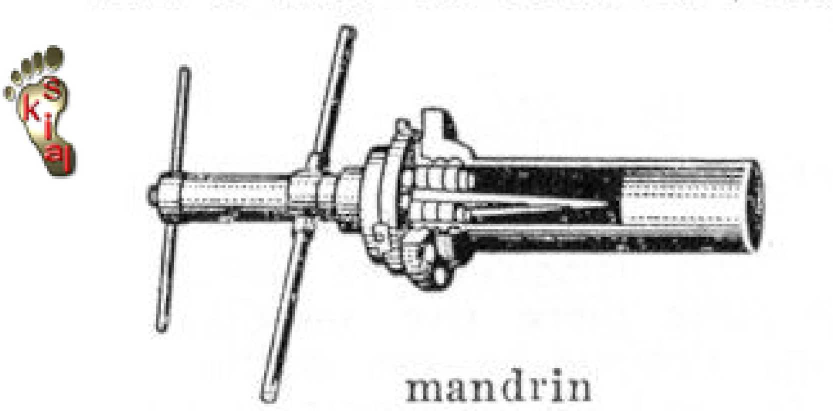
— **(de garantie) :** pièce métallique située à tout emplacement des couvertures métalliques où les conditions d'étanchéité doivent être particulièrement observées, généralement au droit des jonctions des bandes de recouvrement.



manchon

manchon : raccord taraudé permettant de relier deux tubes.

mandrin : outil de plombier servant à élargir ou redresser les tuyaux malléables (1). — Mâchoire de perceuse servant à fixer un foret ou pièces analogues (2). — Poinçon servant à percer les métaux chauds (3). — Outil-guide, de différents diamètres, utilisé pour le façonnage des crochets des armatures du béton armé.



mandrin

mandrin

mandriner : passer au mandrin(1,3).

maniabilité (d'un béton) : synonyme de workabilité et d'ouvrabilité.

manne : panier servant au transport des gravois.

manœuvre : ouvrier non spécialisé, aidant le compagnon.

mansarde : comble brisé (1). Local habité sous ce comble (2).

mansardé (comble) : synonyme de mansarde (1).

manselles : bras de demoiselle.

manteau : partie de cheminée ou de foyer de construction faisant saillie au-dessus du foyer.

marbre : calcaire compact dur et fin.

— **brèche :** marbre ayant l'aspect de la brèche.

— **composé :** marbre constitué de parties juxtaposées de couleurs différentes.

— **simple :** marbre de couleur uniforme ou simplement veiné.

marche biaise : marche non balancée, mais non perpendiculaire aux limons.

— **dansante :** marche de largeur variant d'une extrémité à l'autre.

— **gironnée :** marche des quartiers tournants ou des escaliers ronds.

— **palière :** marche qui borde le palier.

— **profilée :** marche comportant une moulure sur le bord.

marinage : phase de percement d'un tunnel : enlèvement des déblais à la suite d'un tir de mines.

marnage : apport de matériaux humides (marne, produits de curage des fossés, etc.) aux chaussées non revêtues, pendant les périodes de sécheresse. Variation du niveau des eaux de la mer, due à la marée.

marouflage : action de maroufler. — Résultat de cette action

maroufle : colle à maroufler.

maroufler : coller des toiles fortes sur des lambris, des menuiseries, etc., pour cacher les joints ou les empêcher de s'élargir.

marronnage : craquelures dans un revêtement de route.

marteau perforateur : engin à air comprimé travaillant en percussion ou en rotation.

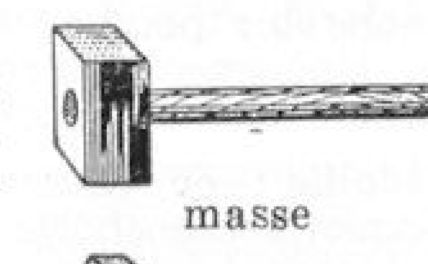
martelet : marteau servant à tailler la tuile et l'ardoise.

masque étanche : syn. d'écran étanche : revêtements de faible épaisseur placé sur ou dans un ouvrage pour en assurer l'étanchéité ou réaliser une barrière étanche.



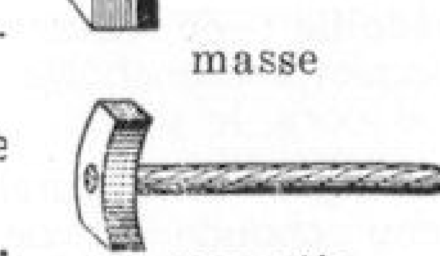
martelet

masse : outil à tête très lourde servant à enfoncer, forger, etc.



masse

massette : petite masse du genre maillet, servant aux tailleurs de pierre.



massette

massicot : oxyde jaune de plomb.

massif d'ancrage : massif en béton armé utilisé pour l'ancrage d'une structure.

mastic : matière douée de plasticité utilisée pour des remplissages, des calfeutrages et des rebouchages.

— **d'asphalte :** asphalte additionné de bitume asphaltique ou d'huile minérale qui, par chauffage, prend une consistance permettant de couler la matière et de l'étendre à la spatule.

— **bitumineux :** pâte composée de brais de houille modifiés et de matières minérales.

— **hydrocarboné :** sorte de béton hydrocarboné contenant beaucoup de filler, mais suffisamment plastique pour n'être pas nommé béton.

— **pâteux :** produit dont la consistance, à froid, est suffisamment molle pour en permettre l'utilisation en calfeutrement étanche des joints.

— **de vitrier :** mastic essentiellement constitué par de l'huile de lin et du carbonate de calcium.

masticage : préparation consistant à remplir un trou ou une fente de la pierre avec une autre matière, de même aspect.

matelas d'air : couche d'air réalisée à partir de matériaux fibreux ou alvéolés.

mater : refouler un métal, en particulier pour faire un joint.

mater à refus : refouler une matière par chocs répétés pour remplir complètement un interstice.

matériau résilient : matériau capable, en particulier, d'absorber les ondes de chocs sans les transmettre.

matoir : tige d'acier, à motif gravé à une extrémité, servant à reproduire ce motif par percussion.

maturation : durcissement convenable du béton.

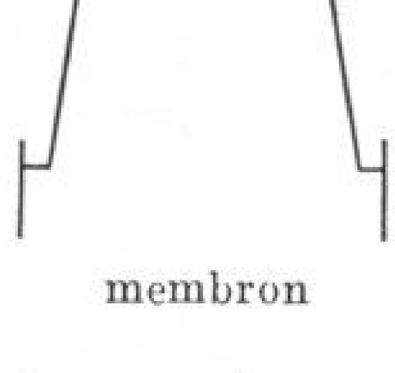
méalorub : poudre de caoutchouc naturel légèrement vulcanisée, que l'on incorpore aux cut-back à chaud.

médaille : en dehors du sens classique, plaquette blanchâtre insuffisamment fondue dans le verre.

mélangeur : appareil mélangeant de l'eau chaude et de l'eau froide pour obtenir une eau de température donnée.

membre : partie d'un élément d'architecture.

membron : tige recouverte d'une feuille métallique placée en partie haute de brisis.



membron

membrure : grosse pièce formant point d'appui dans une charpente.

mémoire : relevé de travaux, après exécution, remis pour demande de règlement.

meneau : montant ou traverse de section relativement faible divisant une ouverture.

meniane : petite terrasse ou balcon sur colonnes.

— **(colonne) :** colonne supportant un balcon.

mensole : clef de voûte.

mentonnet : pièce saillante fixée à une roue ou à un arbre tournant, pour déterminer un arrêt lorsqu'elle se rencontre avec une autre pièce fixe. — Conduit placé dans l'embrasure des portes ou sur leur montant pour recevoir le bout du battant des loquets.

— **de sûreté :** extrémité de crémaillère de châssis tabatière, percée d'un trou pour recevoir un cadenas.

merrain : bois débité en faible épaisseur.

mérule : champignon poussant sur les bois en provoquant la pourriture.

métal déployé (désignation commerciale) : matériau obtenu par extension de tôle coupée régulièrement de coupures courtes s'ouvrant en losange sous l'effort d'extension.



métal déployé

métallisation : procédé de protection des surfaces métalliques au moyen de métal fondu.

métalline : revêtement ressemblant à la pierre et composé de plâtre mélangé avec de la chaux et divers agrégats.

métamorphique (roche) : roche éruptive ou sédimentaire dont la nature a été profondément modifiée par la pression.

métamorphisme : profonde modification produite sur une roche sous l'effet d'actions d'origine interne.

métatome : synonyme de métoche.

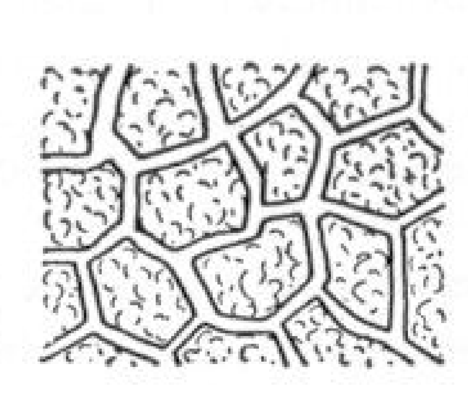
métoche : espace entre denticules.

métope : intervalle entre les triglyphes.

métré : nomenclature complète d'un ouvrage dont le relevé détaillé s'accompagne d'un mesurage précis.

métreur : technicien du bâtiment chargé d'établir la valeur des ouvrages.

meulière : pierre dure poreuse à gros trous, composée de concrétions quartzeuses.



meulière

mezzanine : petit étage entre deux étages plus élevés. — Fenêtre plus large que haute.

mi-bois : voir assemblage (fig. p. 21).

micaschiste : roche feuilletée à base de quartz et mica.

microclimat : ensemble des conditions locales comprenant l'atmosphère, l'humidité, les précipitations, l'insolation et de leurs variations dans le temps.

mignonette : gravillon roulé de petites dimensions.

— **lavée :** parement en gravillon roulé mis à jour après lavage au jet.

mine orange : pigment obtenu par calcination de la céruse. Synonyme de rouge de Saturne.

minium : poudre d'un rouge vif utilisée comme pigment. Synonyme de rouge de plomb.

minute : pièce originale d'un plan, d'un devis, d'un mémoire, etc.

mire à glissière

mire : jalon mobile utilisé pour faire des nivellements.

mise en cavalier : action de mettre les terres en tas en les superposant.

mise en fiche : action de piquer la pointe du pieu à l'emplacement fixé pour son battage et de l'attacher au guide de la sonnette.

— **en plomb :** action d'enchâsser des morceaux de verre dans les rainures latérales de minces lames de plomb.

mitigeur : synonyme de mélangeur.

mitre : couronnement de conduit de fumée de section rectangulaire, ouvert en haut.

mitron : couronnement de conduit de fumée de section circulaire, ouvert en haut.

mixte béton acier (construction) : construction mixte en acier avec zone de compression renforcée par du béton.

moabi : bois d'Afrique tropicale de couleur variant du vieux rose au brun rougeâtre.

mitron

modillon : ornement en forme de console de peu de hauteur.

modulation : action de moduler. — Résultat de cette action. Synonyme de coordination modulaire.

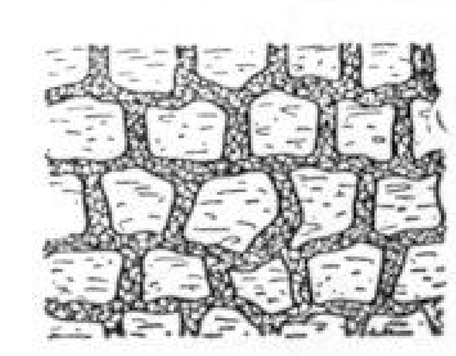
module : unité de longueur fondamentale dans un projet ou un ensemble ou une industrie, les distances importantes étant des multiples ou des fractions simples de module.

— **de richesse (d'un mortier ou d'un béton bitumineux) :** rapport du pourcentage de liant (exprimé en poids des agrégats) à la racine cinquième de la surface spécifique de l'ossature minérale (surface exprimée en mètres carrés par kilogramme).

moduler : choisir pour les matériaux, éléments de construction, etc., des dimensions en fonction d'un module.

modulor : échelle de proportions élaborée par Le Corbusier et tirée des proportions du corps humain.

moellon : morceau plus ou moins irrégulier de pierre calcaire (voir figure).



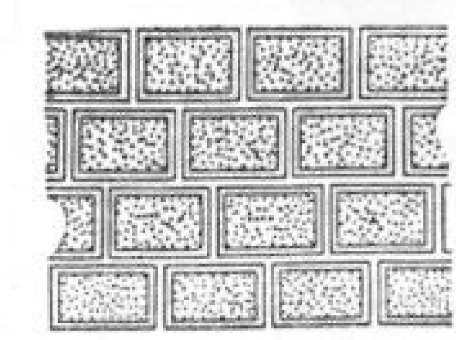
moellon brut

— **d'appareil :** moellon équarri et piqué.

moellon bloqué : moellon non équarrissable.

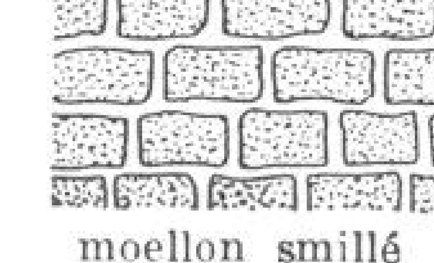
— **brut :** moellon non taillé.

— **en coupe :** moellon posé sur champ.



moellon piqué

moellon ébousiné: moellon taillé grossièrement.


moellon smillé

— **grisant :** moellon ayant du lit et à tailler légèrement.

— **piqué :** moellon piqué à la pointe du marteau pour avoir des arêtes vives.

— **de plat :** moellon placé sur son lit.

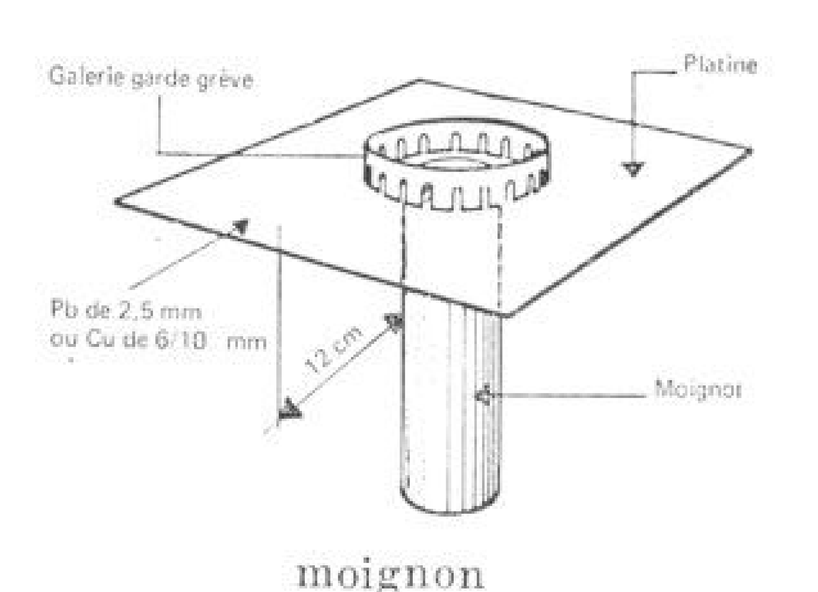
— **préscié :** pierre sciée à la carrière à sa cote définitive.

— **smillé :** moellon taillé à la smille.

moellonaille : groupe ou maçonnerie de mêmes moellons.

moie : cavité dans une pierre contenant de la terre.

moignon : premier élément d'une descente d'eau pluviale, solidaire de l'étanchéité.



moignon

moirure : altération de la couleur affectant la matité d'une peinture et lui donnant un aspect chatoyant.

moise : pièce de charpente doublée pour faciliter son assemblage avec d'autres pièces. Perche horizontale d'échafaudage.

moise

mollasse : roche verdâtre claire, tendre, à grains quartzeux et calcaires.

môle : ouvrage en maçonnerie protégeant l'entrée d'un port ou divisant un bassin en darses.

monolithe (adj.) : d'un seul bloc.

monocable à va-et-vient : transporteur aérien constitué par un câble sans fin, actionné par un treuil.

monocouche : enduit léger pouvant être appliqué en un seule couche de 12 à 20 mm en deux passes successives, sur le gobetis.

monophasé : à une phase

monorail : appareil de levage et de manutention, roulant sur un seul rail sous lequel il est suspendu. — Rail support du monorail.

monostyle : colonne à fût unique.

montant (joint) : joint vertical.

montée d'une voûte : hauteur sous la clef.

montre : partie basse de vitrine de devanture.

moquette (ou tapis moquette) : tapis généralement commercialisé au mètre) dont la surface d'utilisation est un velours.

moraillon : pièce métallique de fermeture à charnière, avec trou où passe un anneau bloqué par un cadenas.

moraillon

mordre : décaper à l'acide.

morfil : petites dents ou irrégularités sur un tranchant.

morizet : boulin placé horizontalement le long d'un mur, au droit d'une ouverture, pour supporter le bord d'un plancher d'échafaudage.

mors : synonyme de mâchoire d'étau. — Synonyme de tenon (généralement pour gros assemblage).

mortaisage : action de mortaiser.

mortaise : cavité pratiquée dans une pièce, pour recevoir le tenon d'une autre pièce (voir assemblage).

mortaiser : faire une ou des mortaises dans une pièce.

mortaise

mortaiseuse : outil mécanique pour percer des mortaises à l'aide d'une mèche en spirale tournant très vite.

mortier : mélange de chaux ou de ciment, de sable et d'eau.

mortier activé : mortier qui a subi un traitement en vue d'accroître son ouvrabilité.

— **d'asphalte :** mélange de sable fin et de filler contenant des gravillons mélangés chauds avec du bitume, mis en place à chaud et cylindré.

— **asphaltique :** mélange d'une matière asphaltique avec du sable.

— **bâtard :** mortier dont le liant est un mélange de chaux et de ciment.

— **colloïdal :** mortier rendu colloïdal par différents procédés ou l'addition de différents produits.

mosaïque : en maçonnerie représente un type d'appareillage.

motopaver : gros engin automoteur permettant d'enrober le liant et de mettre en place des agrégats, généralement composés d'éléments de grosseur s'échelonnant entre 2 et 16 mm.

moucharaby : grillage en bois très serré, placé devant une ossature pour masquer la vue vers l'intérieur des locaux.

mouche : élément décoratif de petites dimensions. — Morceau de zinc ou de cuivre de petites dimensions que l'on interpose entre la tête du clou et la bande de plomb à fixer. — Extrémité tranchante d'une tarière de forage, de forme concave.

mouche

mouchetis : enduit de mortier, plâtre, etc., de fini granuleux projeté mécaniquement ou au balai. Synonyme de crépi tyrolien.

mouchette : saillie placée devant l'entaille de larmier pour faciliter l'action de celui-ci (1). — Résidu de plâtre gros après son passage au tamis (2). — Rabot avec fer en creux servant à former et arrondir les baguettes (3).

moucheture : altération non uniforme de la couleur d'une peinture caractérisée par l'apparition de taches nombreuses et serrées.

mouchette de garantie

moufle : outil de manutention réalisé par l'assemblage de poulies.

mouillant (agent) : adjuvant dont la propriété est d'abaisser la tension interfaciale entre phase solide et phase liquide.

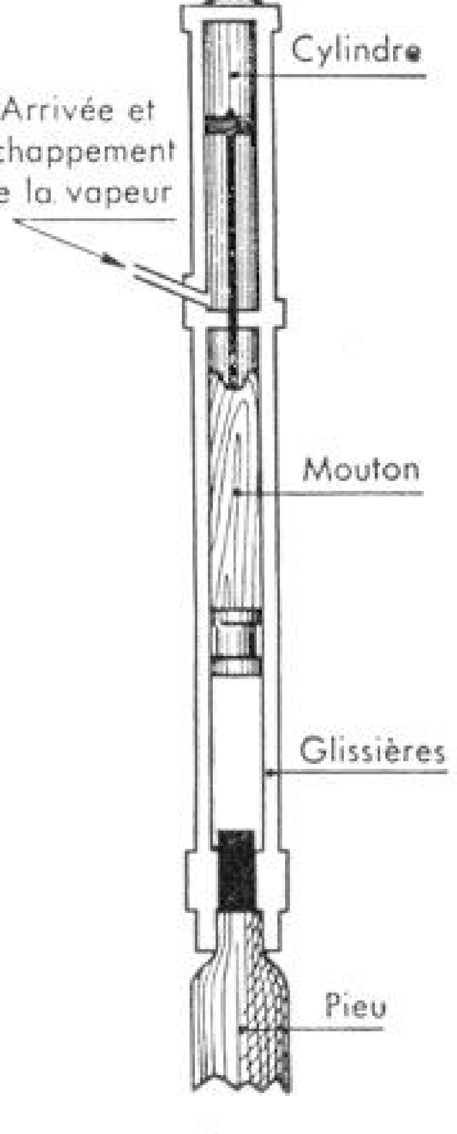
moulinage : action de mouliner.

mouliné (bois) : bois piqué de vers, les trous laissant échapper une poudre farineuse.

— **(joint) :** joint dressé par moulinage.

moulinée (pierre) : pierre égrenée par action de l'humidité.

mouliner : passer la pierre ou le marbre au grès avec la molette ou le marteau.



mouton à vapeur à simple effet

moulure : décoration obtenue en répétant un profil courbe sur une grande longueur — Languette de bois en deux parties permettant la protection mécanique des fils électriques.

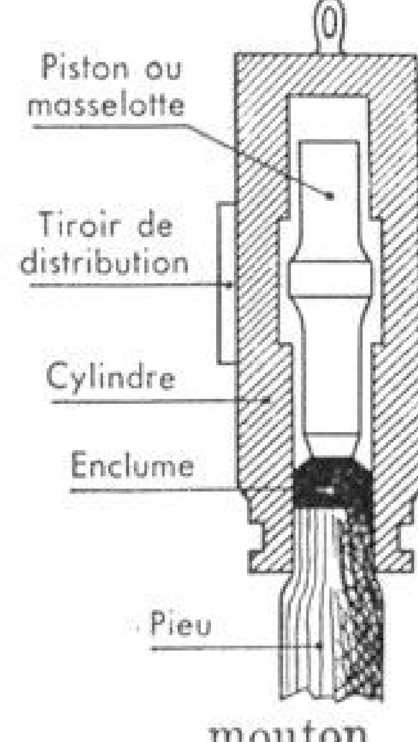
moussant : produit qui, ajouté à un béton, est susceptible, après agitation, de former une mousse composée de bulles d'air.

mousse à base d'urée formol : isolant thermique à base de résine thermodurcissable.

— **de laitier :** synonyme de laitier expansé.

mousseline : verre portant de petits dessins dépolis.

mouton : bloc métallique de percussion d'une sonnette. — Support de cloche — Epaisseur irrégulière se formant à la surface d'un vernis ou enduit appliqué à trop basse température.



mouton automatique

— **(battant) :** voir battant mouton.

mouvement (des terres) : opération consistant à exécuter au moyen d'engins le transport des terres. — Tableau statistique de cette opération.

movingui : bois de menuiserie jaune safran de la côte occidentale d'Afrique.

mouton

moye : partie tendre recouvrant une pierre dure dans le sens de son lit de carrière.

mukulungu : bois de menuiserie, brun rouge, originaire d'Afrique Equatoriale.

mulot : demi-brique spéciale moins épaisse qu'une brique normale.

mulot

multicouche : revêtement d'étanchéité constitué de plusieurs feuilles étanches, collées entre elles soit avec de l'enduit d'application à chaud, soit avec du ciment volcanique, soit avec du produit pâteux.

mur en aile : mur lié à la culée d'un pont et biais par rapport à celle-ci.

— auto-porteur : voir auto-porteur.

— bahut : mur de faible hauteur (garde-corps, margelle, etc.).

— banché : mur en béton réalisé à l'aide de coffrage appelé banche.

— déversé : mur qui n'es plus d'aplomb.

— dosseret : mur en exhaussement des murs pignons pour y adosser les tuyaux de cheminée.

— en décharge : mur soulagé par des arcades.

— d'enveloppe : mur doublant un ouvrage de fumisterie.

— gouttereau : mur sur lequel reposent les gouttières.

— mitoyen : mur séparant deux propriétés.

— orbé : mur sans aucune ouverture sur lequel on simule des baies, des arcs.

— ossaturé : mur comportant une ossature, un revêtement extérieur et un revêtement intérieur.

— pignon : mur perpendiculaire aux voies de desserte, réunissant les extrémités des deux murs de face.

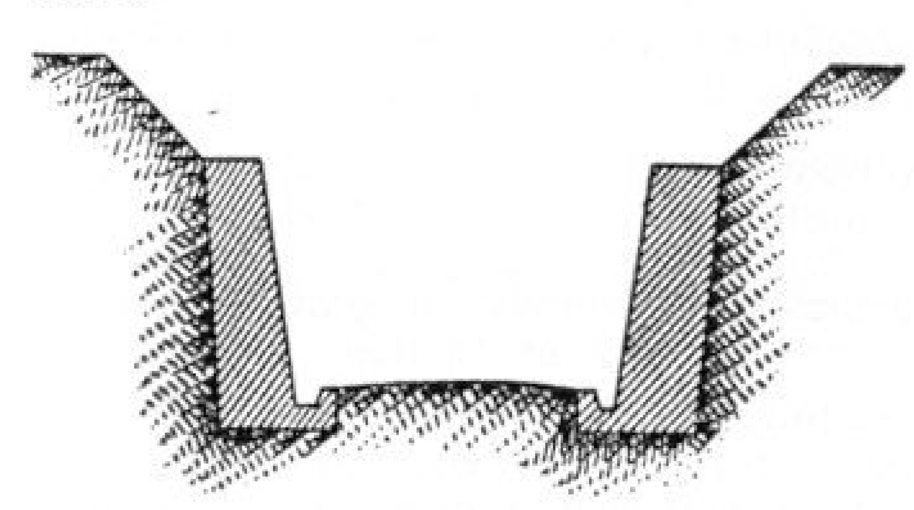
— de refend : voir refend.

— de remplissage : mur qui joue uniquement un rôle de fermeture.

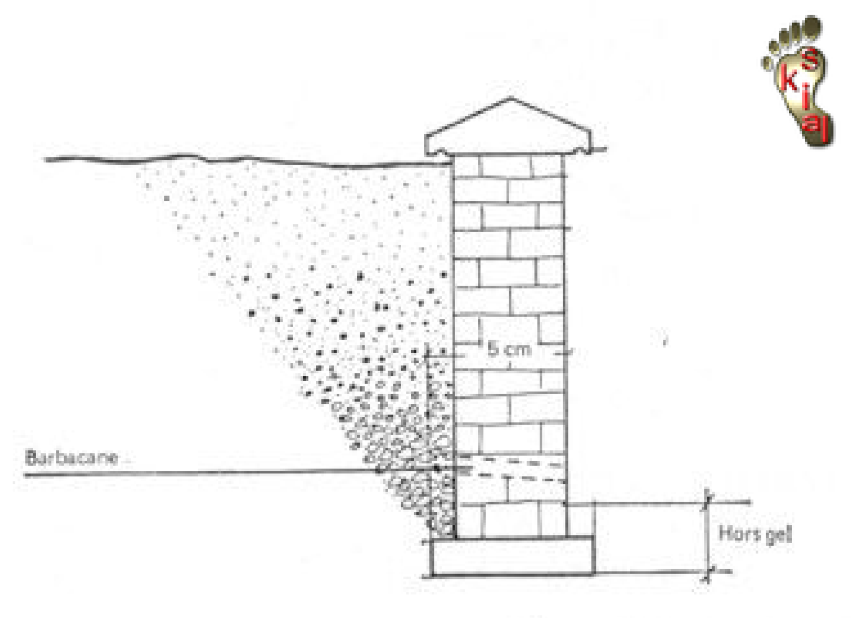
— en retour : mur lié à la culée d'un pont et perpendiculaire à celle-ci.

— rideau : panneau mince et léger que l'on accroche à l'ossature portante pour constituer la paroi qui clôt le bâtiment.

— de soutènement : mur butant des terres.



mur de soutènement



mur de soutènement

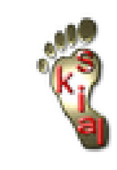
— (gros) : mur portant des charges et spécifiquement prévu pour cela.

museau (de clé), (de panneton) : extrémité du panneton de clé agissant sur la gorge et les barbes du pêne.

musique : synonyme de mouchette (2).

musoir : extrême pointe d'une digue ou d'une jetée - tête d'écluse.

mutule : modillon carré placé dans une corniche.



N

nacarat : rouge clair, intermédiaire entre rouge cerise et rose.

nacelle : élément architectural de profil en demi-ovale.

— de nettoyage : sorte de panier que l'on suspend à des câbles et utilisé par les laveurs de vitres.

naga : bois de menuiserie brun jaunâtre ou rougeâtre, originaire du Cameroun.

naissance : point où débute un élément d'architecture ou de décoration.

— d'un enduit : bande d'enduit entourant des croisées ou autres éléments.

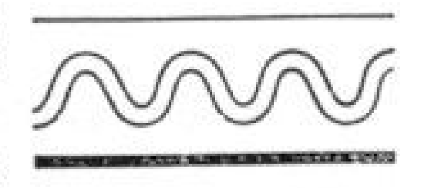
nacelle

— d'une voûte : base de la voûte; endroit où commence la cambrure.

Napoléon : marbre du Pas-de-Calais. (Napoléon rosé, Napoléon gris, Napoléon Cardine).

nappe phréatique : présence d'eau constante dans un terrain.

nébule : ornement en forme de feston à fond arrondi.



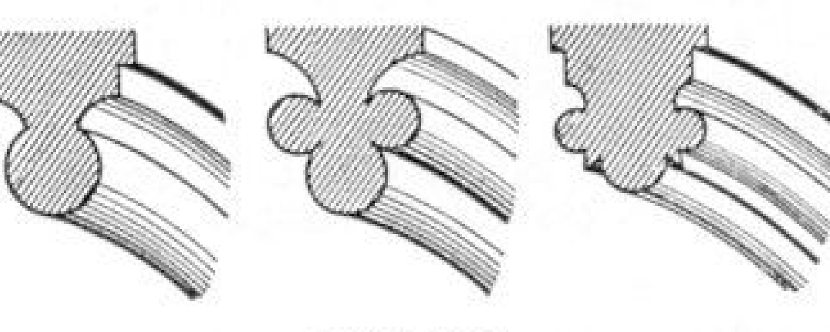
nébule

nef : espace compris entre deux rangées de piliers ou colonnes soutenant les voûtes d'une église.

neige (blanc de) (désignation commerciale) : blanc de zinc particulièrement pur.

néoprène : caoutchouc synthétique.

nervure : moulure ou élément long et saillant; en particulier, petites poutrelles apparentes à la sous-face d'un plancher en béton armé ou d'une voûte en pierre ou béton. — Entaille dans un matériau permettant d'assembler un autre matériau, en particulier, entaille dans une huisserie ou un poteau en bois, pour y faire pénétrer une cloison en briques ou en carreaux de plâtre, ou entaille dans une pente, sous une couverture métallique pour effectuer une soudure au droit des deux joints.



nervures

nervure (fausse) : voir fausse nervure.

neutre : ne présentant aucun potentiel par rapport à la terre.

nez : petit bec ayant la forme d'un nez, soudé sur un tuyau de descente pour faire reposer celui-ci sur son collier de soutien.

nez

— de marche : partie saillante de la marche généralement arrondie ou moulurée.

niangon : bois de menuiserie brun rosé ou brun rouge originaire d'Afrique.

nez de marche

nickelage : dépôt électrolytique de nickel.

nid : défaut de la masse du béton dû à une ségrégation locale.

nife : partie supérieure d'un banc d'ardoise.

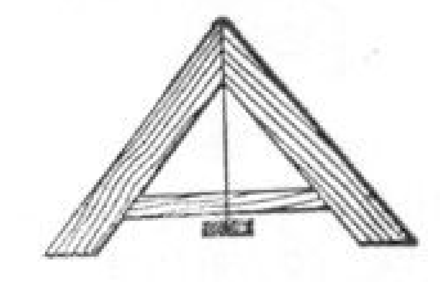
Nil (vert) : vert clair.

niové : bois de menuiserie originaire d'Afrique équatoriale.

niveau

nipple : mot anglais désignant des rondelles de connexion formant joint entre les sections d'une chaudière ou de radiateurs.

niveau : instrument pour mener une ligne horizontale, pour vérifier si un plan est horizontal, et pour déterminer les différences de hauteur. — Ensemble



niveau

niveau

des locaux situés sur un même plan horizontal.

nivelage automatique : dispositif permettant, par une diminution de la vitesse, d'obtenir un arrêt plus précis de la cabine d'un ascenseur au niveau du palier.

nivelette : mire de paveur permettant de vérifier le nivellement.

nivelette

niveleuse : engin de terrassement automoteur muni d'une lame orientable servant à profiler la surface du sol.

nivellement : action d'égaliser un sol pour le rendre plan.

nœud : (en dehors du sens classique) parties saillantes entre lesquelles passe l'axe de la charnière, dite fiche à nœuds.

— à embase : soudure circulaire sur une emboîture battue en plomb.

— d'empattement : soudure réunissant deux tuyaux de plomb dont l'un est perpendiculaire à l'autre.

— d'empattement biais : soudure réunissant deux tuyaux de plomb dont l'un joint l'autre en biais.

— flamand : soudure formant joint dans une emboîture battue à l'extrémité d'un tuyau de plomb formant bout femelle.

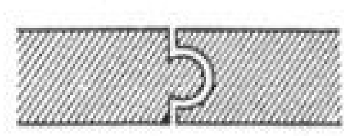
— de soudure de jonction : soudure réunissant bout à bout deux tuyaux de plomb.

— de tamponnage : soudure bouchant une extrémité de tuyau de plomb.

noir (adj.) : (en dehors du sens classique) qui n'a pas été poli ou blanchi à la lime. — (subst.) : rainure peu importante dans un profil de moulure.

— antique : marbre très noir.

noix : gorge en demi-cercle, dans le battant d'une croisée ou d'un châssis recevant la languette.





noix

noquet

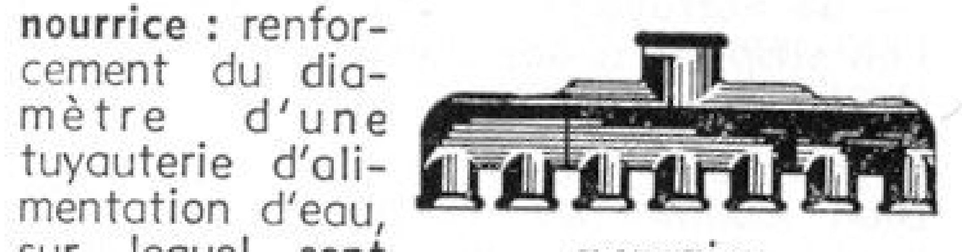
noquet : bande métallique placée dans les angles rentrants de couverture en tuile ou en ardoise.

noria : chaîne à godets servant à l'élévation de l'eau des puits.

noue: angle rentrant de deux versants de couverture (1). — Synonyme de noquet (2). — Tuile creuse spéciale de noue (3). — Pièce de bois recevant les empanons (4).

noulet : canal fait avec des noues ou noquets. — Ferme inclinée placée à la rencontre d'un comble à deux égouts, avec la pente d'un comble plus grand.

nourrice : renforcement du diamètre d'une tuyauterie d'alimentation d'eau, sur lequel sont groupées des prises partielles d'alimentation des divers services ainsi que leurs robinets d'arrêt et de vidage, afin de centraliser en un point la manœuvre des robinets d'arrêt et de départ.



nourrice

nourrir : appliquer du vernis, de la peinture, de la colle, etc., en quantité suffisante pour bien remplir les pores d'un support, ou des couches précédentes appliquées sur ce support.

noyau de bois : pièce de bois qui reçoit dans ses mortaises, le mors des marches d'un escalier en bois et dans laquelle sont assemblés les limons, appuis et rampes.

— central : surface dans laquelle doit passer la résultante des forces appliquées à une section pour que celle-ci reste entièrement comprimée.

— à corde : noyau d'escalier taillé d'une grosse moulure en forme de corde, servant de main courante.

— d'escalier : partie centrale d'un escalier à vis, sur laquelle portent les marches.

— à jour : noyau d'escalier à rampe courbe évidée.

— roulé : angle roulé en bordure d'une feuille métallique sur une rive d'un ouvrage de couverture.

— suspendu : noyau d'escalier coupé au-dessous des paliers et rampes de chaque étage.

— vide : synonyme de noyau à jour.

nu (subs.) : surface unie de parement, généralement utilisée comme repère pour mesurer les saillies ou retraits.

O

obèche : bois de menuiserie légère, originaire de la côte occidentale d'Afrique.

ocratation : procédé de traitement du béton par du tétrafluorure de silicium, augmentant la résistance chimique des bétons aux acides et aux différentes huiles végétales et minérales.

ocraté (béton) : béton ayant été traité au tétrafluorure de silicium.

octer : boucher de très petits trous, en particulier, à la fleur de plâtre.

oculus : petite ouverture ou fenêtre de forme circulaire.

œdomètre : appareil utilisé en mécanique des sols pour mesurer le tassement d'un échantillon de terrain sous une charge.

œil : synonyme de oculus. — Ouverture ou trou dans une pièce.

— de bœuf : baie avec une croisée ovale ou ronde.

— de dôme : ouverture ronde ou cintrée de la coupole d'un dôme.

— de pont : ouverture ronde dans une pile d'avant ou d'arrière bec de pont.

— roulé : œil d'une penture dont l'extrémité, au lieu d'être repliée et soudée sur elle-même, n'est que contournée.

œuvre (dans) : voir dans œuvre.

— (hors) : voir hors œuvre.

— (sous) : voir sous œuvre.

ognette : ciseau à maçon à tranchant très étroit.

ohm : unité de résistance électrique (abréviation : Ω).

ohmmètre : appareil qui sert à mesurer, directement ou indirectement, une résistance électrique en ohms.

oiseau : appareil pour transporter le mortier à dos.

oiseau

okoumé : bois rose saumon originaire du Gabon, utilisé dans la fabrication des contreplaqués.

oléoduc : canalisation de grande longueur, transportant du pétrole.

olon : bois de menuiserie légère d'Afrique Equatoriale.

ombre (ligne d') : ligne séparant une partie éclairée d'une partie à l'ombre.

— portée : ombre projetée par un corps sur un autre.

— (terre d') : pigment brun.

onde : ligne formée d'une succession de courbes analogues à des vagues. — Marque faite sur le bois, par le fer d'un rabot à chaque copeau enlevé.

onde

onglet : coupe d'une pièce à angle plus ou moins aigu (généralement à 45°).

— (boîte à) : appareil servant à faire la coupe d'onglet sans tracer.

onglette : poinçon de ciseleur, triangulaire à l'extrémité.

opacifier : rendre opaque.

opacimètre : appareil servant à mesurer le pouvoir couvrant des peintures.

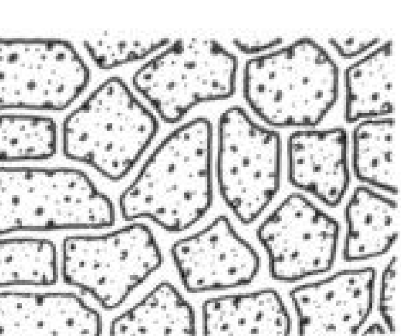
opaline : produit verrier et coloré dans la masse, poli mécaniquement sur une face.

operculation : opération corrective de la pression au moyen d'opercule.

opercule : petit disque perforé qui, placé immédiatement avant les puisages, absorbe un excès de pression et limite le débit.

ophite : variété de porphyre (Pyrénées).

opus incertum : maçonnerie en moellon ou éléments de carreaux, ardoises, etc., à joints de forme irrégulière.



opus incertum

ordre de service : pièce écrite stipulant à un entrepreneur de commencer les travaux.

oreille : saillie ou applique donnant un moyen de fixation ou d'appui.

oreillon : partie encastrée d'un appui de chaque côté dans les trumeaux.

organeau : gros anneau d'acier servant à attacher les câbles.

orgueil : grosse cale de pierre ou de bois servant de point d'appui à un levier.

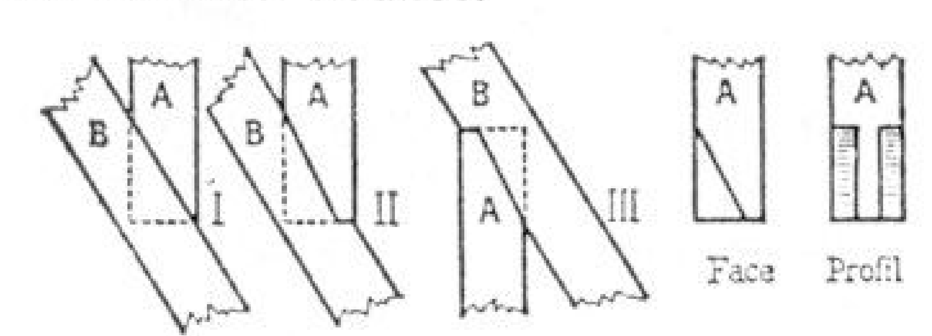
oriel : fenêtre en encorbellement faisant saillie sur un mur de façade : bow-window.

orientation (d'une serrure) : sens dans lequel est placée la plus grande dimension du coffre d'une serrure.

orpin : pigment jaune à base d'arsenic.

ossature : partie d'une porte plane supportant les parois.

oulice : assemblage d'une pièce de bois verticale avec une pièce inclinée, s'écrit aussi houlice.



oulice

oulicé (tenon) : tenon taillé carrément.

ouras (régional) : conduit destiné à évacuer l'air d'un four.

ourlet : rebord de feuille métallique repliée sur toute la longueur.



ourlets

outeau : petite ouverture disposée sur les versants opposés des couvertures en ardoise et qui assure une ventilation constante du comble.

outrepassé (arc) : voir arc (figure).

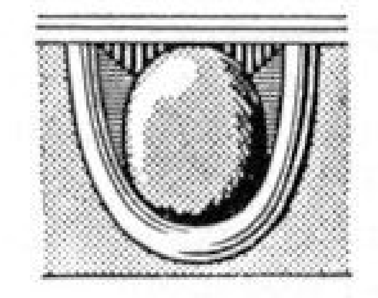
ouverture d'un arc : distance horizontale séparant les naissances d'un arc.

ouvrabilité : degré de plasticité et de facilité de mise en œuvre du béton frais.

ouvrage : partie de construction réalisée par la mise en œuvre de plusieurs éléments effectuée généralement en situ.

ouvrages (gros) : tous ouvrages de gros œuvre, maçonnerie, etc.

— **menus ou légers :** tous ouvrages non essentiels à la structure d'un bâtiment (enduits, cloisons, plafonds, lambris, moulures).


ove

ove : décoration en bas relief en forme de demi-œuf.

ovicule : petit ove

ovoca : bois de menuiserie intérieure, originaire d'Afrique.

ovoïde (voûte) : voûte circulaire en plan et de section verticale axiale semi-elliptique.

ozigo : bois africain de menuiserie

P

pachomètre : appareil à mesurer l'épaisseur des plaques de bords inaccessibles.

padouk : bois corail, originaire d'Afrique Equatoriale.

paillasse : dalle horizontale servant de table.

paillette : patte métallique permettant de fixer une gouttière sur le crochet formant support. — Petite pièce d'acier placée entre un verrou et sa platine pour servir de ressort.

pailleux (métal) : métal comportant des pailles.

palambin : marbre blanc d'Italie (Palombino).

palan : appareil de levage utilisé pour déplacer verticalement une charge sur une course limitée.

palançon : pièce de bois armant un torchis.

palastre ou **palâtre :** fond de coffre d'une serrure.

pale : petite vanne.

palée : rangée de pieux enfoncés côte à côte.

— **de contreventement :** ossature verticale triangulée capable de reprendre des efforts horizontaux (vent).

palette : plateau de chargement conçu pour permettre la manutention par chariot élévateur ou par engin de levage.

palier : plate-forme servant de repos dans un escalier, un perron, les gradins d'une salle de spectacle, etc.

— **circulaire :** palier placé dans la cage d'un escalier à colimaçon.

— **de communication :** palier desservant plusieurs appartements situés au même niveau.

— **de repos :** palier intermédiaire d'un escalier, ne desservant aucun local.

palière (marche) : marche directement au bord d'un palier ou desservant une porte ouvrant sur l'escalier.

palifier : affermir un sol avec des pilotis.

palissandre : bois exotique d'ébénisterie.

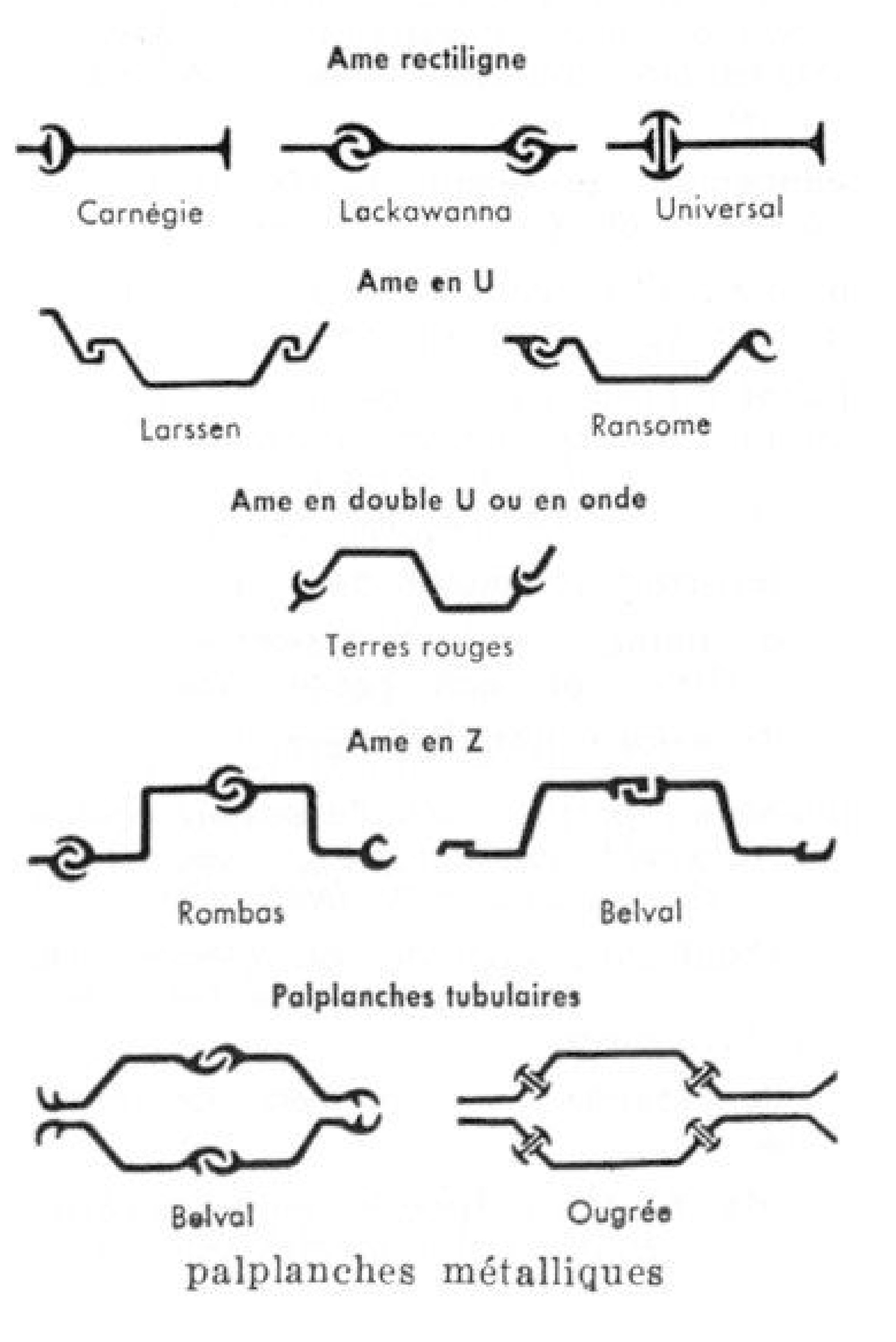
palonnier : outil de manutention permettant d'accrocher une charge à des élingues de direction presque verticale.

palotte : pierre de taille (palotte banc franc, palotte banc royal).

palplanche : tôle métallique longue, profilée, enfoncée à la façon d'un pieu et assemblée avec des palplanches voisines pour faire un barrage de protection contre les eaux.

Rainure

palplanche en béton



palplanches métalliques

pan de bois : ossature en bois remplaçant un mur porteur.

— de comble : un des versants d'un comble.

— coupé : mur de faible largeur reliant deux murs voisins et évitant un angle accusé, à la jonction de ces deux murs. — Partie d'arête abattue.

— de fer : ossature en fer remplaçant un mur porteur.

pan de bois

pan coupé

pan de mur : ensemble d'un mur du sol au sommet.

panache : élément de décoration en forme de plumes dans les chapiteaux, etc. — Feuilles d'ornement découpées dans la platine d'une targette, d'un loqueteau. — Surface triangulaire décorée sous une voûte (dôme, etc.).



pancarpe : ornement représentant une guirlande de fruits ou fleurs.

panier : filtre en forme de panier placé à l'intérieur d'un siphon.

panne : pièce de charpente placée horizontalement sur les arbalétriers et calée par les échantignoles, pour supporter les chevrons ou les plaques de couverture.

— faîtière : synonyme de faîtage.

— à lierne : panne assemblée dans l'arbalétrier et non posée dessus.

— de verre : tuile en verre.

panneau : partie, dans l'ensemble, plane généralement rectangulaire, avec moulures et encadrements éventuels.

— chauffant : appareil ou élément de construction chauffant essentiellement par rayonnement.

— de copeaux : voir panneau de particules.

— de façade : façade légère préfabriquée remplissant les vides que laisse l'ossature, cette dernière restant visible.

— de fibres : matériau constitué de fibres végétales liées par un liant organique.

— à glace : panneau sous plate-bande d'encadrement.

— incorporé : panneau chauffant de sol, plafond ou mur incorporé à la construction.

— de particules : matériau constitué de petits fragments de bois ou d'autres substances ligno-cellulosiques réunis par un liant.

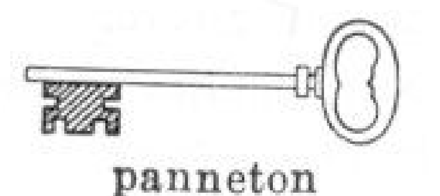
— sandwich : utilisé généralement comme mur et qui comporte une matière isolante prise entre deux plaques de parement.

— à tubes enrobés : panneau chauffant, à tubes parcourus par un fluide chaud, enrobés dans le béton ou un enduit spécial.

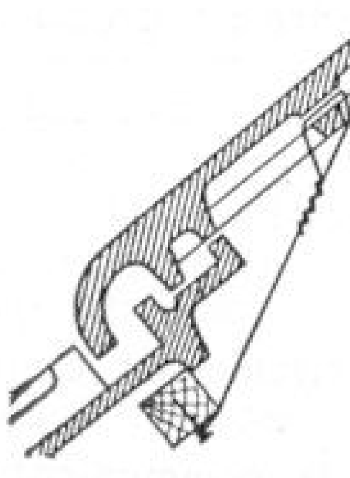
— de verrière : grand compartiment de vitrage.

panneresse : face d'une brique ou d'un élément de construction parallélépipédique ayant la surface intermédiaire entre la surface la plus grande et la plus petite (celle de la boutisse).

panneton : partie plane dentée de la clef entrant dans une serrure. — Partie saillante sur le corps d'une espagnolette, servant à maintenir fermé le châssis.


panneton

pannetonnage : opération consistant à attacher par dessous, les tuiles d'une couverture exposée à de grands vents.


pannetonnage

panse : partie renflée d'un balustre ou d'un ornement cylindrique.

pantomètre : instrument servant à mesurer les angles et les distances.

papier anglais : feuille de papier permettant d'isoler une feuille métallique.

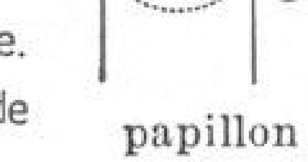
— d'aluminium : papier isolant recouvert sur une ou deux faces d'une mince couche d'aluminium.

papier d'apprêt : voir apprêt.

— kraft : proche du papier d'emballage.

— de tenture : papier peint.

papillon : clef de manœuvre d'un registre tournant autour d'un axe.


papillon

para : rouge synthétique.

parabole : synonyme de fond de foyer ouvert.

parachute : mécanisme installé sur une cabine d'ascenseur pour freiner celle-ci dans sa descente, dans le cas d'une rupture de câble.

parafoudre : limiteur de surtension conçu pour protéger le matériel électrique contre les surtensions atmosphériques.

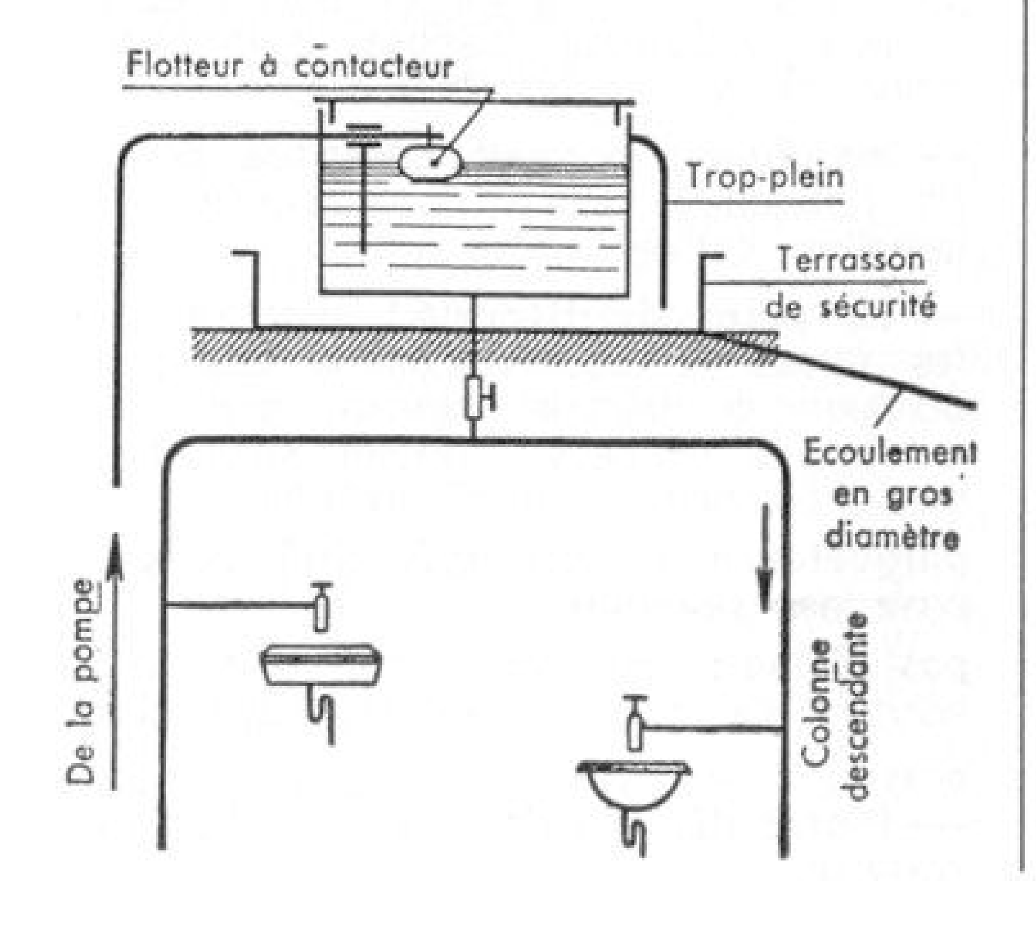
parafouille : profondeur supplémentaire donnée à une fondation de barrage, au droit du parement amont, pour mieux ancrer l'ouvrage et augmenter le cheminement d'eau éventuel sous la fondation.

parage : dernier poli donné aux pièces de menuiserie et de charpente.

parapet : garde-corps.

parapluie : protection provisoire contre la pluie au-dessus d'un bâtiment en cas de travaux d'entretien.

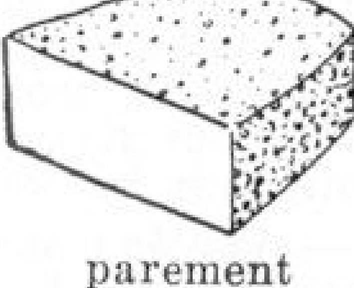
— (distribution en) : système de distribution dans lequel la ceinture principale est reportée à l'étage le plus élevé du bâtiment.



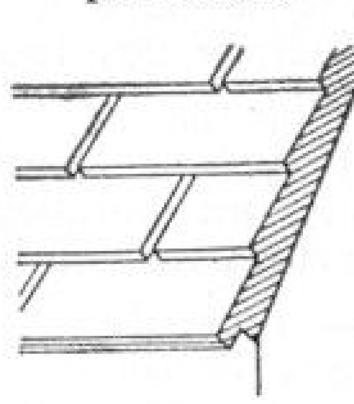
parcellaire (plan) : plan communal donnant toutes les parcelles de terrains, les voies et les constructions.

parclose ou **parclause :** petite baguette rapportée, maintenant une vitre non mastiquée ou simulant un encadrement.

parcloser : rapporter des moulures dans des pilastres.


parement

parement : surface apparente d'un ouvrage. — Face d'une pierre de taille avant d'être ravalée ou polie. — Gros blocs de pierre ou grès bordant un sol pavé. — Garnissage en mortier ou en plâtre analogue à l'embarrure, mais situé sur une rive latérale.


parement

— assisé : appareillage de moellons posés par assises horizontales sur une même hauteur.

— brut : surface de pierre ou de béton laissée telle que après montage ou décoffrage.

— débruti : parement taillé grossièrement pour enlever les aspérités et dégauchir la face vue pour donner un aspect rustique.

— layé : parement de moellons tendres dont la finition s'effectue à la laye.

— piqué : parement présentant des creux allongés obtenus par percussion avec des outils tels que broche, pique, aiguille.

— smillé : parement sillonné de traces courtes et parallèles généralement obliques et réalisé à la smille (petite pique).

— tétué : parement en moellon dur dressé à la pointe et à la masse du tétu.

pare-pluie : feuille ou membrane destinée à s'opposer à la pénétration de la pluie à l'intérieur d'une façade ou d'une toiture.

pare-soleil : dispositif de protection contre le soleil. Syn. brise-soleil.

pare-vapeur : feuille ou membrane destinée à arrêter le déplacement de la vapeur d'eau à travers une paroi.

pare-vent : feuille ou membrane destinée à s'opposer au déplacement de l'air entre l'extérieur et l'intérieur.

paroi : terme désignant les éléments constituant les faces des ouvrages (façades, cloisons, planchers et toitures).

— **berlinoise :** système d'étaiement de fouille de grande profondeur comportant des supports verticaux en fers H ou puits bétonnés.

— **moulée :** parement ou mur en béton moulé dans le sol et permettant d'effectuer des fouilles de grande profondeur.

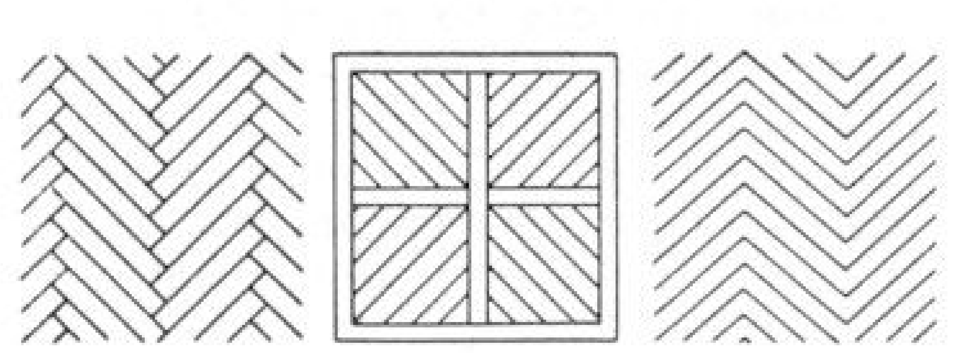
parpaing : pierre naturelle taillée, ou élément parallélépipédique en béton, de l'épaisseur du mur.

— **d'appui :** pierre placée dans l'ébrasure et servant d'appui à une menuiserie de porte ou croisée.

— **d'échiffre :** partie de limon en pierre recevant les marches d'un escalier.

parquet : revêtement de sol en lames ou panneaux de bois.

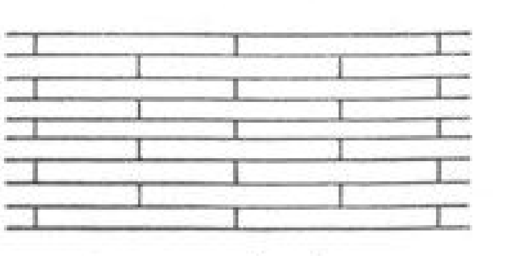




à bâtons rompus — à la française — A

à coupe perdue

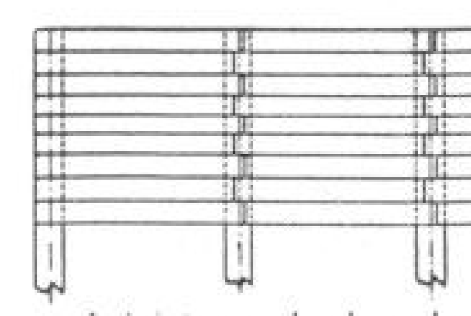
B — C

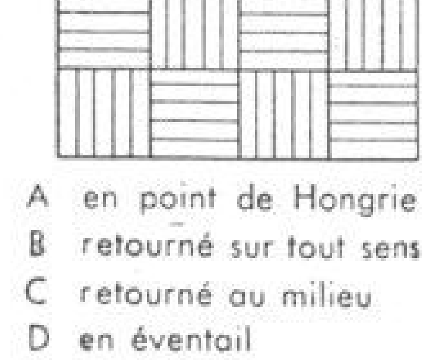


à coupe de pierre

D

E





à joints sur lambourdes

Parquets à l'Anglaise

A en point de Hongrie
B retourné sur tout sens
C retourné au milieu
D en éventail
E mosaïque

— **à l'anglaise:** parquet dont les lames sont toutes disposées parallèlement.

— **à l'anglaise — à coupe de pierre :** parquet à l'anglaise dont les lames sont de même longueur et dont les joints à travers bois sont chevauchés suivant un espace régulier.

— **à l'anglaise — à coupe perdue :** parquet à l'anglaise dont les lames sont de longueurs disparates et les joints répartis irrégulièrement.

— **à l'anglaise — à joints sur lambourde :** parquet à l'anglaise dont les extrémités des lames reposent sur les lambourdes.

parquet à bâtons rompus : parquet dont les lames, de dimensions identiques, sont disposées parallèlement entre elles par travées et s'assemblent, en bout et d'équerre, avec le champ des lames des travées contiguës. (Voir figure).

— **contreplaqué :** synonyme de parquet latté.

— **en éventail :** parquet dont les frises, plus larges d'un bout que de l'autre, imitent la forme d'un éventail.

— **en feuilles :** dit parquet à la française ou parquet Versailles. — Parquet composé de panneaux assemblés dans des bâtis.

— **en fougère :** synonyme de parquet à point de Hongrie.

— **latté :** parquet dont les frises sont des panneaux contreplaqués de grandes dimensions.

— **en marqueterie :** parquet composé d'un ensemble de panneaux constitués par de petits éléments de bois précieux posés en mosaïque, disposés à l'intérieur d'une bordure d'encadrement.

— **mosaïque :** parquet constitué de petit panneaux constitués eux-mêmes de lamelles collées entre elles.

— **en point de Hongrie :** parquet dont les lames, disposées comme celles du parquet à bâtons rompus, ont leurs extrémités coupées d'onglet suivant un angle compris entre 45 et 60°.

parqueteur : ouvrier spécialisé dans la pose des parquets.

pas d'âne : escalier ayant une faible hauteur de marche avec un large giron.

passe : synonyme de passe-partout — Pierre débitée dans le sens du lit de carrière.

passe-chevron : crochet à pointe, fixé directement sur un chevron dans le cas où on ne peut placer de liteau.

passe navigable : élément de cours d'eau navigable entre deux étendues ou cours d'eau plus importants.

passe-partout : clé permettant d'ouvrir de nombreuses serrures. — Grande scie à bois sans cadre.

passivation : état que prennent certaines surfaces métalliques sous l'effet d'un traitement chimique ou électrolytique et qui est caractérisé par une amélioration de la résistance à la corrosion. Traitement complémentaire des surfaces des métaux.

Pâte de verre : revêtement décoratif constitué de petites plaques dont l'aspect tient à la fois de la céramique et du verre.

patin : cale (synonyme de semelle) : — Pièce en bois sur laquelle repose le limon d'un escalier.

patio : syn. de atrium.

patte d'agrafe : petite pièce métallique façonnée pour relier plusieurs feuilles métalliques de couverture.

patte d'agrafe

— **à chambranle :** clou aplati du côté de la pointe pour fixer au mur un chambranle.

— **d'éléphant :** base élargie d'un poteau en béton armé ou d'un puits.

— **d'oie :** outil de dressage des enduits en plâtre, dans les endroits difficiles à atteindre. Assemblage de charpente qui présente en plan une forme triangulaire.

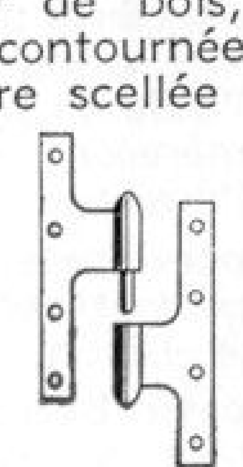
Clouée

Soudée

pattes

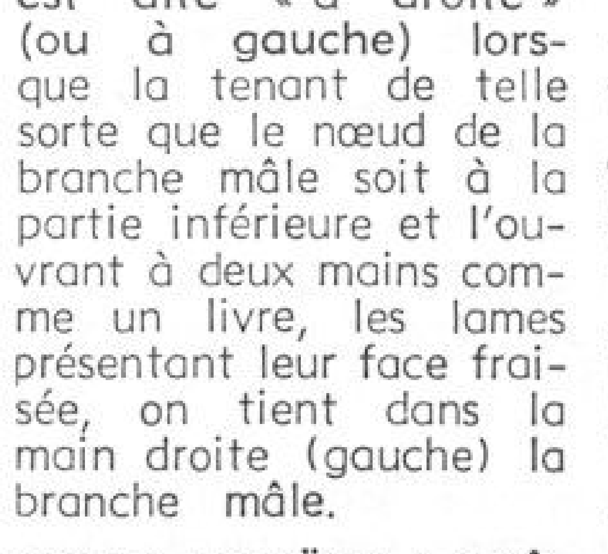
— **à scellement :** pièce métallique plate à une extrémité pour fixer une pièce de bois, métallique et pointue ou contournée à l'autre extrémité pour être scellée

— **à tasseau :** bande métallique fixant sur le voligeage les tasseaux destinés à recevoir les couvre-joints.



paumelle à droite

paumelle : ferrure pivotant sur gond, permettant l'ouverture d'une porte, d'une croisée, d'un châssis. — Synonyme de pomelle. Une paumelle est dite « à droite » (ou à gauche) lorsque la tenant de telle sorte que le nœud de la branche mâle soit à la partie inférieure et l'ouvrant à deux mains comme un livre, les lames présentant leur face fraisée, on tient dans la main droite (gauche) la branche mâle.



pavage mosaïque

pavage mosaïque : revêtement de chaussée constitué par des pavés de petites dimensions, presque cubiques, posés à la main en évitant les rangs rectilignes.



pavé de verre : bloc de verre moulé utilisé pour le béton translucide.

pavillon : panneau en bois ou métallique placé en imposte de croisée pour masquer un store ou une jalousie.

P.A.Z. : plan d'aménagement de zone. C'est le plan d'urbanisme de la Z.A.C.

peau de crapaud : défaut apparaissant à la surface des peintures lorsqu'on applique deux couches de peinture l'une sur l'autre, avant séchage complet de la couche sous-jacente. Synonyme de crocodilage, peau de crocodile.

— **d'orange :** défectuosité des surfaces peintes se présentant sous la forme d'un moutonnement caractéristique, susceptible d'affecter leur facteur de réflexion.

pédicule : petit pilier.

pédiluve : bac pour le lavage des pieds. — Bac recueillant les eaux sous une douche.

pegmatite : granit contenant très peu de mica.

peignage : action de peigner.

peigner : imiter les veines du bois. — Strier le parement d'un enduit.

pendage : angle fait avec l'horizontale d'une couche de terrain.

peinturage : action de peindre (ou de peinturer), et le résultat de cette action.

peinture bitumineuse : peinture à liant bitumineux.

— **à la colle :** peinture dont le liant, en dissolution dans l'eau, est constitué par une colle.

peinture dispersion : peinture constituée par des dispersions de pigments au sein d'un vernis dispersion.

— émail : peinture donnant des feuils particulièrement durs, résistants, lisses et brillants.

— émulsion : peinture dont le liant est constitué par une émulsion (mélange intime de deux liquides non miscibles).

— à l'huile : peinture dont le liant est exclusivement composé par une ou plusieurs huiles grasses.

— intumescente : peinture de protection au feu des structures.

— laque : peinture à très haute finesse de broyage, susceptible de produire des feuils durs et lisses, donnant en outre une impression de profondeur.

— au latex : peinture-émulsion dont le liant a été formulé à partir d'un latex artificiel.

— métallisée : peinture caractérisée par l'adjonction, en faible proportion, de pigments métalliques.

peinturer : appliquer sur des subjectiles des peintures ou des vernis à des fins de protection ou de décoration.

pelage : altération d'une surface peinte caractérisée par des décollements partiels ou totaux d'une ou de plusieurs couches.

pelleteuse : engin de travaux publics.

pêne : partie mobile d'une serrure, d'un verrou, d'une targette, dont l'extrémité pénètre dans la gâche.

— à demi-tour : pêne dont le bout est taillé en biseau et fonctionnant sans clé.

— dormant : synonyme de pêne ordinaire (fonctionnant avec une clé).

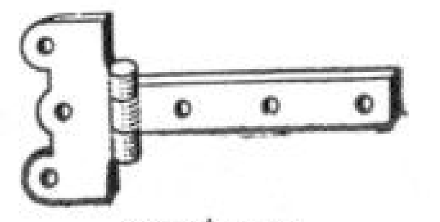
pénétromètre : appareil utilisé en mécanique des sols qui mesure la résistance à l'enfoncement d'un tube actionné par vérins permettant de déterminer en particulier le taux de travail admissible du sol.

penne : solive très importante.

penné (adj.) : ayant la forme des barbes d'une plume.

pentacle : étoile à cinq branches.

penture : bande de métal fixée sur une porte, un volet, et assemblée sur un gond.



penture

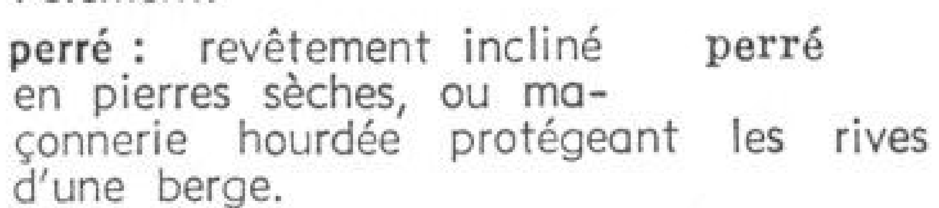
perche : pièce de bois longue, ronde et de faible section. — Dans un échafaudage, les pieds verticaux sont les échasses et les pieds horizontaux, les moises.

perdue (porte) : porte unie, affleurant le nu d'une paroi.

pergola : sorte de tonnelle comportant des poteaux ou colonnes et des poutrelles à claire-voie formant toiture.

perlite : agrégat d'origine volcanique très léger.

perméance à la vapeur : quantité de vapeur d'eau traversant l'unité de surface d'un élément par unité de temps et pour l'unité de différence de pression, de vapeur, entre les ambiances séparées par l'élément.



perré

perré : revêtement incliné en pierres sèches, ou maçonnerie hourdée protégeant les rives d'une berge.

perron : escalier extérieur à un bâtiment donnant accès au rez-de-chaussée plus ou moins surélevé.

perron (chute d'eau) : chute d'eau à étages.

persienne : fermeture de croisée, châssis ou porte opaque, à l'exception éventuelle d'un faible jour obtenu par des lamelles inclinées ou une ouverture réduite (en cœur, losange, etc.) à la partie supé-rieure.

pertuis : trou, ouverture.

pervibration : action de pervibrer.

pervibrer : vibrer le béton dans la masse à l'aide d'appareils de dimensions appropriés à l'ouvrage.

pervibrateur : appareil permettant de pervibrer le béton.

petit bois : petit montant ou petite traverse en bois, dans une croisée, réduisant la surface des vitres.

Poignée
Moteur
Air comprimé
Aiguille

pervibrateur

petit fer : petit montant ou petite traverse métallique dans une croisée, réduisant la surface des vitres.

phosphatation : procédé de protection des fers et aciers contre la corrosion au moyen de phosphates.

photo-élasticimétrie : mesure des déformations internes, sous efforts, de maquettes d'ouvrage réalisées en matière plastique transparente, par examen à la lumière polarisée.

photogrammétrie : procédé d'établissement de plans et de cartes topographiques à partir de photographies terrestres ou aériennes.

pic : pioche servant à obtenir un parement éclaté.

picot : petit pieu.

pièce : espace clos comportant une ou plusieurs ouvertures et constituant un élément de logement.

— d'appui : traverse basse du dormant d'une croisée au-dessus du jet d'eau.

pied : partie verticale supportant une voûte.

pied d'aile : largeur de 0,33 m à ajouter autour de la partie mitoyenne d'un mur, dans un décompte de mitoyenneté.

— de biche : levier à bout fendu servant à arracher les clous.

— de chèvre : forme servant à faire des plis dans les feuilles métalliques.

pied-droit : synonyme de piédroit.

piédestal : support isolé, de statue, vase, etc.

— continu : synonyme de soubassement.

piédouche : petit piédestal, base de balustre, etc.

piédroit : partie verticale d'un mur sous une retombée de voûte. — Partie de jambage d'une porte ou fenêtre, comprenant le chambranle, le tableau, la feuillure, l'embrasure et l'écoinçon (voir jambage).

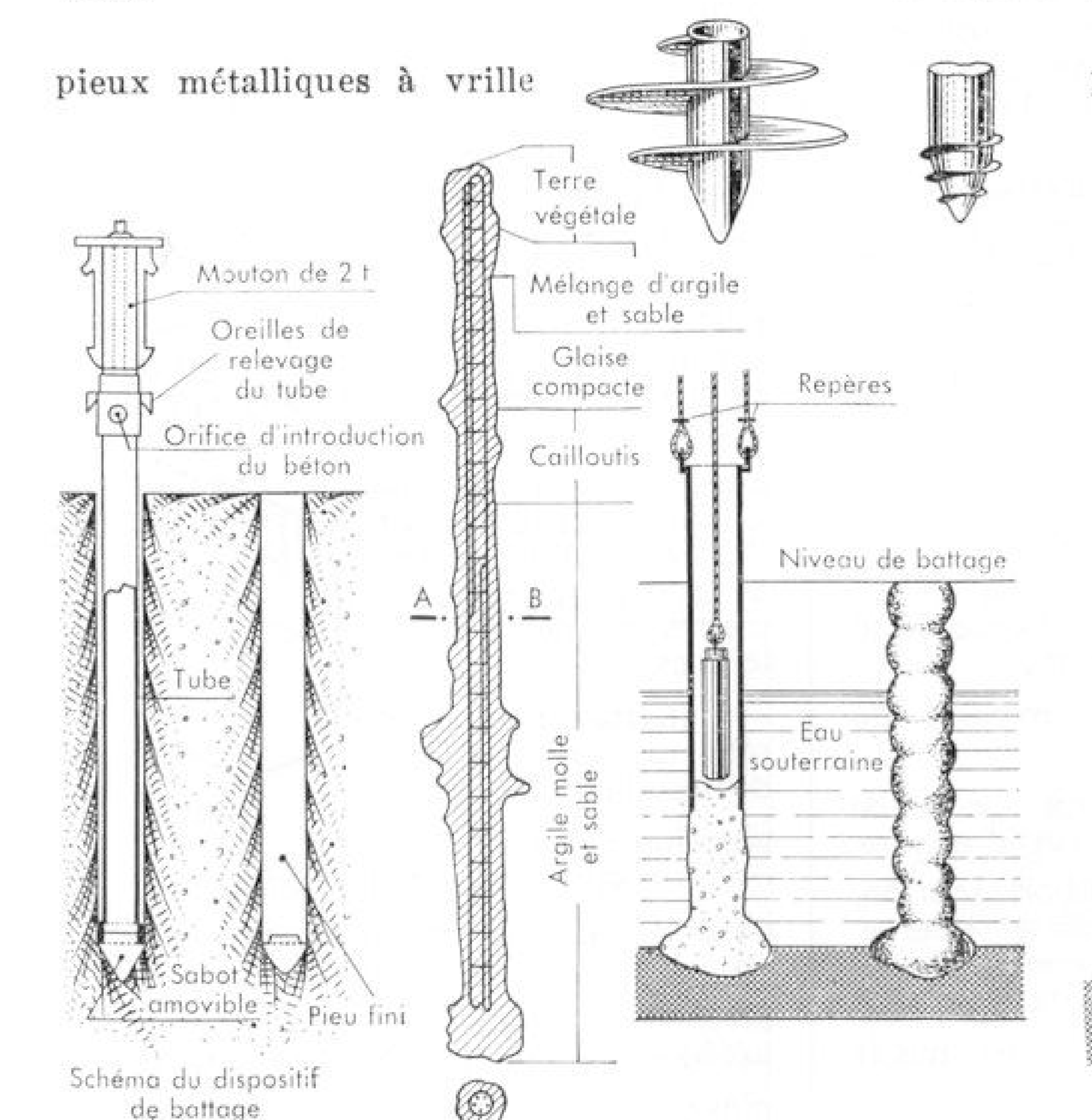
pierre appareillée : pierre taillée sous toutes ses faces, s'opposant au moellon.

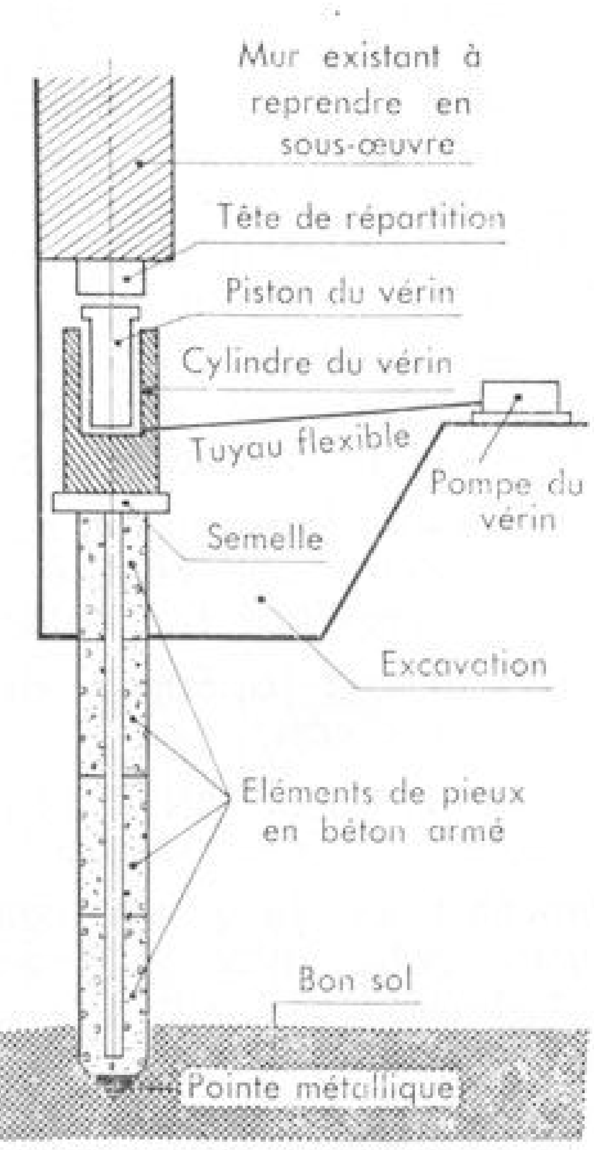
— artificielle : aggloméré en forme de parpaing plein, dont le parement ressemble à la pierre.

— à bâtir : meulière, moellon, granit.

pieux métalliques à vrille

pieux métalliques à vis





pieux

pierre d'évier : pierre taillée et percée d'un trou pour l'écoulement des eaux ménagères.

— **pelliculaire :** plaque de pierre de faible épaisseur.

— **ponce :** synonyme de laitier expansé.

— **reconstituée :** béton dont le liant est en général du ciment blanc et l'agrégat de la pierre concassée, particulièrement choisie pour sa couleur ou sa dureté.

— **sèche :** assemblage de pierres pour constituer un mur, mais sans apport de mortier.

— **de taille :** pierre calcaire utilisée normalement sans enduit extérieur et dont la dureté — d'où l'emploi — varie avec l'origine.

— **tranchée :** pierre taillée en carrière à l'aide de coins enfoncés dans les trous effectués au perforateur.

pierrée : superposition de lits de pierre ou de cailloux placés pêle-mêle dans du mortier ou à sec. — Conduit en pierres sèches pour l'écoulement des eaux.

pieu : support en bois, fer ou béton, préfabriqué ou moulé dans le sol, employé dans les terrains ne présentant pas la résistance voulue pour les charges qu'ils doivent supporter.

— **à vis :** pieu garni à l'extrémité inférieure d'un sabot métallique en forme de vis et mis en place par rotation.

— **flottant :** pieu dont la pointe ne s'appuie pas sur un sol dur et dont l'équilibre est assuré uniquement par frottement latéral.

— **moulé battu :** pieu coulé sur place dans un forage réalisé à l'aide d'un tube métallique enfoncé par battage.

— **moulé foré :** pieu coulé sur place dans un forage réalisé à l'aide d'un outil travaillant par rotation.

piézomètre : appareil de mesure de hauteur d'eau.

pige : longueur prise comme unité de mesure. — Outil donnant cette mesure.

pigeon : petite pièce de bois, carton, métal, etc., placée dans une rainure, sur les onglets, afin de fermer le jour qui se produit par retrait du bois.

pigeonnage : exécution en plâtre moulé entre coffrages, armé ou non.

pigeonner : réaliser un pigeonnage.

pigment : matière colorante pulvérisée utilisée pour la préparation des peintures.

pignon : face latérale de bâtiment n'ayant aucune ouverture importante et dont la partie supérieure épouse la forme du comble à une ou plusieurs pentes.

pilastre : colonne plate ou légèrement bombée, engagée dans un mur et peu saillante.

pile : massif de grosse maçonnerie. — Support d'arche de pont.

pilier : colonne sans ornement (1). — Pièce de petite section solidaire du palâtre, pouvant servir d'axe, de butée (2).

— **butant :** support de voûte ayant essentiellement la forme d'un mur et non d'un pilier proprement dit (extension de sens déconseillée).

— **percé :** pilier (2) sur lequel le foncet est fixé par vis.

pilonnage : mise en œuvre du béton par chocs périodiques en surface. Synonyme de damage.

pilot : gros pieu à pointe protégée, utilisé pour l'exécution des pilotis.

pilote (conducteur) : ligne auxiliaire destinée aux mesures, aux commandes, aux protections, à la télécommunication, etc.

pilotis : assemblage de pilots réunis par des moises, supportant une construction en terrain humide ou mouvant ou au-dessus de l'eau.

pince : levier à une extrémité plate et l'autre pointue, servant à la manipulation des pierres ou des charges lourdes.

— **rabattue :** bord rabattu sur une rive de feuille métallique.

pince

pincelier : récipient utilisé pour nettoyer les pinceaux.

pinceur : ouvrier manœuvrant les pierres, en particulier à la pince.

piochement : abattage d'une partie excédentaire de pierre, d'enduit, etc.

pique : barreau vertical de grille, terminé en pointe.

piqué (moellon, etc.) : moellon, pierre, etc., taillé à vive arête avec des outils à percussion.

piqué (enduit, vernis) : enduit, vernis présentant des trous plus ou moins fins après dessiccation.

piquer : faire des trous avec un outil adéquat dans un parement, une pierre, ou tailler une pierre à vives arêtes avec un instrument à percussion. — Brancher une canalisation sur une autre. — Marquer sur une pièce la place d'une autre à y fixer, en piquant légèrement les contours de la pièce à fixer.

piquetage : mise en place de piquets pour obtenir un alignement.

piqûre : accident prenant la forme de points sur les surfaces métalliques et ayant pour origine la corrosion.

pirouette : ornement en forme d'olive ou de perle traversée par un axe ou un cordon.

pisé : maçonnerie rudimentaire en terre argileuse séchée.

piser : battre la terre pour la compacter et la rendre apte à faire du pisé.

piseur : ouvrier construisant en pisé.

pistolet : (en dehors du sens classique) appareil projetant de la peinture, de l'enduit, du sable pour nettoyer, etc.

piston : pièce métallique permettant de fixer les barreaux de rampe sur le limon.

pistonneuse : poinçon d'acier à pointes multiples utilisé pour percer le zinc destiné à être fixé avec des clous à pistons.

piston-neuse

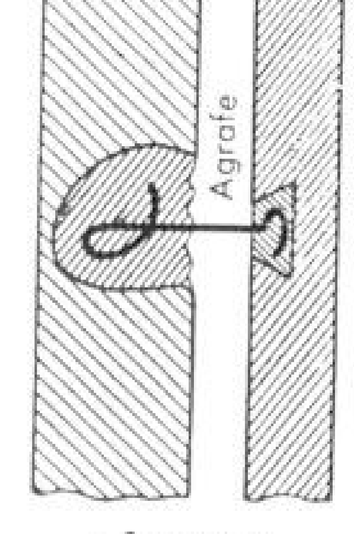
pitchpin : bois exotique à fond jaune et à fortes veines rougeâtres

pivotante (fenêtre) : fenêtre à un ou plusieurs châssis accolés, ouvrant par rotation autour d'un axe vertical quelconque.

placage : ouvrage fait de feuilles de bois très minces collées sur un support. — Réalisation de cet ouvrage.

— **en pierre** (voir croquis).

placoplâtre (marque commerciale) : plâtre coulé entre deux feuilles de carton spécial.



placage en pierre

plafond flottant : plafond indépendant de l'ossature du plancher, diminuant fortement la transmission des bruits de choc et aériens.

— **suspendu :** plafond formé d'éléments fixés par des crochets.

plain-pied (de) : de même niveau que le sol. — (Par extension, de même niveau).

plan d'épannelage : document graphique définissant l'enveloppe des volumes susceptibles d'être construits.

— **de masse :** document graphique qui permet l'identification du site, donne la position des bâtiments et installations et indique les volumes construits.

planage : action de planer.

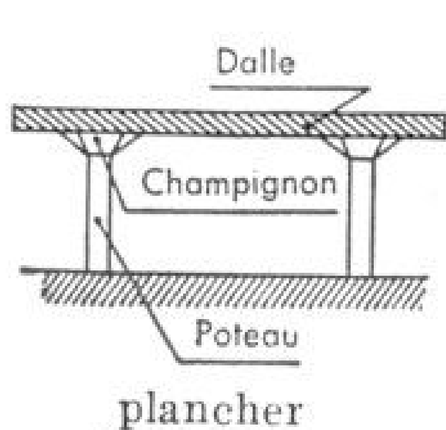
planche : plaque à l'intérieur d'une serrure, parallèle au palâtre, et servant de guide d'appui et, éventuellement, de sûreté supplémentaire.

planchéiage : revêtement de sol en planches.

planchéier : recouvrir un sol de planchéiage.

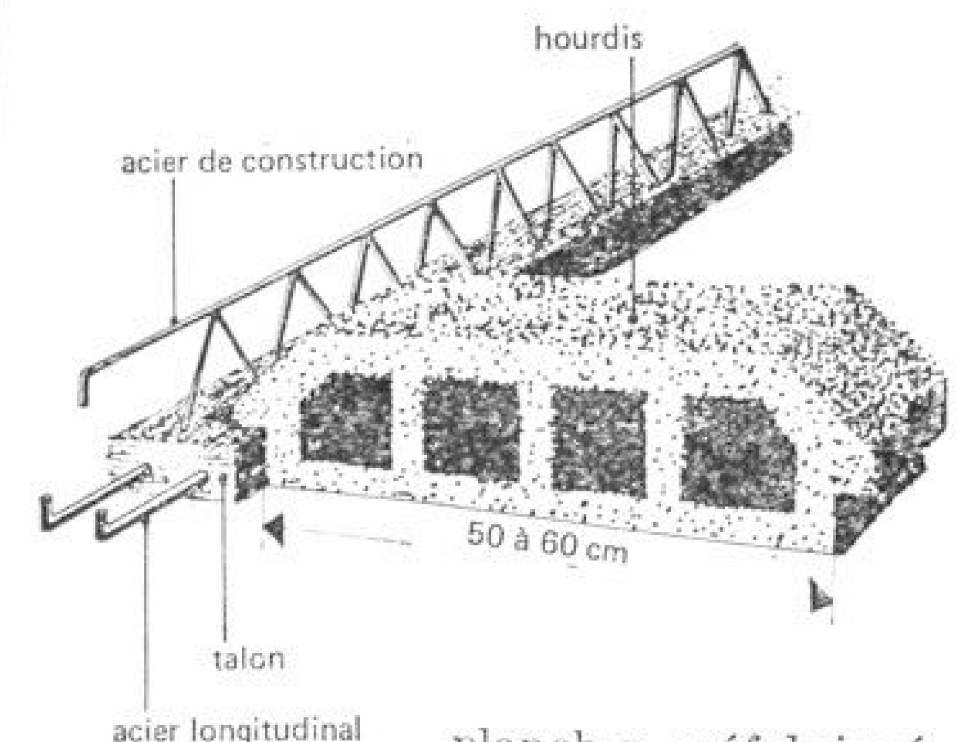
plancher dalle : plancher en béton constitué par une dalle pleine.

— **champignon :** plancher constitué par des dalles continues, sans nervures, armées dans les deux sens et supportées par des piliers formant, en plan, un réseau.



plancher champignon

— **avec habillage :** plancher saillant dont le nez est recouvert d'un composant indépendant des panneaux de façade.



plancher préfabriqué

plancher préfabriqué (voir croquis).

— **saillant :** plancher dont le nez est apparent devant les façades insérées.

plane : outil tranchant de menuisier à deux poignées.

planelle : parpaing de faible épaisseur.

plane

planer : rendre plan. — Travailler à la plane.

planning à barres : ordonnancement de tâches sur un graphique utilisant des barres pour représenter la durée des travaux.

— **pert :** ordonnancement de tâches utilisant la théorie des graphes.

plaque d'âtre : plaque en fonte sous un foyer.

— **d'appui :** plaque en métal ou caoutchouc synthétique qui sert de repos aux poutres.

— **de fond :** plaque en fonte au fond d'un foyer. (Synonyme de parabole.)

— **de propreté :** plaque entourant une poignée de porte et plus facile à nettoyer que le revêtement de la porte proprement dit.

— **de soupirail :** plaque fermant l'ouverture d'un soupirail.

plaquette : élément mince en terre cuite destiné à rester apparent.

plastication : projection de matière plastique fondue à l'aide d'un pistolet.

plastifiant : produit qui, ajouté à un matériau tel que béton ou matière plastique, leur donne de la plasticité.

plastification : opération ayant pour but d'amener une matière macromoléculaire sous une forme plastique par un travail mécanique à froid.

plastifier : introduire un plastifiant.

plateau : petite forge portative pour chauffer le fer à souder. — Pièce de bois massive, avant son débit en planches ou éléments de plus faible section. — Fourneau à charbon de bois servant à fondre la soudure dans une cuiller.

— **absorbant :** système d'épuration des effluents, à la sortie d'une fosse septique, et qui comporte un bac étanche peu profond planté d'arbustes avides d'eau.

— **d'échafaudage :** plancher de travail.

— **tellurien :** syn. de plateau absorbant.

plate-bande : élément de moulure plat n'offrant que peu ou pas de saillie. — Plaque métallique reliant deux pièces.

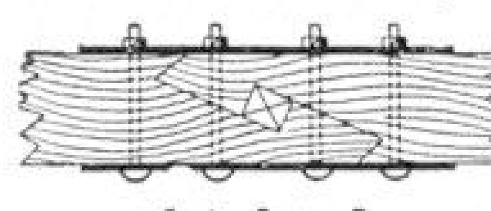
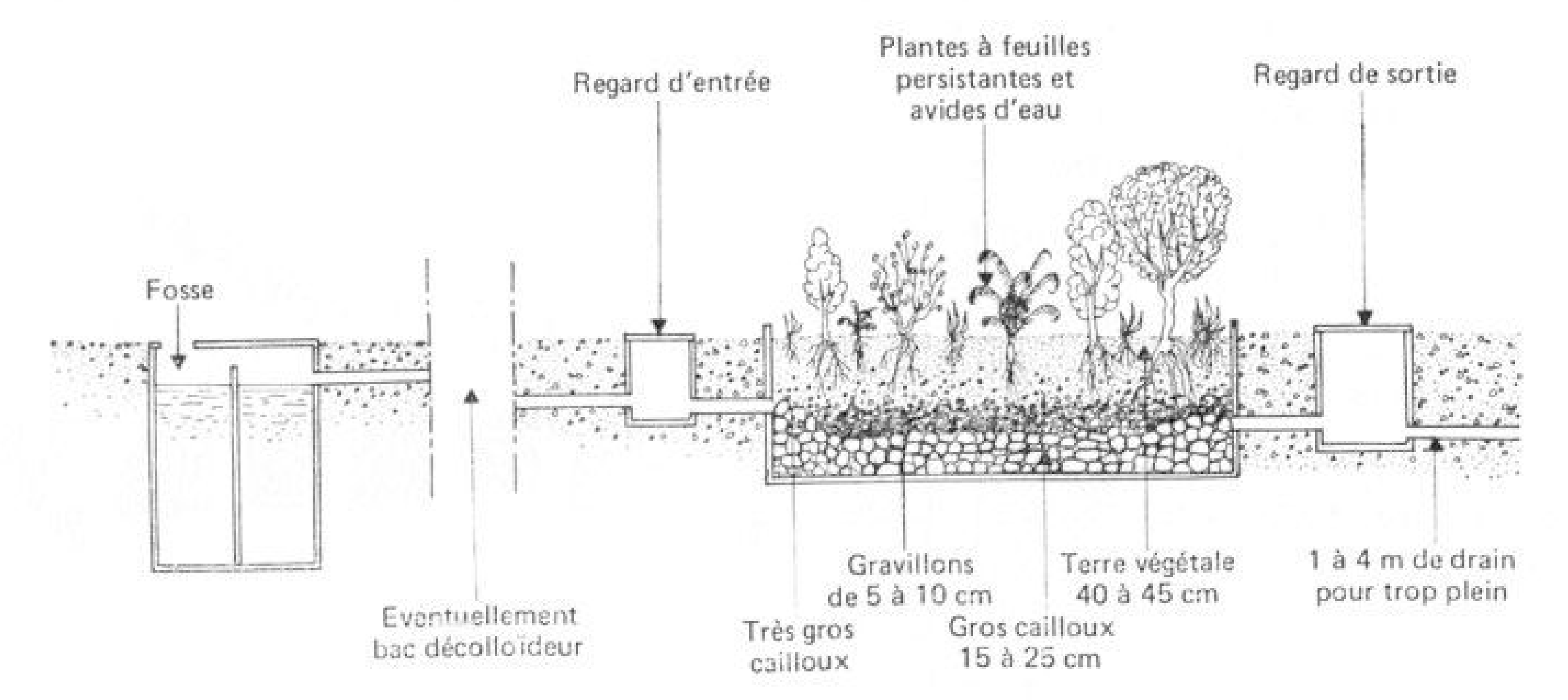


plate-bande

— **de baie :** linteau constitué d'une seule pièce ou de claveaux.

— **de parquet :** planche longue et étroite encadrant un parquet.

— **de pavé :** dalle de pierre servant d'encadrement à un panneau de pavage.



plateau absorbant

plate-forme : couverture d'un bâtiment à toiture-terrasse. — Plancher et dépôt reposant sur le sol. — Assemblage horizontal de charpente placé sur des pilotis et destiné à recevoir la maçonnerie. — Semelle reposant sur les murs et recevant les abouts de chevrons d'une charpente en bois. — Surface occupée par la chaussée, les accotements, les trottoirs et les pistes.

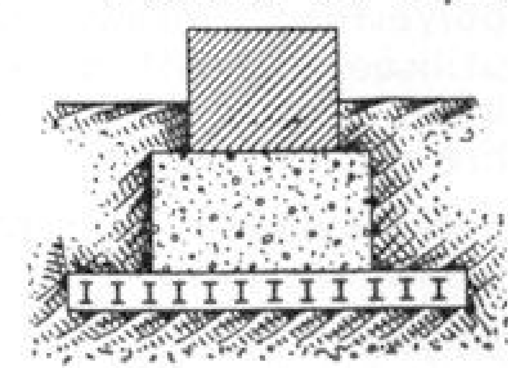


plate-forme

— **hollandaise :** procédé de fondation par grillage ou par fascinage, utilisé lorsqu'on a à faire reposer une construction sur une couche très profonde de terrain compressible ou affouillable.

platelage : sol sommaire en planches.

platine : plaque métallique; par exemple : plaque formant semelle sous un poteau, plaque percée d'un trou dans une serrure, etc.

plâtre d'albâtre : plâtre provenant de la cuisson de l'albâtre.

— **aluné :** plâtre contenant une très petite proportion d'alun, servant à préparer le stuc.

— **anhydre :** plâtre résultant de la forte calcination du gypse.

— **boraté :** plâtre additionné d'une très petite proportion de borax, servant à faire du stuc.

— **à carreaux :** plâtre grossier destiné aux travaux courants.

— **coupé :** surface apparente de l'enduit, dressée et coupée à la berthelet.

— **à enduit :** plâtre ordinaire servant pour le travail courant de garnissage des murs et des plafonds.

— **cru :** gypse simplement moulu qu'on incorpore, parfois, au plâtre cuit.

— **cuit :** plâtre préparé par calcination du gypse vers 190°, qui peut donner des mortiers faisant prise.

— **cuit à mort :** plâtre ne pouvant plus former, avec l'eau, de mortier durcissable.

— **éventé :** plâtre ayant subi longtemps l'action de l'air.

— **gras :** plâtre ordinaire, bien cuit.

plâtre hollandais : mélange utilisé en Afrique, fait d'un sol stable, de sable et d'un peu de chaux ou de ciment.

— **hydraulique :** expression employée parfois pour désigner les plâtres résultant de la calcination du gypse à haute température.

— **lissé :** finition du parement exécuté à la grande truelle.

— **mort :** plâtre exécuté avec un excès d'eau et utilisé en finition des irrégularités du parement.

— **mouchette :** voir mouchette.

— **ordinaire :** plâtre non tamisé servant à garnir, hourdir ou poser des enduits grossiers.

— **à la pelle :** plâtre tamisé très finement.

— **à plancher :** plâtre provenant de gypse calciné à haute température et utilisé pour le garnissage des aires.

— **de Paris :** néologisme — matériau à base de sulfate calcique.

— **rouge :** plâtre coloré à l'oxyde de fer pour la pose des tomettes.

— **au sas :** plâtre très bien tamisé pour enduits et moulures soignés.

— **à stuc :** plâtre fin de choix.

— **surcuit :** plâtre provenant de la calcination du gypse.

— **au tamis de soie :** voir plâtre au sas.

— **T.H.D. :** plâtre à très haute dureté.

plâtre de vermiculite : béton dont le liant est du plâtre et l'agrégat de la vermiculite.

— **(fleur de) :** voir fleur de plâtre.

plein-cintre : demi-cercle parfait.

pleine masse : se dit d'une fouille de volume important.

plexiglas : matière plastique, dure et transparente, constituée par du méthacrylate de méthyle. Résine synthétique incolore transparente et flexible employée comme verre de sécurité.

pli : chacune des couches de bois d'un contreplaqué.

plinthe : revêtement placé verticalement le long et au pied des murs et cloisons.

plissement : plis dans la peinture avant dessiccation.

plombage : voile grisâtre se produisant sur certains vernis.



plombaginage : passage à la mine de plomb.
plot : pièce métallique à laquelle est connectée une portion de circuit, pour permettre une prise de courant.
plumée : piochement d'enduit sur une faible épaisseur.
pocher : (en dehors du sens classique), donner à une peinture ou un revêtement une surface grenue imitant le grain de pierre.
pochon : brosse ronde à manche très court servant à peindre au pochoir.
poil : cassure ou fissure dans la pierre.
poinçon : pièce de charpente placée verticalement dans l'axe d'une ferme (voir ce mot).
poinçonneuse : outil servant à perforer des pièces métalliques.
point de rosée : température atteinte par une paroi à l'apparition de la condensation.
pointe de cœur : îlot de canalisation du trafic, généralement triangulaire.

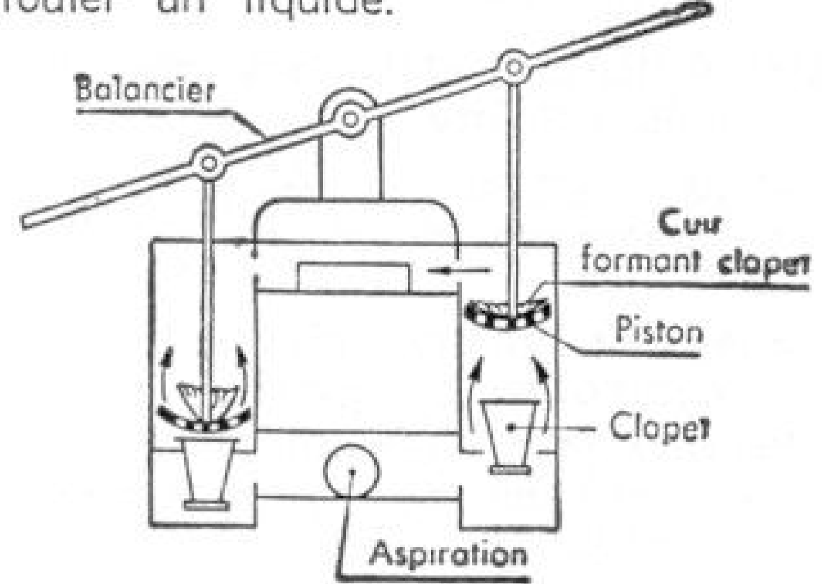


— à damas : petite pointe noire à tête ronde utilisée pour fixer les tentures.
— de diamant : motif décoratif en forme de pyramide très aplatie.
— filtrante : tube métallique muni à son extrémité d'un filtre en forme de pointe et utilisé par fonçage dans le sol pour exécuter un rabattement de nappe.

pointe de diamant

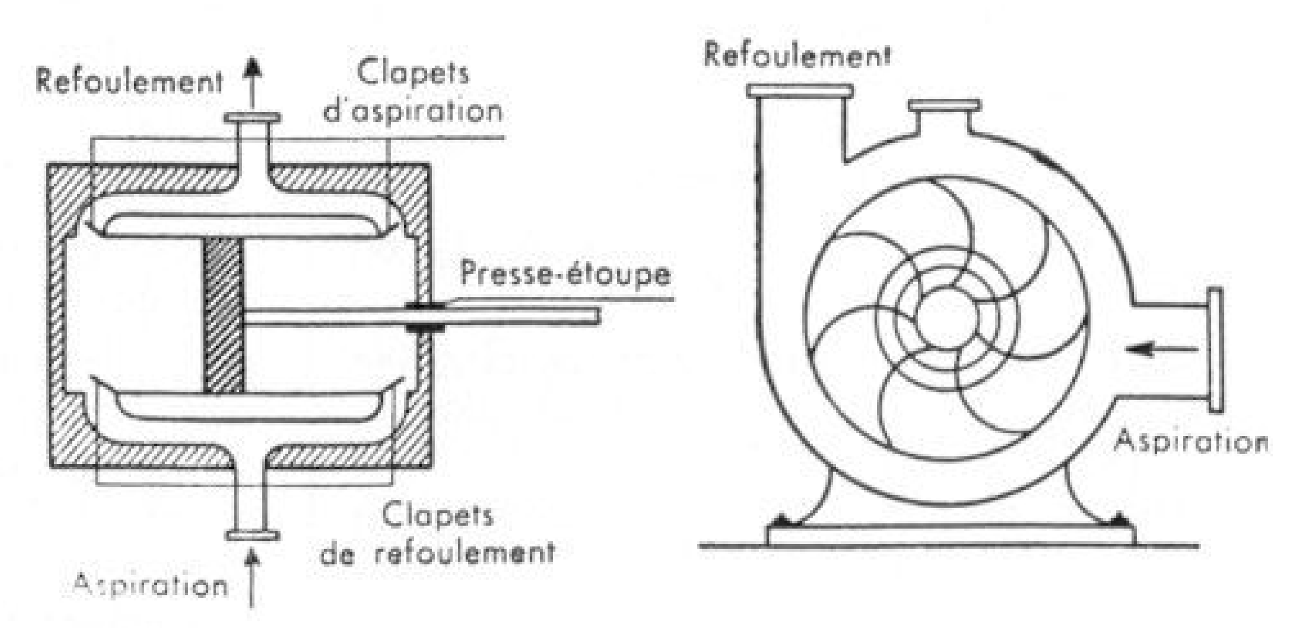
pointerolle : outil comportant une pointe en acier et travaillant en percussion.

polochon : petite quantité de matière prélevée à la main.
polyester : résine thermo-durcissable utilisée souvent sous forme de moulages avec renforcement par de la fibre de verre tissée.
polyéthylène : matériau de polymérisation de l'éthylène.
polymère : corps formé par polymérisation.
polymérisation : addition les unes aux autres de molécules identiques.
polystyrène : matériau thermoplastique obtenu par polymérisation du styrène et utilisé en construction pour ses qualités d'isolant thermique.
— expansé : matériau alvéolé obtenu à partir du polystyrène par adjonction d'un hydrocarbure.
pomelle : plaque métallique perforée, servant de filtre à déchets à l'entrée d'un tuyau.
pompe : machine destinée à élever ou à refouler un liquide.



pompe aspirante

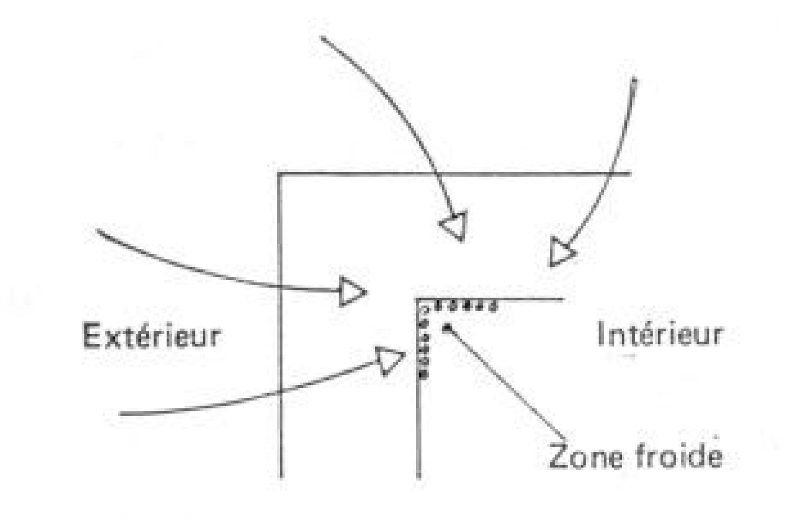
points (soudure par) : procédé de soudure où la jonction entre deux pièces se fait par points de soudure de moins d'un centimètre de diamètre environ.
pointeau : synonyme de pointeur.
pointeur : employé chargé de recenser les ouvriers présents sur un chantier.
poitrail : grosse pièce de bois ou métallique formant linteau pour les baies de grande largeur.
pôle : extrémité d'un circuit de piles ou d'accus.

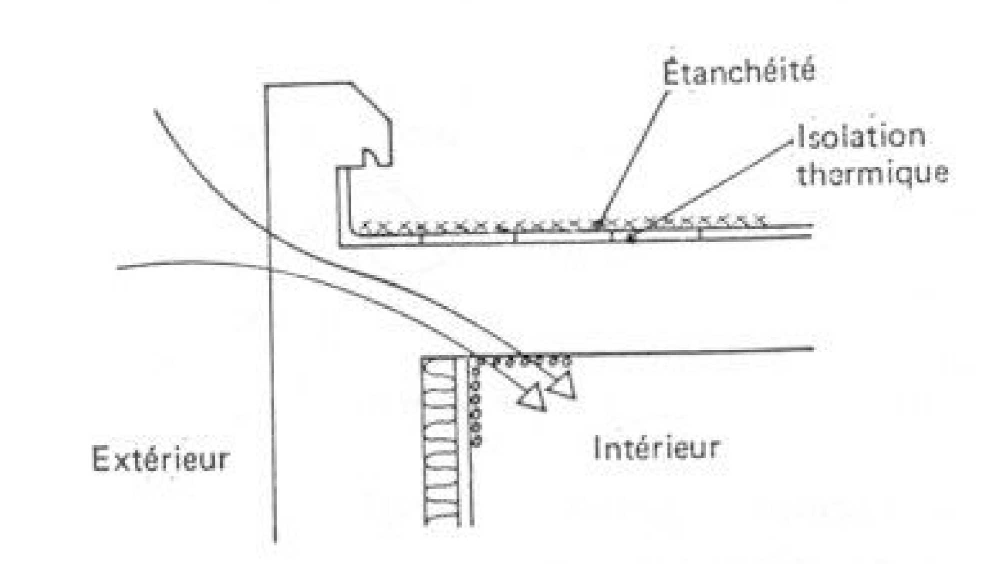


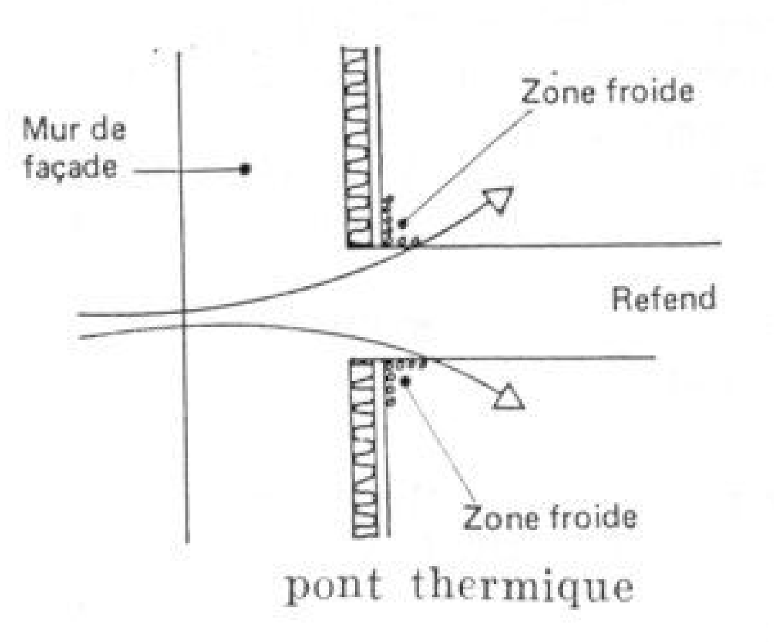
pompes aspirantes et foulantes

a) horizontale *b)* centrifuge

pompe à chaleur : système de récupération de calories fonctionnant à l'inverse d'un réfrigérateur.
— immergée : groupe électro-pompe centrifuge, à axe vertical et moteur étanche, noyé dans l'eau.
— de relevage : pompe destinée à relever les eaux résiduelles permettant leur évacuation par gravité lorsque l'égout se trouve situé trop haut.
ponceau : petit pont voûté.
poncif : dessin piqué sur lequel on passe un sachet plein de poudre teintée pour le décalque.
poncite : matériau constitué de débris de ponce érodés par le vent.
pont à béquille : pont dont les appuis sont constitués par des poteaux inclinés.

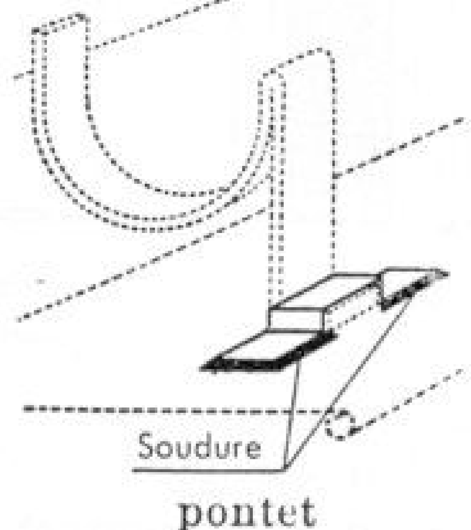






pont thermique

pont biais : pont dont l'axe longitudinal n'est pas perpendiculaire à l'alignement de ses appuis.
— dalle : pont constitué d'une plaque en béton.
— de service : plancher provisoire placé au-dessus d'une tranchée, d'un ouvrage, etc., pour ne pas interrompre la circulation.
— phonique : partie d'une paroi présentant un défaut d'isolation phonique.
— thermique : partie de paroi présentant un défaut d'isolation et provoquant à cet endroit une perte de chaleur anormale.
pontage : mise en place sur un joint ou une fissure, d'un renfort d'étanchéité ou d'un calicot, pour assurer la continuité d'une protection ou d'un revêtement.



pontet



pontet : petite bride en zinc ou en cuivre soudée sur le recouvrement de l'entablement et destinée à maintenir le pied de support d'une gouttière anglaise.
ponton mature : grand chaland utilisé pour la manutention.
porche : emplacement couvert à l'entrée d'un bâtiment. — Passage sous bâtiment accessible aux voitures.
porphyre : roche constituée d'une pâte amorphe ou à grains fins, dans lesquels sont noyés des morceaux de feldspath ou feldspathiques.
porphyrolithe (marque commerciale) : béton magnésien à filler constitué par du sable de porphyre.
porte accordéon : porte se développant et se repliant sur elle-même.
— anti-panique : syn. de porte coup de poing.
— basculante : porte se relevant horizontalement vers le plafond.
— battante : porte doublant une autre porte plus légère et sans serrure.
— à claire-voie : porte dont un panneau au moins est à claire-voie.

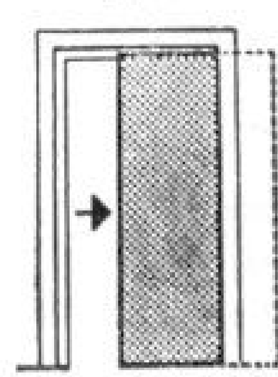
porte cochère : porte de dimensions suffisantes pour permettre le passage des véhicules.

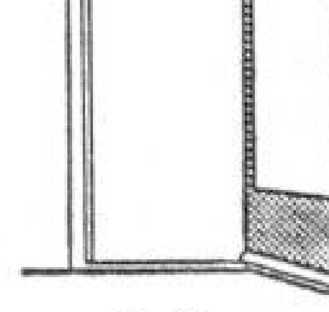
— **à coulisse :** porte glissant parallèlement pour s'ouvrir.

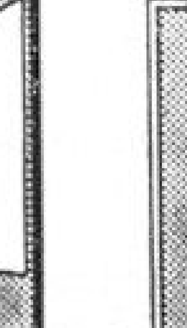
— **coup de poing :** porte dont le système d'ouverture se déclenche sous l'effet d'une poussée.

— **coupe feu :** porte susceptible de résister à l'action directe des flammes un temps déterminé.

— **coupée :** porte coupée à hauteur d'appui.


à Coulisse


Croisée


Plane

portes

— **croisée :** porte vitrée servant de croisée à une pièce habitable.

— **à déplacement latéral :** porte se déplaçant sur galets pour venir se placer latéralement à l'ouverture.

— **dérobée :** porte tout à fait plane qui est, sur une face, au même nu que les enduits de revêtement.

— **à faux :** syn. de console, structure de franchissement (poutre, dalle...) prolongée au-delà de l'appui.

— **de glace :** porte vitrée avec des glaces.

— **guillotine :** porte à effacement vertical.

— **perdue :** porte dissimulée dans un lambris.

— **pivotante :** porte dont le vantail comprend deux parties qui se déplacent chacune d'un côté de la baie, lors de l'ouverture.

— **plane :** porte se composant de deux parois planes plaquées, de chaque côté d'une ossature.

— **portefeuille :** porte basculante, en deux parties articulées.

— **va-et-vient :** porte dont les vantaux peuvent se déplacer de chaque côté de la baie, lors de l'ouverture.

— **vitrée :** porte ayant une ou plusieurs parties vitrées.

— **(fausse) :** porte imitée et non ouvrante.

portée : distance entre deux points d'appui successifs. — Extrémité d'une pièce scellée dans un mur.

portereau : barrage servant à retenir sur une certaine distance les eaux d'un petit cours d'eau pour relever leur niveau.

porteur (mur, etc) : dont le rôle de soutien des parties supérieures a été pris en compte dans les calculs de résistance.

portier électrique : commande électrique d'ouverture de porte.

portillon : petite porte généralement de hauteur limitée à la hauteur d'appui.

portique simple : structure réalisée par encastrement d'une poutre à ses poteaux.

portiques multiples : ensemble constitué par la superposition ou la juxtaposition de plusieurs portiques simples.

portoir : bâti pour le transport des verres.

portor : marbre noir à veines jaunes.

pose-tubes : tracteur équipé d'une flèche latérale, et servant à profiler la surface du sol.

postscenium : partie située derrière la scène d'un théâtre.

postension : application de la précontrainte après durcissement du béton.

postes : ornement en forme d'enroulement.


postes

poteau (poteau de baie) : poteau sur le bord d'une ouverture.

— **cornier :** poteau d'angle.

— **de décharge :** poteau placé dans une charpente ou une ossature pour soulager un élément horizontal ou peu incliné.

— **de remplissage :** poteau intermédiaire servant surtout à raidir et à faciliter le remplissage du pan ou de l'ossature.

potée : poudre qui, mélangée à l'eau, sert à polir.

potelet : petit poteau.

potence : élément portant de charpente ou ossature en forme d'équerre simple ou double.

poterie : élément de conduit en terre cuite.

poudingue : roche constituée par des cailloux roulés, liés par un ciment siliceux ou non.

pouffe : partie de pierre friable et se désagrégeant à l'humidité.

poul : toute roche qui s'égrène ou se réduit en poudre quand on la travaille.

pourriture sèche : altération du bois qui le rend friable et cassant.

poussage : technique de mise en place, par poussage, d'éléments de structure de leur aire de préfabrication à leur emplacement définitif.

poussée : force horizontale sur des éléments verticaux (murs de soutènement, pieds-droits, etc.).

— **des terres :** phénomènes dû à l'instabilité des terres dans le cas d'un terrassement dont les talus sont trop raides ou qui se manifeste sur les parois verticales des murs enterrés ou des murs de soutènement.

pousser des moulures : former des moulures.

poutraison : ensemble des poutres et poutrelles d'un plancher.

poutre : grosse pièce de bois, métal, béton armé horizontale supportant un plancher ou d'autres éléments de poutraison.

— **à âme pleine :** poutre à section transversale pleine.

— **sur appui libre :** poutre unique reposant sur un appui à chacune de ses extrémités.

— **caisson :** poutre à section transversale fermée et évidée.

— **continue :** poutre longue présentant plusieurs appuis intermédiaires.

— **échelle** ou **Vierendel :** poutre composée, sans diagonales, en forme d'échelle.

— **encastrée :** poutre intimement liée à son appui.

— **de rive :** poutre située à la périphérie d'une structure.

— **à treillis :** poutre constituée de barres assemblées et formant une triangulation.

— **voile** ou **poutre cloison :** mur en béton de faible épaisseur formant poutre.

— **warren :** poutre métallique à treillis simple dont la disposition des montants verticaux ont la forme d'un V.

poutrelle : petite poutre.

pouvoir calorifique : quantité de chaleur dégagée au cours de la combustion de matériaux dans certaines conditions expérimentales.

— **colorant :** aptitude d'une substance colorée à communiquer à une peinture (ou à des préparations assimilées) ou à un mélange de substances colorées, une couleur voisine de sa propre couleur.

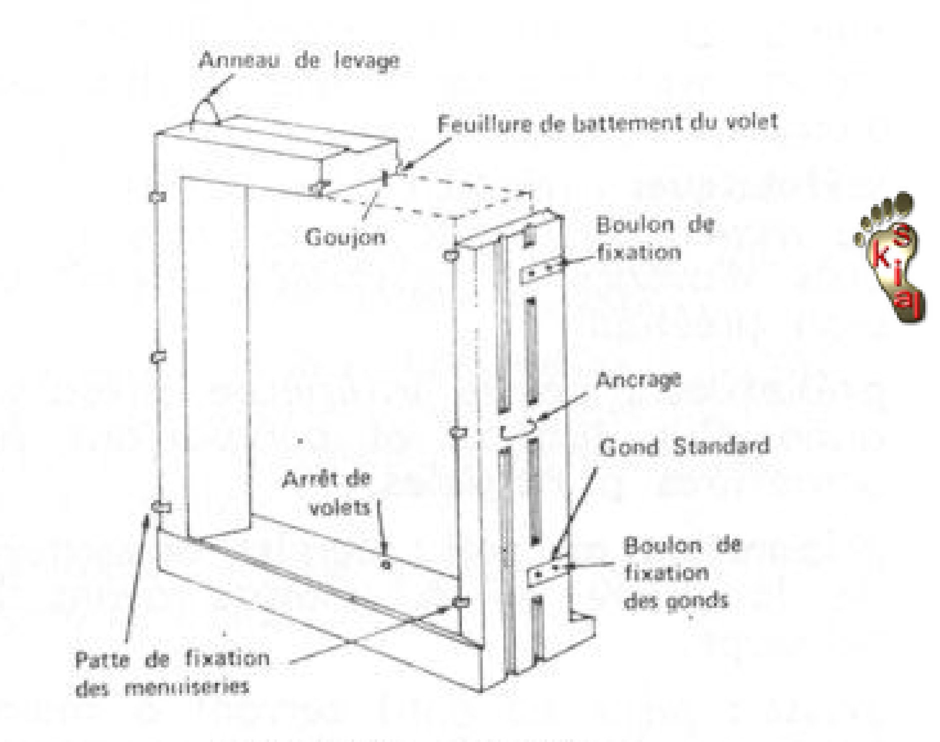
— **couvrant :** aptitude d'une peinture (ou d'une préparation assimilée) à masquer par opacité, après séchage, la couleur propre ou les contrastes de couleur d'un subjectile.

pouzzolane : agrégat d'origine volcanique, assez léger.

pouzzolanique (action) : pouvoir liant de certains agrégats volcaniques de la catégorie des pouzzolanes (toutes les pouzzolanes au sens actuel n'ont pas cette action).

préau : cour intérieur de cloître. — Sens général actuel, partie de cour couverte.

précadre : encadrement d'une ouverture, soit posé à l'intérieur d'un mur sur l'épaisseur d'un habillage comportant généralement l'isolation thermique, soit préfabriqué sur l'épaisseur totale du mur.



précadre en béton

précontrainte (construction) : construction soumise avant application des charges qu'elle aura à supporter ou, s'il s'agit de charges permanentes en même temps que celles-ci, à un système d'ef-

forts permanents créé artificiellement, dans le but de déterminer des contraintes supplémentaires, de préférence de sens opposé à celles dues aux charges et telles que les contraintes résultant de l'ensemble des forces appliquées ne comportent aucun effort que le ou les matériaux utilisés ne puissent supporter.

— **par câble :** système de précontrainte utilisant des câbles dans une gaine et mis en tension après coulage du béton.

— **par fils adhérents :** système de précontrainte utilisant des fils de faible diamètre mis en tension avant coulage du béton.

prédalle : partie inférieure d'une dalle de plancher préfabriquée et qui comporte les aciers principaux.

préfabrication : exécution en série, hors du chantier ou dans un site spécialement prévu au chantier, d'éléments de construction.

— **fermée :** préfabrication dans laquelle tous les éléments sont préfabriqués exclusivement les uns pour les autres.

— **légère :** préfabrication d'éléments légers.

— **lourde :** préfabrication d'éléments lourds (panneaux de mur, de plancher, etc. d'au moins 5 à 12 m2 en général).

— **ouverte :** préfabrication dans laquelle certains éléments standards préfabriqués doivent se combiner avec d'autres éléments construits traditionnellement ou encore avec d'autres éléments standards d'origines diverses.

préfabriquer : réaliser des constructions au moyen d'éléments standardisés fabriqués d'avance et assemblés suivant un plan préétabli.

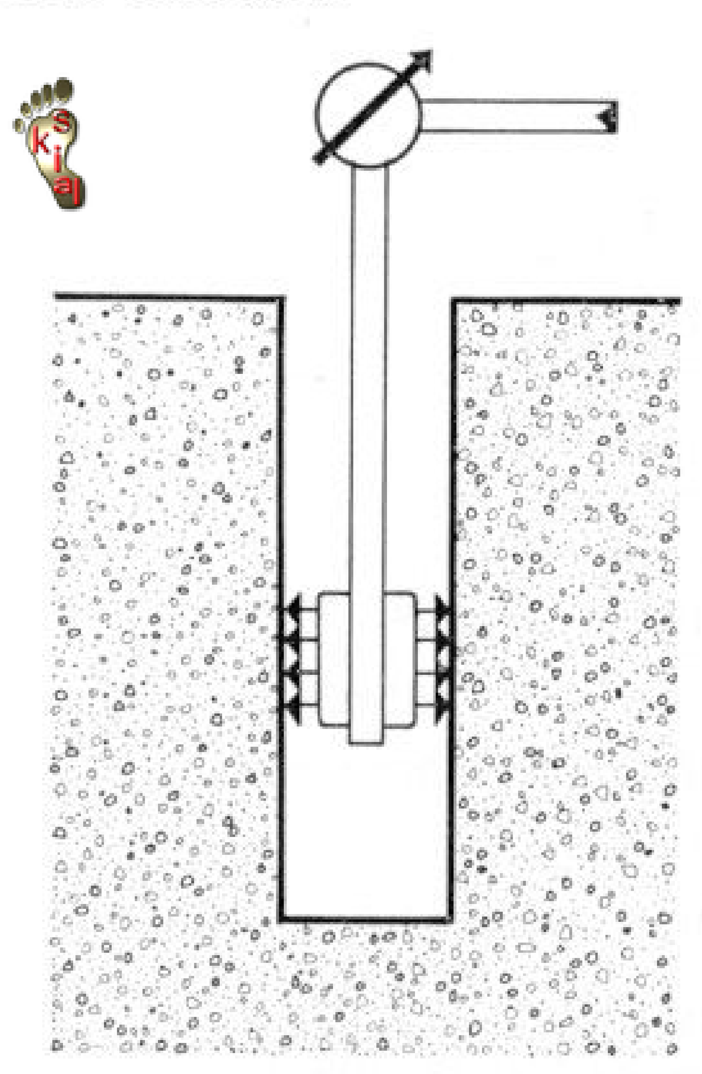
prélinteau : partie inférieure préfabriquée d'un linteau et comportant les armatures principales.

préparation au poli : dernier dressement de la pierre ou du marbre avant le polissage.

presse : pièce ou outil servant à maintenir des pièces de coffrage en place.

— **à agglomérés — presse à briques :** presse servant à mouler sous pression des agglomérés, des briques, etc.

pressiomètre : appareil utilisé en mécanique des sols pour mesurer les déformations du sol en fonction des pressions exercées.



pressiomètre

prétaillage : préparation en carrière, de la pierre calcaire en bloc parfaitement équarri prêt à l'emploi.

prétension : application de la précontrainte avant durcissement du béton.

preu : chef d'équipe chargé de la préparation des couleurs.

primer : appliquer la couche d'impression spéciale. Couche de base permettant l'accrochage sur un support.

prise de terre : plaque métallique ou ensemble de conducteurs de forme appropriée, enterrés, et servant à établir une connexion à la terre.

proctor (essai) : essai permettant de déterminer la teneur optimum en eau d'un sol, en vue de compactage.

produit de cure : produit de traitement des surfaces béton, après coulage, pour éviter une trop grande dessécation par temps chaud.

— **de construction demi-fini :** produit de construction qui doit, pour son adaptation à sa destination, être coupé, façonné ou usiné.

— **de construction fini :** produit de construction prêt à l'emploi (suivant son emploi, un même produit peut être demi-fini ou fini).

projet (avant —) : voir avant-projet.

profil : dans les clés plates, forme caractéristique de la section perpendiculairement à la lame, présentant des èves.

— **fermé :** profil dont certaines faces ne sont pas directement accessibles.

— **(de jonction) :** composant formant le joint de l'unité de façade avec le gros œuvre et assurant son accrochage.

— **en long :** représentation graphique d'une coupe passant sur l'axe longitudinal d'un ouvrage.

— **ouvert :** profil dont chacune des faces est accessible directement.

— **en travers :** représentation graphique d'une coupe passant par l'axe transversal d'un ouvrage.

profilé : fer et autre métal laminé employé en serrurerie ou charpente métallique.

prolongateur : ensemble d'organes destinés à relier deux canalisations mobiles.

proscenium : avant-scène où l'on peut jouer.

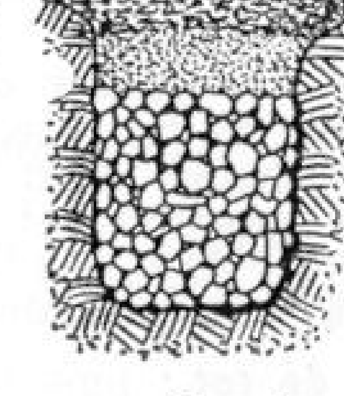
prospect : vue, aspect; terme employé dans les règlements de voirie pour désigner l'espace libre qui s'étend devant une façade.

protégé (appareil) : appareil dans lequel des pièces sous tension sont soustraites au contact involontaire des personnes par une enveloppe.

prussienne (cheminée à la) : poêle de construction ouvert.

puisage : opération d'extraction de l'eau dans un terrain spongieux.

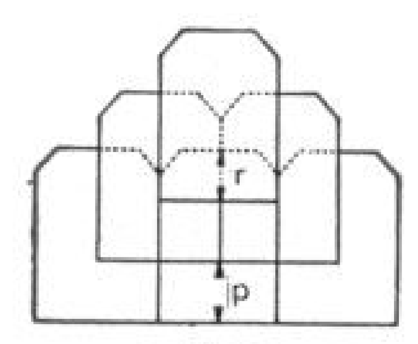
puisard : puits couvert, placé plus ou moins profondément dans le sol et destiné à recevoir des eaux de vidange ou de pluie.



puisard



pureau : partie non recouverte sur un comble, entre deux rangées de tuiles plates ou d'ardoises.

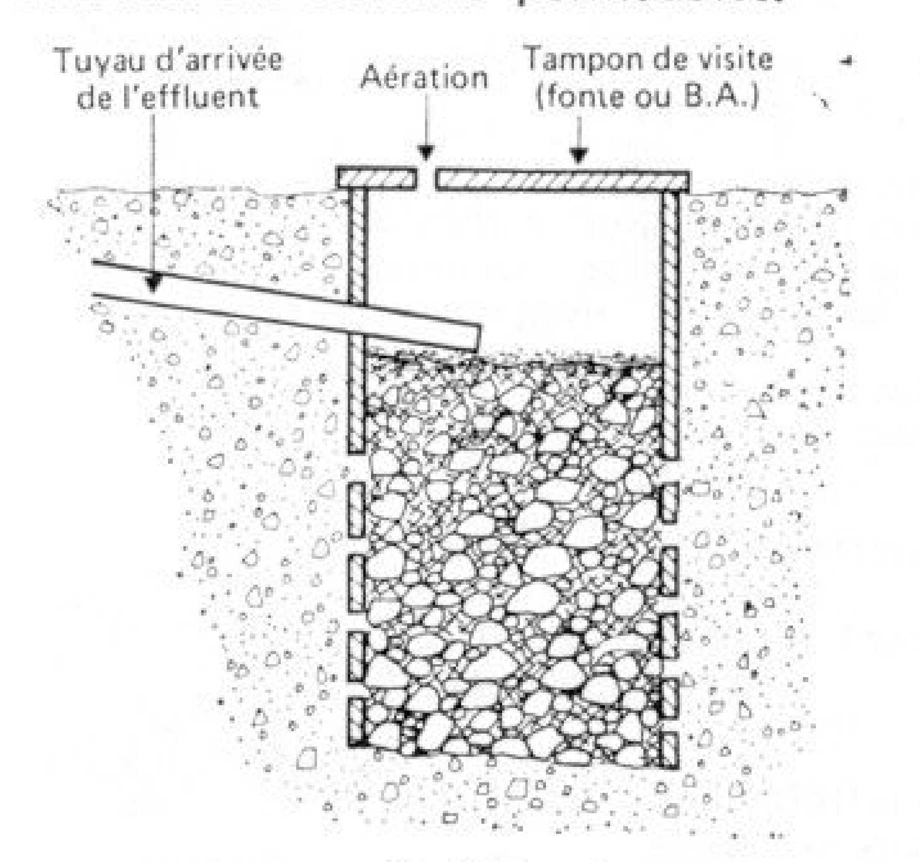


p - Pureau
r - Recouvrement

pureau

purgeur : robinet d'évacuation d'eau de condensation ou d'air parasite dans une canalisation.

puits filtrant : utilisé pour évacuer un liquide épuré dans couches de terrains perméables.



puits filtrant

PVC ou **PCV :** abréviation de polychlorure de vinyle : résine thermoplastique obtenue par polymérisation du chlorure de vinyle monomère.

pyrite : sulfure naturel de cuivre.

pyrok (marque commerciale) : sorte de plâtre de vermiculite, résistant au feu.

pyrométrie : science des mesures de températures relativement élevées.

pyrométriques (pigments) : pigments ayant la propriété de changer de couleur quand la température atteint une certaine valeur.

pyroxène : roche poreuse ou lamellaire verte ou brune.

Q

quarderonner : abattre un angle ou former un profil pour lui donner la forme d'un quart de rond.

quart-de-rond : profil en quart de cercle.

quart
de rond

quartier : quart d'un ensemble. — Partie d'escalier à quartier tournant composée de marches tournantes.

quartz : roche sédimentaire blanche ou jaunâtre, constituée de silice à peu près pure.

quartzite : grès dont la masse est entièrement constituée de minuscules cristaux de quartz.



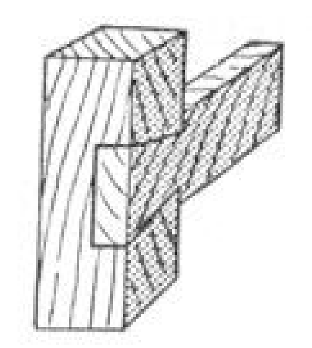
quatrefeuilles : motif à quatre lobes.

quatre
feuilles

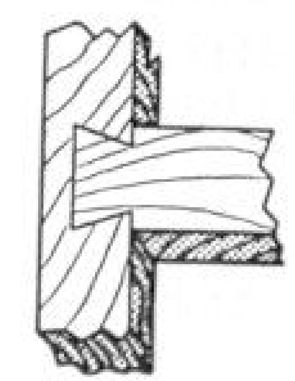
quenouille : pilier à renflement rappelant la forme de la quenouille.

quernure : cassure dans un bloc de schiste ardoisier, provoquée suivant une ligne de moindre résistance perpendiculaire ou plan de fissilité.

queue : partie la plus large d'une marche tournante. — Toute partie en forme de queue. — Hauteur d'un pavé.



queue
d'aronde



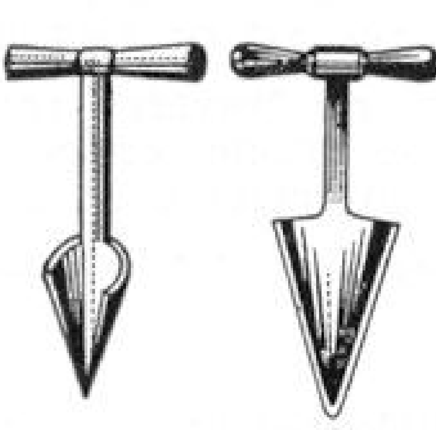
queue
de carpe

queue d'aronde : assemblage avec tenon évasé à son extrémité.

— de carpe : plate-bande de scellement à extrémité en queue.

— de carpe : accessoire d'appareils sanitaires pour effet d'eau.

— de cochon : outil de plombier servant à préparer les feuilles de plomb. — Pièce en acier trempé servant à percer des trous sur plomb, pour brancher des tuyaux en empattement soudé.



queue de cochon — queue de cochon

— d'hironde : agrafe méplate en fer noyée dans un lit de pierre pour maintenir l'écartement de deux joints.

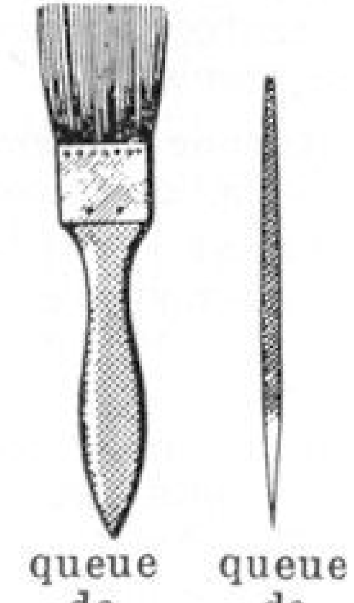
— de moellon : dimension du moellon dans le sens de l'épaisseur du mur.

— de morue : brosse plate de peintre.

— de pêne : partie du pêne située à l'intérieur de la serrure, appelée à faire saillie hors de la têtière.

— de pierre : bout brut ou équarri d'une pierre en boutisse, qui est opposé à la tête ou parement et qui entre dans un mur sans faire parpaing.

— de rat : lime ronde très mince.



queue de morue — queue de rat

— de vache : ferraillage utilisé pour les hourdis en plâtre.

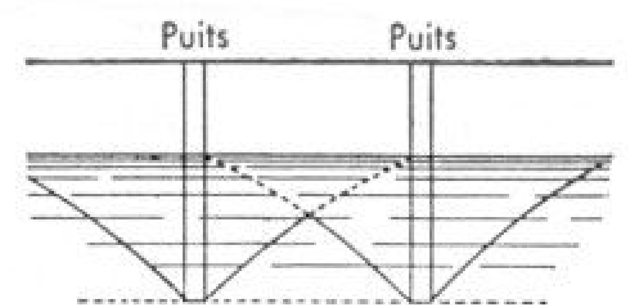
quille : pilier de petite hauteur.

R

rabais : diminution faite par un entrepreneur sur un travail décompté à prix de série, pour tenir compte des circonstances particulières de l'éxécution.

rabat : pan coupé entre l'âtre et le manteau d'une cheminée.

rabattement d'une nappe d'eau : méthode employée pour exécuter des travaux dans des terrains aquifères, consistant à réaliser au pourtour de l'ouvrage une enceinte de puits filtrants.

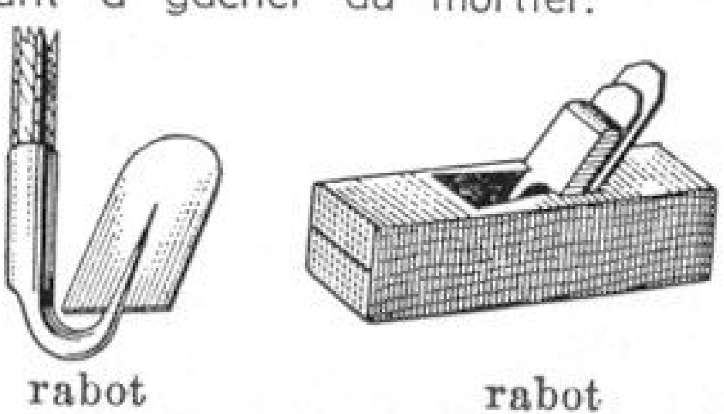


rabattement de nappe

rable : pièce de bois servant à étendre le plomb coulé.

rablette : dans le blindage d'un puits, pièce de bois fixée au cadre supérieur à laquelle est suspendu le cadre inférieur.

rabot : outil coupant servant à travailler un matériau en enlevant des lames ou feuilles (bois, fer, etc.). — Outil servant à gâcher du mortier.

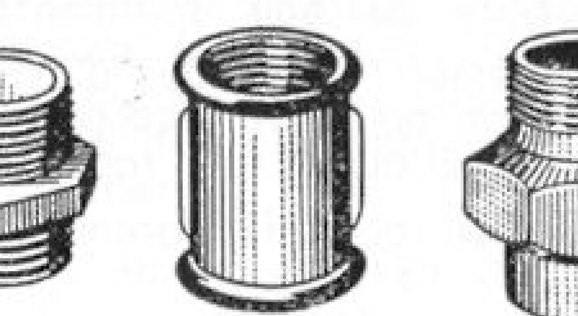


rabot — rabot

— doux : outil de dressement pour marbre.

rabotin : petit guillaume (2) servant à dresser les parements au plâtre. Syn. de chemin de fer.

rabouter : mettre bout à bout.

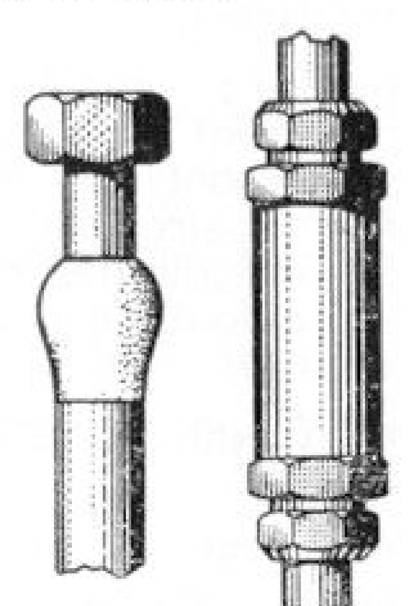




raccords

raccords de tuyauteries : ensemble de 2 ou 3 pièces métalliques, et parfois d'un joint d'étanchéité, permettant de maintenir 2 tuyaux bout à bout.

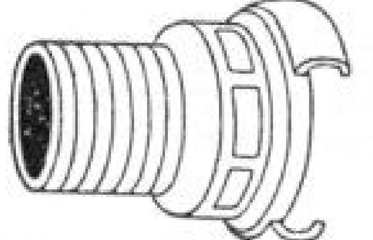
raccords pompiers : raccords spéciaux pour fixation rapide des tuyaux employés par les services de protection.

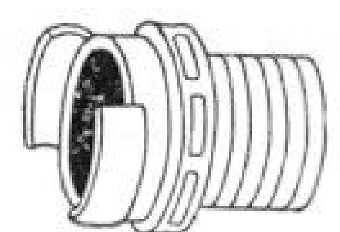


raccords

racher : tracer au compas sur une pièce de bois, la forme suivant laquelle elle doit être coupée.

racheter : corriger ou dissimuler un défaut ou une différence de niveau. — Dans la coupe de pierre, joindre par raccordement deux coupes d'espèce différente.

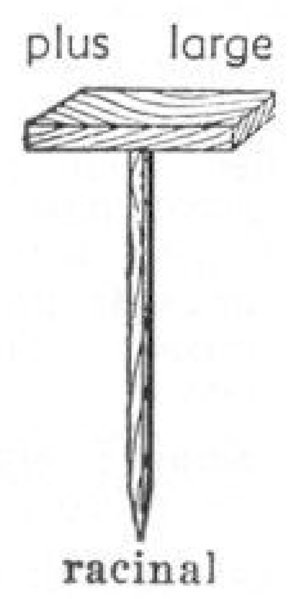




raccord
pompier

racheux (bois) : bois noueux, filandreux, difficile à travailler.

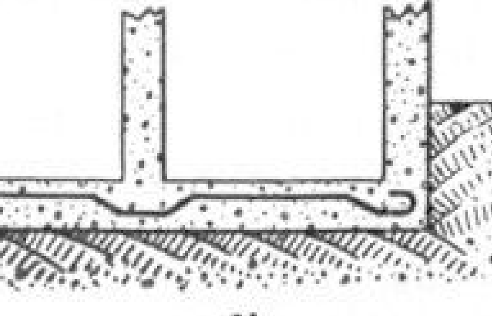
racinal : pièce de bois plus large qu'épaisse posée sur la tête de pieux, pilotis ou parfois de bois pour recevoir une plate-forme (1). — Pilier ou pilotis en bois comportant un racinal (1). — Pièce analogue à un racinal (2), par exemple pièce de bois verticale supportant le devant de la mangeoire dans une écurie.



racinal

racleur (scraper) : appareil à arête coupante utilisé pour le transport des déblais.

radier : sol épais et résistant en maçonnerie, constituant fondation et base sous une fosse, un bâtiment, etc.



radier

radoucir : adoucir à nouveau un parement.

rafraîchir : retailler d'anciens joints ou d'anciens lits de pierre ou une vieille menuiserie. — Ajouter de l'eau dans un mortier devenu trop ferme.

ragréage : synonyme de ragrément.

ragréer : terminer complètement un travail, en supprimant par un artifice quelconque, toutes les irrégularités ou tous les défauts qui peuvent subsister.

raidisseur escargot

ragrément : action de ragréer.

raidisseur : pièce ou appareil servant à raidir une charpente, un coffrage, un câble, un fil de fer, etc.

raidisseur collignon

rail de scellement : profilé creux en forme de U mis en place au coulage du béton et facilitant toute fixation ultérieure.

rainée (planche) : planche comportant une rainure normalement dans l'axe et épaisse du tiers de l'épaisseur totale de la planche.

planche rainée

rainer : faire des rainures.

rainette : instrument en acier dont une extrémité est aplatie et recourbée pour servir à tracer les assemblages de bois et dont l'autre extrémité est plate et comporte plusieurs petites fentes servant à donner de la voie aux scies.

rainure : entaille en long dans une pièce.

rainette

rambarde : syn. de garde-corps.

rampant (adj.) : incliné comme une rampe ou un rampant.

— (subst.) : bord incliné d'un pignon, d'un fronton, etc.

rampe : garde-fou bordant un escalier. — Par extension (non recommandé) synonyme de garde-fou.

— de tirage : terre-plein descendant en pente douce sous l'eau.

ranche : cheville en bois servant d'échelon à un rancher.

rancher : longue pièce de bois traversée de ranches.

rang de doublage : rang d'ardoises posées en recouvrement sur un ouvrage de rive, de faîtage ou d'arêtier.

range de pavés : ensemble de pavés de mêmes dimensions, alignés régulièrement les uns à côté des autres.

rangette : tôle courante à tuyaux de poêle.

râpe : genre de lime très rugueuse et grossière.

rappointis: grosse pointe ou vieux morceau de fer scellé dans la maçonnerie ou piqué dans le bois, servant à maintenir de fortes charges de plâtre ou revêtement en saillie.

râpe

râteau : pièce métallique à dents utilisée comme garniture des serrures communes.

ratissage : action de ratisser.

ratisser : recouvrir d'enduit gras à l'aide d'un large couteau plat.

ravalement : action de ravaler. — Résultat de cette action.

ravaler : enduire de haut en bas une façade ou exécuter de haut en bas le parement soigné d'une façade en pierre de taille.

ravaleur : ouvrier spécialiste de ravalement.

rayère : ouverture étroite dans un mur pour éclairer un escalier, une tour de clocher, etc.

rebord : côté du palâtre généralement entaillé dans l'épaisseur de la porte portant le passage des pênes et leur servant de guidage.

reboucher : appliquer du mastic pour masquer les irrégularités ou défauts d'une paroi.

rebours : fibre de bois tourmentée.

recaler : dresser à l'aide d'une cale dans un joint ou d'un recoupement au ciseau, au guillaume, au rabot, etc.

recaloir : pièce de bois parementée sur une partie de sa longueur et dont l'extrémité est terminée par un demi-cercle.

recéper : couper la tête de pieux à un certain niveau.

réception définitive : vérification des décisions de la réception provisoire en général un an après celle-ci, et acceptation définitive des travaux pour permettre le règlement.

réception provisoire : vérification technique de travaux avant la remise au client, signalant les malfaçons ou non-conformités à rectifier.

recette : essais divers sur éprouvettes pour vérifier les caractéristiques mécaniques exigées.

receveur à douches : bac plat ou aire limitée au sol par une bordure en saillie ou encastrée munie d'un écoulement des eaux.

rechampissage : action de rechampir. — Résultat de cette action.

rechampir : raccorder deux couches de peinture de tons différents, ou une couche de peinture et un papier de tenture, etc.

recherche : exécution par unité au milieu d'une maçonnerie en pierre, en brique ou d'un revêtement en carreaux.

recheviller : remettre en place une cheville.

recolement : action de recoler. — Procès-verbal de cette action.

recoler : vérifier l'observation des règlements d'alignement de saillies, de hauteur, etc.

recoupe : partie de pierre abattue à l'équarrissage.

recoupement : diminution d'épaisseur ou suppression de parties excédentaires (balèvres, etc.).

recouvrement : partie haute de l'ardoise qui ne reçoit jamais d'eau directement.

— d'armature : en béton armé, zone de chevauchement des aciers.

recrépir : crépir de nouveau ou réparer superficiellement un enduit.

récupérateur de chaleur : dispositif placé sur une évacuation d'air, de gaz ou de liquide chaud pour récupérer une partie des calories en vue d'économie d'énergie.

redan : ornement découpé en forme de dents.

redent : ressaut ou saillie en gradins.

redenté : en forme de redent.

redresseur : appareil ayant pour but d'obtenir à partir d'une source de force électro-motrice alternative un courant non alternatif.

réducteur de pression : appareil utilisé pour réduire la pression.

R.E.E.F. : abréviation de recueil des éléments et ensembles fabriqués du bâtiment.

refend : rainure destinée à masquer les assises de pierre et les joints verticaux. — Par extension, moulure de décoration de façade. — Synonyme de mur de refend (moderne).

refend (mur de) : mur séparatif intérieur d'un bâtiment, servant à réduire les portées de poutres ou solives, et à adosser les conduits de fumée, et, éventuellement, à contreventer.

refendre : couper des pièces de bois ou de métal ou de blocs de pierre, en pièces ou blocs plus petits. — Couper à la lime le panneton, le museau d'une clé, pour qu'il puisse passer dans la garniture d'une serrure.

refente : action de refendre.

refeuillement : feuillure faite sur place dans un poteau ou tout autre pièce de charpente. — Action de réaliser cette feuillure.

reficher : refaire les joints sur toute l'épaisseur ou une partie de l'épaisseur des assises en pierre de taille.



refouloir : sorte de ressort en fer forgé pour guichet de porte.

refouillement : action de refouiller.

refouiller : approfondir des creux (sculpture, etc.).

réfractaire : se dit d'un matériau qui ne subit sous l'action de la chaleur, dans les limites de température déterminées, aucune modification physique ou chimique susceptible de diminuer ses qualités de résistance mécanique.

refus : partie de matériau pulvérulent ne passant pas à travers un tamis.

— (enfoncer à) : enfoncer jusqu'à impossibilité d'enfoncer davantage.

regain : excédent de pierre à recouper. — Inverse de retrait.

régalage : action de régaler.

régaler : étendre de la terre, du sable, des cailloux sur une faible épaisseur et pour redresser le niveau.

regard : ouvrage en maçonnerie pratiqué dans le sol pour atteindre une canalisation.

regard

regard (à —) : comportant un regard de visite (branchement à regard, jonction à regard, etc.).

regarnir : garnir à nouveau au droit d'une maçonnerie pour améliorer le parement. — Passer à nouveau la brosse imprégnée de couleur ou de vernis sur une partie insuffisamment couverte.

régie (travaux en) : travaux dont le prix est fixé en fonction du nombre d'heures de main-d'œuvre à tarif horaire déterminé, et du remboursement des matériaux utilisés, plus un pourcentage en frais généraux.



règle vibrante : règle métallique équipée d'un vibrateur utilisée pour le coulage d'un dallage.

règles de l'art : ensemble de prescriptions techniques dont l'application doit aboutir à une construction sans défaut.

réglet : outil en bois servant à dégauchir les planchers. — Moulure plate à bandes perpendiculaires à la face

réglet

regonder : remettre en place une persienne, une porte, etc., maintenue par des gonds.

regratter : ravaler une vieille façade en pierre de taille pour lui donner l'aspect de neuf.

réhabilitation : travaux entrepris dans un immeuble de façon à élever l'habitat au moins à un niveau minimum de confort.

rehausse de coffrage : opération qui consiste, après un coulage partiel, à relever un coffrage de hauteur insuffisante.

rein : remplissage en maçonnerie au-dessus de l'extrados d'une voûte.

rejingot : petite gorge avec un listel, encadrant le pourtour d'une façade au-dessus des bandeaux et appuis.

rejointoiement : action de rejointoyer. — Résultat de cette action.

rejointoyer : refaire les joints d'une maçonnerie après les avoir dégarnis.

relais : distance de transport de terres non définitif. — Position de dépôt de terres provisoire. — Appareil destiné à produire dans un circuit électrique une modification donnée lorsque certaines conditions se réalisent dans le même circuit ou dans un autre circuit.

relancis : opération consistant à encastrer une pierre ou une brique isolée dans une maçonnerie, pour boucher ou reprendre un mur.

relatoscope : appareil permettant d'anticiper la vision d'un environnement futur à partir de maquettes d'architecture et d'urbanisme.

relatter : mettre de nouvelles lattes sur un comble.

relaxation : relâchement des contraintes sous déformation constante.

relevé : (en dehors du sens classique), faible hauteur sur laquelle le revêtement d'étanchéité est relevé verticalement sur les murs d'une terrasse.

relief : (en dehors du sens classique), bord de bande ou feuille métallique relevé d'équerre, pour être encastré dans une engravure ou pour buter contre un tasseau, etc.



relief

— d'étanchéité : syn. de relevé d'étanchéité.

rembarrure : scellement en plâtre ou en mortier des faîtières d'une toiture.

remblayeuse : équipement de terrassement constitué par un godet râcleur supporté par une flèche et servant à remblayer les tranchées.

remembrement : réunion de différentes parcelles de terrain afin d'effectuer une redistribution rationnelle pour l'agriculture ou l'aménagement urbain.

remontée d'eau : formation graduelle d'une couche d'eau à la surface du béton après la mise en place et le compactage de celui-ci.

rempiètement : complément ou consolidation d'une fondation de mur.

remplissage : synonyme de garnissage.

renard : petite ouverture par laquelle s'échappe de l'eau.

renduire : enduire à nouveau sous une peinture, lorsque la première couche s'avère insuffisante.

renfaîtage : action de remplacer ou séparer le faîtage d'une charpente.

renformir : poser un renformis.

renformis : enduit préalable de dressement d'une paroi irrégulière, avant l'application du crépi ou de l'enduit définitif.

renfort : dans une structure en béton, armatures complémentaires nécessitées par la présence d'événements exceptionnels (surcharges ponctuelles, trous).

rénovateur : préparation, à faible action décapante, utilisée pour le ravivage des vieux films de vernis ou peintures.

renton : joint ayant une coupe oblique sur deux pièces devant se mettre sur le même alignement.

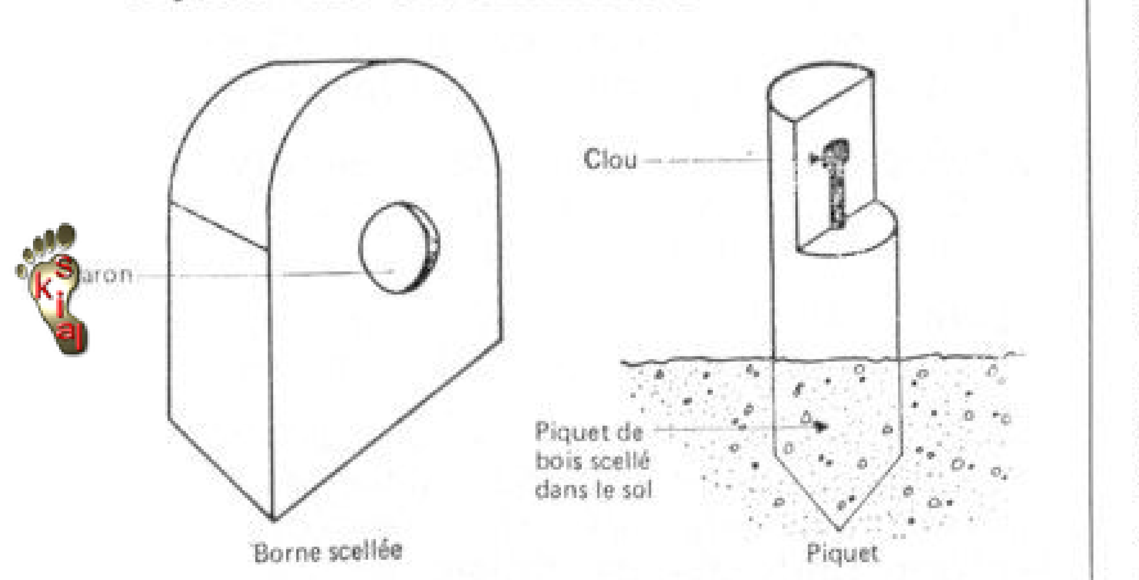
répandeuse : appareil destiné au répandage des goudrons chauds sur les chaussées.

répartiteur : bâti métallique où aboutissent les lignes extérieures ou les câblages intérieurs d'un bureau central, d'un bureau privé annexe, ou d'une installation privée, et qui permet de changer facilement les connexions entre ces diverses lignes.

réparure : apprêt blanc spécial sous une couche de peinture.

repassage : retaille des arêtes des pavés.

repère de nivellement :



repères de nivellement

repiquage : action de repiquer. — Fouille effectuée sur une faible profondeur. — Réparation d'une petite surface de pavage, consistant à démonter les pavés, puis à les remettre en place ou à les remplacer.

repiquer : piocher un enduit.

replanissage : action de replanir.

replanir : rendre plan.

replâtrage : action de replâtrer. — Résultat de cette action.

replâtrer : refaire un enduit en plâtre.

réplique : (en dehors du sens classique), état fourni pour justifier qu'une réclamation sur un règlement de mémoire peut encore donner lieu à révision.

repos : appui d'une poutre ou d'un poteau.

repoussoir : outil en forme de tige métallique servant à décheviller. — Long ciseau utilisé pour tailler les moulures dans les pierres de taille.

reprendre : consolider une partie de construction ébranlée, ou mal supportée par suite de modifications.

reprise : action de reprendre. — Résultat de cette action.

— de bétonnage : reprendre la coulée du béton après un arrêt de coulage.

— dans l'embarras des étais : exécution de maçonnerie au milieu d'étais.

— par encastrement : reprise exécutée en encastrant des pierres ou éléments de même forme que ceux ôtés.

— par incrustement : synonyme de reprise par encastrement.

— en sous-œuvre : travaux de maçonnerie au-dessous d'une maçonnerie existante.

requête : ardoise dont la hauteur est égale à trois pureaux et demi et dont la largeur est au moins égale à un fendis et demi pour les petites requêtes, plus un recouvrement de 5 mm, et à deux fendis pour les grandes.

résame : gros béton hourdé avec de la terre et de la chaux grasse.

réseau de distribution : ensemble des canalisations reliant les réservoirs aux branchements d'abonnés.

— maillé ou smillé ou alimenté en retour : réseau de distribution alimenté par chacune de ses extrémités.

— ramifié : réseau alimenté par une seule extrémité.

réservation : disposition pratique, mise en place au coulage ou au montage, facilitant la réalisation ultérieurement de trous pour le passage de canalisations dans un mur ou une dalle de plancher.

réservoir d'arrêt : bassin ménagé le long d'un cours d'eau pour régulariser le mouvement des eaux.

— de chasse : réservoir accumulant la quantité d'eau nécessaire pour assurer le nettoyage d'une cuvette de W.C.

résilience : résistance d'un matériau au choc.

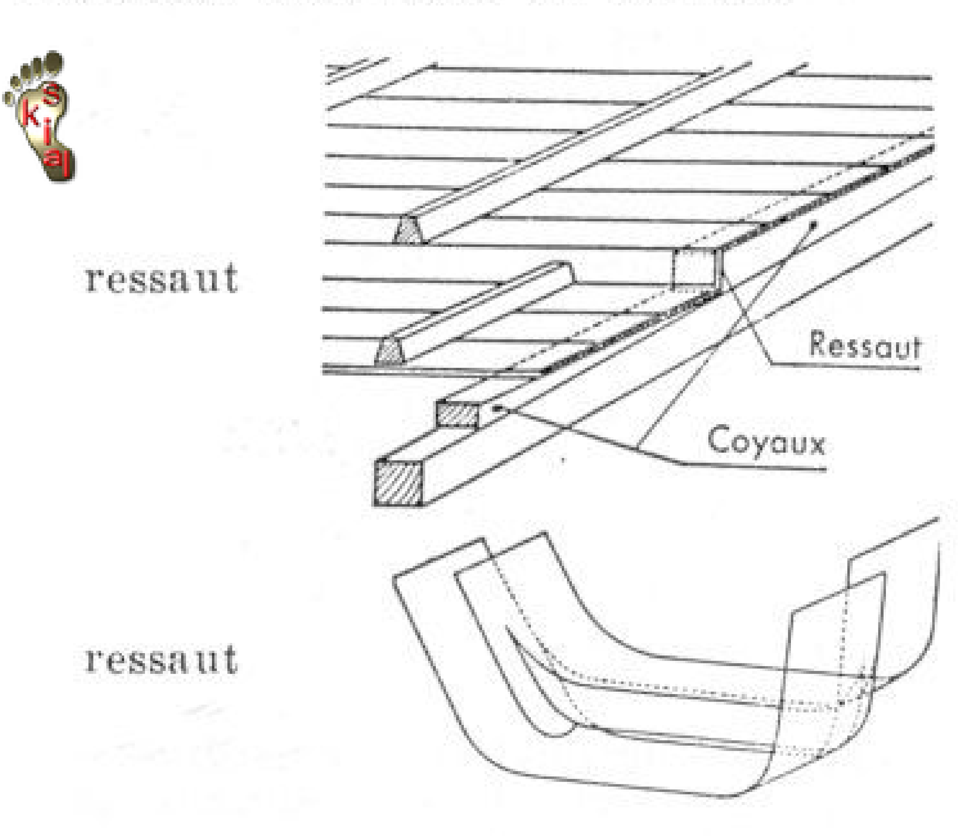
résille : ensemble des plombs d'un vitrage.

résine : substance naturelle ou synthétique facilement fusible, généralement insoluble dans l'eau.

résistance au feu : expression désignant le comportement au feu d'un élément donné de construction dans le sens de la durée pendant laquelle cet élément conserve certains caractères fonctionnels jugés essentiels.

résorcine : substance dérivée du benzène, utilisée pour la préparation de colorants.

ressaut : dénivellation destinée à remplacer par relief et larmier, l'agrafure ou le recouvrement d'une couverture de trop faible pente. — Dénivellation à dilatation libre dans un chéneau.



ressaut

ressaut

ressuage : action de ressuer — Coloration de couches de peinture par diffusion de sous-couches d'une autre teinte, synonyme de saignement. Béton : suintement d'eau à la surface d'un béton gâché trop liquide.

ressuer : laisser perler à la surface des gouttelettes d'eau.

résultante : somme vectorielle d'un système de forces appliquée au barycentre.

retardateur de prise : produit retardant la prise d'un liant.

retenue de garantie : somme non versée à l'entrepreneur jusqu'à réception définitive. Cautionnement des travaux nécessaires pour parfaire l'ouvrage.

réticulé : en forme de réseau.

retombée : partie inférieure de voûte reposant sur le pied-droit, ou partie de construction entre une voûte ou un plafond et la voussure d'un ébrasement, ou partie verticale de revêtement intérieur placé au-dessus du papier de tenture.

retrait : rétraction d'un corps due au séchage.

retraite : écart visible entre les nus non alignés de deux murs superposés.

rétrochargeuse : chargeuse dont le godet peut être rempli à l'avant et déchargé à l'arrière, en passant par-dessus l'engin.

retroussis : relèvement du terrain en talus.

revanche : distance verticale séparant le haut d'un cuvelage au niveau supérieur maximum atteint par la nappe d'eau.

réverbération : en acoustique : persistance des phénomènes sonores dans un local, après la fin de l'émission du son. Temps de réverbération : temps que met le son à décroître en intensité de 60 décibels.

révision de prix : modification des prix d'entreprise tenant compte des variations des coûts de main-d'œuvre et de matériaux en cours de travaux.

rhéologie : branche de la physique qui étudie des phénomènes de viscosité, de plasticité, d'élasticité.

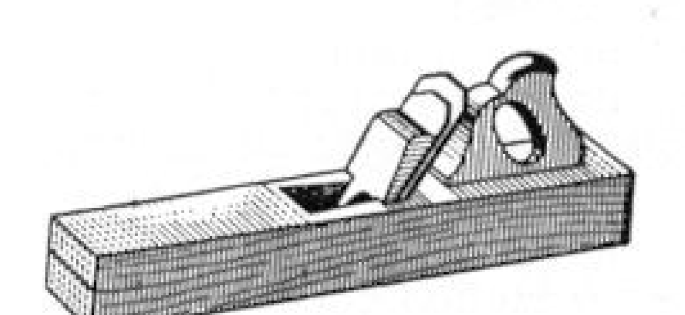
riblon : déchets de ferraille utilisés pour la confection de béton lourd.

ridage : défaut des peintures provenant de l'application d'une couche trop épaisse de peinture qui empêche un séchage uniforme de toutes les couches Syn. : ridement.

rideau de palplanches : mur constitué à partir de l'assemblage de palplanches.

rideau d'eau : dispositif consistant en canalisations d'eau munies de distributeurs, qui assure l'écoulement d'une grande quantité d'eau sous forme d'une nappe verticale, constituant un barrage qui s'oppose au passage des flammes.

riflard : outil de menuisier intermédiaire entre le robot et la varlope. — Outil de maçon permettant de nettoyer et de dresser des plâtres dans des parties difficilement accessibles.



riflard

riflard de maçon

rifler : gratter un parement pour enlever les dernières imperfections. — Dégrossir le bois au riflard.

rifloir : outil en acier ayant un mordant courbe et servant à dresser les pièces métalliques à grain.

rifloir

rigole : fouille en forme de tranchée de faible largeur, faite, soit pour l'exécution de fondations sous un mur, soit pour l'écoulement des eaux.

rigoteau : tuile coupée utilisée pour les solins de couverture.

rinceau : ornement comprenant une branche feuillue enroulée en spirale, avec, parfois, adjonction de fleurs ou fruits.

ringard : tringle de jonc ou tige de fer servant au dégagement d'une canalisation. — Outil en forme de tige et raclette servant à extraire les cendres d'un foyer.

ripage : action de riper.

ripe : outil de maçon constitué d'une tige d'acier ayant les deux extrémités recourbées en sens contraire.

riper : faire glisser un bloc, une assise, etc. — Dresser un parement, ou enlever des traces de plâtre ou de mortier à la ripe.

risberme : travail de défense exécuté au pied d'une jetée d'un port ou d'une construction sous l'eau pour lutter contre les affouillements.

ripe

rissolé : jauni ou bruni par la chaleur.

rive : bord d'une pièce de bois ou métallique, d'un papier peint, de vitres, glaces, etc.

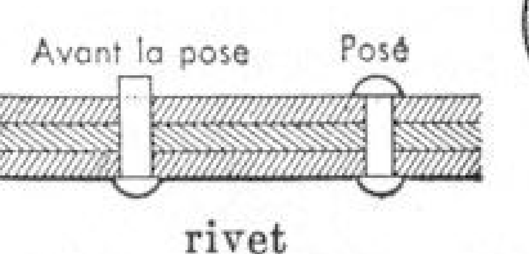
— biaise : bord qui n'est pas coupé d'équerre.

— latérale : ligne limitant un pan de couverture sur ses côtés.

— de tête : ligne située à la partie haute d'un pan de couverture.

river : aplatir les pointes sur le bois afin qu'elles ne restent pas en saillie.

rivet : voir dessin.



rivet

rivoir

rivetage : assemblage par rivet.

rivoir : marteau à river.

rivure : seconde tête faite à un rivet.

Rivure en goutte de suif — Rivure fraisée — Rivure sphérique

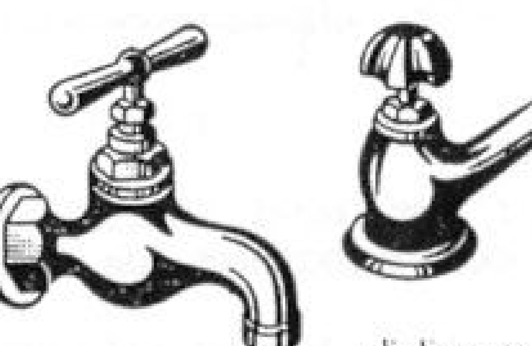
Tête sphérique — Tête conique — Tête et rivure fraisée

Placement du rivet — Tête cylindrique — Rivure conique — Rivure sphérique

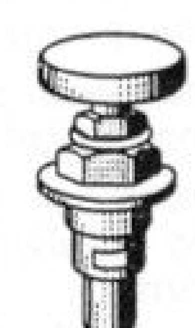
rivures

roanne : synonyme de rouanne.

robinet : voir dessin.







de puisage à nez d'ancrage

d'alimentation

pour bidet

robinets

— d'arrêt général : robinet placé sur le branchement d'eau général, et commandant l'arrivée de l'eau de tout le bâtiment desservi.

— chef (de gaz) : robinet de barrage qui commande l'ensemble des installations de gaz de l'immeuble desservi.

— de commande d'appareil à gaz : robinet terminant toute tuyauterie d'alimentation d'un appareil, permettant la

commande de ce dernier et indépendant de lui.

robinet de compteur à gaz : robinet de barrage sur la tuyauterie d'arrivée au compteur.

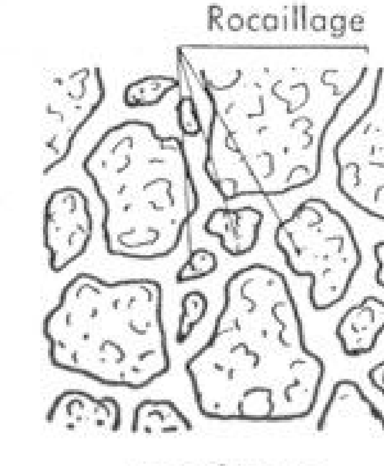
— **d'ordonnance à gaz :** robinet de barrage situé sur un branchement particulier.

rocade : voie destinée à détourner la circulation d'une région déterminée.

rocaillage : exécution en béton de rocaille.

— **en plein :** regarnissage d'un parement en rocaillage.

rocaille : débris de petites pierres. — Décoration rustique et irrégulière en forme de rocher.



rocaillage

roche : (en dehors du sens général), catégorie de calcaire grossier, plus dure et plus rugueuse que le liais.

rochoir : petit récipient contenant de la poix-résine en poudre pour soudure.

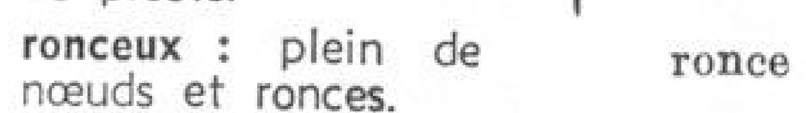
rogne : pousse parasitaire du bois.

rogner : couper les bords.

rognure : chute obtenue quand on rogne une pièce, un papier de tenture, etc.

rompu : à éclat atténué par mélange de teintes.

ronce : dessin de forme arrondie dans le veinage du bois. — Fil de fer garni de picots.

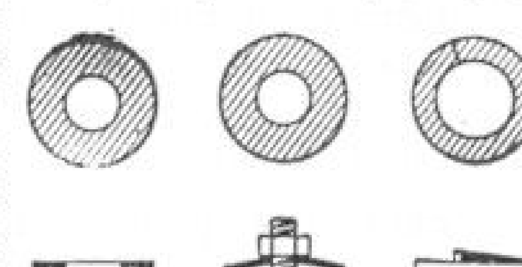

ronce

ronceux : plein de nœuds et ronces.

rond à béton : fer rond utilisé pour la réalisation des armatures de béton armé.

— **crénelé :** rond à béton présentant des crénelures.

rondelle : petit disque percé que l'on place entre un écrou et la pièce à serrer. — Dans une serrure, douille de renforcement du palâtre ou du foncet, servant au tourillonnement de l'axe du fouillot.



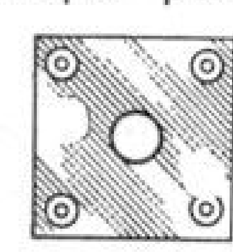
rondelles

rondelle Belleville : rondelle en tôle d'acier emboutie, utilisée pour supprimer le jeu dans un organe, ou pour jouer le rôle d'un ressort de compression.

— **Grower :** rondelle d'acier trempé, à arête vive et à section carrée, coupée le long d'un rayon, puis déformée suivant une hélice.

rondeau : synonyme d'astragale.

rosette : petite plaque métallique percée d'un trou, pour le passage de la tige d'un bouton de porte et se posant sur la face opposée à celle de la serrure. — Petite rosace de décoration.

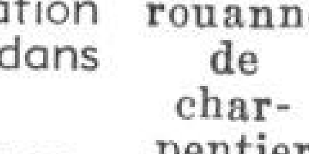

rosette

rossignol : (en dehors du sens classique), petit morceau de bois taillé en coin, servant à remplir l'excès d'une mortaise trop longue et à serrer ainsi le tenon.

rotie : exhaussement d'un mur de clôture mitoyen sur une demi-épaisseur, avec de petits contreforts de place en place, portant sur le surplus du mur.

rotin : sonde en jonc utilisée pour dégager les tuyauteries.

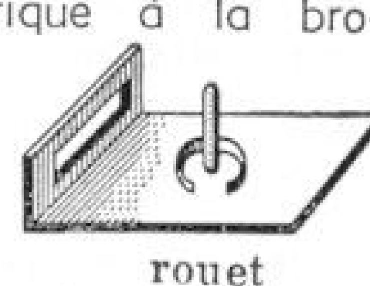
rotule : système d'appui utilisé comme une articulation et pouvant s'orienter dans tous les sens.


rouanne de charpentier

rouanne : tarière de charpentier (1). — Instrument pour le marquage des bois (2).

rouanner : marquer avec la rouanne.

rouet : pièce concentrique à la broche, fixée au palâtre d'une serrure, et s'opposant à l'introduction d'une clé dont le panneton ne comporte pas de fente appropriée.

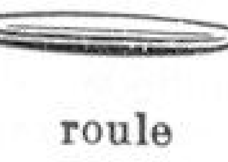

rouet

rouge d'almagra : voir almagra (rouge d').

— **de Saturne :** synonyme de mine orange.

rougeurs : traces annonçant la pourriture du bois.

roule : barre cylindrique en bois servant de brancard pour le port de masses.


roule

roulette : (vulg.) : décamètre ou double-décamètre en rouleau. — Outil de

peintre servant à appuyer sur le papier de tenture pour une adhérence parfaite.

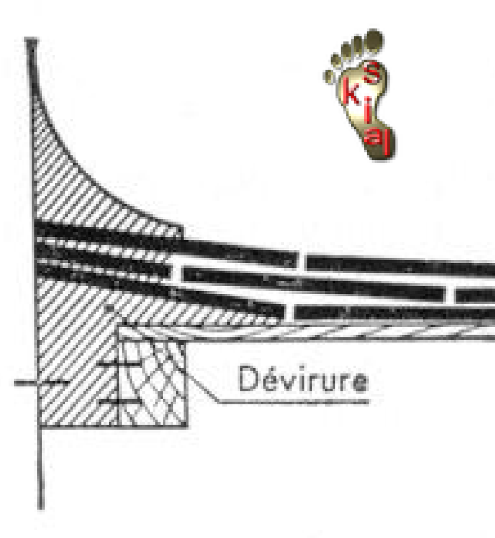
roulure : défaut du bois consistant en une fente séparant les couches annuelles.

rouverain (fer) : fer cassant à chaud.

ruban : moulure en forme de ruban enroulé en spirale.

rubigineux : de la teinte de la rouille.

ruellée : solin en plâtre ou mortier de ciment, exécuté sur une couverture, pour limiter les rives d'un pignon, d'une lucarne, etc., ou pour rejeter les eaux vers la partie basse du comble (voir dévirure).



ruellée

ruiler : remplir de plâtre une tranchée.

ruinure : entaille faite sur une face latérale de solive pour retenir la maçonnerie des entrevous.

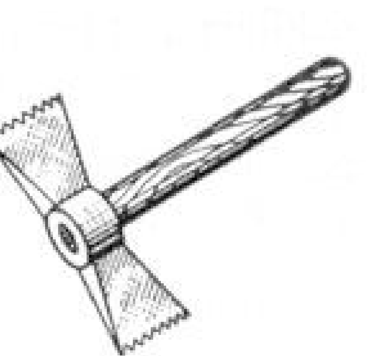
rupture : effet produit sur un corps lorsqu'il est chargé ou tiré au-delà de la résistance qu'il peut opposer.

— **(charge de) :** effort supporté par un corps lorsqu'il se rompt.

rusticage : action de rustiquer. — Résultat de cette action.

rustique (subst.) : outil de tailleur de pierre ayant la forme d'un marteau aplati et à dents pointues aux extrémités, et laissant des trous apparents à effet rustique.

rustiquer : tailler un parement de façon rustique.


rustique

S

sablage : décapage des surfaces par l'action d'un jet de sable.

sable coquiller : sable surtout composé de coquilles.

— (boîte à) : appareil de décintrement des voûtes.

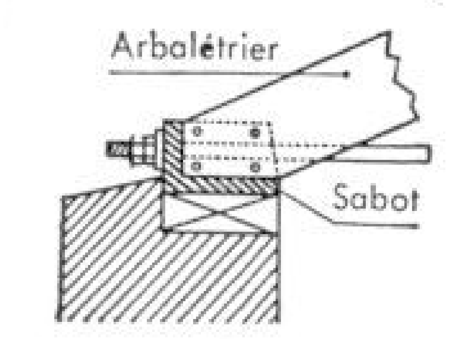
sablière : pièce de bois ou métallique horizontale, dans laquelle s'assemblent les poteaux, décharges et tournisses d'un pan de bois ou métallique, les chevrons d'une charpente ou supportant les solives d'un plancher, qui ne repose pas sur un mur.

— de chambrée : sablière basse placée sur les solives de l'étage où est posé le pan de bois à installer.

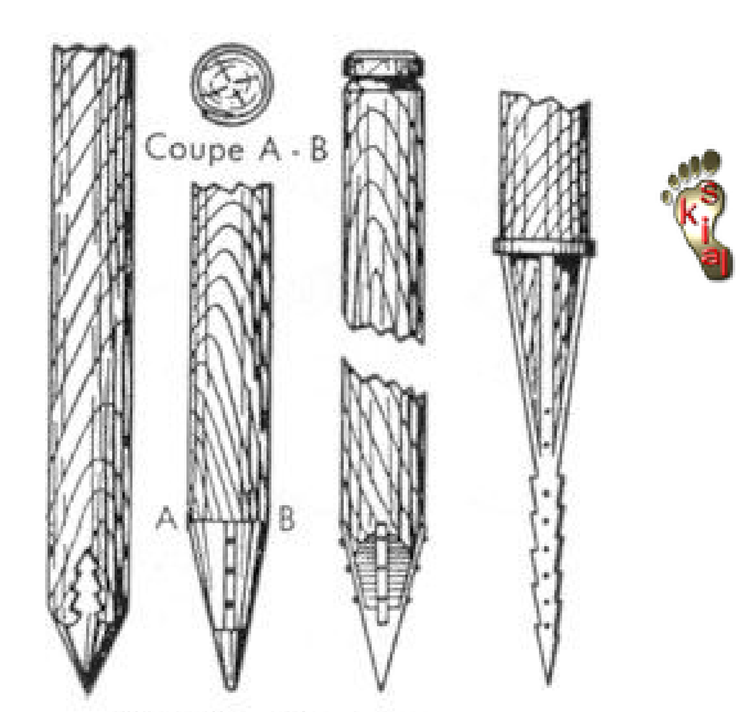
— de forme : sablière basse de charpente sur laquelle reposent les pieds d'arbalétriers et de chevrons.

sablon : sable très fin.

sabot : garniture de métal ou de bois, au pied d'une pièce (poteau, arbalétrier, etc.) servant à éviter l'écrasement (1). — Armature en fer de forme conique, portant trois ou quatre branches en fer plat, que l'on fixe à l'extrémité d'un pilot ou d'un pieu avant de l'enfoncer dans le sol (2). — Partie en saillie d'une marche palière qui reçoit l'assemblage des deux limons (3). — Outil de menuisier permettant de pousser des moulures courbes (4). — Monture en bois des calibres de maçon (5).



sabot



sabots de pieu

sacome : moulure en saillie. — Calibre servant à profiler des moulures.

saignée : coup de pioche ou de décintroir dans la pierre ou dans le plâtre, pour dégager une pièce ou pour faire un sondage. — Coup de scie donné dans une pièce de bois pour la redresser ou la courber. — Rigole de drainage à ciel ouvert, faite à travers un accotement.

saillie-masse : gros œuvre en saillie sur le nu du mur pour éviter une surcharge de plâtre ou de mortier sous une moulure, ou sous des enduits unis, etc.

saillie de rive : saillie de toit située sur les rives des combles pour protéger les murs et toutes les saillies qu'ils comportent.

Saint-Maximin : pierre de taille de l'Oise.

Salernes (carreaux de) : carreaux de céramique provenant d'un mélange d'argiles plus ou moins fondantes, en général pas ou peu calcaires.

salpêtre : nitrate de calcium que l'on trouve en efflorescence sur les murs humides.

sandaraque : résine utilisée pour les vernis clairs.

sandwich (panneau) : panneau composé de deux couches avec isolant entre elles.

sao : bois exotique de menuiserie.

sape : tranchée ou petit tunnel fait en sous-œuvre ou en fouille, pour faire tomber une construction ou une masse de terre.


sapine

sapelli : bois exotique d'ébénisterie.

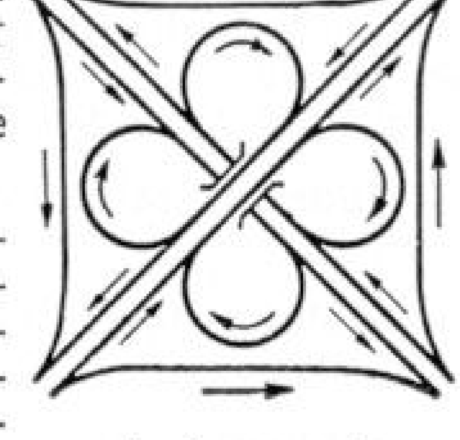
sapine : pièce de bois de sapin en grume de grande hauteur, servant au levage (voir croquis). Type de grue.

sas : petite chambre munie de deux portes étanches.

satellite : bâtiment annexe relié à l'aérogare par un couloir.

saut-de-loup : synonyme de cour anglaise.

saut de mouton : ouvrage permettant d'éviter le croisement de niveau de plusieurs voies.

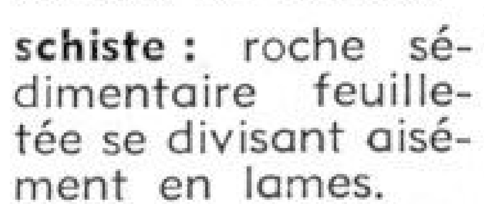

saut de mouton

sauterelle : synonyme de fausse-équerre. — Élévateur à godets servant à la manipulation des agrégats.

sauton : ardoise dont la largeur doit être réduite pour terminer un rang ou un pureau.

scellement : couche mince, placée au bout d'un certain temps au-dessus de la couche de roulement d'une route, ayant pour but de durcir et de rendre étanche la surface.

schiste : roche sédimentaire feuilletée se divisant aisément en lames.


scie à ruban

— expansé : granulat artificiel à texture alvéolaire obtenu par cuisson.

schoopage : techni-que de protection contre la corrosion,consistant à déposer une mince couche demétal inattaquable sur la surface à protéger. (D'après le nom de l'inventeur : M. Schoop.)

sciage (bois de) : pièces de bois provenant d'une pièce plus forte refendue.

scie : voir dessins.

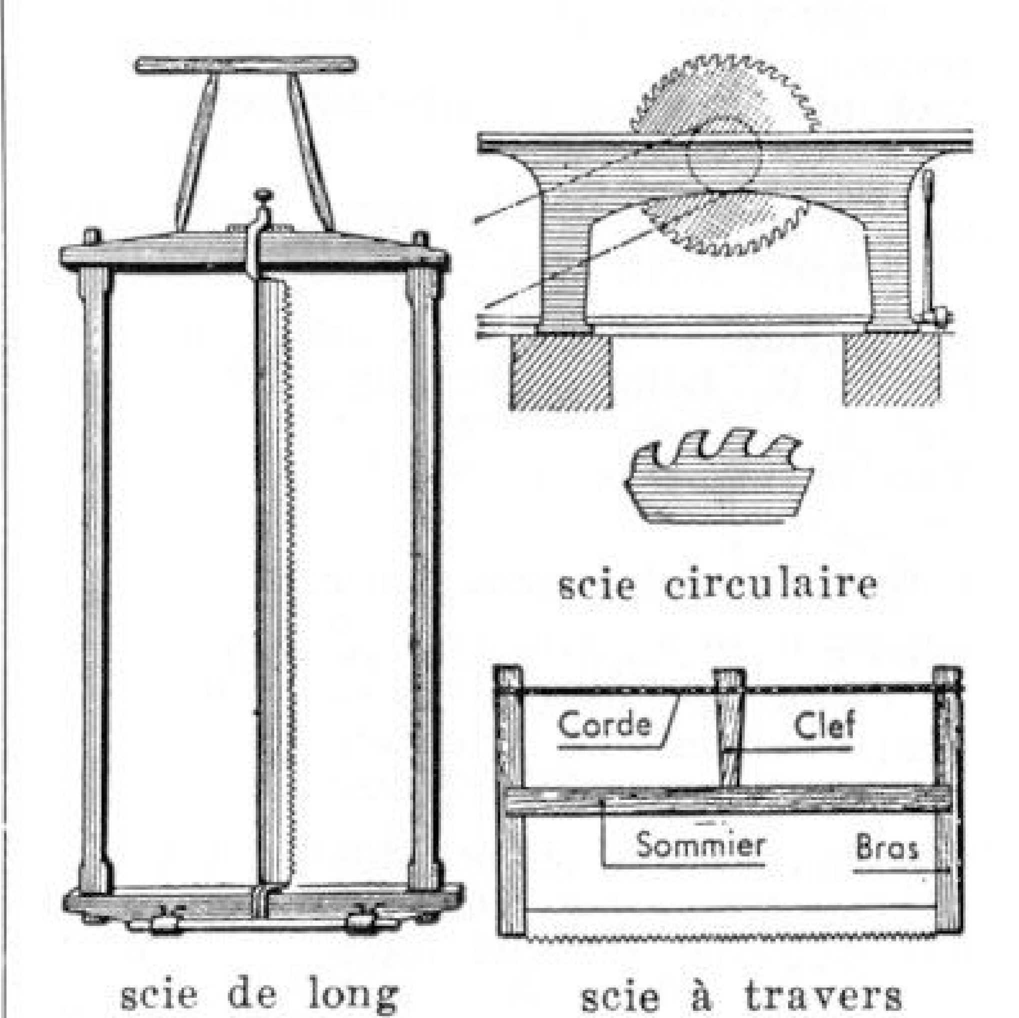
sciotte : lame dentée servant aux maçons et ravaleurs pour limiter les parties à enduire au plâtre ou à ravaler.

scléromètre : instrument utilisé pour mesurer la dureté des corps.

scorie : sous-produit de métallurgie ayant une composition à base de silicate.

scotie : moulure concave dont le profil est constitué de plusieurs courbes à rayons de courbure différents, généralement deux arcs de cercle.

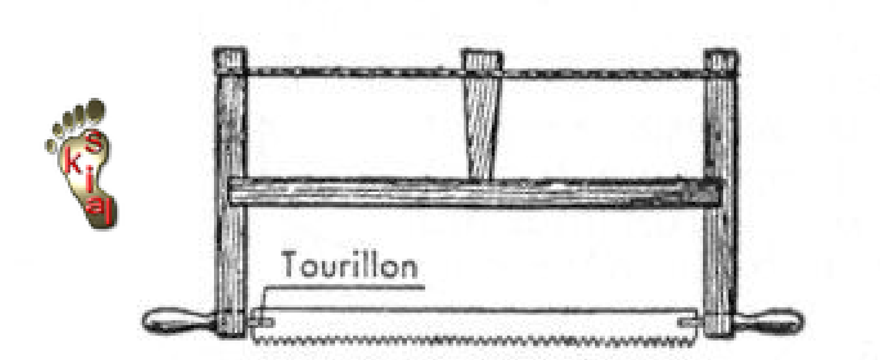

scotie



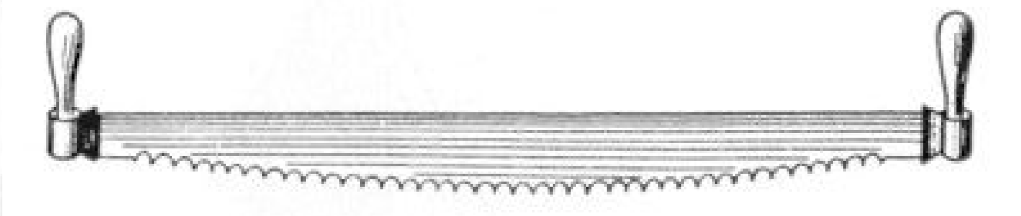
scie circulaire

scie de long

scie à travers



scie à chantourner


scie passe-partout

scraper (voir figure).

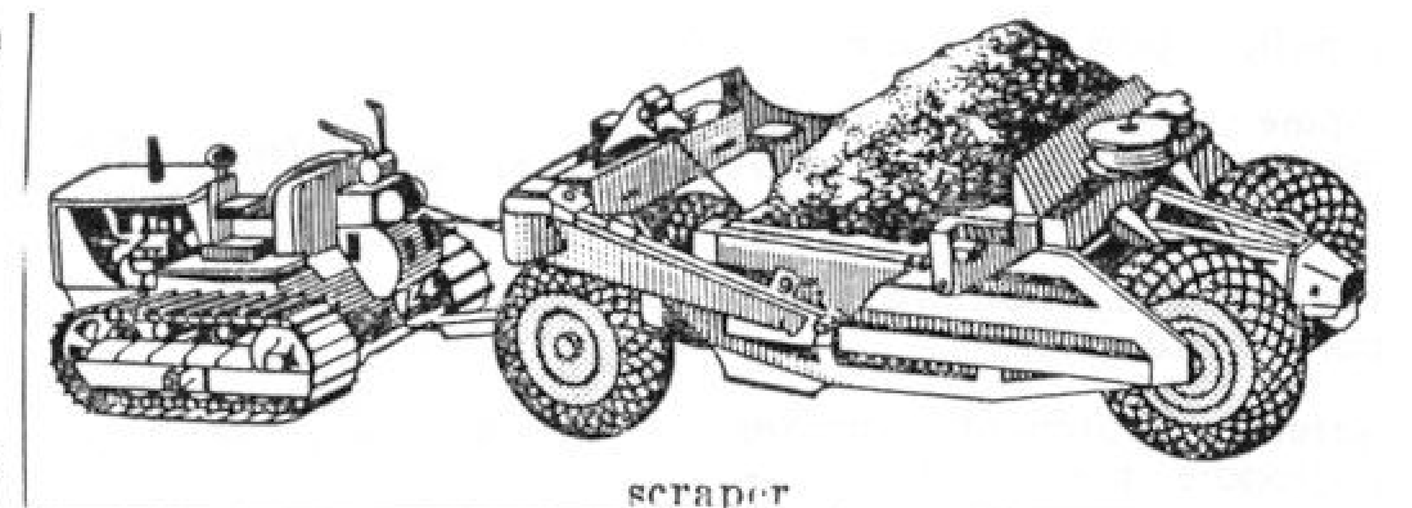
S.D.A.U. : schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme : document qui fixe les orientations à long terme (an 2000) de l'urbanisation d'une ou plusieurs communes.

sébile : petit récipient en bois utilisé pour gâcher le plâtre.

sébille

second œuvre : ensemble des ouvrages complétant une construction.

sectionneur : appareil destiné à interrompre la continuité d'un conducteur lorsque celui-ci n'est parcouru par aucun courant et comportant une coupure visible dans l'air.


scraper

sédimentaire (roche) : roche constituée de dépôts marins et lacustres durcis.

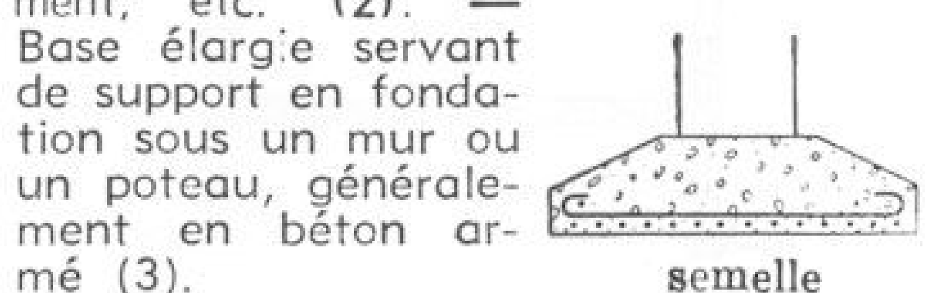
ségrégation : séparation des constituants du béton (gros agrégats d'une part et mortier d'autre part), par suite d'un transport ou d'une mise en œuvre impropre.

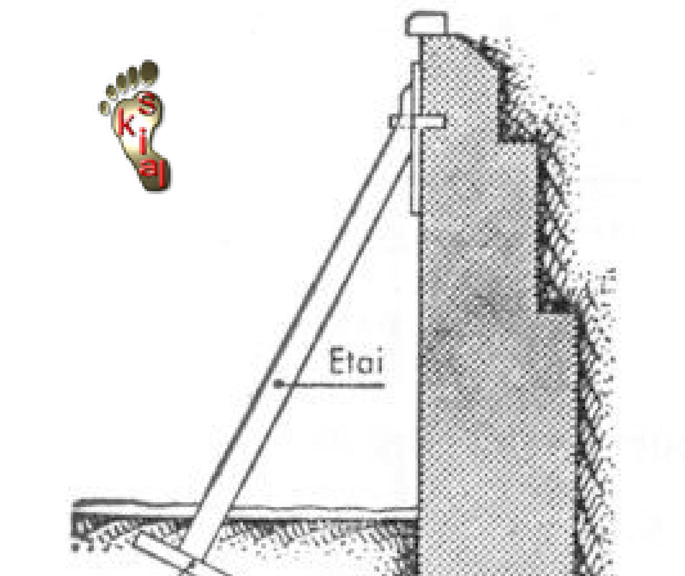
seille (régional) : **seau en bois.**

sellette : planchette servant de siège et supportée par des courroies munies de crochets amarrés à une corde à nœuds.

sellette

semelle : madrier épais placé au-dessus d'un mur ou d'un plancher sous les pieds de ferme (1). — Pièce courte, assez épaisse et plate, placée sous le pied d'un poteau d'un chevalement, etc. **(2)**. — Base élargie servant de support en fondation sous un mur ou un poteau, généralement en béton armé (3).


semelle



semelle

semelle armée : fondation réalisée en béton armé.

— **en gros béton :** fondation réalisée en béton non armé utilisant des granulats de fort diamètre.

— **filante :** fondation filante sous un mur.

— **isolée :** fondation ponctuelle sous un poteau.

— **résiliente :** voir bande résiliente.

semence : petit clou à large tête servant à fixer les toiles ou matériaux en feuilles minces.

semence

séparateur : zone ou dispositif établi à la limite de deux chaussées, conçu de façon à empêcher le passage des véhicules d'un côté à l'autre de ce séparateur.

septain : cordage en principe à sept torons utilisé pour les stores, châssis, etc.

sergent : outil en bois ou métallique servant à tenir serrées l'une contre l'autre deux pièces en bois collées.

serpentin : ensemble d'un tube en forme de serpentin, utilisé par exemple dans les panneaux chauffants à tubes enrobés ou dans les chauffe-eau.

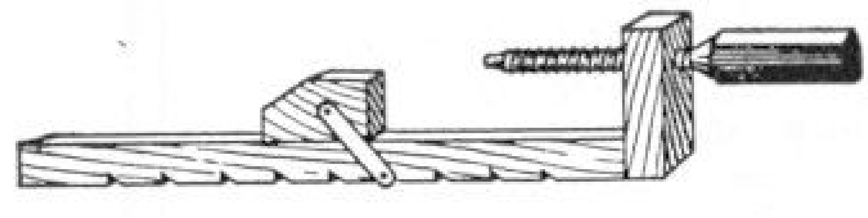
serpette : outil de peintre en forme de couteau, utilisé pour émarger les papiers de tenture assez épais.

serpette

serrage du béton : toute action destinée à augmenter la compacité du béton en particulier par vibration.

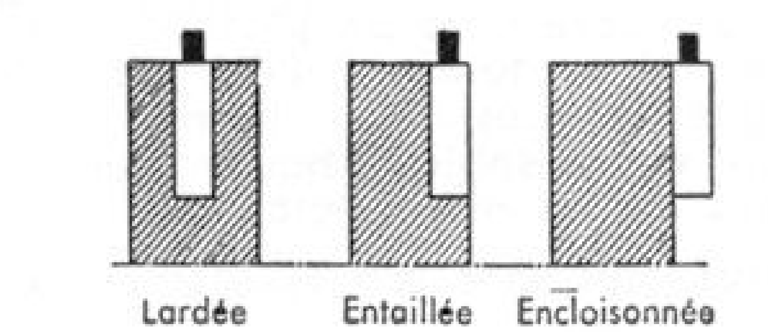
serre-fil : pièce conductrice servant à relier, par serrage, deux ou plusieurs conducteurs électriques.

serre-joint : outil servant à rapprocher les joints des assemblages et les parties collées.


serre-joint

serre-tubes : pince à chaîne utilisée à immobiliser ou à visser les tubes.

serrure en applique : serrure posée en saillie sur la partie ouvrante.

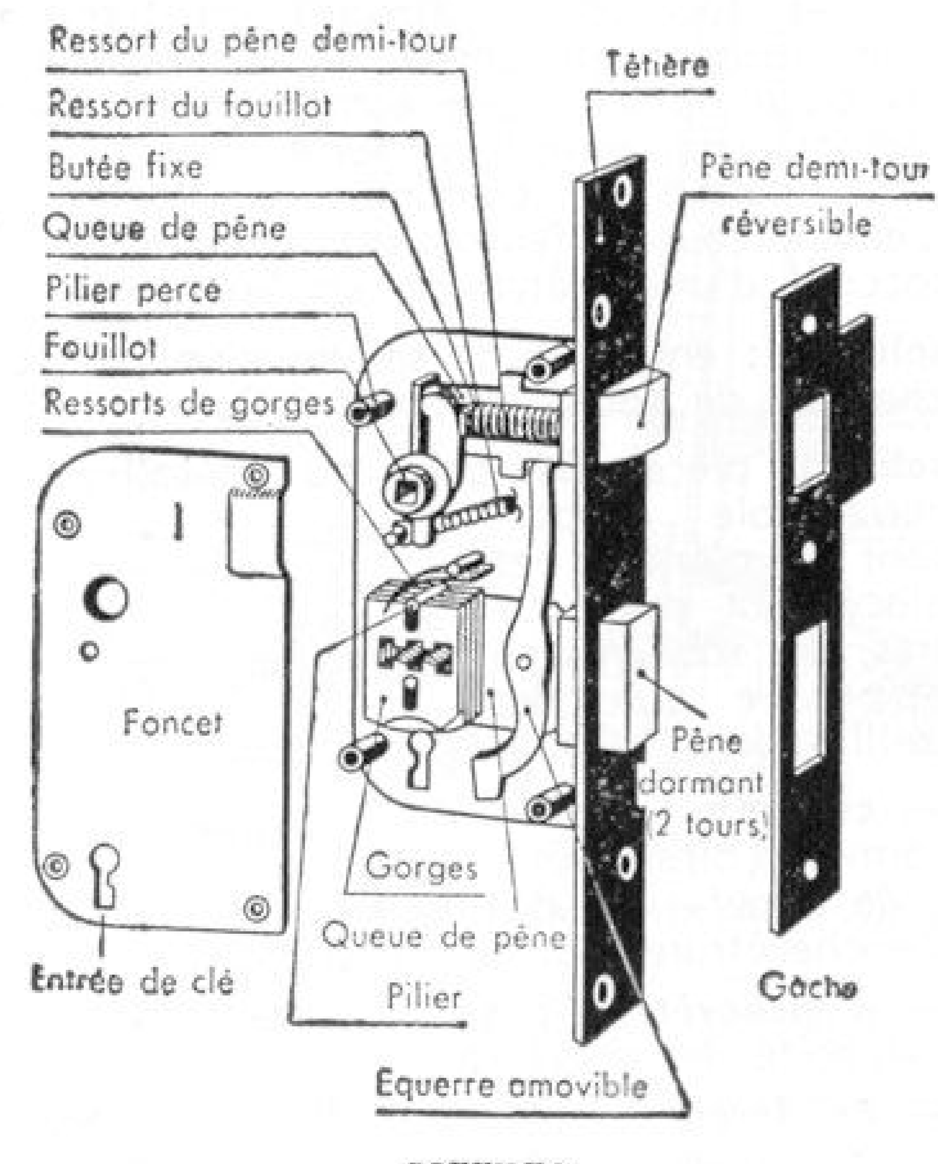


serrures

— **batteuse :** serrure comportant un pêne battant.

— **à bec de cane :** serrure ayant un pêne à demi-tour et s'ouvrant sans clé avec un bouton, une béquille ou par tirage latéral.

— **encastrée :** serrure posée dans un logement pratiqué dans l'épaisseur de la partie ouvrante.



serrure

serrure encloisonnée : serrure dont le coffre fait saillie sur le vantail.

— **entaillée :** serrure posée à entaille dans le bâti.

— **horizontale :** serrure dont le grand côté est horizontal.

— **lardée :** synonyme de serrure mortaisée.

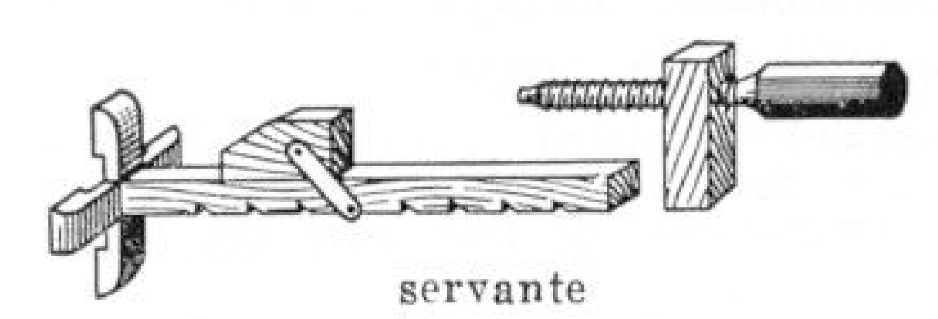
— **en large :** synonyme de serrure verticale.

— **en long :** synonyme de serrure horizontale.

— **à pêne dormant :** serrure s'ouvrant à demi-tour, à un tour et demi avec une clé et un bec-de-cane.

— **de sûreté :** serrure à six gorges ou serrure montée à pompe, dont la clé est de petite dimension avec l'extrémité fendue et un tout petit panneton.

servante : sorte de chevalet servant à maintenir l'extrémité de longues pièces de menuiserie.


servante

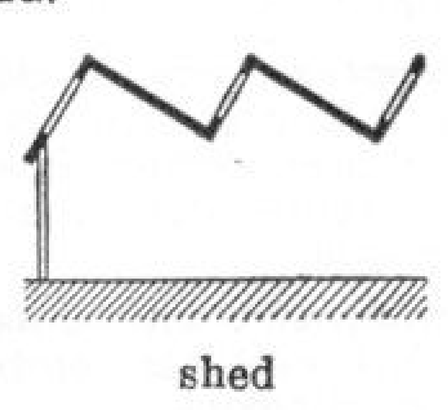
servitude : charge imposée sur une propriété pour l'usage et l'utilité d'une autre construction appartenant à un autre propriétaire.

seuil : disposition de rejet des eaux vers l'extérieur en bas d'une ouverture de porte.

shed : utiliser toiture à redents.

shingle : voir bardeau.

shunt : résistance montée en dérivation sur un appareil, pour réduire l'intensité du courant qui le traverse. Cette résistance est souvent choisie de manière que la réduction se fasse dans un rapport connu. Ensemble de conduits de ventilation ou de fumée comportant une gaine principale et une gaine secondaire raccordée à la première avec un décalage d'une hauteur d'étage.


shed

siccatif : composition accélérant la dessiccation des huiles, peintures ou vernis.

silex : catégorie de roches comprenant le silex proprement dit et la pierre meulière. — (silex proprement dit), pierre dure formée de silice presque pure.

silhouette : forme caractéristique de la section du panneton de la clé, perpendiculairement à la tige. Synonyme de chiffre.

silicatage : formation artificielle de calcin à la surface des pierres tendres et perméables.

silicone : matière synthétique utilisée en construction pour ses propriétés hydrofuges.

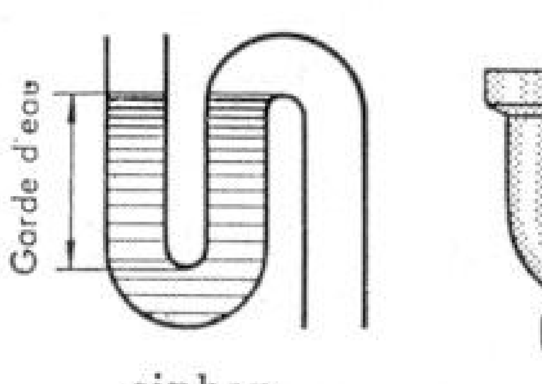
simbleau ou **simblo :** cordon servant à tracer des cercles ou arcs de cercles.

singe : treuil à bras ou à double manivelle.

sintérisation : synonyme de frittage.

siphoïde : voir bonde.

siphon : dispositif obturateur hydraulique dont le rôle est d'empêcher la communication de l'air vicié des égouts et canalisations avec l'air des locaux habités, sans gêner pour cela l'évacuation des liquides et des matières.



siphon

siphon

sipo : bois d'ébénisterie exotique.

siporex : marque déposée : béton allégé par la présence dans sa masse de nombreuses petites cavités fermées et qui présente des qualités d'isolant thermique.

situation : estimation sommaire des travaux exécutés, établie en vue d'obtenir un acompte.

skip : benne mobile facilitant l'alimentation d'une bétonnière ou d'un malaxeur.

slump test : essai de plasticité d'un mortier ou d'un béton.

smillage : action de smiller. — Résultat de cette action.

smille : marteau à deux pointes servant à dresser les faces des moellons.

smillé : se dit d'un aspect de pierre qui présente des traces nombreuses parallèles et courtes.

smiller : dresser à la smille

smille

socle : (en dehors du sens classique) planche posée verticalement pour former une face de chéneau

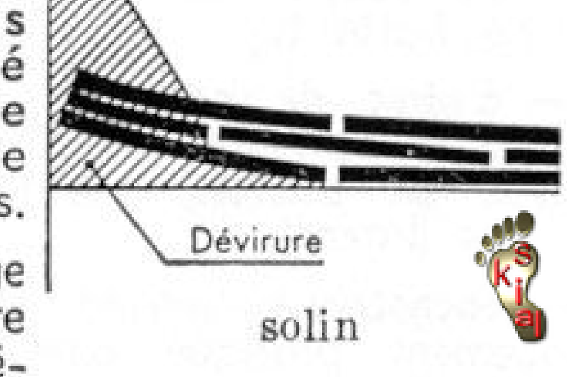
soffite : partie d'un élément d'architecture placée sous un plafond et au-dessus de la tête de l'élément, par exemple dessous d'un larmier, d'un portail, d'une sablière haute d'un pan de bois ou de métal, etc.

sol brut : sol sans son revêtement définitif.

— fini : sol avec son revêtement définitif.

soleil : gros moellon taillé dont la face de parement a de nombreux côtés.

solin : garnissage dressé en plâtre ou mortier, exécuté sur une couverture le long des murs, ou des souches de conduit de fumée pour assurer l'étanchéité. — Garnissage analogue autour d'une complication traversant une ouverture faite dans une paroi pour son passage. — Raccord d'enduit ou calfeutrement exécuté en raccord d'un revêtement en faïence.



solin

solivage : ensemble de solives d'un plancher ou de toute la construction.

solive : pièce de bois ou métallique horizontale supportant le plancher et placée sur des poutres, des sablières ou appuyée sur des saillies dans le mur.

Solive
Lambourde

solive

— courante : solive normale ainsi désignée pour la distinguer des solives d'enchevêtrure ou de remplissage.

— d'enchevêtrure : solive dans laquelle s'emboîte le chevêtre.

— de ferme : solive sur laquelle sont assemblés les arbalétriers d'une ferme.

solive porteuse : synonyme de solive d'enchevêtrure.

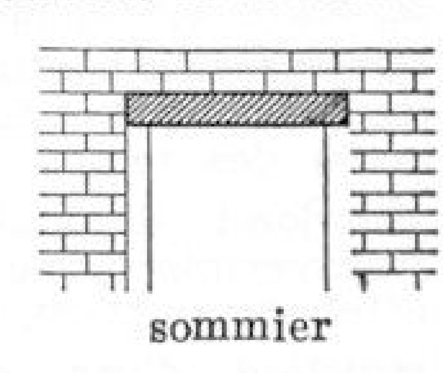
— de remplissage : solive assemblée d'un bout ou des deux bouts dans un chevêtre.

soliveau : petite solive remplissant un trop grand vide, en particulier, celle assemblée sur un chevêtre ou un linteau

— en empannon : soliveau d'enrayure assemblé obliquement à l'une de ses extrémités ou aux deux.

sollicitation : action des forces extérieures sur une structure.

sommier : pièce horizontale de soutien, en particulier : première pierre supportant un arc ou une voûte; pièce d'un élément de charpente servant de linteau à une porte, une croisée, ou destinée à soutenir des poutres très longues. — Traverses supportant les barreaux d'une grille. — Pièce supportant une cloche.



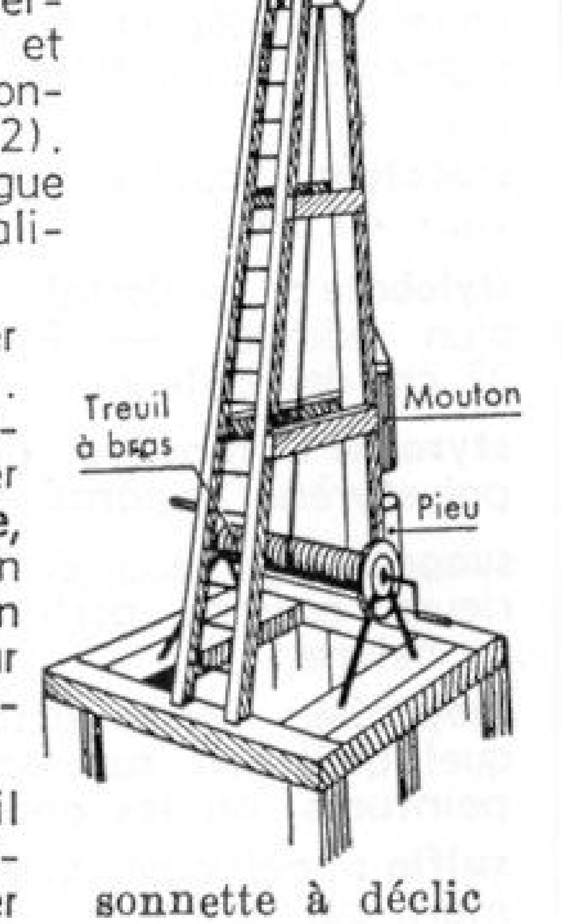
sommier

sondage : action de sonder. — Résultat de cette action.

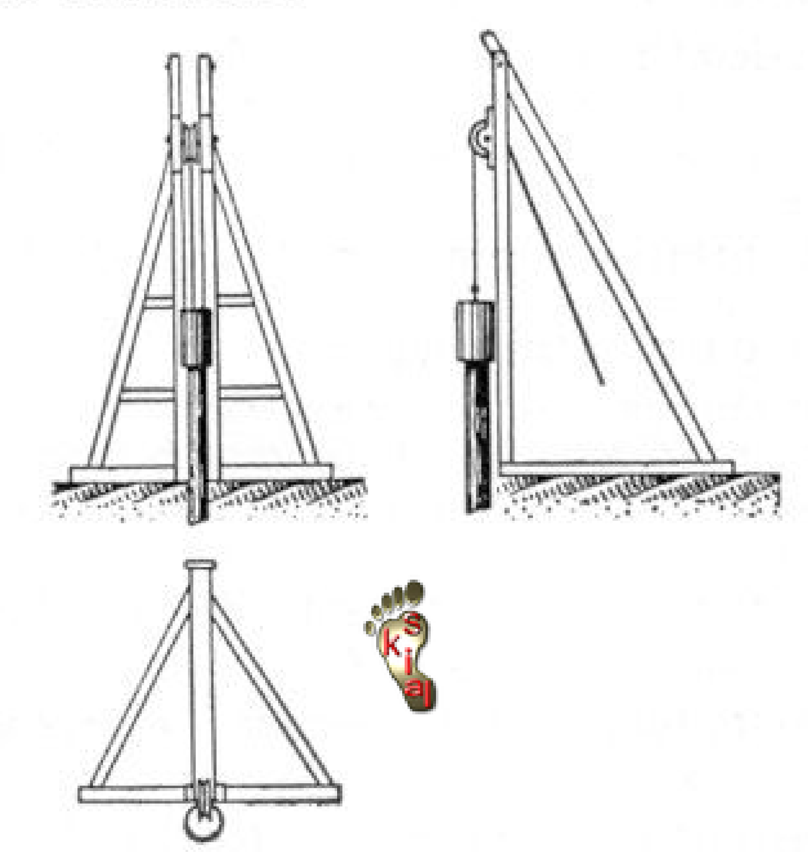
sonde : instrument ou appareil destiné à examiner à diverses profondeurs la nature du sol, le niveau des eaux, etc. (1). — Instrument long et lourd servant à visiter et dégorger les conduits de fumées (2). — Pièce analogue pour autres canalisations (3).

sonder : travailler à la sonde (1,2,3). — Piocher un enduit ou refouiller dans le gros œuvre, pour examiner un détail d'exécution invisible ou pour contrôler un matériau.

sonnette : appareil à percussion servant à enfoncer les pieux ou palplanches dans le sol composé d'un mouton coulissant dans une armature.



sonnette à déclic



sonnette à tirandes

sonomètre : appareil à cordes vibrantes utilisé pour comparer les sons.

soubassement : partie basse et de support d'une construction ou d'un élément de construction. — Partie intérieure sous une croisée. — Partie, généralement en plâtre, placée sous le manteau d'une cheminée pour arrêter le départ des fumées vers le local.

souche : élément en maçonnerie placé au-dessus des combles et renfermant un ou plusieurs conduits de fumée.

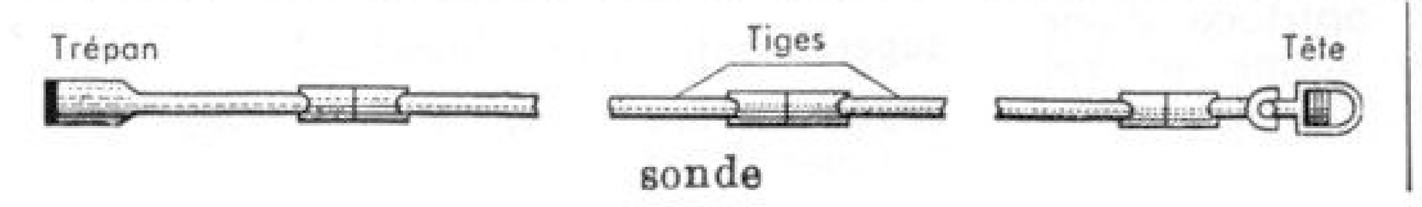
soudure par points : voir points (soudure par).

soufflet (fenêtre à) : fenêtre à un châssis ouvrant par rotation autour d'un axe horizontal situé le long de la traverse basse.

souffleur (régional) : aide d'un chef de chantier ou d'un conducteur de travaux.

soufflure : cavité dans un métal ou tout autre matériau coulé.

souillard : trou dans un entablement ou un bandeau ou dans l'épaisseur d'un mur, pour laisser passer un tuyau de descente d'eaux pluviales. — Pièce assemblée sur des pieux ou pilotis posés devant un glacis entre les piles d'un pont.



sonde

soumission : proposition écrite d'une fourniture ou d'un travail avec des conventions bien déterminées.

sourdière : volet placé à l'intérieur d'une baie de croisée.

sous-face : face horizontale inférieure.

sous-joint : bande appliquée sur une paroi pour masquer un joint sous du papier de tenture ou des matériaux en feuilles.

sous-pression : pression dirigée du bas vers le haut : cas de l'eau sur le radier d'une construction.

sous-station : local comprenant les équipements d'échange et de distribution de calories alimentés par une station centrale.

sous-toiture : revêtement de la face inférieure d'une toiture.

sous-traitant : entrepreneur exécutant un travail sous-traité.

sous-traiter : confier un travail à un autre entrepreneur, sous la responsabilité de l'entrepreneur qui sous-traite.

soute : local de dépôt de combustible.

soutènement : construction résistant à la poussée des terres.

spalter : brosse en soie ayant la forme de la queue de morue.

spatule : truelle de cimentier très étroite — Outil de bois à extrémité plate, à forme différente selon les emplois (peinture, sculpture, etc.).

spatule

spiter : action d'enfoncer un clou ou une cheville à l'aide d'un pistolet, en utilisant une charge de poudre.

sprinkler : système de tuyauteries utilisé en particulier dans les parkings, permettant en cas d'incendie, l'arrosage automatique du foyer.

S.P.T. : abréviation de : Standard Pénétration Test. Appareil de sondage à pénétration dynamique.

stabilisation d'un sol : opération ayant pour but de transformer le terrain naturel en une surface de roulement, soit mécaniquement, soit à l'aide de liants hydrocarbonés ou hydrauliques.

stabilisée (terre) : terre améliorée par incorporation d'un matériau stabilisant.

stabilité dimensionnelle : aptitude d'une matière à conserver sa forme et ses dimensions en conditions normales d'utilisation.

staff : plâtre à modeler ou très fin, armé de fibres grossières auquel on ajoute de la glycérine, et permettant de faire des moulages légers.

stalle : compartiment cloisonné destiné à garer une voiture.

store : rideau extérieur servant à ombrager une baie.
— **capote :** store de forme cintrée sur monture de cerceaux.
— **vénitien :** store intérieur composé de lamelles pouvant prendre toutes inclinaisons.

strain gauge ou **gage :** synonyme de extensomètre.

stratifié : matière produite par pressage de feuilles de papier, tissu ou bois, superposées et préalablement imprégnées de résine synthétique.

stratigraphie : étude de la succession des différentes couches des terrains au cours des temps.

striction : diminution de la section transversale d'une pièce, soumise à un effet de traction, avant rupture.

structure d'une construction : schéma fonctionnel de la construction, déterminant sa stabilité.
— **à étagères :** ensemble de plateaux pouvant recevoir des modules légers d'habitation.

stuc : variété de plâtre traité avec une colle gélatinée et auquel on ajoute des pigments susceptibles d'avoir un beau poli.

stucateur : ouvrier spécialiste des travaux en stuc.

stylobate : piédestal continu le long d'un édifice. — Plinthe spéciale de 22 cm de hauteur.

styropor : matière de synthèse d'un polystyrène expansé.

suage : bigorneau dont la partie supérieure courbée porte, en travers, des cannelures.

subjectile : terme désignant le support quel qu'il soit sur lequel s'applique les peintures, ou les enduits.

sulfin : pellicule superficielle se formant sur la pierre calcaire exposée en atmosphère industrielle.

superciment : voir ciment.

superstructure : partie surélevée d'un bâtiment.

surbaissement : différence de niveau entre la partie haute d'un arc surbaissé et de l'arc de même ouverture qui serait de plein-cintre.

surbaissé : voir arc.

surcharge : charge variable dans le temps, charge d'exploitation.

surcuit de ciment : clinker de ciment trop cuit.

surépaisseur : épaisseur supplémentaire.

surfaçage : action de lisser une dalle à sa surface.

surface habitable : surface de plancher construite, après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, ébrasements de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte de la superficie des combles non aménagés, caves, sous-sol, remises, garages, terrasses, loggias, balcons, séchoirs extérieurs au logement, vérandas, locaux communs et autres dépendances des logements, ni des parties de locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.
— **utilisable :** surface délimitée par les murs du local, déduction faite de l'emprise des éléments porteurs de l'immeuble, des gaines, conduits, emmarchements et trémies d'escalier.

surhaussement : différence de niveau entre la partie haute d'un arc surbaissé et de l'arc de même ouverture qui serait de plein-cintre.

surhaussé : voir arc.

surpeuplement : 1) occupation de locaux d'habitation dépassant le nombre admis de personnes par pièce habitable. — 2) densité de population exagérée.

surpresseur : appareil utilisé pour augmenter la pression dans une canalisation, lorsque cette pression est insuffisante.

surstabilisation : action de retarder la rupture d'une émulsion routière grâce à une forte proportion d'émulsif.

surtension : tension anormale supérieure à celle du service.

survitrage : mise en place d'une vitre devant une autre déjà en place, dans le but de réaliser un surcroît d'isolation thermique ou phonique.

survolteur : appareil destiné à augmenter la tension fournie par une source électrique.

suspendue (couverture) : toiture dont le soutien est assuré par un système de câbles.

suspension ou **dispersion :** mélange homogène de liquide avec un solide à l'état de poudre fine.

suspente : ensemble des organes de suspension de la cabine d'un ascenseur.

syénite : roche composée de feldspath, de mica, d'amphibole et pyroxène, rose, violacée, verdâtre ou rouge.



T

tabatière : voir châssis tabatière.

tabernacle : dispositif servant à protéger un robinet de prise ou d'arrêt.

table : panneau décoratif simple sans moulure, normalement carré ou rectangulaire.

table saillante

— **coffrante :** coffrage outil à parement bois ou métal destiné au coulage des planchers en béton, et complété par des supports généralement constitués d'étais métalliques comportant des vérins pour faciliter le décoffrage.

— **défoncée :** table en retrait.



— **saillante :** table en saillie.

— **(filet de) :** filet imitant le relief d'un panneau.

— **à secousse :** appareil permettant de déterminer la consistance d'un béton malaxé plastique, par la mesure de l'étalement d'un tas.

— **vibrante :** appareil servant à vibrer des pièces en béton.

tableau : jouée verticale d'une ouverture en façade.

— **électrique :** ensemble comprenant l'appareillage destiné à commander des circuits électriques et à en contrôler l'état.

tablier : rideau de fer fermant l'ouverture d'une cheminée. — Principale face d'un piédestal. — Ensemble de pièces horizontales formant plancher dans un pont ou une charpente.

tabouret isolant : tabouret ou tapis servant à isoler l'opérateur du sol lors de la manœuvre des pièces sous tension.

tachéomètre : instrument permettant de faire le relevé rapide d'un plan de terrain.

tâcheron : entrepreneur n'exécutant que des travaux de main-d'œuvre.

tacheture : altération caractérisée par des plaques de petites dimensions.

taie : défaut du verre ayant l'aspect d'une tache blanche.

taillage : toutes opérations de façonnage de la pierre, à partir du bloc brut

taillant : partie tranchante d'un outil.

taille d'arête d'ancien dallage : taille d'une rive d'un ancien dallage pour raccordement avec une partie neuve.

— **bouchardée :** taille exécutée à la boucharde.

— **brute :** parement exécuté au ciseau sans dressement lisse.

— **d'ébauche :** taille préparatoire d'un profil de moulure ou d'une sculpture.

— **d'un joint :** dressement des faces verticales pour former un joint régulier.

— **layée :** taille exécutée à la laye.

— **d'un lit :** dressement de la sous-face et du dessus d'une assise.

— **de parement :** façonnage d'une face d'une pierre destinée à être vue.

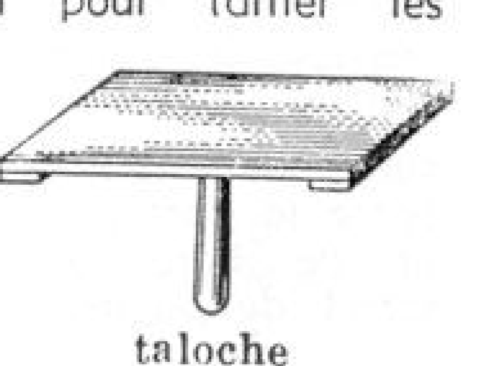
— **rustiquée :** taille exécutée avec un outil à tranchant dentelé.

taille en rustique

tailloir : tablette surmontant un chapiteau. — Couteau pour tailler les plombs à vitrail.

tali : bois d'œuvre exotique.

talochage : finissage à la taloche de la surface du béton.



taloche

taloche : outil d'exécution des enduits.

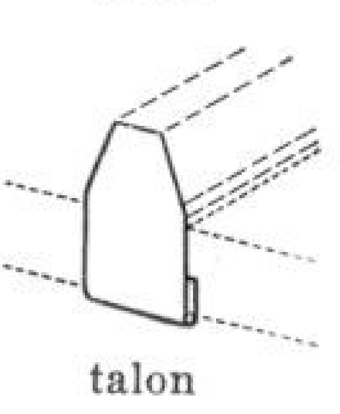
talon : moulure concave par le bas et convexe par le haut. — Languette de feuille métallique de couverture, rapportée en about de couvre-joint, avec une pince rabattue en partie basse.



talon

talot : outil de tailleur de pierres.

talus : dressement de terrain incliné. — Parement de maçonnerie dressé avec une légère inclinaison.



talon

taluteur : ouvrier exécutant le dressement des talus.

tambour : assise cylindrique d'une colonne.

tambour d'une coupole : étage sur lequel repose une coupole.

tampon : dalle ou plaque servant à obturer un orifice (1). — Cheville en bois ou autre matériau, enfoncée ou en saillie dans un mur, et destinée à recevoir un clou, une vis, une patte, etc. (2).

— **hermétique :** (1) tampon de visite très serré avec joint en caoutchouc ou analogue, assurant l'étanchéité de la fermeture.

— (2) ouverture obturable disposée sur un tuyau en fonte pour permettre le nettoyage.

— **de visite :** tampon (1) permettant de vérifier l'intérieur d'une canalisation.

— **(vernis au) :** voir vernis.

tamponnage : action de tamponner.

tamponner : fermer un orifice de canalisation avec un garnissage étanche ou un tampon amovible. — Enfoncer un tampon (2). — Appliquer à petits coups, sans frotter.

tamponnoir : outil permettant de faire dans la maçonnerie des trous de faible diamètre.

tanchis : partie de comble non alignée avec les chevrons et recouvrant une noue.

tanevot : profil de moulure en quart d'ovale avec filet et dégagement.

tape-à-mort : gros modèle de pinceau à bande.

tapée : pièce rapportée verticalement sur la face extérieure des montants des dormants de croisée ou de porte, pour fixer des persiennes.

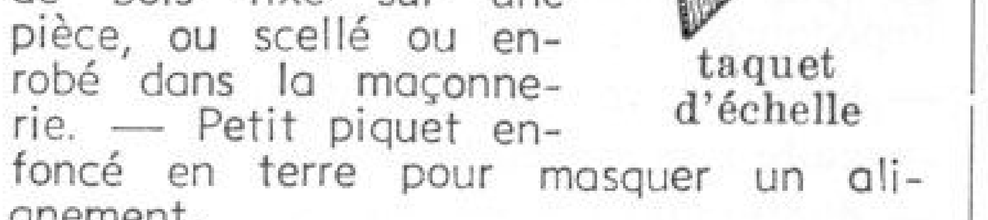
taper : frapper à petits coups avec la brosse pour faire entrer la couleur dans des creux.

tapette : brosse plate servant à imiter les grains du bois.

tapis : revêtement routier de faible épaisseur.

— **aiguilleté :** revêtement de sol en fibres textiles agglomérées par un procédé mécanique. Voir également tufté.

taquet : petit morceau de bois fixé sur une pièce, ou scellé ou enrobé dans la maçonnerie. — Petit piquet enfoncé en terre pour masquer un alignement.



taquet d'échelle

taquet de barrière : pièce en bois placée sur des poteaux de barrière pour recevoir les lisses.

— **d'échelle :** petit plateau pliant se fixant sur une échelle et servant de support.

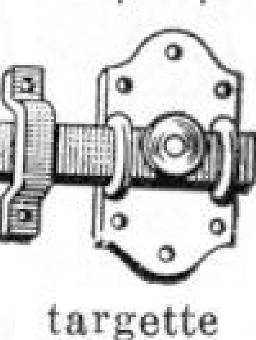
tarabiscot : rainure peu importante entre deux éléments de moulure.

tarabiscoter : tirer des tarabiscots dans une moulure.

tarabiscot

targette : verrou plat monté sur plaque.

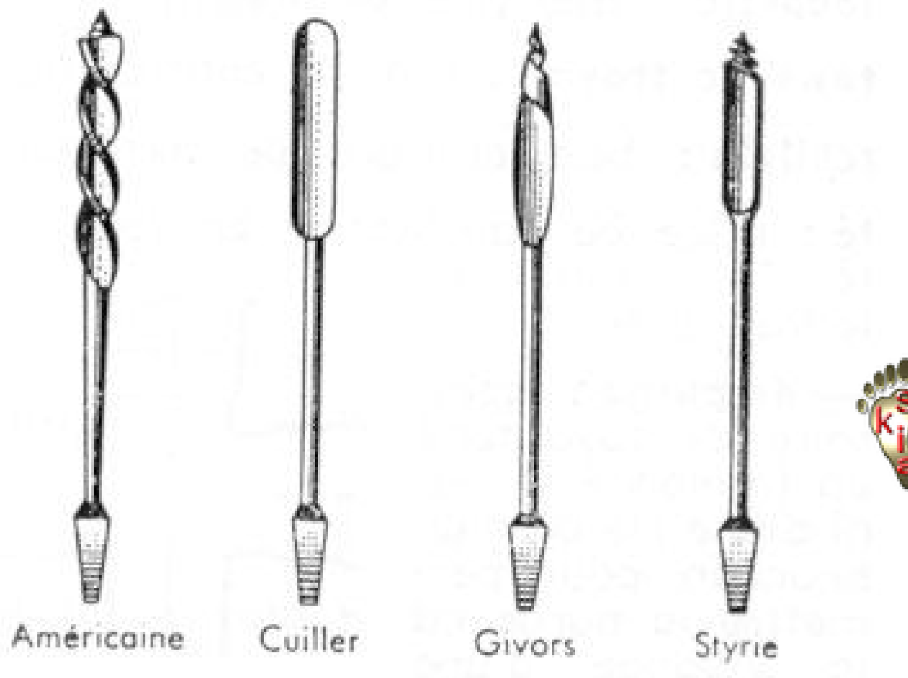
— **à volet :** targette portant, au-dessus du verrou, un petit coulisseau glissant dans deux crampons et entrant dans des coches pratiquées sur le verrou, pour le maintenir en place.



targette

tarmacadam : béton hydrocarboné dont le liant, en quantité d'ailleurs prédominante, est du goudron et l'agrégat du macadam.

tarière : grosse vrille de charpentier. — Cylindre creux terminé par une partie tranchante, servant d'outil de forage.



tarières

tarif forfaitaire : système de tarification dans lequel on prévoit un payement fixe basé sur des conditions déterminées de fourniture de l'énergie.

— **binôme :** système de tarification dans lequel on prévoit deux paiements l'un fixe, l'autre proportionnel à l'énergie consommée par l'abonné.

tas : lits de pierre entre deux routes s'opposant au glissement des claveaux.

— **de couvreur :** synonyme de enclumette.

tasseau : pièce servant de cale, en particulier : pièce de bois trapézoïdale sous un couvre-joint de couverture métallique, pièce supportant les abouts d'une planche, cale sous une panne ou un arbalétrier. — Petite cale en bois ou matière isolante. — Pièce de bois de petite section servant à soutenir une autre pièce; en charpente pièce de bois à cheval sur les lignes de faîtage et d'arétier.



tasseaux

— (fouille en) : voir fouille.

tassement différentiel : tassement des fondations d'une construction de valeur différente d'une extémité à l'autre de celle-ci (exemple de la Tour de Pise).

taupe : engin servant à creuser des tunnels.

taupette : synonyme de tapette.

taux de travail : syn. de conrtainte.

tchitola : bois exotique de menuiserie.

té : pièce de canalisation en forme de té. — Profilé en forme de té.

— de purge : accessoire de tuyauterie en forme de T muni d'une clé ou d'un bouchon pour permettre la purge ou la vidange d'une installation.

Simple Double
té

teck : arbre connu pour son bois imputrescible, on le trouve en Asie et en Afrique.

teintage : action demodifier la teinte d'un enduit, d'un bois, etc.

teinte dure : teinte jaune obtenue avec du blanc de céruse calciné.

té

— ressuagée : impression à la colle très bien séchée.

— vierge : teinte composée seulement de blanc et d'une autre couleur.

télérupteur : appareil permettant de commander à distance un circuit électrique.

tellurique : qui tient à la nature de la terre.

— (courants) : courants électriques qui circulent en permanence dans le sol.

— (secousse) : secousse sismique.

— (prospection) : méthode de prospection qui consiste à mesurer la résistivité des terrains.

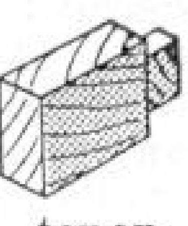
tellurohmètre : appareil servant à la mesure des résistances des prises de terre.

témoin : trace ou pièce destinée à fixer la position, la teinte, etc, d'un élément particulier; petit revêtement de surface réduite, en plâtre, chevauchant une lézarde dont on veut contrôler l'élargissement; petites éminences de terre laissées de place en place pour contrôler les niveaux de terre; trace de peinture ancienne non lessivée, laissée volontairement pour examen ou contrôle.

tendu (vernis, peinture) : à surface très lisse après séchage.

tenon : partie d'assemblage entrant dans la mortaise.

tenonneuse : outil mécanique employé en menuiserie pour l'exécution rapide et précise des tenons.


tenon

termite : insecte mangeur de bois.

ternée : voir arcade.

terrasse : (1) voir dessin (toiture-terrasse). — (2). Partie de pierre friable et se désagrégeant à l'humidité.

terrasse-jardin : toiture-terrasse aménagée en jardin.

terrasson : partie plate ou peu inclinée d'un comble.

terrazzo : utiliser de préférence granito.

Terrazolith (marque commerciale) : béton magnésien dont le filler est du sable.

terre : masse conductrice de la terre, ou tout conducteur relié à elle par une impédance très petite.

— bolaire : voir bol d'Arménie.

— cuite : argile cuite.

— d'infusoires : synonyme de diatomées.

tête : ornement en forme de tête. — Extrémité supérieure ou antérieure d'un élément. — Petite pièce métallique découpée pour amener la jonction d'un couvre-joint avec le faîtage.

— biaise : tête de mur non d'équerre.

— de chat : petit moëllon trop arrondi.

tête chevalement

— de chevalement : pièce de bois posée horizontalement sous deux étais.

— de clou : partie élargie du clou sur laquelle on frappe.

tête fraisée : tête d'une vis ou d'un clou dont la sous-face est oblique.

— de mur : face d'extrémité de mur.

— de nef : partie antérieure d'une nef.

— de vis : extrémité élargie de vis permettant de visser.

tête de mur

— de voussoir : partie antérieure d'un voussoir.

têtière : face verticale plus large que l'épaisseur de la serrure percée de trous, pour lepassage du ou des pên

tétrapode : élément préfabriqué en béton comportant quatre pieds et utilisé dans la confection de mur de protection d'une digue en mer.

têtu : marteau à angles vifs servant à casser ou dégrossir les moellons et à les mettre en place.

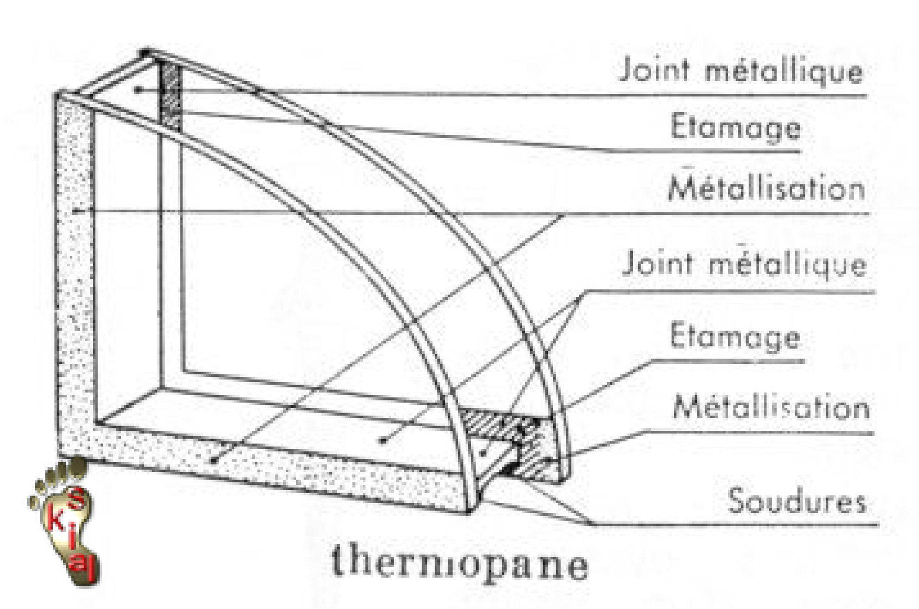
thermo - durcissable : se dit d'une matière qui se durcit à la chaleur.

Thermolux (marque commerciale) : verre constitué par deux plaques de verre séparées par une couche de fibres de verre.



thermolux

Thermopane (marque commerciale) : vitrage constitué par deux ou plusieurs feuilles de verre reliées sur leur pourtour par un joint métallique soudé à chaud.



thermopane

thermo-plastique : se dit d'une matière qui se plastifie à la chaleur.

thixotropie : phénomène par lequel certains mélanges passent de l'état de gel à celui de liquide par légère agitation.

thong : bois jaune, veiné de brun rougeâtre, originaire d'Asie

tiama : bois exotique d'ébénisterie.

tierceron : arc qui naît des angles dans une voûte gothique.

tiercine : tuile trapézoïdale servant à compléter un rang ou un pureau près d'un solin ou d'une ruellée.

tiers-central : zone de la base d'appui d'un mur, par laquelle doit passer la résultante des forces agissant sur celui-ci pour que, dans le cas de maçonnerie, la stabilité soit assurée sans aucun effort de traction.

tiers-point : point d'intersection de deux arcs, sommet d'une ogive, etc. — Lime à trois pans.

tiers-poteau : pièce de bois de sciage servant pour les cloisons légères.

tige de botte : tuile en forme de cône tronqué.

timbre : pression de contrôle d'une chaudière ou appareil haute pression. — Résultat trouvé après détail du métré et indiqué sous la forme d'une quantité dans un mémoire, les timbres de même nature étant repris en fin de mémoire pour les multiplier par le prix unitaire.

tirage : commande du pêne demi-tour terminée par un bouton sur lequel peut s'accrocher une chaînette. — Force ascensionnelle des gaz chauds dans un conduit de fumées.

tirant : pièce soumise à un effort de traction.

tirant d'ancrage : câble métallique, ancré dans le sol et destiné à assurer la stabilité d'une structure ou d'une paroi.

tire-clou

tire-clou : outil servant à arracher des clous.

tire-fond : grosse vis à bois ayant la forme d'un boulon sans écrou, la tête pouvant être carrée, en anneau, etc., selon les emplois.

tire-fond

tire-joint : outil servant à lisser les joints de maçonnerie apparents.

tire-joint

toc : synonyme de chasse-bille.

toile au sas : tamis permettant d'obtenir le plâtre au sas, par tamisage du plâtre au panier.

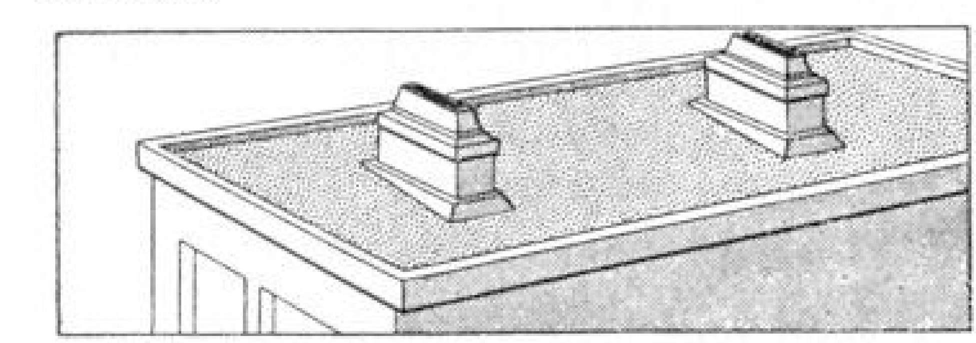
toc

toisé (région) : exécuté au métré.

toiseur (ancien) : métreur.

toiture : ensemble des combles situé à la partie supérieure d'un bâtiment (voir comble).





toiture-terrasse

toiture à redents : toiture en dents de scie constituée par une succession de combles ayant leurs deux pentes inégales; la plus inclinée de celle-ci est généralement vitrée.

tôle d'acier galvanisé (appelée quelquefois tôle galvanisée ou tôle zinguée) : tôle obtenue en immergeant une tôle d'acier dans un bain de zinc en fusion.

— électrozinguée : tôle obtenue par traitement dans des cuves d'électrolyse où elle circule entre les électrodes de zinc.

tolérance : limite de l'écart admis entre les caractéristiques réelles d'un ouvrage ou d'un produit et ses caractéristiques prévues.

tombereau : engin de terrassement constitué par une benne automotrice à pans inclinés, ouverte à l'arrière et se déchargeant par basculement.

tomette (ou tommette) : dans le sud-est de la France, brique très dure que l'on emploie comme carrelage.

tondin : synonyme de tore.

tope : tour recouverte d'un dôme sphérique.

torcher : construire en torchis.

torchis : matériau constitué par un mélange de terre, d'argile, de chaux et de paille hachée.

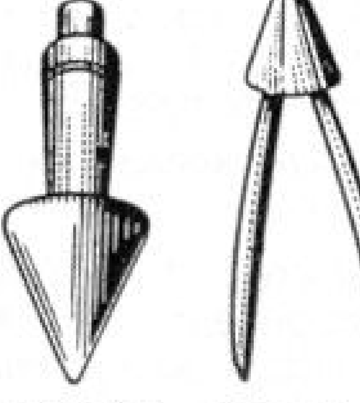
tore : moulure convexe dont le profil est en demi-cercle.

tore

toron : assemblage en hélice de plusieurs gros fils.

tortillis : élément décoratif en forme de ligne creuse ondulée.

toupie : outil en forme de cône, servant, en particulier, à évaser les tuyaux métalliques.



toupie toupie articulée

tour d'échelle : droit que possède un propriétaire de passer des échelles sur la propriété de ses voisins, pour réparer ou entretenir le mur qui les sépare, ou les bâtiments adossés à ce mur. Synonyme échelage.

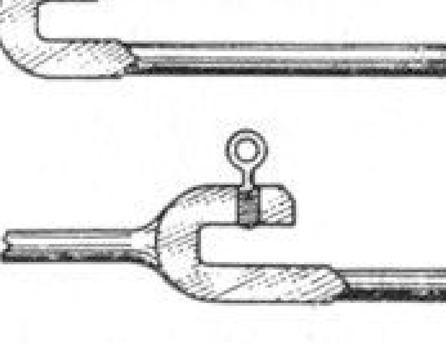
tourbe : sol spongieux, résultant de la décomposition de matières végétales.

tourillon : gros goujon rond.

tourne-à-gauche : outil constitué de deux poignées et d'un œil emboîtant un taraud. — Outil permettant de donner de la voie à une scie. — Outil de serrurier remplaçant le taraud.

tourniquet : pièce de fer mobile sur une tige, servant à arrêter les volets ou persiennes.

tournisse : pièce verticale dans un pan de bois reliant une décharge et une sablière.



tourne-à-gauche

tout-à-l'égout : installation de canalisations déversant directement toutes les eaux usées à l'égout public.

tout-venant : mélange de sable et de granulats tel qu'il est extrait d'une carrière.

toyère : œil d'un fer de hache ou d'outils analogues.

traçage : en cours de chantier, repérage du sol, des murs et cloisons.

trachyte : roche éruptive dure grisâtre ou brune.

traînard : pinceau très long servant à tirer les filets.

traîner : tirer des filets au traînard. Faire glisser un calibre pour exécuter un profil de moulure en plâtre ou ciment.

trait de scie : marque à la scie.

— de niveau : en cours de chantier, repérage sur les murs du niveau situé à 1 m du sol fini.

— de Jupiter : voir assemblage.

traitement après prise : synonyme de curing.

trame : sur un plan d'architecte ou de structure, l'ensemble du quadrillage constitué par l'entre-axe des éléments porteurs.

tranche : outil qui, étant frappé par une masse, détache de gros blocs de pierre.

— à chaud : servant à couper ou tailler du fer au rouge.

tranche d'un plancher : about vertical d'un plancher.

— à gouge : outil ayant la forme d'une gouge et permettant de couper ou tailler circulairement.

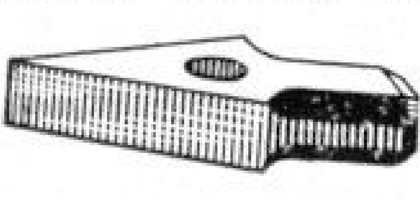
tranché (bois) : bois dont les fibres sont désunies par des nœuds.

tranche de ferblantier tranche à chaud

tranchée : excavation longue dans le sol. — Entaille dans une maçonnerie pour scellement d'une pièce importante.

trancheuse : engin de terrassement automoteur servant à creuser les tranchées.

tranchet : outil tranchant servant à couper le papier peint. — Outil se fixant sur l'enclume et servant à entailler le fer rouge.



tranchet

tranchis : taille franche et régulière d'ardoise ou de tuile sur une rive de noue, d'arête, etc.

transformateur : appareil destiné à transformer un courant alternatif d'intensité et tension généralement différente.

tranchet

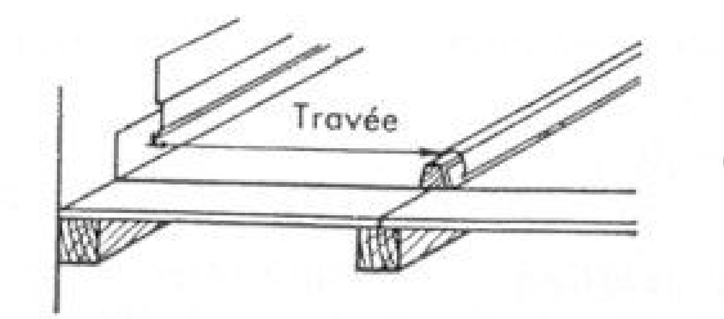
transporteur à bande : bande sans fin mobile servant à transporter soit des matières en vrac, soit des paquets.

trapillon : dispositif servant à fermer une trappe.

trapp : sorte de porphyre (Vosges).

trass : tuf volcanique utilisé dans les mortiers hydrauliques pour ses propriétés pouzzolaniques.

travée : espace compris entre deux poutres dans un plancher, entre deux fermes dans un comble, entre deux piles de pont, entre deux points d'appui dans une voûte, entre les changements de direction des pierres dans un parquet, etc.



travée de couverture

traverse : pièce constituant un des côtés horizontaux des portes et fenêtres

traversine : solive encastrée dans les pilots pour former un radier d'écluse.

travertin : calcaire compact à nombreuses cavités vermiculaires.

travon : traverse reliant deux rives de pont s'appuyant sur deux pieux et portant des poutrelles.

tréfilé : profilé en acier obtenu par tréfilage.

treillage ou **treillis céramique :** treillage métallique dont le fil de fer est entouré d'une pièce céramique en croix.

treillis d'armature : treillage spécialement fabriqué pour armer le béton.

— **soudé :** armature préfabriquée comportant des fils de faible diamètre, soudés entre eux pour constituer un quadrillage, livré en nappes ou rouleaux.

trémie : vide dans un plancher. — Entonnoir en tronc de pyramide renversé pouvant être de grande dimension et servir de silo (à agrégats, etc.).

trémie (bande de) : bande d'acier soutenant l'âtre ou des languettes de cheminée.

trémion : barre d'acier soutenant une hotte de cheminée.

trémie

trépan : outil de sondage travaillant à la percussion ou en rotation, destiné à traverser des couches de terrain dur.

trépan-benne : outil de forage constitué par une benne tubulaire lourde équipée de coquillles ouvrantes.

trésillon : tasseau en bois placé entre des planches nouvellement sciées, pour les empêcher de gauchir et les faire sécher.

tresse : ornement imitant la forme de tresse.

triangle : connexion en série des enroulements d'un système triphasé.

triangulation : détermination des sommets des triangles qui faciliteront l'établissement du relevé topographique d'un terrain.

trianon (gris) : gris clair avec une légère addition de teinte chaude.

tricoise : sorte de clé servant à serrer les raccords et, en particulier, les « raccords pompiers ».

tricoises : grandes tenailles.

tricosine : tuile ayant une fente sur sa longueur.

tridimensionnel : système constructif à trois dimensions généralement métallique, constitué par l'assemblage de triangles.

trigeminé : subdivisé en six parties groupées plus ou moins par deux.

triglyphe : ornement de la frise dorique, reproduit à intervalles égaux le long de la frise de l'entablement.

tringler : synonyme de cingler (2).

triphasé : à trois phases.

triplex : nom déposé d'un verre de sécurité constitué par une feuille d'acétate de cellulose placée entre deux lames de verre.

tripoli : synonyme de Kieselguhr.

triquet : échelle double. — Echafaudage triangulaire de couvreur.

tritureuse : machine automotrice servant à incorporer dans un sol préalablement ameubli et à lui mélanger intimement sur place des matériaux d'apport complémentaires.

trochyle : moulure à profil concave entre deux tores.

trois-mèches : outil à chiqueter composé de trois pinceaux montés sur une même harpe.

trommel : crible rotatif pour la séparation de roches concassées selon la grosseur du grain.

trompe : voûte tronquée formant encorbellement ou porte-à-faux.

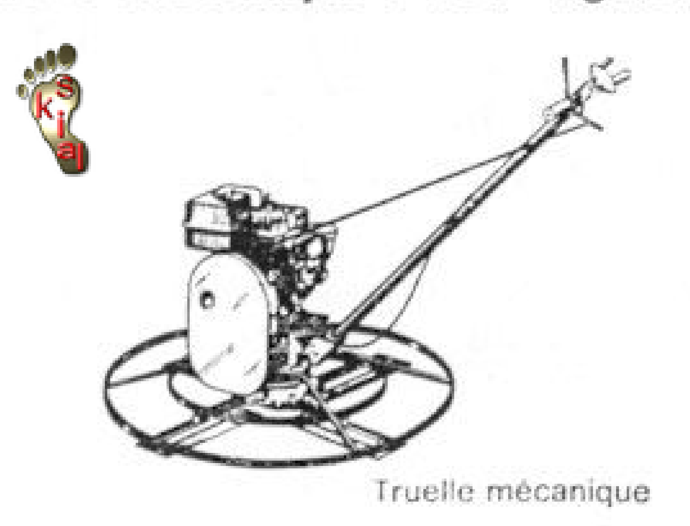
trompillon : partie circulaire au milieu d'une imposte cintrée, dans laquelle viennent s'assembler les montants ou les petits bois.

trousse coupante : pièce métallique terminée en biseau que l'on place à la base d'une paroi pour faciliter sa pénétration dans les terrains.

troussequin : compas de menuisier constitué par une réglette avec une pointe perpendiculaire à une extrémité et une série de trous où passe le crayon de la pointe à tracer.

troussequin

truelle mécanique : voir figure.

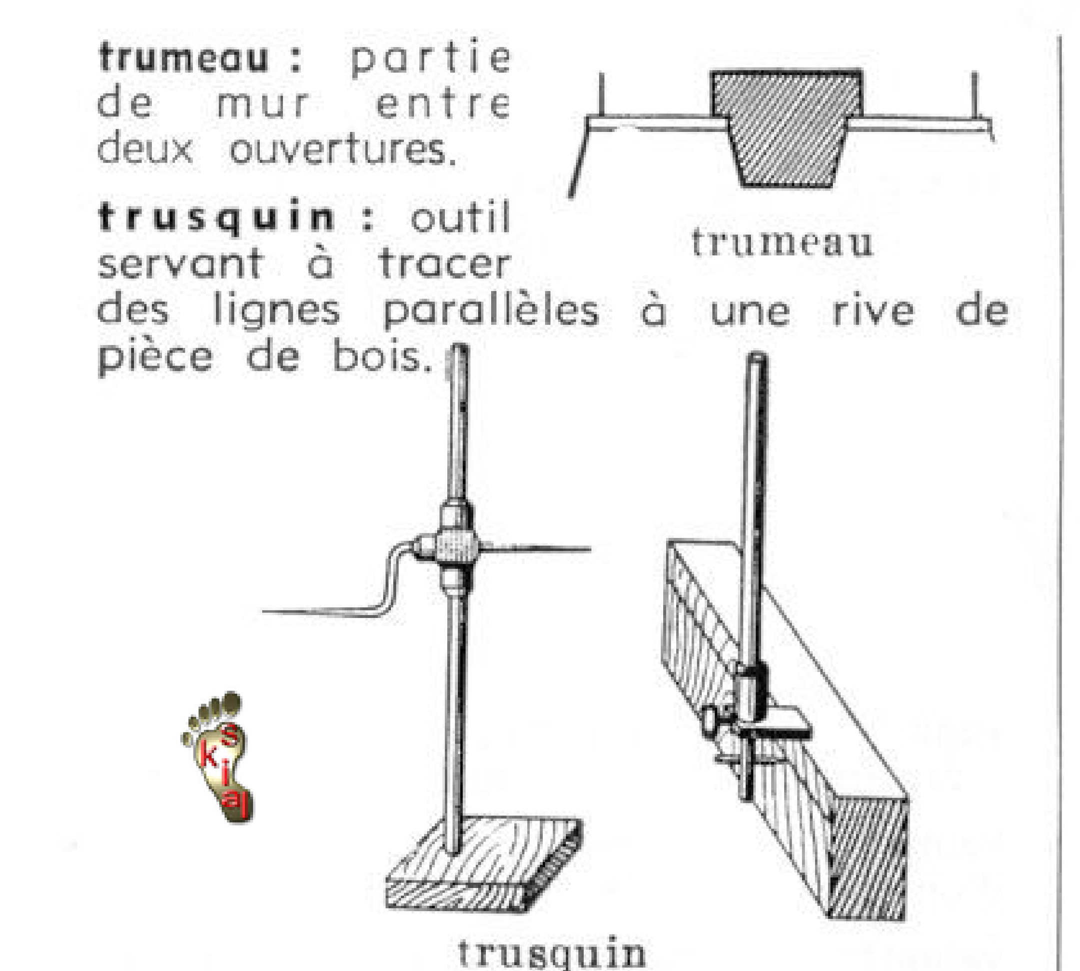


Truelle mécanique

trumeau : partie de mur entre deux ouvertures.

trumeau

trusquin : outil servant à tracer des lignes parallèles à une rive de pièce de bois.



trusquin

tubage : mise en place d'un tube : 1. lors d'un sondage, pour maintenir les terrains traversés; 2. dans un conduit de cheminée maçonné.

tué : inutilisable.

tuf : calcaire tendre et spongieux de formation récente.

tufté ou teufté (tapis) : tapis non tissé dont les fils de velours sont piqués sur une toile tissée préalablement et fixés par enduction.

tuile canal ordinaire

tuffeau : pierre calcaire très tendre.

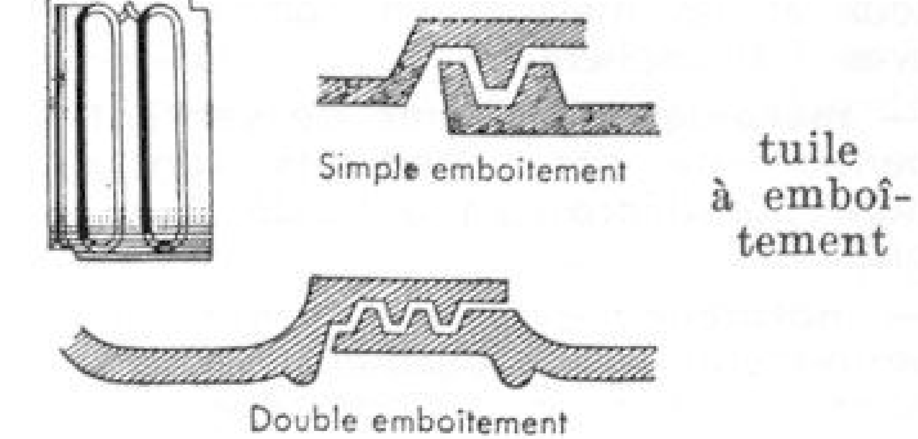
tuile canal (appellation générale des dénominations locales : **tuile creuse, ronde, romaine, tige de botte) :** tuile ayant l'aspect général de gouttière tronconique.

— **chaperonne :** voir figure.

tuile chaperonne

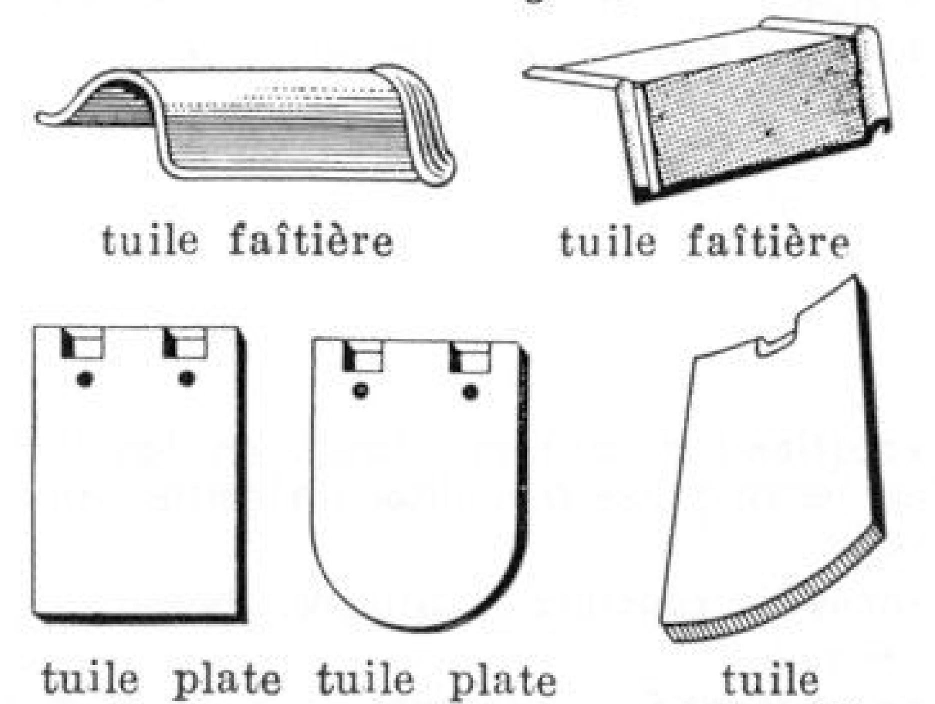
— **creuse :** voir tuile canal.

tuile à emboîtement : tuile fabriquée à l'aide de machines et comportant des dispositifs en relief permettant de les emboîter les unes sur les autres.



tuile à emboîtement

— **faîtière :** tuile se plaçant au faîte des toitures pour le raccordement des deux versants. Voir figure.



tuile faîtière   tuile faîtière

tuile plate ordinaire   tuile plate écaille   tuile gambardière

— **mécanique :** voir tuile à emboîtement.

— **plate :** élément en forme de plaque rectangulaire, épousant généralement un léger galbe et ne comportant pas de relief au recto.

— **romaine :** voir tuile canal.

tuileau : élément décoratif en terre cuite de faible épaisseur.

tune : couchis de fascines s'appuyant sur des piquets et retenant les terres, derrière une couche de gros gravier.

turbidimètre : appareil employé pour la détermination de la surface spécifique des matières en poudre.

turcie : digue destinée à éviter les inondations.

turnapull : engin de terrassement.

turquin : nuance de bleu assez foncé

tuyau de chute : canalisation verticale servant à l'évacuation des W.-C.

— **de chute unique :** canalisation verticale servant à évacuer les eaux ménagères et les W.-C.

tuyau de descente d'eaux ménagères : canalisation verticale servant à l'évacuation des urinoirs, lavabos, éviers, bidets, etc.

— **de descente pluviale :** canalisation verticale servant à évacuer les eaux de pluies.

— **de sortie du robinet chef (gaz) :** tronçon de conduite installé à partir du robinet-chef, jusques et y compris la traversée du mur, ou de la clôture, séparant la voie publique de la propriété à desservir.

U

unipolaire : à un seul pôle.
unitaire (conduit) : voir conduit de fumée.
unité d'habitation : partie d'un grand ensemble.

U.P.E.C. (classement) : donnant les caractéristiques des revêtements de sol plastique.

V

vacation : honoraires alloués en fonction du temps passé à réaliser un certain travail.

vacuum concrete : utiliser béton au vide.

va-et-vient : commutateur permettant d'allumer ou d'éteindre un circuit de deux endroits.

valet : outil en fer servant à fixer les pièces de bois sur un établi.

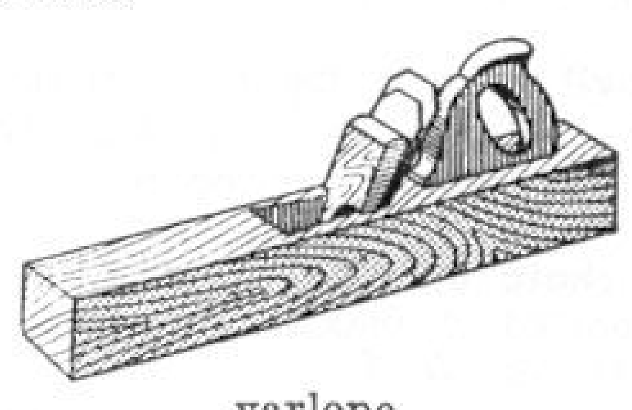
vanne : robinet de grandes dimensions.

vantail : chaque partie mobile d'une porte, d'une croisée, d'une persienne, etc.

valet

variure : silhouette présentée par le panneton d'une clé.

varlope : rabot long servant à unir et polir le bois.



varlope

vase d'expansion : réservoir relié à un système de chauffage à eau chaude et permettant les dilatations de l'eau, sans changement trop important de niveau.

— d'expansion fermé : opposé au vase d'expansion ouvert.

— d'expansion ouvert : vase d'expansion relié sans robinet à l'atmosphère.

vasistas : petite ouverture fermée par un châssis vitré ou un volet mobile.

veau : partie supérieure d'une ferme d'étalement épousant la forme d'un arc.

veinage : effet provoqué par les veines d'un matériau : bois, marbre, etc.

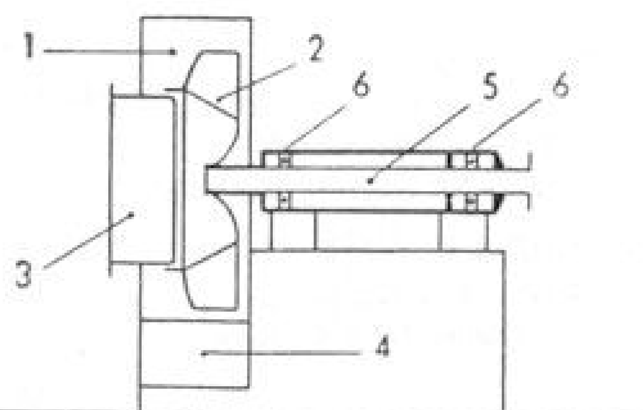
veinette : brosse utilisée pour imiter en peinture les veines du bois.

velours : surface d'utilisation d'une moquette formée d'une couche de fils ou de fibres textiles coupés ou bouclés, fixés debout au dossier.

velum : grand rideau placé sous un vitrage, pour tamiser ou atténuer la lumière; par extension, plafond translucide placé sous un comble.

ventelle : petite vanne placée dans la porte d'écluse.

ventilateur : voir dessin.



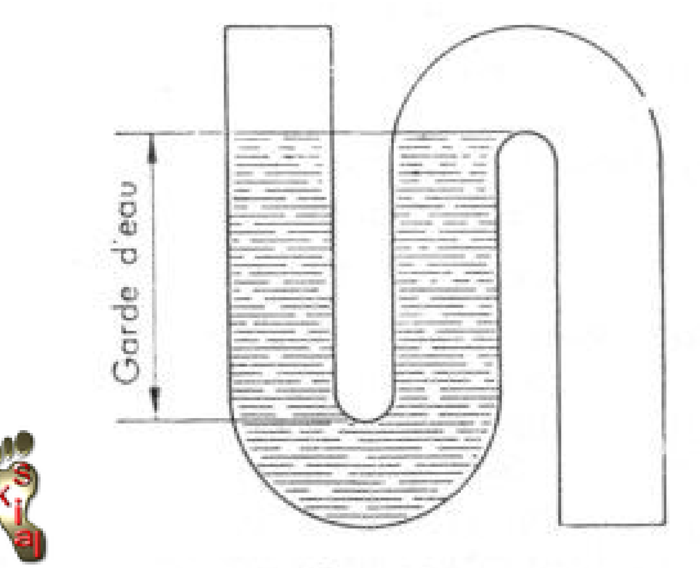
1 Volute — 4 Orifice de refoulement
2 Turbine — 5 Arbre
3 Ouïe d'aspiration — 6 Paliers

ventilation : partie de tuyauterie prolongeant les tuyaux d'évacuation verticaux et les mettant en communication avec l'atmosphère.

— mécanique : système de ventilation permanente des logements fonctionnant par dépression à l'aide d'un aspirateur.

— naturelle : système de ventilation permanente des logements fonctionnant par évacuation naturelle.

ventilation secondaire : tuyau amenant l'air nécessaire pendant les évacuation et empêchant l'aspiration de la garde d'eau des siphons.



garde d'eau : hauteur d'eau tenue en réserve dans les siphons et formant fermeture hydraulique

ventiloconvecteur : appareil destiné au refroidissement ou au refroidissement et chauffage de l'air dans lequel un (ou plusieurs) ventilateur met en mouvement la totalité de l'air qui le traverse.

ventouse : orifice de prise d'air d'un conduit.

verdunisation : procédé permettant la stérilisation d'une eau alimentaire par un traitement à l'hypochlorite de soude.

vergelé : pierre calcaire tendre et assez grossière.

vergette : petite baguette en acier placée comme soutien, dans un panneau de vitrail.

vérificateur : spécialiste chargé de vérifier les comptes d'ouvrages de bâtiment.

vérin : appareil à tige verticale mobile servant à soulever de gros fardeaux.

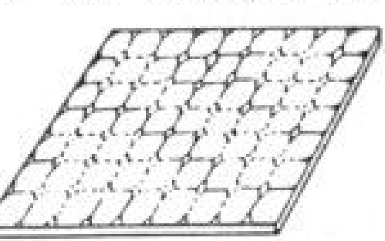
— plat : généralement anneau torique dont la mise en charge se réalise par gonflage au coulis de ciment ou de résine.

vermicule : trait sinueux en creux, de longueur limitée, imitant en décoration la forme d'un ver.

vermiculite : roche feuilletée de la famille des micas susceptible d'acquérir une grande légèreté par expansion à chaud, utilisé comme isolant thermique.

vernis au tampon : vernis appliqué par couches et frotté avec un tampon sur une pièce de bois.

vernisseur : ouvrier spécialiste ne faisant que les applications de vernis.



verre armé

verre armé : feuille de verre dans laquelle est incorporé un treillis métallique.

verre casilleux : verre de mauvaise qualité se brisant au lieu de se couper avec le diamant.

— catathermic : verre opaque aux rayons infrarouges solaires.

— cellulaire ou mousse de verre : verre spécial à base de sable pur additionné d'adjuvants, broyé et additionné de carbone.

— coulé : produit translucide obtenu par coulage et laminage.

— feuilleté : verre formé par deux ou plusieurs plaques de verre liées entre elles par une ou plusieurs couches de matière plastique.

— multicellulaire : verre formé d'une multitude de bulles accolées et séparées par de minces cloisons de verre (appelé parfois verre mousse, verre expansé).

— opale : verre blanc, translucide.

— perforé : verre obtenu par coulage, sur une table en métal garnie de saillies

— trempé : verre constitué d'une seule plaque, trempé par un procédé spécial.

— triplex : verre feuilleté constitué par une feuille d'acétate de cellulose enserrée entre deux plaques de verre ordinaire.

— (laine de) : voir laine de verre.

verrière : châssis vitré.

verrou : bande métallique horizontale et coulissante destinée à maintenir fermée une porte ou un châssis.

— à baïonnette : bande de métal placée verticalement en haut et en bas d'une porte sur chacun des vantaux, sauf sur celui portant la serrure ou le bec-de-cane.

versant : chaque pente d'un comble.

vert anglais : pigment obtenu par mélange du bleu de Prusse et du jaune de chrome.

— de chrome : pigment à base d'oxyde de chrome hydraté.

— olive : vert anglais préparé avec les jaunes de chrome foncés.

— de Paris ou de Schweinfurt : mélange d'acétate et d'arsénite de cuivre, employé comme pigment en peinture.

— de zinc : mélange de jaune de zinc et de bleu de Prusse.

vertevelle : fort piton en acier, plat ou méplat, contrecoudé avec une patte de fixation et un œil, recevant le crochet arc-boutant d'une porte, d'une grille, etc.

vésicule : cloque de peinture ou vernis appliqué sur fonds gras.

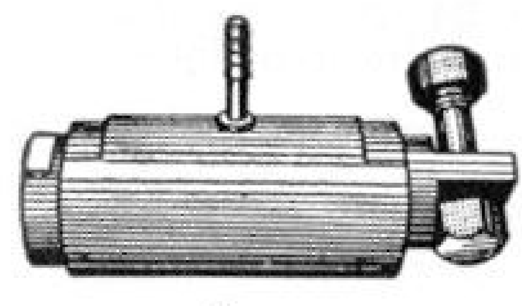
viabilité : ensemble des travaux de voirie, eau, gaz, électricité, égout etc.

vibration : action de vibrer le béton.

vibrer : soumettre le béton à des vibrations.

vibreur : appareil permettant de vibrer le béton.

vibreuse - finisseuse : appareil servant à finir du béton de revêtement de route, dalle, piste, etc.


vibreur

vibroflottation : méthode de tassement artificiel des sols pour en améliorer la portance.

vibrofonçage : technique de mise en place de pieux ou de palplanches à l'aide de vibrations.

vibromouleuse : outil de confection des produits manufacturés en béton comportant des vibrateurs et des systèmes de démoulage.

vice de construction : imperfection mettant en cause la responsabilité des maîtres d'œuvre ou des entrepreneurs.

— apparent : vice visible au moment de la réception.

— caché : non apparent, se révélant après la réception.

vide-ordures : ensemble de conduits avec ouverture hermétique et réceptable, transportant les ordures des étages au sol.

vide-tourie : appareil basculant permettant de vider une tourie.

vide sanitaire : vide continu et ventilé, de 20 cm au minimum, entre les planchers bas de rez-de-chaussée et le sol, dans les immeubles ne comportant pas de caves ou de sous-sol.

vieillissage : action de donner l'aspect du vieux.

vieillissement : modification des propriétés d'un matériau avec l'âge.

villebois : pierre de taille de l'Ain.

vinylique sans joint (résine —) : revêtement de sol sans joint, obtenu par application sur la surface à revêtir de plusieurs couches de pâtes résultant du mélange d'une émulsion de résine vinylique, d'adjuvants, de charges, de pigments et de colorants. — Souvent désigné par le nom de « sol plastique ».

vinylique en feuilles (résine —) ou **tapis vinyle :** revêtement de sol obtenu par application sur la surface à revêtir de feuilles à base de chlorure de vinyle, d'adjuvants, de charges, etc.

violon : grattoir de peintre de forme triangulaire.

virole : petite ceinture métallique placée à l'extrémité d'un manche. — Tampon en tôle amovible. Anneau plat en métal placé en bout d'un tube.

vitrauphanie : imitation de vitrail, obtenue en collant sur une vitre un papier translucide imprimé.

voie : écartement des dents d'une scie pour faciliter son glissement pendant la coupe.

voile : mur en béton.

voile mince : plaque de couverture en béton à simple courbure, de faible épaisseur.

voilement : syn. de flambement.

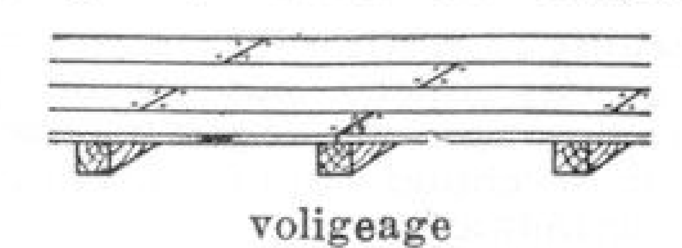
volet : panneau obturant une baie.

— roulant : volet s'enroulant sur un tambour.

volige : planche mince utilisée comme latte, normalement de 11 x 10 à 18 mm de section.

— chanlattée : volige ayant une coupe biaise sur la rive placée au-dessus et où s'accrochent les crochets d'ardoises.

voligeage : plancher en voliges.


voligeage

volt : unité de potentiel ou tension (abréviation V).

volume habitable : total des surfaces habitables multipliées par les hauteurs sous plafond.

volute : ornement en spirale. — Première partie de limon en bas d'un escalier, qui forme enroulement, et sur laquelle on pose le pilastre de la rampe en fer.

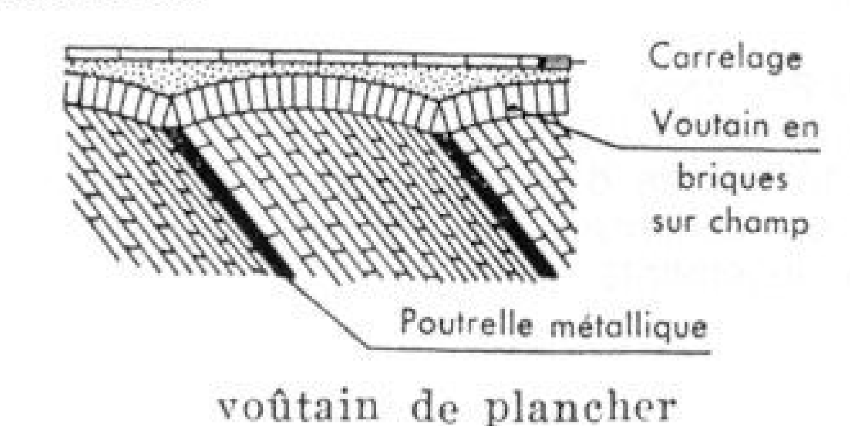
vomitorium : local d'accès du public à une salle de spectacle.

voussoir : chacune des pierres formant le cintre d'un arc, d'une voûte ou d'une arcade.

voussoirs

voussure : raccord courbe entre plafond et mur ou corniche. — Surface d'intrados. — Synonyme de voûte en encorbellement.

voûtain : petite voûte généralement en brique et surbaissée, s'appuyant sur des poutrelles.



voûtain de plancher

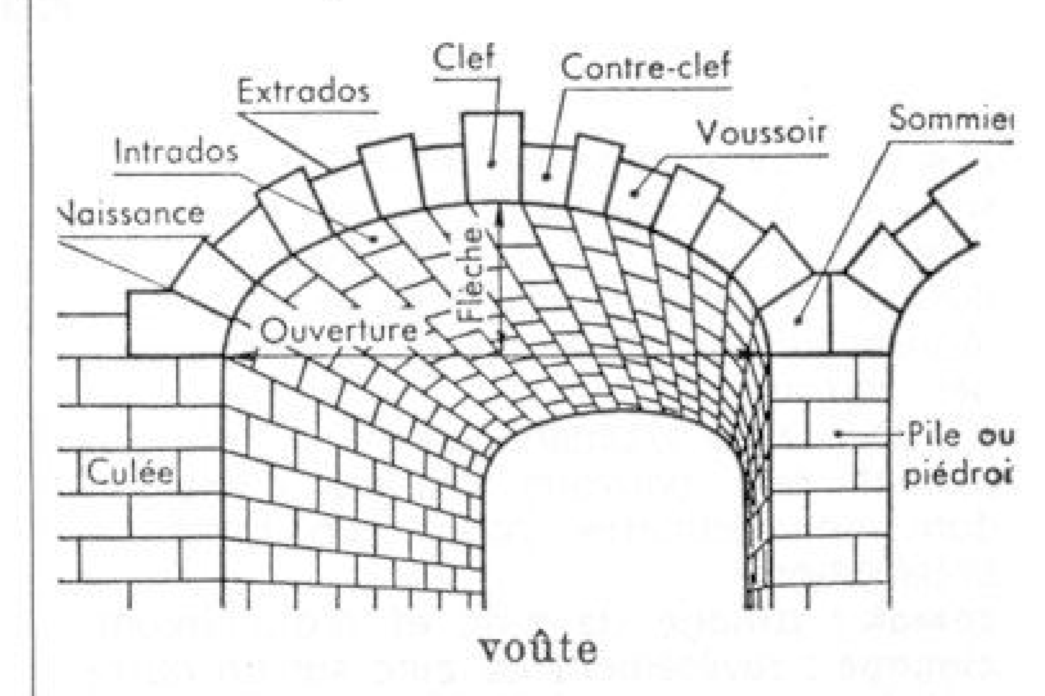
voûte : voir dessin (ci-contre).

voûte en berceau : voûte en plein cintre portant sur deux murs parallèles.

voûte sarrasine : voûte support d'un escalier réalisée à l'aide de briques creuses minces hourdées au plâtre et sans utilisation de coffrage.

voûte en berceau

voyant : moyen d'appel optique consistant en une pièce dont la position ou l'aspect est modifié sous l'action d'un courant électrique pour attirer l'attention ou pour indiquer qu'une certaine opération a été effectuée.



voûte

V.R.D. : abréviation de voirie et réseaux divers.

vrille : outil utilisé par le menuisier pour préparer l'emplacement d'une vis à bois.





W

wagon : élément de conduit à incorporer dans un mur et possédant des oreilles de liaisonnement

wagon

wash primer : impression phosphatante stable au phosphate de chrome, permettant, en une seule opération, la passivation des supports métalliques, leur protection temporaire contre la corrosion et l'accrochage ultérieur des peintures de finition. Utiliser de préférence peinture primaire réactive.

wastringue : outil dérivant de la plane et du rabot.


wastringue

watt : unité de puissance (abréviation : W).

white-spirit : produit pétrolier utilisé comme solvant de dégraissage et comme diluant de peinture, en remplacement de l'essence de térébentine.

workabilité : synonyme d'ouvrabilité.

X

xylolith (marque commerciale) : béton magnésien à filler, constitué par de la fibre de bois.

xylophène : marque déposée : produit de protection du bois envers les insectes dits xylophages qui se nourrissent de celui-ci.



Z

Z.A.C. : zone d'aménagement concerté : secteurs à l'intérieur desquels l'Etat, la commune ou un établissement public décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement des terrains.
Z.A.D. : zone d'aménagement différé qui permet aux pouvoirs publics d'exercer, dans un périmètre donné, un droit de préemption.
zamak : alliage de zinc et d'aluminium.
zingage : revêtement de zinc sur un autre métal.

zonage : en urbanisme : division de la ville en zones réservées à certaines activités.

zone climatique : zone définie conventionnellement par des règlements nationaux.

Z.U.P. zone à urbaniser en priorité : périmètre à l'intérieur duquel une collectivité décide d'aménager des équipements et de construire ou de faire construire des logements.

Imprimerie L'Union Typographique, 94190 Villeneuve-Saint-Georges

N° d'impression : 25-82 Dépôt légal : mars 1982 N° d'éditeur : 3762





EYROLLES

862